QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12089

– VENDREDI 9 DECEMBRE 1983

A GENÈVE

Suspension « sine die » des négociations stratégiques américano-soviétiques

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Impasse totale en Namibie

Les récents efforts, notamment du Nigéria, pour tenter de relancer la négociation sur le conflit namibien s'étant soldés par des échecs, M. Claude Cheysson en a tiré la leçon, mercredi 7 décembre, devant l'Assemblée nationale. Il a annoncé que la France n'assisterait plus aux séances du « groupe de contact » (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et France) chargé, depuis 1978, de préparer la mise en application de la résolution de l'ONU sur l'indépendance de l'ancien Sud-Ouest africain. « Faute de pouvoir remplir honnêtement son mandat, le groupe s'est mis en sommeil », a précisé le ministre des relations extérieures, en rappelant que la France avait longtemps collaboré aux activités de ce groupe sur la seule insistance de ses « amis africains ».

A la veille de la conférence du Commonwealth, réunie à la fin de novembre à New-Delhi, Lagos avait suggéré de remplacer les troupes cubaines stationnées en Angola par une force internationale. Cette proposition, si elle avait été retenue, aurait supprimé le principal obstacle à la relance de la négociation, puisque Washington et Pretoria lient le départ des Cubains à tout règlement namibien.

L'initiative du Nigéria a fait long feu. Les Etats membres du Commonwealth se sont contentés de condamner fermement les Etats-Unis et l'Afrique du Sud. L'Assemblée générale des Nations unies en a fait autant quelques jours plus tard en mettant fin à son débat annuel sur la question namibienne.

Il est vrai que cette proposition ne pouvait que se heurter au veto de Luanda, dont les intérêts ont été notamment défendus à New-Delhi par le Zimbabwe. Face à l'extension de la guérilla de l'UNITA de M. Savimbi, qui bénéficie d'un appui logistique sud-africain, le gouvernement angolais a besoin des Cubains, dont le nombre s'est d'ailleurs accru cette année. Il n'a que faire, en revanche, d'une force multinationale qui ne se rangerait pas à ses côtés.

Faute d'un règlement angolais – dans lequel l'Afrique du Sud devrait être partie prenante, – les troupes cubaines demeureront sur place. Or, dans le climat de tension actuel entre l'Est et l'Ouest, les Etats-Unis ne paraissent pas décidés à renoncer au « lien » entre un règlement namibien et le retrait des troupes cubaines d'Angola. La diplomatie américaine aurait même plutôt tendance à prendre, en ce moment, ses décisions essentiellement en fonction du conflit Est-Ouest, comme l'a montré l'intervention à la Grenade.

L'impasse est donc, de nouveau, totale. Il semble que Luanda – où vient de se rendre M. Guy Penne, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines – va consacrer ses énergies, dans les semaines qui viennent, à tenter de réduire la guérilla de l'UNITA, avec l'appui accru de La Havane et de Moscou. Entre-temps, les Sud-Africains continueront de promouvoir, à Windhoek, un « règlement interne » s'appuyant sur une demi-douzaine de formations politiques locales opposées à la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), seul mouvement reconnu par l'ONU. Il n'y a rien là qui soit de nature à apaiser les tensions croissantes en Afrique australe.

M. Arafat est prêt à quitter Tripoli

Le dirigeant de l'O.L.P. et ses quatre mille hommes s'embarquent en principe vendredi sur des bateaux grecs battant pavillon de l'ONU

De notre correspondant

Beyrouth. – Tout est prêt pour le départ du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et de ses quatre mille combattants de Tripoli, annoncé pour vendredi : les quatre bateaux grecs, le pavillon de l'ONU sous lequel ils sont autorisés à naviguer, l'accord de principe des belligérants palestiniens, le parrainage syro-saoudien. Tout, sauf deux points essentiels qui restent en suspens : le premier porte sur le maintien des dissidents du Fath, alliés de la Syrie, dans les camps de Nahr-El-Bared et Baddaoui, qu'ils ont occupés durant la guerre livrée le mois dernier aux fidèles de M. Arafat. Ce dernier a émis une réserve importante puisqu'il fait valoir qu'un tel maintien équivaudrait à un retrait unilatéral de ses hommes alors que ses adversaires se contenteraient d'un repli symbolique des abords de Tripoli.

Le second facteur d'incertitude tient au risque d'un raid israélien, avant ou pendant l'évacuation, qui viserait les loyalistes, les dissidents, ou les deux à la fois. Le président de l'O.L.P. ne peut ignorer la déclaration du premier ministre M. Shamir, aux termes de laquelle *« l'attentat de Jérusalem a montré au monde que Yasser Arafat n'est pas un modéré »*, et celle de M. Sharon : *« Il ne faut pas permettre à Arafat de partir vivant de Tripoli (...) Il n'y a aucun engagement israélien à ce sujet. »*

Tout n'était donc pas réglé à Tripoli malgré l'accord de principe des deux parties palestiniennes belligérantes, ainsi que de Damas. L'accord relatif à l'évacuation simultanée de la deuxième ville du Liban prévoit d'ailleurs un délai d'application de quinze jours expirant le 22 décembre. S'il n'est donc pas impossible que l'opération commence dans les vingt-quatre heures, elle pourrait bien traîner en longueur.

A Beyrouth, la situation est tout aussi aléatoire. A longueur de journée, le canon tonne plus ou moins fort sur les lignes de front de la banlieue et de la montagne toute proche. Dans la ville même, l'insécurité est maintenue par une vague d'attentats à Beyrouth-Ouest.

Sur le plan politique, le président Gemayel, qui est revenu les mains vides de Washington, se préoccupe de la suite de l'épreuve de force engagée entre les Etats-Unis et la Syrie, et d'une éventuelle intervention d'Israël. En attendant, il se livre à des consultations en vue d'ouvrir la voie à une reprise de la conférence interlibanaise de Genève. Le chef de l'Etat, dans l'impossibilité d'envisager la constitution d'un gouvernement d'union nationale, a dû refuser à nouveau, mercredi, la démission du premier ministre, M. Wazzan, qui le lui avait remise le 25 septembre.

LUCIEN GEORGE.

(Lire nos informations page 3.)

L'échec d'Athènes oblige M. Mitterrand à reprendre l'initiative

Selon l'Elysée, le remplacement du premier ministre n'est pas à l'ordre du jour

Le changement dans six mois

Fin de règne : tout concourt à créer cette atmosphère autour du premier ministre. Le départ de M. Chandernagor – il quitte le gouvernement pour la Cour des comptes – rend nécessaire un aménagement du gouvernement : on voit mal que, au moment où la France prend la présidence de la Communauté, ce poste puisse être laissé vacant (1). C'est le plus récent épisode de nature à relancer l'idée d'un prochain et vaste changement. Il y a pourtant autant d'éléments qui jouent en sens inverse et qui laissent penser que rien ne bougera avant les élections européennes du mois de juin 1984.

Un certain nombre de responsables se comportent comme si le président préparait un vaste mouvement, ou comme si le président leur avait demandé de s'y préparer.

A l'origine de leur démarche, il y a une logique ; celle de la « reconquête » de l'opinion. Après avoir mis de l'ordre dans le principal parti de la majorité (au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse), puis au sein de la majorité (la « vérification » entre le P.C. et le P.S. du 1er décembre), il reste à remettre en ordre et à relancer le gouvernement.

Alors serait mis place le dispositif de cette « reconquête », jusqu'à l'échéance de 1986.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

(1) Deux hypothèses sont envisagées : soit M. Cheysson s'occupe lui-même et presque exclusivement des affaires européennes soit une personnalité, déjà membre ou non du gouvernement, reçoit les attributions de M. Chandernagor.

Du bon usage d'une crise

M. Mitterrand a-t-il délibément bloqué les négociations du sommet d'Athènes en revenant sur les engagements qu'il avait souscrits en juin dernier, au sommet de Stuttgart, à l'égard de la Grande-Bretagne ? Telle est la question qui se pose au lendemain de la « débâcle communautaire », à la lecture non seulement de la presse britannique mais aussi de certaines analyses faites en France, et selon lesquelles le président de la République aurait volontairement recherché la crise pour mieux la dénouer lui-même lorsque la France assurera la présidence de la Communauté, à partir du 1er janvier.

Rien de ce qu'on sait des négociations d'Athènes ne permet de parler d'un rejet par M. Mitterrand de ses engagements de Stuttgart à l'égard de Mme Thatcher. Les réserves faites par le président de la République sur l'octroi, à la Grande-Bretagne, au titre de compensation budgétaire pour l'année 1983, de 750 millions d'ECU, ne constituent pas une volte-face.

Il suffit de se reporter aux documents de Stuttgart pour constater en effet que l'approbation de ces 750 millions d'ECU par la France était conditionnelle. M. Mauroy avait alors fait préciser au procès-verbal que l'accord français ne serait confirmé que si les autres décisions, en particulier au sujet du financement de la C.E.E., étaient également arrêtées à Athènes (1).

Les Britanniques reprochent aussi à M. Mitterrand d'avoir fait *« de la provocation »* en proposant à Londres, au titre de la compensation budgétaire, une somme de 500 millions d'ECU pour chacune des années 1984 et 1985. La modicité de la somme avait, il est vrai, de quoi faire bondir les Britanniques qui veulent se voir reconnaître une compensation non limitée dans le temps et représentant *grosso modo* les deux tiers de leur contribution budgétaire nette.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

(1) Voir *le Monde* du 21 juin 1983.

La troisième épreuve des Kurdes de Turquie

I. – *Ankara contre X...*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Après trois ans et trois mois de régime militaire, la Turquie est officiellement revenue le mardi 6 décembre à un gouvernement civil, avec la nomination de M. Turgut Ozal comme premier ministre. L'armée cependant « veille » ; le général Evren est président de la République, les anciens chefs d'état-major des trois armes siègent à ses côtés dans un « conseil de la présidence » et la loi martiale reste en vigueur dans tout le pays. Elle s'applique avec une sévérité particulière chez les Kurdes de Turquie.

Diyerbakir. – *« Cette ville sera un jour la capitale de notre Kurdistan. »* Comme nous marchons au long des rues populeuses et très « orientales » de Diyerbakir, le jeune homme marque une pause, puis ajoute : *« Mais ce sera peut-être dans mille ans. »*

Cette affirmation têtue de la différence, tissée à la conviction que le phénomène n'est pas prêt de se voir reconnu, voilà ce que le voyageur étranger recueille un peu partout dans ce fin fond de la Turquie. Mais il y a aussi ce geste de la main sur votre avant-bras, et la voix qui soudain s'assourdit : *« Mais n'oubliez pas, Monsieur : « Kurdistan » est un mot que vous ne devez jamais prononcer. A moins que vous n'ayiez du goût pour les prisons turques... »*

Tel est le terrible non-dit du pays d'Ataturk – ce que l'on pourrait, par un cruel jeu de mots, dénommer *« la nouvelle question d'Orient »* ! Plus de 10 %, et vraisemblablement près de 20 % des hommes et des femmes vivant à l'est d'une ligne courant d'Erzurum au nord à Gaziantep au sud (1) se voient dénier un droit fondamental : celui de jouir de leur véritable identité, et, en particulier, de parler leur langue, le kurde, sous peine de graves représailles.

La « question kurde » est officiellement niée. Les plus véhéments dans cette attitude sont sans doute les interlocuteurs se réclamant de la gauche démocratique, dont le jacobinisme (baptisé ici « kémalisme », en mémoire de Kemal Ataturk, père de la République) est un constant sujet d'étonnement.

Voici, par exemple, l'analyse d'un proche collaborateur de M. Ecevit, ancien premier ministre social-démocrate : *« Il n'y a pas de problème kurde. Il y a simplement, à l'est, une situation économique plus difficile, en raison de l'absence, là-bas, d'industries. En outre, les mentalités y sont encore imprégnées de féodalisme. La scolarisation y a été insuffisante, de sorte que les kurdophones les plus pauvres n'ont pas encore pris conscience de l'exploitation dont ils sont victimes. Or celle-ci est le fait de riches seigneurs locaux, non du gouvernement central. »* Ce discours des milieux progressistes turcs est à peine plus élaboré que celui des officiels, pour qui *« le problème kurde n'a pas d'existence à la base. Il n'est qu'un levier politique utilisé par les partis »*. Ce fonctionnaire des affaires étrangères conclut, cependant : *« En eaux troubles, on peut toujours pêcher. »*

(Lire la suite page 4.)

(1) Il est fréquemment admis que les Kurdes sont au moins cinq et peut-être huit millions en Turquie – sur une population totale de quarante-huit millions. En comptant leurs « frères » d'Iran, d'Irak, de Syrie, d'U.R.S.S. et du Liban, ils seraient de dix à dix-huit millions au Proche-Orient.

AU JOUR LE JOUR

Catégories

Eugène Ionesco vient de faire une révélation. Il a déclaré : « 75 % des intellectuels européens sont des imbéciles. » *On ne sait pas à partir de quel échantillonnage l'académicien a fait ses calculs.*

Que ceux qui ne se sentent pas visés ne se réjouissent pas trop vite. Quand on connaît l'estime que Ionesco porte à ses contemporains, il est à craindre que, pour lui, les 25 % d'intellectuels qui ne sont pas des imbéciles ne soient simplement des crétins. Sauf un.

BRUNO FRAPPAT.

Les idées de l'opposition

Dans la série que nous consacrons aux « idées de l'opposition », après avoir analysé les thèmes développés par les libéraux, les centristes et les radicaux (le Monde des 7 et 8 décembre), nous étudions aujourd'hui la pensée de ceux qui se réclament du gaullisme. Nous publions aussi un tableau comparatif des positions des cinq partis de l'opposition sur quelques grandes questions. (Lire page 8.)

Gaullistes d'aujourd'hui

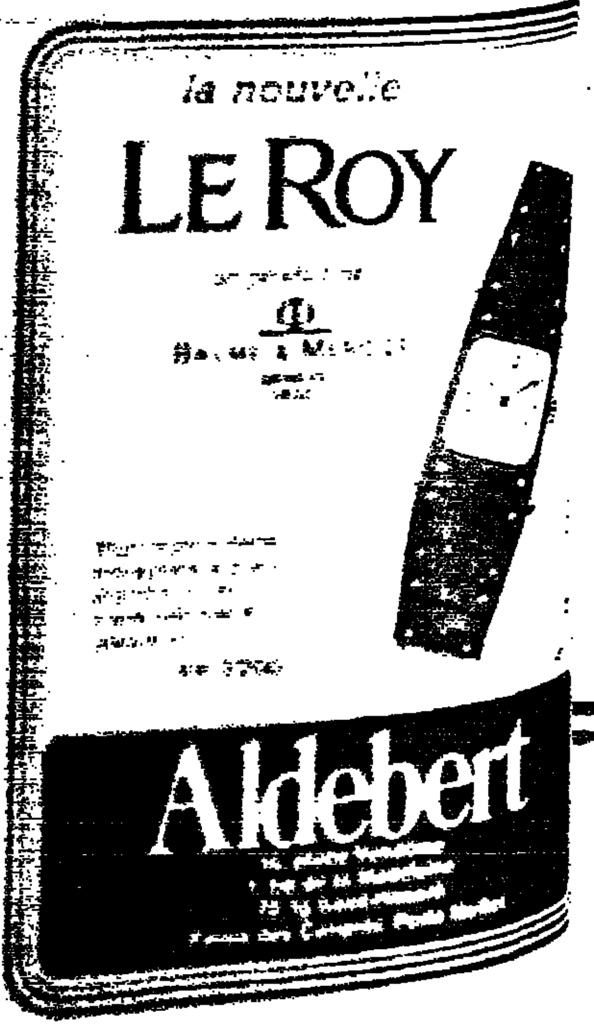
par ANDRÉ PASSERON

Il est sans doute plus difficile aux gaullistes qu'à d'autres de se rattacher à une doctrine dont les tables immuables feraient toujours la loi. Les fameux *« principes fondamentaux du gaullisme »* auxquels se sont référés les partisans du général pendant près d'un demi-siècle ne sont certainement pas devenus obsolètes. Ils se sont plutôt banalisés par dilution.

N'entend-on pas, d'ailleurs, maints orateurs de gauche naguère farouchement antigaullistes reconnaître bien volontiers que ceux-ci font désormais partie du patrimoine national commun ? N'a-t-on pas non plus entendu maints gaullistes leur souhaiter ce destin en affirmant que de Gaulle n'avait pas d'héritier mais seulement des disciples ? Georges Pompidou n'exprimait-il pas cette idée à la mort de de Gaulle : *« La France est veuve »* ?

La fierté d'avoir été les compagnons d'un homme qui, selon sa propre ambition, *« n'appartenait à personne puisqu'il appartenait à tout le monde »*, a permis aux gaullistes de surmonter leur amertume de devoir partager l'héritage.

(Lire la suite page 9.)



Le Monde

idées

Lettres au *Monde* sur la réforme de l'enseignement supérieur

Le projet de réforme de l'enseignement supérieur revient en discussion ce 8 décembre devant l'Assemblée nationale. Après avoir porté principalement, au printemps dernier, sur la question de la sélection, le débat s'est polarisé, depuis quelques semaines, sur un deuxième aspect de la réforme, qui concerne les relations entre les deux catégories d'enseignants du supérieur, les professeurs d'une part, les assistants et maîtres-assistants d'autre part.

Deux dispositions, introduites l'une dans le projet de loi, l'autre dans un décret l'accompagnant, ont en effet partiellement effacé la distinction entre ces deux corps d'universitaires. La première de ces dispositions institue un collège unique pour l'élection de leurs représentants dans les conseils d'université (tout en réservant aux professeurs un quota de places au sein de ces conseils). La seconde fixe les obligations de service des enseignants sans prendre en considération leur appartenance à l'un ou l'autre corps.

Cette apparente remise en cause de la hiérarchie universitaire a conduit certains professeurs à exprimer la crainte qu'à travers les assistants et maîtres-assistants les syndicats fassent désormais la loi et, par souci d'égalitarisme, substituent au critère de la compétence celui de l'ancienneté dans le déroulement des carrières.

Cosignataire d'un appel au président de la République, notre collaborateur Maurice Duverger, professeur de sociologie politique à l'université de Paris-I, a précisé dans *le Monde* du 25 novembre les critiques qu'il adresse au projet Savary. M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, lui a répondu dans *le Monde* du 1er décembre. Nous donnons aujourd'hui la parole à ceux de nos lecteurs qui nous ont fait connaître leur réaction à l'article de Maurice Duverger et nous publions la réponse de ce dernier.

T. F.

Préserver les privilèges

Maurice Duverger s'élève contre la notion du collège unique des électeurs dans lequel la catégorie des professeurs serait pratiquement submergée par celle d'électeurs, assistants et maîtres-assistants, deux fois plus nombreux. En revanche, il considère comme normal que les professeurs, qui ne constituent qu'environ 30 % des enseignants, se voient attribuer 50 % au moins des sièges au Conseil scientifique.

En réalité, derrière l'argumentation juridique et sous couvert de défendre la démocratie, se cache la volonté de préserver les privilèges des professeurs, plus que les autres sensibles aux seules exigences de la science et détachés des idéologies (de gauche) qui tendraient à la politiser indûment. Mettre en avant la qualité, c'est s'épargner la réflexion sur les finalités, c'est masquer une politique conservatrice de la science et de son personnel, au mépris d'une organisation pluraliste et moins hiérarchisée, qui serait fondée sur la reconnaissance du travail en équipe et de l'égale valeur de toutes les tâches nécessaires à la production scientifique. Il n'y a pas que dans l'industrie que l'amélioration des conditions de travail est porteuse d'une plus grande efficacité. Est-ce beaucoup demander à ceux qui gèrent le potentiel scientifique de la France de ne pas se comporter, à l'époque de l'« *enrichissement des tâches* », comme l'aile la plus rétrograde du patronat ?

J.-L. BALLAIS,
maître-assistant (Caen).

Ni Charybde ni Scylla

Je voudrais exprimer ici mon accord quasi total avec la lettre que cinquante-cinq universitaires ont publiée dans *le Monde* daté du 15 novembre 1983 et le dire en particulier à mes amis Jacques Le Goff et Pierre Vidal-Naquet.

Pourquoi le « quasi » ? Des historiens se doivent de tenir compte de l'expérience du passé récent, expérience qui est très éclairante. A l'heure actuelle, certains semblent croire que le seul danger qui menace les universités et certaines grandes écoles est une emprise incarnée par les syndicats de gauche (SGEN et SNE-Sup. en particulier).

Mais durant des années, on a très bien vu ce que donnait, notamment aux C.C.U., C.S.P.U., etc., un scrutin uninominal à deux tours où, théoriquement, siégeaient des élus « *désignés en leur qualité propre et non en raison de leurs appartenances politiques, économiques, religieuses, idéologiques ou syndicales* ». Dans beaucoup de disciplines siégeaient en très large majorité dans le collège A (professeurs) des membres présentés avec l'appui du Syndicat autonome (et, en histoire, le monopole était *de facto* absolu).

Qui d'entre nous n'a pas reçu, d'une part, du Syndicat autonome la liste des candidats appuyés par lui et, d'autre part, de chacun de ces candidats une lettre individuelle présentant titres et mérites personnels sans jamais la moindre allusion au soutien syndical dont ils bénéficiaient ?

Alors pourquoi ces candidats étaient-ils souvent ou toujours élus ? Parce qu'il est exact que la majorité des professeurs d'université ont, actuellement, une sensibilité qui les rapproche davantage du Syndicat autonome que du SGEN ou de SNE-Sup. Et ce ne serait pas une solution heureuse que de remplacer un monopole par un autre ; il est certain que le scrutin de liste au collège unique comporte de graves dangers potentiels.

D'accord donc pour que *les universitaires demeurent majoritaires dans les conseils de leurs établissements... qu'ils y soient élus... par le collège de ceux qui appartiennent au même corps.*

Mais vive le scrutin de liste par collèges distincts, car, de grâce, pour éviter Charybde, ne retombons pas en Scylla.

MARCEL GILLET,
professeur (Lille-III).

Égalité et qualité

L'erreur de cet éminent collègue et de ceux qui, avec lui, viennent de s'adresser directement au président de la République est de toujours confondre le savoir et le pouvoir, de prétendre fonder sur un savoir particulier une hiérarchie de pouvoir. Car, enfin, que se cache-t-il derrière les véhémentes protestations d'un certain nombre d'enseignants contre l'égalisation des charges d'enseignement des différentes catégories d'enseignants du supérieur ? Ceci, et essentiellement ceci : dans l'ancienne définition des charges, les professeurs pouvaient avoir à assurer un service d'enseignement égal à la moitié de celui des autres catégories d'enseignants. Ils se trouvaient de ce fait libres pour se « dévouer » aux tâches de gestion, c'est-à-dire, en réalité, pour diriger les universités. Maintenant, toutes ces catégories ont les mêmes contraintes d'enseignement, et la compétition pour le pouvoir devra se faire sur d'autres bases. Mettre chacun à égalité dans une compétition électorale, est-ce là bafouer la démocratie ?... Une longue pratique des conseils d'université m'a permis de constater que les qualités pour diriger une université, c'est-à-dire la capacité d'innover, le courage pour lutter contre les intérêts particuliers, la volonté têtue de privilégier le long terme, n'étaient pas nécessairement de même nature que celles que sanctionnent, le plus souvent à bon escient, la soutenance d'une thèse d'Etat et l'attribution d'un titre de professeur d'université. Il m'étonnerait que je sois seul à avoir fait ce constat. A qui fera-t-on croire que d'être un éminent spécialiste de tel ou tel secteur pointu de la science donne compétence particulière pour diriger une organisation aussi complexe qu'une université ? *A contrario,* de quelles réalisations mirifiques peuvent se prévaloir les conseils d'université dans lesquels la « loi Sauvage » assurait une prépondérance écrasante aux professeurs ?

Sans doute les assistants et les maîtres-assistants n'ont pas non plus, par essence ou fraîcheur d'âme, quelque supériorité sur les professeurs pour diriger l'université. Cela aussi j'ai pu l'observer. Mais pourquoi douter qu'ils sauront désigner ceux qui — quelle que soit leur catégorie d'appartenance — ont dans des circonstances données les compétences les plus grandes ? *A priori* incapables, n'est-ce pas mépriser ceux qui, de toute façon, nous remplaceront dans quelques années ou avouer que l'on ne soit en mesure d'être élu que soutenu par les béquilles d'un suffrage censitaire ?

JACQUES CURIE,
professeur (Toulouse-II).

Un corporatisme aveugle

Le professeur Duverger érige une frontière artificielle entre les professeurs et les autres catégories universitaires. Tout en partageant certaines de ses réserves à propos de l'article 37 du projet ministériel, je lui signale qu'il y a beaucoup de maîtres-assistants docteurs d'Etat (Laurent Schwartz le dit avec conviction) dont la qualification scientifique n'a rien à envier à celle des professeurs. Par contre il y a des professeurs dont la compétence ne supporte pas la comparaison avec celle de leurs (maîtres)-assistants (jadis qualifiés par Mme Saunier-Seïté d'« *étudiants de leurs professeurs* »). Dans une situation où de nombreux jeunes chercheurs de très grande qualité se voient écartés d'une carrière universitaire, les propos de M. Duverger ne peuvent apparaître [que] comme une défense maladroite de privilèges acquis.

Le corporatisme aveugle qui détermine les propos de M. Duverger sévit aussi du côté des syndicats de gauche : établir comme seul critère de promotion à l'Université l'ancienneté, cela rejoint parfaitement les soucis du mandarinat : rétablir l'immobilisme intellectuel...

GÉRALD STIEG,
maître-assistant (Paris-III).

Le pouvoir des notables

Si l'on peut discuter l'orientation générale de la réforme de l'enseignement supérieur, les mesures concernant le personnel tentent d'améliorer son efficacité. Il est curieux que les universitaires les plus brillants cantionnent, par un appel dont l'inspiration n'est nullement démocratique, quoi qu'ils prétendent, un *statu quo* générateur d'abus, de rancœur et, quelquefois, d'apathie chez ceux qui décrochent, thèse bouclée, de découragement chez ceux qui sont victimes d'une inégalité, souvent injustifiée, de traitement.

On doit éviter que l'Université ne soit dirigée par les seuls syndicats ; elle ne saurait l'être non plus par les notables, de gauche ou de droite. Le scrutin de liste avec panachage permet d'éviter les inconvénients des deux systèmes ; les électeurs prennent en considération à la fois la personne et une option commune aux enseignants-chercheurs qui se présentent sur une liste commune. Rien n'interdit aux non-syndiqués, notamment ceux qui se prétendent seuls garants de la qualité de la science, de présenter une liste commune ; eux, et d'autres, l'ont fait pour l'élection du comité national du C.N.R.S. Le tirage au sort est aussi, quoi qu'en disent notables et syndicats, une bonne solution. Il interdit le maintien des positions acquises et l'inamovibilité des notables dans les instances de contrôle.

PIERRE LANTZ,
professeur
(université de Franche-Comté).

Contre tout apartheid

M. Duverger, qui se prend sans doute pour la « Grande mademoiselle » de cette fronde, n'argumente plus mais menace. Le vote par l'Assemblée nationale de l'article 37 du projet Savary déclencherait une avalanche de catastrophes pour le gouvernement : la censure du Conseil constitutionnel, l'agitation permanente dans l'Université, le vote sanction des professeurs en 1986 et, *ultima ratio,* l'hégémonie communiste dans les conseils. Curieuse attitude pour un homme de gauche et un démocrate.

Je suis aussi un professeur de gauche dans une université de droite, et ces menaces ne m'impressionnent guère. Ce qui me préoccupe, en revanche, c'est le taux d'échec des étudiants en premier cycle, où j'enseigne principalement, l'inadaptation des formations universitaires aux besoins réels de la nation, le développement insuffisant de la formation continue. Toutes choses qui ne semblent guère troubler la conscience de mes collègues frondeurs.

Si la loi Savary apporte des remèdes aux maux dont souffre réellement l'Université, je ne craindrai pas de mêler mon vote à celui de mes collègues maîtres-assistants et assistants. Je suis d'ailleurs contre tout apartheid et j'estime qu'en réservant aux professeurs 50 % de la représentation des enseignants dans les conseils la loi protège suffisamment la minorité « opprimée » à laquelle j'appartiens.

JACQUES POUMARÈDE,
professeur (Toulouse-I).

Des collègues discrets avant 1981

Reprenez vos esprits, chers professeurs, tout le monde a besoin de vous, mais souvenez-vous qu'on ne peut être juge et partie. L'article scélérat matricule 37 ne vous empêchera nullement *d'« élever le niveau scientifique culturel et professionnel de la nation »*, votre mission. Et, si vous tenez vraiment à l'élection par collèges séparés, poussez plus avant la logique de votre raisonnement, demandez l'instauration d'un collège électoral des professeurs en « classe exceptionnelle », qu'il ne faudra pas confondre avec celui des professeurs qui ne sont qu'en « première classe », etc. et surtout, pour les élections législatives, exigez une catégorie de députés élus par les seuls chefs d'entreprise, car le « corps » des patrons est écrasé par celui des ouvriers.

M. Duverger dit par ailleurs redouter la toute-puissance du SNE-Sup (sans le nommer) et les communistes qui se cacheraient derrière. Ne sait-il pas que le syndicalisme universitaire quelle que soit sa tendance, n'est pas, hélas, en très bonne santé ? La multiplication des corps et des catégories est une des causes de cette langueur, les querelles politiques en sont une autre. Le seul syndicat corporatiste qui semble en pleine forme est celui non officiel des professeurs. On en a la preuve évidente ces jours-ci.

Par contre, comme M. Duverger, je pense que le scrutin de liste n'est pas un bon système électoral à l'Université. Le scrutin multinominal laisse une plus grande liberté de choix à l'électeur et donne plus de responsabilité et d'autorité à l'élu.

Enfin, peut-on rappeler que nos éminents collègues furent très discrets sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, du temps de Mme Saunier-Seïté et de la loi « Sauvage », une bonne loi bien démocratique celle là ?

PIERRE MOREAU,
assistant (Clermont-Ferrand).

Des enseignants actifs ou passifs ?

Monsieur Duverger, vous craignez avec le collège unique de devenir un citoyen passif alors que les maîtres-assistants seraient des citoyens actifs. La situation inverse, qui existe depuis des années vous satisferait sans doute beaucoup mieux, alors dites-le nettement (précisons bien que le maître-assistant que je suis souhaiterait que nous soyons tous des citoyens actifs).

D'ailleurs vous ne trouvez absolument pas choquant que la moitié des sièges des conseils scientifiques appartiennent au corps qui représente le quart des effectifs enseignants, d'une part ; d'autre part, vous ne revendiquez pas la suppression du collège unique dans les autres conseils prévus par la loi, ce qui manque de cohérence et montre bien que seules vous intéressent certaines missions de l'Université.

Un dernier argument de votre article précise bien que la domination historique d'un corps sur les autres doit être perpétuée : vous suggérez la comparaison (toujours à l'aide d'exemples de collèges électoraux) entre les cadres d'une entreprise et les professeurs. A ce point, monsieur Duverger, les employés vous ont compris et vous remercient. Les assistants et maîtres-assistants prouvent pourtant tous les jours leurs compétences dans les domaines de l'enseignement, la recherche, la culture et l'administration ; sans eux où en serait l'Université ?

MICHEL BARELLE,
maître-assistant (Grenoble-I).

Un corps « submergé »

« *Submergé* », qu'est-ce à dire, sinon que les assistants et maîtres-assistants ne voteront pas comme le souhaiteront les professeurs ? Ici, lecteur étranger au sérail, ouvre grands tes yeux. Il est bien vrai que le « collège B », comme on dit, donne toujours la majorité aux syndicats FEN et C.F.D.T., et le « collège A » aux autres listes, pseudo-syndicales ou prétendument apolitiques. Étrange, n'est-ce pas, puisque les A sont d'anciens B ?

On pourrait s'interroger longuement sur le ressort de cette conversion à droite : comme le fier Sicambre de notre histoire de France, l'universitaire à peine oint du saint chrême professoral adore ce qu'il a brûlé et brûle ce qu'il a adoré — quitte, s'il a des amis dans l'édition, à rédiger trois cents pages d'autocritique sous le titre : *Quand j'étais jeune et bête.* Est-ce l'effet de l'âge, des honneurs, de la lassitude, ou de la colombe du Saint-Esprit ? En tout cas rien de scientifique là-dedans, rien que des rancœurs...

PIERRE AYÇOBERRY,
professeur (Strasbourg-II).

● PRÉCISION. — Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) nous demande de signaler que, parmi la liste des signataires de l'appel de ce syndicat, parue dans *le Monde* du 30 novembre, ne figurent pas MM. Richard Arena, Michel Mondello, Thierry Picory, Marc Lenteri, Jacques Ravix et Joël Ravix. En revanche, les noms de MM. Eric Gasperini, Jean-Paul Guichard et Patrick Mottard, signataires du texte, ont été oubliés.

La réponse de Maurice Duverger

L'avenir de l'Université est une chose trop sérieuse pour maintenir le débat sur le plan des insinuations personnelles où l'a situé M. le directeur général des enseignements supérieurs dans sa réponse du 1er décembre, encore qu'il ne soit point descendu au niveau des coups bas portés en d'autres lieux. Il me permettra d'autre part de ne pas répondre à l'accusation d'avoir condamné le scrutin de liste dans les élections universitaires : pour la bonne raison que je n'en ai jamais parlé.

A propos d'un article antérieur montrant que la fusion de tous les enseignants dans un corps unique conduirait au « socialisme de la médiocrité » (1), un correspondant m'a reproché de pratiquer le « socialisme du mépris » à l'égard des assistants et des maîtres-assistants. Reprise aujourd'hui en d'autres termes par plusieurs lecteurs, cette critique-là me touche parce que ma pensée et ma pratique ont toujours été contraires. A mes yeux, la proportion de médiocres est analogue dans toutes les catégories universitaires. Dans l'appel signé avec trois prix Nobel et vingt-sept membres de l'Académie des sciences, une phrase me paraît essentielle : la nécessité d'une « *évaluation périodique des mérites de chacun* », sans exception. La séparation du pouvoir et du savoir me semble aussi nécessaire, les jeunes étant généralement plus dynamiques et plus disponibles que les anciens dans la gestion des établissements.

Mon refus du corps unique ne repose pas sur la volonté de maintenir une hiérarchie à laquelle je n'ai jamais attaché d'importance. Il exprime avant tout un refus de l'avancement à l'ancienneté, qui serait catastrophique pour les universités françaises en un temps où les progrès de la sciences entraînent ceux de la société.

Ma critique du décret du 16 septembre ne porte pas sur l'accroissement des obligations des professeurs, que j'estime normal à condition de prendre en compte la recherche comme l'enseignement. Elle tient au fait que ce texte fait partie d'un processus révélé par le projet de loi d'orientation. Tout en refusant officiellement le corps unique, le ministère l'établit peu à peu en pratique, à travers le collège unique, puis le service unique, en attendant la suite. En conséquence, le statut annoncé prend figure d'une opération poudre aux yeux. N'en déplaise à M. Payan, l'amendement établissant un double collège électoral pour le conseil scientifique continue ce camouflage : ledit conseil n'étant qu'un organe consultatif par rapport au conseil d'administration, qui seul « *détermine la politique de l'établissement* » (art. 27).

M. le directeur général des enseignements supérieurs se glorifie aussi des collèges séparés pour les élections au Conseil supérieur des universités. Expliquera-t-il pourquoi ils devraient être prohibés dans les élections au conseil d'administration et au conseil des études de chacune d'elles ? Une démocratie peut-elle accepter qu'un même corps soit représenté tantôt par une élection à collège unique, tantôt par une élection qui le fusionne avec un corps deux fois plus nombreux que lui, le choix entre l'une et l'autre procédure restant à la discrétion de l'administration ou de la majorité parlementaire ?

« *Une réforme pour les étudiants* », dites-vous ? Seuls, les décrets d'application pourront éventuellement l'orienter dans ce sens. Pour l'instant, le projet de loi est destiné à d'autres bénéficiaires. Il définit une réforme pour les syndicats.

(1) *Le Monde* du 14 octobre 1983.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE

Le gouvernement de Rome souhaite une réduction progressive du contingent italien de la force multinationale

Après un petit déjeuner de travail avec M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, et avec ses collègues britannique et italien, le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a déclaré ce jeudi 8 décembre à Bruxelles que la force multinationale d'interposition demeurerait au Liban. *« Il n'y a pas de changement qui puisse nous amener d'un coup à changer d'opinion »*, a-t-il dit.

A Londres, Mme Thatcher avait déclaré mercredi devant la Chambre des communes qu'il n'était pas question de reconsidérer pour le moment la participation d'une centaine de soldats britanniques à cette force d'interposition. Elle répondait ainsi aux parlementaires conservateurs qui, avec l'opposition travailliste, réclament le retour immédiat de cette unité.

Rome. – *« Redéfinir »* le rôle de la force multinationale, obtenir un plus grand engagement de l'ONU dans la crise libanaise et réduire progressivement les effectifs et les tâches du contingent italien : telle est la ligne du gouvernement de Rome. Une réunion du cabinet s'est tenue le 7 décembre à la veille de la rencontre à Bruxelles des ministres des affaires étrangères des quatre pays composant la force multinationale. Le communiqué final de cette réunion insiste particulièrement sur la nécessité de *« rechercher toutes les possibilités d'un renforcement de la présence de l'ONU »* au Liban. Par ailleurs, le président du conseil, M. Bettino Craxi, aurait lui-même évoqué la nécessité d'une *« restructuration »* de la présence militaire italienne. La position italienne est aujourd'hui plus ferme que celle définie il y a une dizaine de jours sous le coup de l'émotion créée par le raid français sur Baalbek, qui préconisait simplement de fixer pour terme à la présence du contingent militaire italien l'isue des négociations interlibanaises de Genève, quel qu'en soit le résultat.

Si le gouvernement italien veut démontrer sa volonté de concertation avec ses alliés et éviter toute action unilatérale précipitée, il n'en doit pas moins tenir compte des craintes d'une grande majorité de l'opinion et de la quasi-totalité des forces politiques. Le raid français d'abord, puis le raid américain, auront servi de catalyseur.

Seul le P.C.I. demandait depuis plusieurs jours à la fois le retrait du contingent italien et un engagement de l'ONU. Le 6 décembre, il affirmait : *« Il faut des actes concrets et rapides qui différencient la position de notre pays des initiatives aventuristes de l'administration américaine. »* Maintenant, les partis de la majorité gouvernementale, tout en insistant sur la nécessité de ne pas

De notre correspondant

rompre avec les alliés de la force multinationale, ne sont pas loin de partager cette position. Le président de la République, M. Sandro Pertini, aurait plusieurs fois mis l'accent, à l'occasion de rencontres avec le président du conseil, sur les risques d'engrenage au Liban. Le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. de Mita, n'hésitait pas à parler le 7 décembre de *« modification des conditions qui ont motivé la décision de participer à la mission de paix au Moyen-Orient »*. Une note du secrétariat socialiste affirmait qu'*« en aucun cas le contingent italien ne pourra être impliqué dans des opérations de guerre »*. Même les petits partis laïcs du centre, traditionnellement les plus atlantistes, se sont peu à peu rangés sur ses positions.

La marge de manœuvre du gouvernement de M. Bettino Craxi est étroite. D'une part, il lui faut agir assez vite car une éventuelle attaque contre les militaires italiens, qui jusqu'ici n'ont eu à déplorer qu'un seul mort, aurait d'importantes conséquences intérieures ; d'autre part, le gouvernement doit non seulement sauver la face et le prestige italien, mais aussi éviter un retour précipité qui mettrait les alliés en difficulté et aurait pour effet d'aggraver la tension au Liban. Le gouvernement de M. Craxi s'est contenté pour le moment de prendre une position de principe qui satisfait au moins en partie l'opinion italienne, sans pour autant rien créer d'irréparable.

D'ores et déjà, la presse ou certains officiels du ministère de la défense présentent les scénarios possibles d'un retrait graduel : non-remplacement des bataillons qui, leur temps de présence écoulé, rentrent au pays, limitations du territoire d'action et des tâches assignées au contingent italien, et remplacement graduel des soldats du contingent par des volontaires spécialisés dans un rôle plus sanitaire ou technique que strictement militaire.

(Intérim.)

Cinq personnalités palestiniennes de Cisjordanie condamnent l'attentat de Jerusalem

Fait sans précédent en Cisjordanie, cinq personnalités palestiniennes, dont deux maires destitués par l'administration israélienne, ont publié, le mercredi 7 décembre, un communiqué condamnant sans réserve l'attentat à la bombe perpétré mardi contre un autobus civil israélien à Jérusalem.

« Les attentats contre des objectifs civils en Israël gênent les tentatives visant à obtenir une entente israélo-palestinienne », estiment MM. Karim Khalaf (maire destitué de Ramallah), Moustapha Natshe (maire destitué de Hebron), Anouar Nusseibeh (ancien ministre et président de la compagnie d'électricité de Jérusalem-Est), Fouhadj Nouhili (directeur du journal favorable à M. Arafat, *Al Fajr*, et Hana Siniora (journaliste). *« Toute action de ce type (...) doit être réprouvée et ne peut que constituer un obstacle à la recherche d'une juste solution du problème palestinien »*, poursuit le communiqué.

L'O.L.P. et des dissidents du « Fatah », rappelle-t-on, avaient, chacun de son côté, revendiqué cet attentat.

SELON JÉRUSALEM

La Syrie aurait perdu l'initiative

La Syrie est prête à *« ouvrir un dialogue avec les Etats-Unis puisque les Américains le veulent »*, a déclaré le mercredi 7 décembre M. Farouk El Chareh, ministre d'Etat syrien pour les affaires étrangères. Il a ajouté néanmoins que les forces de Damas continueront à riposter aux *« agressions américaines »*. Il a estimé, en outre, que *« l'escalade militaire »* déclenchée par Washington, ainsi que l'accord de coopération stratégique conclu récemment entre le président Reagan et M. Itzhak Shamir *« font obstacle à la tenue de la conférence de réconciliation nationale libanaise de Genève »*.

Abordant le chapitre de la santé du président Assad, M. Chareh a assuré aux journalistes qui l'interrogeaient que le chef de l'Etat était *« guéri »*. Il a précisé : *« Le président fait du sport, se porte bien et fait tous les jours 10 kilomètres à pied. Il suit les développements de la situation, signe les décrets et donne ses directives au gouvernement. »*

Jérusalem. – La Syrie a perdu l'initiative des événements au Liban depuis plusieurs semaines. Il serait donc hautement dommageable pour l'opinion de lui accorder, en ce moment, la moindre concession. Au contraire, la seule manière de l'amener à composition consiste à lui manifester une fermeté sans faille. Telles sont les conclusions que l'examen du conflit libanais inspire actuellement aux milieux officiels de Jérusalem.

Développant cette analyse, un haut responsable israélien énumère les six raisons qui ont, selon lui, réduit la marge de manœuvre de Damas : *« Le tournant,* nous dit-il, *remonte à la conférence de Genève sur le dialogue au Liban, début novembre. En premier lieu, les Syriens se sont rendu compte que l'opposition libanaise regroupée au sein du Front de salut national n'était pas aussi unie ni déterminée qu'ils le croyaient face au président Gemayel et, d'autre part, qu'elle n'était pas entièrement à leur dévotion. Les dissensions entre MM. Jumblatt et Frangié ont illustré ce manque d'homogénéité. En second lieu, les Soviétiques ont clairement fait comprendre à la Syrie qu'ils n'accepteraient ni un fiasco total à Genève ni une prolongation des combats interpalestiniens. Autrement dit, Moscou ne souhaitait pas d'escalade au Liban. »*

« La troisième raison, poursuit notre interlocuteur, *tient à l'attitude d'Israël. Les raids de notre aviation au Liban ont surpris et irrité les Syriens qui ne s'y attendaient pas. Notre fermeté a constitué un message très net à leur intention. Ils l'ont bien reçu. Plus récemment, deux autres facteurs les ont fait réfléchir. D'une part, ils n'avaient pas imaginé que*

De notre correspondant

M. Gemayel, lors de sa visite à Washington, prendrait aussi nettement la défense de l'accord israélo-libanais du 17 mai. D'autre part, ils ont dû prendre en compte la fermeté américaine. »

La dernière donnée du problème est la maladie de M. Assad. A Jérusalem, on assure qu'un neurologue libanais s'est rendu à Damas pour soigner le président syrien. On estime probable, sans pouvoir l'affirmer, que M. Assad a, outre ses ennuis cardiaques, souffert d'un caillot de sang au cerveau.

« L'U.R.S.S. est inquiète »

De tout cela, le gouvernement israélien infère que la Syrie n'a plus la haute main sur l'évolution de la crise libanaise. Elle n'est plus en mesure de dicter sa loi à tous les partenaires en présence, la mauvaise santé de M. Assad réduisant en outre un peu plus sa liberté d'action. Ainsi a-t-on vu ces dernières semaines les responsables syriens adoucir nettement leurs propos envers M. Gemayel, qu'ils tenaient, il y a peu, pour quantité négligeable et à qui ils prétendaient imposer leurs conditions. En second lieu, les Etats-Unis, l'Europe, le gouvernement libanais et Israël doivent plus que jamais présenter un *« front uni »* face à Damas. L'heure est à la fermeté, non aux concessions. Tout retrait européen de la force multinationale serait particulièrement néfaste car il affaiblirait gravement le régime de M. Gemayel à *« un moment crucial »*. Toute faiblesse, loin de faire fléchir la Syrie lui redonnerait l'initiative qu'elle a perdue.

Pour Jérusalem, l'Occident, en serrant les rangs, facilitera la recherche d'une solution politique au Liban. On se réjouit ici de la modération soviétique dans l'affaire libanaise. *« Nous ne croyons pas,* ajoute notre interlocuteur, *au danger d'un conflit général au Proche-Orient. L'U.R.S.S. est inquiète de la situation. Elle se montre très prudente, d'autant qu'elle ne contrôle pas totalement les agissements de son allié syrien. Israël, pour sa part, ne veut pas la guerre. »*

On ne croit pas ici à la prolongation du *statu quo* au Liban. On prévoit soit un durcissement de Damas et une montée des enchères, soit un assouplissement de la position syrienne. On penche en faveur de la seconde hypothèse car, estime-t-on, les alliés libanais de Damas, que la perspective d'une longue occupation syrienne n'enthousiasme guère, tempéreront sans doute un peu leur ardeur à combattre sous la bannière de Damas. On reconnaît cependant que le gouvernement libanais, malgré sa détermination, reste le *« maillon faible »* dans la mise en place d'une stratégie visant à contenir les ambitions régionales du régime alaouite.

Notre interlocuteur dément, lui aussi, catégoriquement, la conclusion à Washington la semaine dernière, lors du séjour de MM. Shamir et Arens, d'un *« accord secret »* israélo-américain. Quant à la *« coopération stratégique »* à l'étude entre les deux alliés, elle n'entraîne aucune coordination opérationnelle. *« Nous n'avons jamais demandé et ne demanderons pas aux Etats-Unis d'établir avec nous une coopération tactique. Notre armée est trop jalouse de son autonomie de décision. »*

J.-P. LANGELLIER

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. ALFONSIN EST OFFICIELLEMENT PROCLAMÉ PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. – M. Raul Alfonsin a été officiellement proclamé trente-troisième président constitutionnel de la République argentine, mercredi 7 décembre, par la nouvelle Assemblée législative issue des élections générales du 30 octobre. Les députés et sénateurs ont ratifié le vote des six cents grands électeurs dont trois cent trente-six se sont prononcés en faveur de M. Alfonsin, un avocat âgé de cinquante-sept ans, dont le mandat doit durer six ans. – *(A.F.P.)*

Chine

● PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DE HONG-KONG. – Pour la première fois depuis l'ouverture des négociations en octobre 1982, la Chine et la Grande-Bretagne ont fait état de « progrès » dans leurs pourparlers sur l'avenir de Hong-Kong, à l'issue des séances de travail tenues les mercredi 7 et jeudi 8 décembre à Pékin. – *(Reuter)*.

Corée du Sud

● BATEAU ESPION COULÉ. – Les forces sud-coréennes ont coulé un bateau espion nord-coréen et fait prisonniers deux Nord-Coréens armés, le samedi 3 décembre, près du port de Pusan, a indiqué dimanche un porte-parole du ministère de la défense. – *(A.P.)*

Espagne

● CONDAMNATION DE HUIT MILITANTS D'EXTRÊME DROITE. – Huit jeunes militants d'extrême droite ont été condamnés, le mercredi 30 novembre, à Madrid, à des peines allant de cinq mois à neuf ans de prison pour avoir tué, dans un parc de la capitale, un jeune homme dont le seul tort était, de l'aveu même de l'un des accusés, de *« porter une longue tignasse et une barbe »*. Les accusés sont tous fils de militaires. – *(A.F.P.)*.

Equateur

● UN MORT PENDANT LA CAMPAGNE ELECTORALE. – L'enregistrement des candidatures en vue des élections générales du 29 janvier 1984 en Equateur s'est clos mercredi 30 novembre, alors que le gouvernement a lancé des appels au calme après la mort d'un professeur, M. Mario Mazon, tué dimanche au cours d'un affrontement entre les gardes du corps des candidats du Front de la reconstruction nationale (F.R.N., droite) et des manifestants. M. Mazon est la première victime de la violence politique depuis le début de la campagne électorale, le 1er novembre. Quelque 3,5 millions d'Equatoriens seront appelés à élire les président et vice-président de la République, 12 députés nationaux et leurs suppléants, 59 députés provinciaux, 20 préfets de province, 25 maires, 75 conseillers provinciaux et 549 conseillers municipaux. – *(A.F.P.)*

Gabon

● M. GUY PENNE A LIBREVILLE. – Le conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches a été reçu, mercredi 7 décembre à Libreville, par le président Bongo, auquel il a remis un message de M. François Mitterrand dont la teneur n'a pas été révélée. Cette visite a coïncidé avec l'interdiction, à Paris, d'une conférence de presse de l'opposition gabonaise (*le Monde* du 8 décembre), décision accueillie *« avec satisfaction »* par les milieux autorisés gabonais, qui y voient un *« geste concret »* accompli par la France pour rétablir avec le Gabon *« des relations de confiance mutuelle »*. M. Penne, qui est accompagné de M. Jean-Christophe Mitterrand, son adjoint, a quitté Libreville mercredi soir pour Luanda. Il s'était rendu précédemment au Maroc, au Mali et au Bénin. – *(A.F.P.)*

Népal

● AUGMENTATION DE L'AIDE OCCIDENTALE. – Le président Reagan a déclaré, mercredi 8 décembre, que les États-Unis soutenaient le projet népalais visant à faire du royaume himalayen une *« zone de paix »*. Recevant le roi Birendra à la Maison Blanche, il a également affirmé que Washington poursuivrait son effort d'assistance au développement du Népal au cours des cinq prochaines années ; celle-ci, qui s'élevait à 13,5 millions de dollars cette année, serait légèrement accrue. Les pays occidentaux et les organismes internationaux de financement du développement se sont engagés à octroyer une assistance d'environ 220 millions de dollars pour l'année fiscale 1983-1984 (contre 175 millions de dollars en 1982-1983) à l'issue d'une réunion, en début de semaine, à Paris.

Ouganda

● MORT ACCIDENTELLE DU CHEF DES FORCES ARMÉES. – Le général David Oyite-Ojok, chef d'état-major des forces armées, a été tué dans un accident d'hélicoptère, a annoncé Radio-Kampala. Cinq autres officiers et trois civils ont également trouvé la mort. La date et le lieu de l'accident n'ont pas été précisés. Le général Oyite-Ojok était considéré comme l'un des personnages les plus puissants du pays et même comme l'un des successeurs possibles du président Obote. *(Reuter)*.

[Réfugié en Tanzanie sous le règne d'Idi Amin, le général Ojok avait participé, en avril 1979, à l'opération montée par des forces tanzaniennes et ougandaises pour renverser le dictateur. Il était alors commandant en second des forces militaires du F.L.N.O. (Front national de libération de l'Ouganda), à partir desquelles devait être formée la nouvelle armée nationale. Démis de ses fonctions de chef d'état-major, le 9 mai 1980, par le président Binaïsa, il avait alors réussi un coup d'Etat qui devait permettre à M. Obote de reprendre le pouvoir après neuf années en exil. Ce dernier, promu président, l'avait réintégré dans ses fonctions de chef d'état-major général.]

Pologne

● UN PHOTOGRAPHE FRANÇAIS EXPLUSÉ. – Un reporter-photographe de *France-Soir Magazine*, M. Nicolas Moscara, a été expulsé de Pologne, mercredi 7 décembre. Il avait été appréhendé à Gdansk, le 5 décembre, au moment où il sortait de l'appartement de M. Lech Walesa : M. Moscara, qui était entré en Pologne avec un visa de tourisme, a été interrogé à plusieurs reprises dans un commissariat de Gdansk et ses films lui ont été confisqués. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UNE EXPLOSION a causé, mercredi 7 décembre, des dégâts importants dans un immeuble qui abrite des bureaux du ministère de la coopération et du développement. Un gardien a été blessé. L'attentat visait les locaux du ministère qui s'occupe des affaires noires et qui symbolise la politique d'apartheid en Afrique du Sud. *(A.P.)*.

Tchad

● UNE DÉCLARATION DE M. OUEDDEI. – M. Goukouni Oueddeï a affirmé, mercredi 7 décembre, que le gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), dont il est le président, serait le *« seul gouvernement légal et légitime »* de son pays lors des négociations de réconciliation nationale prévues à Addis-Abeba, siège de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). M. Oueddeï, qui s'exprimait au micro de la radio du GUNT depuis Bardaï, dans le Tibesti, captée à Lomé, a rappelé qu'il considérait le *« groupe de N'Djamena »* (le gouvernement de M. Hissène Habré, au pouvoir) comme *« une tendance des accords de Lagos »*. Ces accords, signés en août 1979, avaient provoqué en novembre de la même année la création du GUNT. – *(A.F.P.)*

[Ces déclarations de M. Oueddeï, après une longue période de silence, confirment que ses positions sur la négociation d'un éventuel règlement n'ont pas évolué et que les chances d'une réconciliation entre lui-même et le président Hissène Habré – sont toujours très faibles.]

EUROPE

R.F.A.

L'INCULPATION DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Le chancelier Kohl étudie l'acte d'accusation avant de statuer sur le sort de M. Lambsdorff

De notre correspondant

Bonn. – Le débat budgétaire au Bundestag a été marqué mercredi 7 décembre, après une longue déclaration du chancelier Kohl sur l'échec du sommet d'Athènes, par un violent incident entre orateurs de la majorité et de l'opposition sur le sort du ministre de l'économie, le comte Lambsdorff. Accusé de corruption par le parquet de Bonn pour avoir accordé, contre des subsides pour son parti, un important dégrèvement fiscal à la société Flick, M. Lambsdorff a pris connaissance ce jeudi de l'acte d'accusation après son inculpation par le parquet de Bonn.

En attendant, les sociaux-démocrates ont déposé une motion demandant la démission du ministre sur laquelle les députés devront se prononcer vendredi. Le chef du groupe parlementaire S.P.D., M. Hans-Jochen Vogel, tout en respectant la présomption d'innocence à laquelle a droit tout prévenu, a estimé que le maintien de M. Lambsdorff à son poste de ministre était incompatible avec sa défense.

Le comte Lambsdorff, impassible, *n'a pas répondu, mais* il a *trouvé* des avocats éloquents. Le chancelier Kohl notamment, plaidant l'*« intégrité »* de son ministre, a reproché à M. Vogel de devancer la justice *comme l'a fait la presse. Il a* vivement critiqué le procédé du parquet de Bonn qui mis M. Lambsdorff en posture d'accusé avant de lui donner accès à son dossier.

Mais il devient clair que le chancelier ne soutiendra pas indéfiniment M. Lambsdorff. Il a dit qu'il étudierait avec celui-ci le texte de l'acte d'accusation, sous-entendant que si les charges formulées contre son ministre paraissaient recevables, il en tirerait les conséquences malgré un vibrant plaidoyer de M. Genscher en faveur de son collègue libéral.

La chute de M. Lambsdorff et son éventuel procès remettront en lumière toutes les tractations compromettantes révélées par le *Spiegel*. Elles montreront le F.D.P. sous un jour peu favorable. Comme sa base électorale est fragile – il n'a pas atteint la cote fatidique des 5 % dans plusieurs Länder et aux dernières élections générales, il n'a obtenu que 2,5 % des « premières voix » recueillies dans les circonscriptions – il ne peut que sortir diminué de « l'affaire ».

C'est bien ce qu'escompte d'ailleurs M. Franz-Josef Strauss pour qui le F.D.P. n'est qu'un « parasite » de la vie politique allemande. Il espérait l'en extirper au moment du renversement du gouvernement Schmidt à l'automne 1982 en précipitant les élections générales. Il se heurta au refus de M. Kohl. M. Strauss est toujours convaincu qu'il faudrait en finir avec le F.D.P. L'infortune actuelle de M. Lambsdorff ne peut que le réjouir.

ALAIN CLÉMENT.

Irlande du Nord

Les unionistes réclament des mesures de sécurité renforcées après l'assassinat par l'IRA d'un de leurs élus

De notre correspondant

Londres. – L'assassinat à Belfast, le mercredi 7 décembre, d'un dirigeant unioniste, membre de l'Assemblée de l'Irlande du Nord, M. Edgard Graham, accroît encore la tension qui n'a cessé de s'aggraver depuis le mois dernier. La fusillade qui, le 20 novembre, a causé la mort de trois personnes dans une église protestante près d'Armagh a été suivie jusqu'à ces derniers jours d'une série d'aggressions, de représailles et de contre-représailles.

Ce nouvel attentat ne peut qu'accroître l'embarras du gouvernement de Londres. La fusillade du 20 novembre avait déjà provoqué en signe de protestation le retrait de l'Assemblée de l'un des deux partis unionistes – celui qui est dit officiel, auquel appartenait M. Edgar Graham. Ce départ a marqué pratiquement la fin des espoirs du secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. James Prior, de mettre en œuvre son plan constitutionnel, dont la création de l'Assemblée, l'an dernier, était la pierre de touche. Les unionistes officiels – à l'initiative notamment de M. Graham – avaient décidé de se retirer de cette institution parce qu'ils exigeaient en priorité le *« rétablissement de la sécurité dans la province »* avant toute discussion politique de fond. Ils réclamaient des mesures très rigoureuses, que le gouvernement de Londres n'est pas disposé à prendre, afin de ne pas aggraver davantage la situation. Il s'agit d'un cercle vicieux dont les dirigeants britanniques ne parviennent pas à sortir.

Après l'assassinat de M. Graham, les membres du parti unioniste « officiel » sont revenus à la charge en demandant que les autorités britanniques emploient tous les moyens pour combattre le terrorisme. Le pasteur Ian Paisley, leader de l'autre mouvement unioniste, a même sollicité de nouveau le rétablissement de la peine de mort.

L'IRA « provisoire » a revendiqué l'attentat contre M. Graham, tué devant la Queen's University de Belfast, en déclarant dans un communiqué qu'il s'agissait d'une *« salutaire leçon donnée aux loyalistes »*. La branche politique des « provos », le Sinn Fein, avait pourtant encore récemment condamné les attentats contre les « civils » protestants (*le Monde* du 3 décembre). Mais le secrétaire général du parti unioniste « officiel » a révélé que M. Graham avait préparé un document demandant l'interdiction du Sinn Fein et des poursuites contre ses dirigeants. A Londres comme à Belfast, on pense que le Sinn Fein est en train de faire face à une dissidence de la part de certains de ses membres qui n'acceptent pas l'orientation de plus en plus politique prise par le nouveau président du parti, M. Gerry Adams. Il est probable que l'IRA a aussi voulu réagir de manière spectaculaire après la mort de deux de ses membres tués dimanche dernier dans une embuscade tendue par une unité spéciale de l'armée britannique.

FRANCIS CORNU.

Suisse

L'ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL FÉDÉRAL

Les parlementaires s'opposent à l'entrée d'une femme au gouvernement

De notre correspondant

Berne. – L'élection par le Parlement du nouveau Conseil fédéral (gouvernement suisse) mercredi 7 décembre a confirmé, comme les élections législatives d'octobre, la stabilité politique en Suisse : le nouveau gouvernement comprend, comme par le passé, deux radicaux, deux socialistes, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre, ce que les Suisses appellent la *« formule magique »*, en vigueur depuis un quart de siècle. *Mais* cette élection du Conseil fédéral n'en a pas moins provoqué quelques remous : une femme, pour la première fois, prétendait y entrer. Elle n'y est pas parvenue.

Candidate officielle du parti socialiste à la succession de M. Willi Ritschard, décédé en octobre dernier, et soutenue par 64 % de l'opinion, *à en croire un sondage*, Mme Uchtenhagen, une femme énergique et compétente, député de Zurich depuis l'introduction du suffrage féminin en 1971, a fait les *frais d'un véritable tir de barrage de* la droite de la coalition gouvernementale. L'Assemblée fédérale lui a préféré un socialiste moins remuant, M. Otto Stich, qui l'a emporté dès le *premier tour avec 124 voix contre 96* à Mme Uchtenhagen.

Le nouveau conseiller fédéral est relativement peu connu. Son élection a fait l'effet d'une douche froide à bon nombre de socialistes, qui s'interrogent sur la poursuite de leur participation aux responsabilités gouvernementales. Les instances dirigeantes du parti doivent se réunir en fin de semaine pour tirer les enseignements de l'éviction de Mme Uchtenhagen.

Le deuxième membre nouveau du Conseil fédéral est M. Jean-Pascal Delamuraz (radical), âgé de quarante-sept ans. Il a été maire de Lausanne de 1974 à 1981, a ensuite fait partie du gouvernement du canton de Vaud et était député depuis 1975. Son élection, contre un concurrent genevois, M. Robert Ducret, laisse à nouveau Genève sans représentation au gouvernement, comme c'est le cas depuis soixante-quatre ans.

Auparavant, le Parlement avait procédé à la réélection des cinq membres du gouvernement qui sollicitaient le renouvellement de leur mandat : MM. Kurt Furgler, démocrate-chrétien, chef du département de l'économie publique ; Pierre Aubert, socialiste (affaires étrangères) ; Léon Schlumpf, démocrate du centre (transports, communications et énergie) ; Alfons Egli, démocrate-chrétien (intérieur) et Rudolf Friedrich, radical (justice et police).

L'entrée de deux nouveaux membres au gouvernement entraînera prochainement une redistribution des portefeuilles. Enfin, M. Schlumpf sera président de la Confédération pour 1984, en remplacement de M. Aubert, chaque membre du gouvernement occupant cette fonction à tour de rôle pendant un an.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

U.R.S.S.

Dix-huit mois de camp pour « parasitisme »

L'épouse d'un artiste soviétique condamné à trois ans de camp et trois ans de relégation pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*, Mme Tatiana Troussova, était menacée à son tour d'une condamnation pour *« parasitisme social » :* elle avait renoncé à son emploi d'enseignante pour aider sa fille à s'occuper de son nouveau-né, tout en donnant des cours de littérature russe à domicile.

Mme Troussova, qui est âgée de quarante-quatre ans, avait eu l'idée d'écrire, pour leur demander de l'aide, à deux autres femmes : l'épouse et la fille de M. Andropov, chef du parti et de l'Etat, et ancien responsable du K.G.B. : *« S'occuper de sa maison, élever un nourrisson et donner de surcroît des leçons, n'est-ce pas travailler ? »*, écrivait Mme Troussova : *« Pourquoi veut-on me juger, si ce n'est parce que mon mari purge actuellement sa peine dans un camp comme prisonnier politique et que nous continuons à recevoir des amis qui ne l'ont pas oublié ? »* Elle a été condamnée mardi 6 décembre à dix-huit mois de camp de travail. – *(A.F.P., Reuter.)*

HIPPOCRATE CONTRE LA GUERRE NUCLÉAIRE

Moscou *(A.F.P.)*. – Hippocrate avait oublié les Pershing : M. Youri Andropov a réparé cette erreur en signant un arrêté qui modifie le texte du serment que doivent prêter les médecins soviétiques. Désormais, *« reconnaissant le danger de l'arme nucléaire pour l'humanité »*, ils jurent de *« lutter sans relâche pour la paix et contre la guerre nucléaire »*. L'arrêté, publié mercredi 7 décembre, date de la mi-novembre, à un moment où la campagne contre l'implantation des missiles américains *battait son plein et avant l'annonce* de représailles soviétiques. Il a été pris *« à la demande de l'opinion médicale soviétique »*.

La troisième épreuve des Kurdes de Turquie

(Suite de la première page.)

Diyerbakir ! C'est la plus grande ville de l'est anatolien, avec ses 250 000 *habitants. On ne croirait* pas possible, en Turquie, d'imaginer un lieu où la présence militaire soit plus obsédante qu'ailleurs : le moindre édifice public, à Ankara, comme dans la plus modeste localité, est gardé par des « gendarma » ou des soldats de la police militaire, sans oublier les patrouilles incessantes dans les rues. A Diyerbakir, pourtant, cette martiale ostentation confine à l'occupation !

Venu de la capitale, à un millier de kilomètres à l'ouest, l'avion quotidien gagne son parking entre des dizaines de chasseurs et de bombardiers impeccablement alignés. Sur le chemin de la ville, le taxi roule entre les casernes, les parcs à véhicules militaires, les terrains de « parcours du combattant ». Le premier édifice imposant qu'aperçoit le voyageur avant de s'engouffrer dans les antiques remparts de basalte noir de la cité des bords du Tigre, c'est le mess des officiers. Au faîte de la tour de la Montagne (ex-« tour d'Arménie ! ») qui garde l'une des quatre entrées de la ville, une banderole violette porte une citation d'Ataturk, proclamant en substance : *« De Diyerbakir à Istamboul, de la Thrace à Van, il n'y a que des Turcs. »*

Pour rencontrer des interlocuteurs, les adresses de naguère ne peuvent guère servir : les militants sont en prison, ou surveillés. Mais voici qu'un obstacle terrible devient un atout : qui ne parle pas ici la langue turque bénéficie d'un préjugé très favorable ! Et il suffira d'ajouter : *« Parlez-vous aussi le kurde ? »*, pour que le contact se noue, aisé et chaleureux.

Une histoire, un territoire une langue

Ainsi se dégage une image de ce que peut-être la « kurdité » – au moins dans cette couche assez éduquée pour connaître une langue étrangère. Il y faut, cependant, un minimum de précautions. Ainsi, le mot « kurde » lui-même sera-t-il systématiquement remplacé par le terme « X. », afin de ne pas éveiller l'attention du passant ou du voisin de bistrot. Les termes en « isme » seront bannis (« socialisme », « communisme », mais aussi... « machisme »). Certains noms propres (Ecevit, Khomeiny, Union soviétique) ne seront évoqués que par périphrases. *« Il est possible que nous cédions trop à la crainte ; mais il y a partout des hommes perfides »*, se justifie cet intellectuel dans son français délicieusement désuet. Il ajoute ce conseil : *« Là où vous irez, soyez laconique ! »*

La « kurdité », c'est, d'abord, la conscience aiguë d'une spécificité culturelle. *« Nous sommes les descendants des Mèdes, ces Indo-Européens qui, au septième siècle avant J.-C., ont abattu l'Empire néo-syrien »*, explique fièrement ce médecin d'Ourfa – une des plus vieilles cités du monde, aux confins de la Mésopotamie. Un autre interlocuteur, à Adiyaman, modeste cité étalée au pied du Taurus, rappelle une autre époque glorieuse de la geste des Kurdes, celle de Saladin, devenu sultan d'Egypte et de Syrie à la fin du douzième siècle, et qui reprit Jérusalem aux Croisés. Il ajoute : *« Nous avons toujours été dans ces montagnes. Je ne sache pas, en revanche, qu'il y ait jamais eu de Turcs par ici avant les mouvements forcés de population survenus vers la fin de l'Empire ottoman et au début de la République. »*

Une histoire, un territoire ; et aussi, bien sûr, une langue. Nos interlocuteurs enragent de savoir que bien des Turcs en contestent la réalité. Cette langue, apparentée au persan et au pashtou des Afghans, n'a, il est vrai, pratiquement jamais été écrite en Turquie. Les Kurdes incriminent une histoire peu tendre pour cette société paysanne isolée dans ses montagnes, et constamment soumise à la tutelle de l'un ou l'autre des empires qui se sont disputés ces marches incertaines entre la Mésopotamie au sud, le plateau iranien à l'est, et l'Anatolie à l'ouest. Pourtant, ils rappellent la tradition poétique très vivace de leur langue – également support de chants tout compte fait plus « enracinés » dans ce coin de la terre que « l'arabesque » – cette musique composite assez sucrée que l'on entend aujourd'hui dans tout le Proche-Orient, d'Istanbul au Caire (2).

Ruée vers la « turcité »

Les gouvernements turcs ont tous essayé, chacun à sa façon, d'extirper les racines du « mal ». L'Empire ottoman, aux fondements religieux plus que nationaux, a eu, semble-t-il, moins de soucis avec ces musulmans, sunnites comme lui, qu'avec d'autres populations allogènes. *« L'homme malade de l'Europe »* devint pourtant, vers sa fin, nettement plus nerveux. Le sultan Abdul Amid, à la fin du dix-neuvième siècle, entreprit de mater cette région turbulente en envoyant, sur les pas de ses soldats, des colons turcs s'installer dans des villages des Kurdes – et aussi des Arméniens ! – Ce fut la première épreuve de l'Est anatolien.

La République, née d'un sursaut national turc, se montra beaucoup plus âpre encore. Ataturk fut impitoyable envers le soulèvement, en 1925, de seikh Saït. Des villages entiers furent déportés en Anatolie centrale. Pourtant, curieusement, malgré la nouvelle épreuve qu'il leur avait infligée, le « père des Turcs » n'a pas laissé dans la mémoire des Kurdes un souvenir maudit : *« Mon père me disait : « Il a été terrible ; » mais il avait reconnu en nous un » adversaire estimable »*, déclare ce jeune professeur d'Adiyaman.

En 1924, la langue turque fut déclarée unique langue officielle sur tout le territoire de la nouvelle République. Elle fut, ainsi, obligatoire en particulier dans les écoles, les casernes et les administrations. Les jeunes générations kurdes découvrirent, en même temps, vers les années 30, l'instruction publique, la conscription universelle, les « buro » et le turc. De l'avis général, elles considèrent cela comme un progrès ; il y eut ruée vers tous ces signes de la « turcité ».

L'alliance marxiste

Avec l'installation, en 1946, du pluripartisme, le panorama changea subtilement. Le médecin d'Ourfa explique : *« Ataturk n'hésitait pas, au nom du réformisme et de la laïcité cité, à pendre, si nécessaire, les aga et les cheikh – les seigneurs féodaux et les chefs religieux, leaders immémoriaux des communautés kurdes. A partir de 1950, les gouvernements conservateurs se sont mis, au contraire, à négocier avec ces puissants personnages, afin d'obtenir par leur intermédiaire les suffrages des paysans de leurs villages. »*

La situation a commencé à se dégrader pour les Kurdes à partir du milieu des années 70. Un de nos interlocuteurs, homme de loi à Diyerbakir, explique : *« La décennie 1970-1980 a été celle de la plus grande radicalisation qu'ait connue la Turquie. Nous avons évidemment connu le même bouillonnement dans notre région. Au début, la revendication nationale kurde n'entrait pour rien dans la constitution des groupes de lycéens et d'étudiants radicalisés. Ils s'en sont pris aux riches propriétaires terriens parce qu'ils les considéraient comme des exploiteurs. Il faut reconnaître que, les premières années, jusque vers 1979, leurs actions rencontraient la sympathie des couches modestes de la population et de l'intelligentsia locale. »*

Il poursuit : *« Puis il y a eu une « kurdisation » du mouvement. Certains groupes, la plupart peut-être, se sont pris à penser que les problèmes économiques et sociaux de nos régions trouveraient des solutions plus efficaces dans le cadre d'une nouvelle entité politique : un Etat kurde. Deux phénomènes ont joué, dans cette prise de conscience. D'abord, la connaissance du passé, et cela en grande partie à travers des ouvrages étrangers. En second lieu, l'extrême gauche turque a consciemment joué la carte du nationalisme kurde. »*

Désireux de renverser l'état des choses en Turquie, les jeunes révolutionnaires marxistes ont estimé pourvoir trouver un allié de poids dans un mouvement nationaliste dont l'objectif serait également de bannir l'ordre turc. Les deux forces se sont donc mutuellement prêté appui. L'extrême gauche turque a « popularisé » la cause kurde. Et les séparatistes ont pris plus que leur part aux actions violentes sur l'ensemble du territoire – jusque dans les grandes villes de l'Ouest, où avaient afflué, depuis les années 50, des dizaines de milliers de Kurdes en quête d'opportunités meilleures. Le parti ouvrier turc, procommuniste, et le P.C. lui-même ont été parmi les premiers à voler au secours de la « cause ».

Dans la deuxième *moitié* des années 70, le mouvement séparatiste a pris une ampleur telle, continue cet avocat, que les *agas* se sont émus. Certains, pour préserver tous les avenirs possibles, ont fourni des subsides aux nationalistes – *« tant il est vrai que, dans un système féodal, rien ne saurait se développer hors de la tutelle du seigneur ! »*. D'autres ont lancé leurs propres bandes armées contre les séparatistes. *« Les morts qui se sont ensuivis se sont ajoutés aux morts provoquées par les affrontements entre groupes rivaux. J'ai la tristesse de dire que tous les Kurdes assassinés durant ces années l'ont été par d'autres Kurdes, non par des Turcs. »*

Dans ce contexte, que pouvait faire M. Ecevit, leader du P.R.P., social-démocrate, qui alternait au pouvoir avec le conservateur Demirel ? M. Ecevit, à la fois, avait une conscience aiguë de l'existence d'un *« problème à l'Est »* et le souci de ne pas laisser aux conservateurs le monopole des suffrages de cette région. Il toléra que l'on fît, ici et là, usage du kurde dans l'administration. Il permit aussi à la presse d'évoquer ouvertement le problème : alors qu'il n'y avait jusque-là que des *« Turcs des montagnes »*, on admit qu'il y avait tout simplement des Kurdes.

En revanche, M. Ecevit paraissait craindre d'être taxé de tiédeur nationaliste, notamment par les militaires, sourcilleux gardiens de l'orthodoxie « kémaliste ». Ce fut ce souci, sans doute, qui *lui fit* écarter de ses listes, aux législatives de 1977, des candidats kurdes.

M. Ecevit crut résoudre ces ambiguïtés en favorisant une politique de développement économique accéléré à l'Est. Il « poussa » les crédits d'équipement pour la région. Il visita, geste inédit, la province d'Hakkari – la plus déshéritée du pays, aux confins des trois « Kurdistan » : le turc, l'iranien et l'irakien. Mais, embarqué aussi dans la spirale de violence qui emportait le pays, il *dut déclarer l'état de siège, à la fin* de 1978, sur une notable partie du territoire – dont la totalité des zones kurdophones.

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

UN PEUPLE « SOUS LA BOTTE »

(2) Il existe à Paris, depuis le 24 février, un « Institut kurde » dirigé par l'historien Kendal Nazen, 106, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 824-64-64). Il comporte une bibliothèque, organise des cours de langue et de musique kurdes, et s'est doté d'un service juridique et social pour aider les quelque trente mille Kurdes de France.

L'art d'être grand frère.



Synergie K.E

"L'empire soviétique, qui s'est lourdement abattu sur l'Europe Centrale est-il en pleine gloire ou sur le déclin ? Hélène Carrère d'Encausse apporte son intelligent diagnostic."
Le Point. *Jean-François Revel.*

"Le grand frère" fait partie d'ores et déjà de ces quelques livres d'histoire contemporaine sans lesquels nous n'aurions en guise d'explication que des pulsions, des fantasmes ou des opinions."
Les Nouvelles. *Pierre Lepape.*

"C'est tout simplement une analyse de la stratégie mondiale de l'URSS que nous propose Hélène Carrère d'Encausse dans son dernier livre "Le grand frère". Même si l'étude porte essentiellement sur l'Europe, elle éclaire de façon remarquable le comportement de l'URSS dans le monde entier."
La Vie française. *Bernard Sansen.*

"L'auteur – et c'est là sans doute la partie la plus originale de son étude – montre comment "Le grand frère" russe et soviétique a affiné au fil des ans et des crises les moyens de "normaliser" les petits cadets récalcitrants."
Le Monde. *Bernard Féron.*

"Pas question ici de faire l'historique de l'Europe socialiste ; le but du "grand frère" est de mettre en évidence la logique impériale du communisme russe qui poursuit, inlassable et obstiné, la mise en place et le renforcement d'un deuxième cercle."
Télérama. *Michèle Gazier.*

"Il est des livres qui viennent à point nommé. Dans la situation actuelle de tensions Est-Ouest, la dernière publication d'Hélène Carrère d'Encausse. "Le grand frère" est de ceux-là."
Les Échos. *Paul Cambon.*

"Ce livre, très complet et très varié, traite des problèmes essentiels dont dépend notre avenir."
Le Figaro. *Jean Laloy, de l'Institut.*

"Une analyse claire, documentée et profonde."
L'Expansion. *Alfred Grosser.*

Le nouveau livre-événement d'Hélène Carrère d'Encausse.

Flammarion

DIPLOMATIE

MALGRÉ L'ÉCHEC DU CONSEIL EUROPÉEN D'ATHÈNES

M. Cheysson assure qu'un calendrier précis a été arrêté pour le démantèlement des montants compensatoires

L'échec du européen, réuni à Athènes du 4 au 6 décembre, continue de susciter de nombreuses réactions dans les milieux politiques et syndicaux.

Le bureau exécutif du P.S. français estime dans un communiqué que ce sommet *« n'a pu faire sortir la Communauté de l'enlisement où veulent la maintenir les gouvernements conservateurs »*, et que, pour *« tirer le meilleur parti de la crise »*, il convient notamment de réformer la politique agricole commune, de s'imposer une meilleure discipline budgétaire, de créer un espace social européen et de mettre sur pied de nouvelles politiques communes *« susceptibles de permettre à l'Europe d'affronter la troisième révolution industrielle »*.

A Bruxelles, la commission des Communautés européennes a publié, mercredi 7 décembre, une déclaration dans laquelle elle assure vouloir *« agir pour que la crise se conclue par une relance »* de la C.E.E., tout en reconnaissant que *« la déception est forte »* et que *« les difficultés, qui étaient réelles, se trouvent aggravées »* par cet échec.

Mme Christiane Scrivener, rapporteur général du budget de la Communauté pour 1984, a par ailleurs *« démenti énergiquement »*, mercredi, la rumeur selon laquelle l'Assemblée européenne s'apprêtait à rejeter ce budget. *« On ne doit pas ajouter une crise à la crise très grave qu'est l'échec du sommet d'Athènes »*, a-t-elle estimé. Mme Scrivener a précisé que cette position était majoritaire au sein de la commission parlementaire européenne chargée du budget, qui vient de se réunir trois jours à Bruxelles. L'un de ses membres, M. Henri Saby, a ajouté au nom des socialistes français du Parlement européen : *« Rejeter ce budget serait irresponsable. »* — (A.F.P.)

A l'Assemblée nationale, l'échec du sommet d'Athènes a été l'objet de trois questions, mercredi 7 décembre, lors de la séance qui leur sont consacrées. A M. Henry Delisle (P.C. Calvados), le premier ministre a notamment expliqué : *« La France était prête à faire sa part du chemin, à demander à ses agriculteurs d'accepter des disciplines raisonnables, car les débordements financiers de la politique agricole commune ne bénéficient à personne, et nous avons confiance en la capacité de nos producteurs de tirer partie d'une concurrence loyale (...). Nous étions certains que le développement de la Communauté permettrait à chaque pays de prendre plus nettement conscience des avantages qu'il en tire. »* M. Mauroy a ajouté : *« Athènes a délivré un message clair : c'est la nécessité d'une renaissance, d'un dépassement. La France s'attachera dans les mois qui viennent à poser à ses partenaires les questions fondamentales pour l'avenir de l'Europe (...). Où bien on reste dans la crise, et c'est grave, ou bien elle est l'occasion d'une prise de conscience collective de tous les pays européens (...). La crise ne doit pas être le début de moins d'Europe, mais donner naissance à une volonté commune de faire plus d'Europe. »*

Cette explication n'a pas convaincu l'opposition. M. Jacques Blanc, (U.D.F., Lozère), a ainsi déclaré : *« Personne ne sera dupe d'une désinformation qui consiste à présenter l'attitude de la France comme un haut fait de résistance alors qu'il s'agit d'une totale incapacité d'agir. »* Il a aussi affirmé que *« notre pays n'a pas su jouer le rôle moteur qui est traditionnellement le sien »*, et il a parlé de *« l'incapacité de la France à faire avancer l'Europe »*.

En lui répondant, M. Claude Cheysson a affirmé qu'*« objectivement »* il n'était pas possible de *« conclure que le sommet d'Athènes n'avait donné aucun résultat »*. Le ministre des relations extérieures a justifié cette analyse en expliquant : *« Des possibilités de compromis se dessinent. En outre, les délégations ont débattu entre elles de sujets importants, en particulier des montants compensatoires. Nous sommes convenus avec l'Allemagne de supprimer les montants compensatoires selon un calendrier et des chiffres précis. D'autre part, personne ne conteste plus que notre production de lait ne doit pas diminuer par rapport à son niveau de 1983. Personne ne conteste que les moyens destinés à limiter la croissance de la production de lait seront définis par les Etats et ne comporteront pas d'intervention directe au niveau de chaque producteur, ce que les fédérations agricoles estiment essentiel »*.

M. Michel Roccard, interrogé par M. Jean Combasteil (P.C., Corrèze) avait, cependant expliqué, au contraire, que le sommet d'Athènes n'aurait *« pas de conséquence immédiate pour les agriculteurs »*, précisant que *« le statu quo demeure, y compris, hélas, pour les montants compensatoires »*.

TH. B.

LES RÉACTIONS SYNDICALES

● LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (C.E.S.) s'est déclarée *« consternée »* par l'échec qu'elle impute *« au manque de flexibilité de certains pays européens »*. *« Les chefs d'Etat et de gouvernement sous prétexte de problèmes budgétaires refusent de s'attaquer aux vrais problèmes : la résorption du chômage et la relance de nos économies »*. La C.E.S. note aussi que les sommes en cause ne représentent que des montants minimes par rapport aux budgets nationaux.

● FORCE OUVRIÈRE déplore *« le manque de volonté politique pour une relance réelle de l'Europe unie »*. Le syndicat demande au chef de l'Etat de tout mettre en œuvre *« pour tenter de limiter les dégâts »*.

● LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT (C.G.C.) a appris *« avec regret mais sans surprise »* l'échec du conseil européen. *« Le poids de la crise, la montée du chômage et les mécanismes institutionnels ont amené les Etats à oublier l'élan initial pour mettre en avant leurs égoïsmes nationaux »*. La C.G.C. attend du président de la République qu'il mette tout en œuvre pour *« qu'enfin se dessine un projet d'Europe unie, politique, économique, monétaire et sociale (...) »*.

DU LAIT FRANÇAIS EN GRANDE-BRETAGNE : L'IMPORTATION EST AUTORISÉE, PAS LA VENTE...

« Ah ! Maggie, tu verrais mon bonheur si tu buvais mon lait. » Vingt-quatre heures après l'échec d'Athènes, une centaine de producteurs français de lait ont voulu montrer leur hostilité à la politique agricole britannique en manifestant mercredi 7 décembre devant la résidence de la reine, ce qui est strictement interdit. Quatre d'entre eux ont été interpellés, puis relâchés après avoir été condamnés à des peines symboliques. Cette opération fait suite à l'expédition par l'Union laitière normande (U.L.N.), jeudi 1er décembre, d'une cargaison de 21 600 litres de lait U.H.T. (c'est-à-dire stérélisé à ultra haute température).

Il s'agissait de vérifier si la Grande-Bretagne allait respecter le jugement de la Cour européenne de Luxembourg prononcé en février dernier, selon lequel la Grande-Bretagne ne pouvait plus s'opposer à l'importation de lait en provenance des pays partenaires. Or la cargaison a été retenue par les douanes à Newhaven. Mercredi 7 décembre, les autorités britanniques ont délivré une licence d'importation, mais l'importateur a été prévenu que le lait ne pourrait être vendu. Les services de santé britanniques ont trouvé trop d'eau dans le lait. Les producteurs manifestants ont déclaré que la Grande-Bretagne, pour annuler les possibilités offertes par les règlements communautaires, érigeait en barrière douanière des motifs sanitaires contestables.

L'enjeu est en fait de taille. Pour les laitiers normands ou bretons, le marché britannique du lait de consommation est considérable (deux fois celui de la France). Le prix du lait britannique y est supérieur à celui du lait importé. Pour la Grande-Bretagne, il s'agit de conserver le monopole de distribution attribué au Milk Marketing Board et de ne pas détruire le système de distribution à domicile, usuelle en Grande-Bretagne. Dans la nuit de mardi à mercredi, des éleveurs normands détournaient un camion chargé de 16 tonnes de viande d'origine britannique...

Du bon usage de la crise

(Suite de la première page.)

Mais on ne peut pas dire que M. Mitterrand ait, sur ce point également, renié ses engagements. *« C'était une position de départ »*, fait-on remarquer du côté français, où l'on ajoute : *« Les Britanniques ne peuvent pas demander en même temps qu'on reconnaisse la systématicité des compensations et des sommes élevées... »*

De même, on nie dans l'entourage du président, avoir *« bloqué »* le dossier de l'Espagne et du Portugal. *« Cette affaire n'a été abordée que le mardi matin, alors que l'échec du sommet était devenu évident, et ne pouvait donc pas être réglée »*, explique-t-on.

Cela dit, si M. Mitterrand n'a pas recherché la crise, il est exact qu'il n'était pas prêt à souscrire à un compromis boiteux ou trop désavantageux pour la France. Mais tel était aussi l'état d'esprit de la plupart des participants, à l'exception notable du chancelier Kohl que l'on a trouvé, du point de vue français, *« trop absent des débats »*.

Reste à savoir maintenant quel « bon usage » le président de la République va pouvoir faire de la crise européenne. Malgré l'échec final, certaines possibilités de compromis ont été ébauchées à Athènes, notamment en ce qui concerne la réduction des montants compensatoires et la limitation de la production laitière. Mais le plus gros obstacle demeure : celui de la compensation britannique et du refus de Mme Thatcher d'envisager sérieusement d'accroître les ressources de la Communauté.

Le pire pour M. Mitterrand serait que la « dame de fer » joue la montre, s'entête dans ses prétentions et attende simplement que les six mois de présidence française s'écoulent. C'est ce qu'elle a laissé entendre mercredi aux Communes, affirmant que les difficultés financières de la C.E.E. ne deviendraient vraiment inextricables qu'à l'automne 1984. *« Ce n'est qu'alors*, a-t-elle dit, *que nous aurons de bonnes chances d'obtenir la réforme que nous demandons. »*

La partie qui s'amorce pour la France est donc plus que délicate. Il n'est pas facile de se poser en médiateur lorsqu'on est aussi partie à un affrontement et que l'opposition pourra toujours, quel que soit le résultat des efforts déployés, lancer l'accusation soit que l'on a bradé les intérêts des paysans français, soit que l'on a été inefficace.

JACQUES AMALRIC.

A BRUXELLES

La réunion du comité des plans de défense de l'OTAN a été marquée par plusieurs controverses

Les ministres de la défense des pays du pacte de Varsovie, dont la réunion s'est achevée mercredi 7 décembre à Sofia, *« soutiennent unanimement »* la déclaration du 24 novembre dernier de M. Andropov, annonçant des contre-mesures soviétiques après le début du déploiement des premiers euromissiles de l'OTAN, a indiqué le ministre bulgare de la défense, le général Djourov.

A Moscou, l'agence Tass a évoqué une nouvelle fois, mercredi soir, l'éventualité d'une fusion des deux négociations de Genève, sur la réduction des armes stratégiques (START) et sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), dont l'échec avait entraîné, en novembre, le début de l'installation des euromissiles occidentaux et le retrait soviétique des pourparlers.

A Bruxelles, après la réunion du comité des plans de défense de l'OTAN, s'est ouverte, ce jeudi, celle des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance.

De notre correspondant

Bruxelles. — Annonçant l'ouverture fixée à ce jeudi matin 8 décembre du conseil des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, M. Joseph Luns — sur le point de quitter son poste de secrétaire général de l'OTAN — a fait montre, une fois encore, de son humour coutumier. Comme on lui demandait pourquoi il allait prendre sa retraite, il a répondu qu'il comprenait très bien cette question *« puisque je n'ai occupé le secrétariat général que pendant douze années et que je suis seulement âgé de soixante-douze ans »*.

Faisant allusion à l'échec du sommet d'Athènes, il a souligné que, par rapport à d'autres organisations, *« les affaires de l'OTAN ne vont pas trop mal »*. Dans l'ensemble, ce propos est justifié. Il n'en reste pas moins que les débats préliminaires de l'eurogroupe, et surtout du comité des plans de défense de l'OTAN, n'ont pas toujours connu une harmonie parfaite.

Tout d'abord, le premier ministre grec, M. Papandréou, a mené au sein du conseil des ministres de la défense une offensive en règles non seulement contre la Turquie, mais aussi contre les instances mêmes de l'OTAN qui, lorsqu'elles organisent des manœuvres dans la mer Egée, ne défendent pas suffisamment, selon lui, les droits souverains de la Grèce sur certaines îles. Bien entendu, les représentants d'Ankara ont répliqué non moins vigoureusement, bien que, selon M. Luns, ce tournoi se soit déroulé en fin de compte d'une manière *« civilisée »*. Le débat est d'ailleurs resté sans conclusion, l'OTAN ne se considérant pas comme une cour de justice qui devrait trancher les différends entre Athènes et Ankara.

Une autre controverse a opposé les représentants belges à d'autres membres de l'alliance. Une étude du commandement suprême des forces atlantiques en Europe pouvait en effet être considérée comme une critique visant le gouvernement de Bruxelles, parce que celui-ci refuse de moderniser sans délai ses défenses aériennes en achetant des fusées Patriote, alors que ses systèmes Nike et Hawk ne sont plus d'une extrême jeunesse.

Des « trous » dans la défense aérienne ?

Selon certains membres de l'alliance, les Allemands de l'Ouest notamment, cette attitude aboutirait à créer des « trous » dans la défense aérienne de l'Europe du Nord-Ouest. Interprétation fermement contestée par le ministre belge de la défense, M. Vreven.

En ce qui concerne les euromissiles, tout le monde — le Danemark et la Grèce exceptés — est d'accord pour s'en tenir au déploiement des Pershing et des missiles de croisière, tout en comptant sur une reprise des négociations avec l'U.R.S.S.

Quant aux armes nouvelles, qui, en renforçant les moyens de défense conventionnels de l'OTAN, repousseront le seuil du recours aux armes nucléaires, chacun s'y déclare favorable. Mais comme personne n'est vraiment prêt à assumer ce nouveau et très lourd fardeau financier, il n'est question, à l'heure actuelle, que de poursuivre les *« études »* et de définir les *« priorités »*. Du moins l'accord est-il manifeste sur un point essentiel : l'étude, le développement et la fabrication des armes très complexes que les experts conçoivent aujourd'hui devront donner aux industries européennes les mêmes chances qu'à celles d'outre-Atlantique. Le paradoxe de la situation présente au sein de l'OTAN est donc que, après la grande bataille des euromissiles, tout le monde estime aujourd'hui qu'il est *« particulièrement urgent »* de renforcer les moyens de défense conventionnels.

JEAN WETZ.

UN INSTITUT DE RECHERCHE INTERNATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT MONDIAL VA ÊTRE INSTALLÉ A HELSINKI

Le conseil de l'université des Nations unies (dont le siège est à Tokyo) a décidé de créer, à Helsinki, un Institut de recherche international sur le développement économique mondial (IRIDEM, en anglais : World Institute for Development Economic Research-Wider). Cette décision vient d'être prise après que la Finlande eut fait une offre de financement plus intéressante — 30 millions de dollars sur six ans, et des locaux — que celle des Pays-Bas.

La France avait pendant un temps manifesté de l'intérêt pour ce projet et avait même offert d'accueillir l'Institut, mais cette prétention a finalement été abandonnée devant, notamment, le coût de l'opération.

C'est la même raison qui a fait reculer la Hollande, en raison de ses difficultés budgétaires, et, malgré son expérience en matière de développement.

L'initiative de créer un nouvel organisme de recherche en ce domaine, alors qu'il en existe plusieurs — travaillant parfois en concurrence au sein du système des Nations unies, — a été encouragée en particulier par la publication du second rapport Brandt. Celui-ci insistait sur la nécessité d'analyser tous les aspects du phénomène d'interdépendance mondial et des déséquilibres entre le Nord et le Sud. Dans un rapport pour le compte de l'université des Nations unies, trois économistes de réputation internationale — MM. Amartya Sen (Oxford), Paul Streeten (Boston), Dragoslav Avramovic (CNUCED) — estimèrent que les instituts existants ne répondaient pas à cette nécessité et définirent le cadre de travail d'un nouvel organisme.

Le gouvernement finlandais s'est engagé au vu de ces suggestions, qui envisagent des recherches interdisciplinaires portant aussi bien sur le commerce et l'aide que sur les mouvements de capitaux et l'émigration. Dans cet esprit, l'IRIDEM serait appelé à étudier, par exemple, l'impact des politiques économiques nationales sur l'économie internationale, les conséquences de l'interdépendance sur les pays les plus pauvres, les questions de stabilisation des cours des productions agricoles, de la réforme des organisations économiques internationales, le rôle des systèmes de sécurité sociale, la course aux armements et les implications des efforts de désarmement, etc. Mais l'Institut aura également des activités de formation.

L'IRIDEM sera responsable devant l'universite des Nations unies, qui est installée à Tokyo. Comme celle-ci, il cumulera les avantages d'un organisme autonome, dans le cadre des Nations unies et pouvant s'appuyer sur son réseau scientifique, sans en avoir les contraintes. L'Institut commencera de fonctionner, en principe, début 1985 et aura vraisemblablement pour directeur un universitaire du tiers-monde et pour président de son conseil une personnalité d'un pays industrialisé occidental.

GÉRARD VIRATELLE.

AFRIQUE

Sénégal

Dakar semble désarmé face à l'agitation indépendantiste en basse Casamance

De notre correspondant

Dakar. — Mardi 6 décembre, en fin d'après-midi, une quinzaine de gendarmes qui avaient tenté de disperser une réunion du Mouvement des forces démocratiques de Casamans (M.F.D.C.), qui se tenait dans le bois sacré du petit village de Diabir, proche de l'aéroport de Ziguinchor, capitale de la Casamance, ont été assaillis par les participants en colère, qui ont entrepris de les lyncher. Trois d'entre eux, dont leur chef, le lieutenant Kajou, on été tués à coups de machette et quatre autres très grièvement blessés (*le Monde* du 8 décembre). Il n'y aurait pas de victimes — du moins selon les informations disponibles — dans les rangs des militants indépendantistes, qui paraissent avoir tous réussi à s'enfuir avant l'arrivée des premiers renforts.

Cinq cents gardes mobiles ont été aussitôt dépêchés de Dakar pour aider les forces de sécurité locales.

Ces événements coïncident avec la tenue, à Dakar, depuis lundi, devant la Cour de sûreté de l'Etat, du procès de quarante et un militants du M.F.D.C. impliqués dans les émeutes du 26 décembre 1982 à Ziguinchor, durant lesquelles le drapeau sénégalais avait été amené sur plusieurs bâtiments publics et remplacé par le drapeau blanc des indépendantistes.

Tout en niant être directement impliqué — il avait en effet été arrêté préventivement quelques jours plus tôt, — le principal chef de file des inculpés, l'abbé Diamacoune Senghor, curé du village de Kafountine, a proclamé hautement devant ses juges ses convictions nationalistes : *« Nos grand-pères*, a-t-il notamment déclaré, *nous ont toujours dit que la Casamance ne faisait pas partie du Sénégal. »*

Même s'il s'attendait à un regain d'effervescence à l'occasion de ce procès, le gouvernement sénégalais, qui, selon des sources autorisées, souhaitait voir celui-ci se conclure par un verdict de clémence, a été incontestablement surpris par les violences de mardi. Cette année il s'était attaché à prendre des mesures qui lui paraissaient aller dans le sens des aspirations casamançaises, en particulier en ce qui concerne la représentation de cette région à l'Assemblée nationale, au gouvernement, et dans les instances dirigeantes du parti socialiste au pouvoir. Les services de sécurité avaient, de leur côté, le sentiment d'avoir bien « pénétré » le M.F.D.C. Il semble que, à la suite d'une initiative locale, dont les responsables n'avaient pas mesuré la portée, les gendarmes qui furent sauvagement agressés aient été envoyés mardi dans le bois sacré de Diabir en totale méconnaissance des interdits traditionnels et, qui plus est, à un moment peu opportun en raison du procès de Dakar.

Les Diolas de basse Casamance supportent de plus en plus mal la « oualofisation » imposée progressivement à leur région par des dizaines de milliers de Sénégalais du centre du pays qui, chassés par la sécheresse, cherchent refuge depuis une trentaine d'années dans les forêts de Casamance, les transformant en champs d'arachides après les avoir brûlées, tandis que l'islam supplante peu à peu l'animisme traditionnel et le catholicisme hérité des anciens colons portugais (1). Face à ce nationalisme, les dirigeants sénégalais paraissent singulièrement désarmés.

PIERRE BIARNÈS.

(1) La basse Casamance (région située entre la Gambie, les environs de Ziguinchor, la Guinée-Bissau et l'océan Atlantique), et non pas toute la Casamance (toute la région administrative méridionale du pays), n'avait été rattachée au Sénégal qu'en 1866 par cession du Portugal à la France en contrepartie de droits de pêche à Terre-Neuve.

Mozambique

● *Attentat.* — Deux réfugiés sud-africains ont été grièvement blessés dans un attentat à la bombe, mercredi 7 décembre à l'aube, dans les faubourgs de Maputo, a annoncé l'agence de presse mozambicaine *Aim*. Les deux hommes ont été grièvement brûlés, mais leurs jours ne sont pas en danger, a précisé *Aim*. L'explosion s'est produite dans une maison du quartier populaire de Xipamanine, soufflant les fenêtres et provoquant des dégâts dans les habitations voisines. Une enquête a été ouverte. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

Brésil

« La réponse au drame de la sécheresse dans le Nordeste est d'abord politique »

nous déclare l'évêque auxiliaire de Recif

« *La sécheresse exceptionnelle qui frappe le Nordeste brésilien depuis cinq ans est dramatique. Des millions d'êtres, peut-être trois millions, sont condamnés à mort cette année. Mais il y a de l'eau dans le sous-sol du Nordeste. Il faut la chercher, l'utiliser au mieux des besoins de la population. Pour cela, point besoin de grands travaux et de projets pharaoniques. Il faut s'orienter vers des œuvres modestes de dimension humaine, suggérées et réalisées par les propres communautés rurales. C'est cela que nous proposons. C'est cela que nous mettons en application avec une aide internationale qui se développe...* » (1).

Dom Lamartine ne se paye pas de mots. Précis, concret, soucieux d'efficacité, l'évêque auxiliaire de Recife, capitale du Pernambouc, exprime simplement le point de vue des évêques du Nord et du Nordeste brésiliens, qui se sont réunis à plusieurs reprises, ces dernières semaines, pour alerter les autorités fédérales sur l'ampleur du désastre.

« *Le problème est d'abord politique*, dit-il. *Nous insistons sur la nécessité d'une décision politique. Le Nordeste a toujours été marginalisé, exploité et ignoré par le pouvoir central. Il faut que le Nordeste soit considéré et traité comme une région comme les autres dans la fédération. Il ne faut plus que les gouverneurs du Nordeste soient contraints, comme c'est encore le cas, d'aller mendier auprès du gouvernement fédéral, à Brasilia, qui centralise et contrôle la répartition des ressources. Entre le nord et le sud du Brésil, il y a encore malheureusement des relations de colonialisme interne...* »

Dom Lamartine est à Recife l'adjoint de Dom Helder Camara, qui ne cesse, depuis deux décennies, de dénoncer avec une passion chaleureuse les « *conditions de vie infrahumaines d'une grande partie de la population brésilienne* ». Le petit homme en soutane noire n'a pas peu contribué à faire connaître au monde les drames de la faim, de la misère et du sous-développement qui frappent son pays. Mais il doit être touché par la limite d'âge (soixante-quinze ans) en février 1984. Dom Lamartine pourrait lui succéder : tel est, semble-t-il, le vœu de la majorité de la conférence nationale des évêques brésiliens (C.N.B.B.). Mais on parle aussi d'évêques plus « conservateurs » comme Mgr Duarte, évêque d'Aracaju, et qui auraient la faveur du Vatican.

Dom Lamartine et la C.N.B.B. insistent sur l'ampleur de la sécheresse dans le Nordeste. Phénomène sans doute cyclique, prévu, mais aggravé depuis 1979 par des modifications climatiques dans les pays voisins et dont, surtout, on ne voit pas la fin. Le risque de désertification grandit dans le Ceara et l'intérieur du Pernambouc. Les hommes sont à bout de résistance physique. Les paysans n'ont plus de réserves ni de semences pour de nouvelles récoltes. « *On meurt de faim et de soif tous les jours.* » Le taux de mortalité infantile est de l'ordre – effarant – de 250 pour 1 000. On revoit sur les chemins poussiéreux du *sertao* (l'intérieur du Nordeste dans le célèbre « polygone de la sécheresse ») des cohortes misérables de *flagelaos*, de paysans sans ressources fuyant vers les villes.

Les « fronts de travail » mis en place par les autorités sont insuffisants, bien qu'ils intéressent environ trois millions de personnes. Les salaires sont dérisoires. Aussi, l'Eglise encourage et organise les « projets alternatifs », regroupant quelques familles, les communautés de base, faisant appel aux bonnes volontés et à l'esprit d'entraide. Les diocèses centralisent les projets et répartissent les crédits (puits artésiens, petits barrages). L'antithèse des grands travaux « pharaoniques » de Brasilia – Transamazonienne, projet Carajas – dénoncés par l'Eglise et l'opposition au Congrès de Brasilia. Des multitudes de « petites » solutions à l'échelle locale, mais qui ont l'avantage de coller aux vrais besoins, de réveiller l'espoir et, comme le dit Dom Lamartine, « *de faire prendre conscience* » aux oubliés du Nordeste que leur sort est aussi entre leurs mains.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Parmi les organisations françaises et européennes qui se sont mobilisées en faveur des populations du Nordeste brésilien, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.) joue un rôle très efficace.

Colombie

Spectaculaires manifestations « pour la paix et contre la violence »

Bogota (A.F.P.). – Des manifestations populaires spectaculaires contre la violence, qualifiées d'« historiques », ont eu lieu mercredi 7 décembre en Colombie. La majorité des vingt-huit millions d'habitants ont observé deux minutes de silence pour la paix, après la libération du frère du président Betancur (*le Monde* du 8 décembre).

A midi et pendant deux minutes, la plupart des activités des magasins, des usines et des administrations ont été arrêtées. Le trafic a été interrompu par les automobilistes qui quittaient leurs véhicules et agitaient des mouchoirs blancs, les employés de la plupart des agglomérations du pays jetaient des milliers de papiers blancs du haut des immeubles.

Aussitôt après ces « minutes de silence », toutes les stations de radio de la Colombie ont joué l'hymne national, tandis que sonnaient les cloches de toutes les églises, les sirènes des usines et les avertisseurs des véhicules. Des milliers de manifestants ont défilé dans les rues contre la violence politique et en faveur de la libération de la centaine de personnes encore retenues en otages par des mouvements de guérilla ou enlevées par des « escadrons de la mort ».

Beaucoup de personnes pleuraient d'émotion, d'autres déclaraient qu'elles avaient l'impression que « *le temps s'était arrêté* », au cours de cette journée d'unité « historique ». Cette manifestation massive des Colombiens constitue un soutien sans précédent à l'action du président Betancur, qui a plusieurs fois proposé le dialogue, des mesures d'amnistie aux mouvements de guérilla et prôné des solutions pacifiques aux problèmes du pays.

Canada

LE « DISCOURS DU TRONE »

M. Trudeau veut « rétablir la confiance sur la scène internationale » et instaurer la « prospérité » dans son pays

De notre correspondant

Montréal. – A l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé mercredi 7 décembre, à Ottawa, un programme de gouvernement dont les objectifs sont pour le moins ambitieux : ramener la paix dans le monde et rétablir la prospérité au Canada.

Conformément à la tradition politique, le discours du Trône, préparé par le premier ministre, a été lu au Sénat par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, qui représente la reine d'Angleterre.

Quelques jours à peine après le retour à Ottawa de M. Trudeau, qui a tenté de sensibiliser à son plan de paix les dirigeants chinois et les pays du Commonwealth réunis à New-Delhi, le discours du Trône indique que le premier ministre poursuivra ses efforts pour favoriser l'ouverture d'un dialogue entre les cinq puissances nucléaires. Il s'engagera à tout faire, « *en étroite collaboration* » avec ses alliés, pour « *rétablir la confiance sur la scène internationale* ».

Toutes les propositions sur le désarmement et la paix n'empêchent pas le gouvernement canadien de renouveler son engagement en faveur de la « *défense collective, conformément à ses obligations à l'égard de l'OTAN* ». Le Canada augmentera donc ses dépenses militaires de 3 % par an en termes réels afin de moderniser son armée.

M. Trudeau a, d'autre part, accordé une large place à la « prospérité » et surtout aux moyens d'y parvenir. A l'approche des élections qui doivent avoir lieu au plus tard en février 1985, mais qui pourraient être organisées beaucoup plus tôt, le discours du Trône est un véritable catalogue cherchant à satisfaire tout le monde. Un effort particulier sera fait pour les jeunes chômeurs (plus de cinq cent mille jeunes de quinze à vingt-quatre ans cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 18 % pour cette tranche d'âge). Un ministre d'État chargé de la jeunesse sera nommé prochainement pour superviser les différents programmes destinés à trouver des emplois pour les jeunes. Un nouveau fonds de 1 milliard de dollars (près de 7 milliards de francs) sera créé pour leur permettre d'améliorer leur formation professionnelle.

Le gouvernement fédéral a également annoncé des mesures visant à maintenir la gratuité des services médicaux et à empêcher la création par les provinces d'un ticket modérateur. Il promet d'améliorer la situation des retraités, de réduire le coût du transport ferroviaire, de négocier avec le Japon la construction d'usines automobiles au Canada.

L'opposition a accueilli sévèrement ce programme qu'elle a qualifié d'« *écran de fumée* ». Un de ses membres a fait remarquer que la seule chose que n'ait pas annoncé le discours du trône, c'est la date du départ de M. Trudeau, qui a fait part, à plusieurs reprises, de son intention de quitter la scène politique.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE EST PROVISOIREMENT SUSPENDUE

(De notre correspondant.)

Montréal. – Les opposants au système métrique ont remporté une victoire inattendue, avec la décision du gouvernement canadien de suspendre temporairement la conversion au système métrique. Décision prise à la suite du jugement d'un tribunal de Toronto. Le tribunal a donné raison à deux propriétaires de station-service qui avaient invoqué la charte des droits et libertés pour expliquer leur refus de vendre l'essence au litre.

Entreprise en 1975, la conversion au système métrique devait être totalement terminée le 1er janvier prochain. Après les degrés Fahrenheit remplacés par les degrés Celsius, les gallons (4,5 litres) avaient été abandonnés pour les litres. Le système impérial se maintint pour faciliter la transition. Bien accepté au Québec où il se déroulait plus rapidement que prévu, ce processus a connu en revanche de fortes résistances au Canada anglais. Le premier ministre conservateur de la province de Nouvelle-Ecosse (est du pays) M. Buchanan a dénoncé le « *complot socialiste* » qu'il croyait deviner derrière la conversion forcée au système métrique. D'autres y voient un « *complot français* » derrière lequel se trouverait, bien sûr, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau et ses ministres francophones.

B.L.G.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

MORT DE SIR KEITH HOLYOAKE ANCIEN PREMIER MINISTRE

Sir Keith Holyoake, ancien premier ministre (conservateur) et gouverneur général de Nouvelle-Zélande, est mort jeudi 8 décembre à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était hospitalisé depuis plusieurs semaines.

[Ce fils de paysans, ayant travaillé à la ferme dès l'âge de douze ans, avait des manières simples et directes, dans un pays qui vit essentiellement de son agriculture, mais où la grande majorité de la population est urbanisée. Il s'était lancé jeune dans la politique, au sein du parti national (conservateur). Député de 1932 à 1938, puis de 1943 à 1977, il fut vice-premier ministre et ministre de l'agriculture de 1949 à 1957 ; il s'attacha à la mise en place d'organismes de commercialisation des produits agricoles. Premier ministre quelques mois en 1957, puis de 1960 à 1972, il dirigea, en même temps, la politique étrangère de son pays. Anticommuniste convaincu, partisan de l'alliance avec les Etats-Unis, il participa à l'effort de guerre américain au Vietnam puis au pacte à cinq qui suivit l'évacuation des forces britanniques de Singapour. M. Holyoake s'est toujours opposé aux expériences nucléaires, en particulier françaises. Battu en 1972 par les travaillistes, il devint en 1975, après la défaite de ces derniers, gouverneur général. Il s'était retiré de la vie publique en 1980.]

Pérou

● *Des guÉrilleros du sentier lumineux occupent une localitÉ andine.* – Quelque quatre-vingts guérilleros ont occupé, mercredi 30 novembre, la localité d'Andasmarca, à 500 kilomètres au nord-est de Lima, tuant quatre paysans. C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de guérilleros est signalé dans cette région. Le poste de police de la localité avait été évacué l'année dernière à la suite d'une attaque de la guérilla. – *(A.F.P.)*

politique

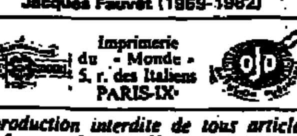
LES IDÉES

Thèmes et propositions

Nous avons demandé au R.P.R., aux principales composantes de l'U.D.F. et au CNIP de nous préciser en quelques lignes quelles sont, aujourd'hui, leurs prises de position sur dix thèmes que nous avons sélectionnés. Le *P.R. et le C.D.S. ont manifesté quelques réticences.* Le parti républicain ne voulait pas trancher entre les différents points de vue exprimés par ses responsables et craignait que ce tableau n'apparaisse comme une amorce de programme. Le C.D.S., qui a entrepris un travail de réflexion pour réactualiser l'*Autre solution* (*le Monde* du 8 septembe), tient pour sa part à préciser que « *les éléments de réponse* » qu'il nous a donnés constituent « *les bases de discussion et de réflexion sur lesquelles travaillent toutes ses fédérations* » mais qu'ils « *ne préjugent pas des positions qu'adoptera le conseil politique du C.D.S. à la fin janvier 1984, sur la base des réponses que lui feront parvenir les fédérations* ». Nous publions ci-dessous les prises de position des différents partis sur six thèmes : les nationalisations, l'emploi et la croissance, la fiscalité, la protection sociale, l'enseignement et la presse. Nous publierons dans nos éditions de demain la suite de ce tableau avec les quatre autres thèmes retenus : la réforme constitutionnelle, le mode de scrutin, la défense européenne et les relations Est-Ouest.

	R.P.R.	P.R.	C.D.S.	RAD.	CNIP
NATIONALISATIONS	Il faut dénationaliser toutes les entre*prises qui ne sont pas un service public* à vocation de monopole et transférer entièrement leur capital à une institution financière indépendante. Celle-ci sera, dans un premier temps, chargée de gérer les participations industrielles et bancaires de la nation et de désigner leurs dirigeants, dont elle contrôlera l'action. Elle aura également pour mission d'organiser leur désétatisation progressive et la remise de leurs actions au public.	Les nationalisations ne relèvent pas d'une analyse économique mais d'une démarche idéologique. Elles sont pour la plupart condamnables, car elles instaurent une confusion entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. Le P.R. souhaite, au*tant que faire se peut et selon des modalités* à définir, la dénationalisation. Cette dernière doit concerner en priorité le secteur bancaire, car par le truchement du crédit le pouvoir politique peut attenter aux libertés fondamentales.	Les nationalisations ont démontré leur nocivité et aggravé les faiblesses du pays. *Pour le secteur bancaire*, la dénationalisation répond à une exigence de démocratie : il faut éviter la mainmise du pouvoir politique sur l'allocation des ressources financières. *Pour le secteur industriel*, le retour à l'économie de marché d'un grand nombre d'entreprises publiques est une nécessité d'intérêt général, comme en témoignent toutes les expériences étrangères. Les modalités d'application écarteront tout dogmatisme : l'accès au capital de ces entreprises pour leurs propres salariés sera systématiquement recherché.	Une conception pragmatique : les nationalisations peuvent être un instrument temporaire, elles ne sont jamais une fin en soi, ni le fondement d'une société. Il faudra dénationaliser, sans esprit de système, ni retour au passé. *Il faudra inventer de nouvelles formes* de diffusion du capital et de la propriété, par une voie mutualiste par exemple. Ce sera l'occasion d'intéresser les salariés de l'entreprise (institution d'un fonds regroupant la participation des salariés) ; d'offrir de nouvelles formes de retraite par capitalisation (fonds de retraite) ; de répartir largement dans le public la possession d'un patrimoine industriel.	Le CNIP était, dès avant 1981, hostile aux nationalisations, fonctionnant aux frais des contribuables. Il les considère comme intolérables dans les secteurs qui ne doivent pas relever du monopole et du service public, mais de la concurrence : le secteur bancaire, l'information, les entreprises. Il se prononce pour l'introduction dans le secteur nationalisé d'une formule d'actionnariat populaire au profit du personnel français et permanent préconisé par Georges Pompidou.
EMPLOI/CROISSANCE	La priorité est de mettre les entreprises françaises en situation de compétitivité. Il faut réduire le taux des prélèvements obligatoires, réaliser des économies sur le train de vie de l'Etat, alléger les charges des entreprises, éliminer les interventions néfastes de l'Etat dans l'économie, renouveler les relations sociales dans l'entreprise. Enfin il est essentiel que le comportement du pouvoir rende confiance aux Français dans leur avenir.	La croissance ne se décrète pas. Le rôle de l'Etat est de créer les conditions favorables pour permettre aux entreprises de dégager les ressources financières suffisantes pour investir en fonction du marché. Il faudra s'engager dans un processus d'allégement des charges fiscales et sociales. Une politique d'investissement d'une part, une monnaie stable d'autre part, sont les éléments nécessaires à la création d'emplois productifs.	Il n'y a pas de croissance sans confiance : *nous rétablirons la confiance*. Il n'y a pas de croissance et d'amélioration de l'emploi possibles sans restauration de la capacité financière des entreprises et sans allégement des entraves et des carcans multiples qui empêchent leur adaptation. La revalorisation de la formation professionnelle et une plus large diffusion du capital permettront aux hommes d'être plus responsables.	La création d'emplois et la croissance passent par la revalorisation de l'esprit d'entreprise, la libération des initiatives et la promotion des entreprises performantes. Les moyens à mettre en œuvre : la liberté des prix, la baisse des taux d'intérêt, une fiscalité simplifiée pour les P.M.E., des charges patronales réduites progressivement dans le cadre d'accords contractuels avec les partenaires sociaux. Il faudra reprendre la maîtrise des finances publiques (économies grâce aux dénationalisations et au non-remplacement momentané des fonctionnaires partant à la retraite).	L'emploi productif, seul à même de relancer la croissance, ne peut résulter que de la restauration de la liberté de l'entreprise. Liberté d'embauche et de licenciement, allégement des contrôles bureaucratiques et de la dictature de l'inspection du travail. Politique familiale privilégiée comportant un statut social de la mère de famille lui permettant un choix réel à l'égard de l'emploi. Aide au reclassement dans leur pays d'origine, au titre du budget de la coopération, par création de petites entreprises agricoles, artisanales, industrielles, d'un nombre significatif d'immigrés.
FISCALITÉ	*Suppression progressive de la taxe professionnelle* remplacée par une nouvelle modulation de la T.V.A. Abrogation de la taxe sur les plus-values et de l'impôt sur les grandes fortunes. Révision du barème de l'impôt sur le revenu. Réforme des dispositions comptables et fiscales relatives à l'amortissement. Institution du régime du bénéfice consolidé et du bénéfice mondial.	*La fiscalité est le reflet des activités de* l'État. Le P.R., défavorable à l'État-providence, souhaite que cette fiscalité soit pour le moins supportable, pour le mieux incitative d'initiatives.	*L'augmentation du rythme des dépenses* publiques devra être, pendant cinq ans, inférieure au rythme de la croissance économique. Ainsi sera-t-il possible de stopper puis de diminuer le niveau des prélèvements publics. La fiscalité devra favoriser l'initiative, l'investissement et l'épargne.	Il faut réconcilier les Français avec leurs impôts ; par priorité, en simplifiant la fiscalité pour encourager l'initiative individuelle et amoindrir l'évasion fiscale. Mieux répartir la fiscalité entre un plus grand nombre de Français, l'impôt devant bien sûr rester très léger pour les plus défavorisés. Baisser de façon impérative le prélèvement fiscal pour redonner le goût de l'effort aux Français et pour compenser l'accroissement prévisible des dépenses que les Français devront supporter obligatoirement pour leur protection sociale.	Les *prélèvements obligatoires* doivent être ramenés progressivement à 40 % par une série de mesures : Allégement sensible et étude de la suppression de l'impôt sur le revenu investi et augmentation corrélative de la T.V.A. Dégrèvement successoral de l'instrument de travail, y compris le cheptel, avec liberté de tester. *Modification des bases de calcul de la* taxe professionnelle, réévaluation des bilans. Liberté des changes et du crédit, ouverture d'un second emprunt Pinay.
PROTECTION SOCIALE	Mise à jour des méthodes de gestion de la Sécurité sociale en les soumettant à un contrôle préalable du Parlement. Obligation de suspendre toute prestation nouvelle à la création de ressources nouvelles. Définir le champ de la solidarité et celui *de la protection personnelle volontaire en* favorisant, en fonction des risques, le recours aux régimes complémentaires de mutuelles et d'assurances privées.	L'Etat se doit de garantir une protection sociale minimale pour tous les Français, mais n'a pas à assurer obligatoirement cette protection. Le P.R. souhaite un développement et une diversification de systèmes autonomes de protection. Il affirme son attachement à la liberté du choix du médecin par le patient et à la liberté de prescription.	Sauvegarder la Sécurité sociale en responsabilisant les assurés sociaux. Compléter les régimes obligatoires par de nouvelles solidarités volontaires. Garantir la qualité d'un système de soins pluraliste et libéral. Garantir aux familles la compensation de leurs charges familiales et faciliter l'exercice des responsabilités parentales. Favoriser le développement du travail à temps partiel.	Il faut préserver la coexistence et la complémentarité du système public et privé. Réguler l'offre de soins là où elle risque de devenir excessive (démographie médicale ou lits hospitaliers). Dénoncer les fausses économies du court terme, qui risquent de remettre en cause le *niveau de notre système de soins.* Etudier le recours à l'assurance individuelle pour le petit risque. Maintenir un équilibre entre la solidarité collective et la participation responsable de chaque citoyen. Préserver et approfondir les rapports contractuels entre les professionnels de la santé, les pouvoirs publics et les organismes de la *Sécurité sociale*, au niveau desquels des économies de gestion sont à réaliser.	Equilibre de la Sécurité sociale par une responsabilisation de l'assuré à partir de la vérité des feuilles de paye. Evolution vers une garantie à deux niveaux : régime de base géré par la Sécurité sociale — après des élections libres — et régimes complémentaires mutualistes ou d'assurance volontaire.
ENSEIGNEMENT	Respect absolu du pluralisme de l'ensei*gnement et du libre choix de l'école — sans* contrainte financière — par les parents. Décentralisation de la gestion, non seulement des budgets mais aussi du corps d'enseignants. Accroître les responsabilités des établissements. Supprimer la carte scolaire. Etablir des liens contractuels entre les établissements et les collectivités pour assurer le respect des règles de service public mais aussi sanctionner la gestion.	Le rôle de l'Etat est de garantir un ensei*gnement de qualité accessible à tous les* Français, étant entendu que les parents auront la liberté de choisir l'établissement scolaire, public ou privé, de leurs enfants.	Respect de la personne humaine, de la *volonté de la famille : donc pluralisme.* Eduquer, pas seulement enseigner, c'est-à-dire rétablir certaines valeurs fondamentales. Donner plus de responsabilités aux enseignants et aux chefs d'établissements et, par là même, dégager l'administration centrale des rôles autres que ceux de coordination, d'élaboration, de répartition du budget. *Le système éducatif ne s'adaptera aux* exigences de l'avenir que s'il est plus décentralisé, plus souple, plus proche des utilisateurs.	Pour retrouver un enseignement public de rigueur et de qualité, tout en acceptant sa coexistence avec l'enseignement privé, il faut : Mettre en place un dispositif de formation, de recrutement et de carrière des enseignants qui privilégie compétences et efforts personnels. Recréer une école primaire qui permette véritablement l'acquisition de bases pou*vant servir de référence* ; des collèges et des lycées offrant une pluralité de cursus ; des universités acceptant la sélection sans être séparées de la recherche. Déléguer réellement responsabilités et initiatives par une décentralisation graduée et différenciée selon les échelons. Etablir des relations étroites entre le système éducatif et les divers acteurs de la vie économique et professionnelle.	Liberté et égalité dans l'enseignement par ouverture d'un chèque enseignement permettant aux familles de choisir librement. Réforme de l'enseignement public par introduction de la concurrence, de l'autonomie financière des établissements ou universités. Suppression de la carte scolaire et donc des établissements ou universités non concurrentiels.
PRESSE	Rendre à la nation la propriété et le libre usage de l'espace hertzien par la suppression totale du monopole. Organisation de la diffusion hors contrôle de l'État. Respect de la liberté d'entreprendre dans la presse et de la politique contractuelle au *sein des entreprises de presse.*	Le rôle de l'État doit se limiter à garantir la liberté d'expression et d'information. Il doit se dégager de toutes ses participations dans les organes de presse télévisée, radiodiffusée ou écrite. Toute loi portant statut de la presse ou de la T.V. est scélérate.	Dans le domaine de la communication, l'État ne doit avoir qu'un seul rôle : être le garant du pluralisme et de la liberté de l'information. Il doit donc se dégager des participations financières qu'il détient dans ces secteurs et faire une plus large place à la télévision privée. Le développement des nouveaux médias, notamment des réseaux câblés, doit être libre. Le projet du gouvernement visant à créer une Haute Autorité de la presse écrite paraît nocif à bien des égards.	Méfiance à l'égard de toute législation d'exception ou de pure circonstance, et à l'égard de l'idée même d'un statut de la presse. Vigilance sur la défense et le respect d'une liberté républicaine essentielle. Inquiétude devant une affectation priori*taire des moyens matériels à l'information* audiovisuelle qui risque de menacer le pluralisme et la qualité de la presse écrite.	Suppression de tout monopole d'État, avec liberté d'accès à toutes les familles d'expression. Liberté de l'information. Suppression du privilège des « périphériques » et de leur contrôle direct ou indirect par l'État. Maintien d'une chaîne T.V. de niveau *culturel élevé et d'orientation éducative*, financée par la redevance. Financement des autres chaînes par la publicité. Introduction dans le secteur de l'information — comme dans l'industrie — d'une législation antitrust du type américain garantissant le maintien de la concurrence.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

DE L'OPPOSITION

Gaullistes d'aujourd'hui

(Suite de la première page.)

« C'est beau, c'est grand, c'est généreux, la France. » « Si grand que soit le verre que l'on nous tend du dehors, nous préférons boire dans le nôtre, tout en trinquant aux alentours. » « La France a *épousé* son siècle. » « La conduite de la France appartient à ceux qu'elle en a chargés. » « Il n'y a de France que grâce à l'Etat. » « Il est essentiel que la France soit la France. »

Combien se souviennent encore de ces quelques aphorismes — et d'innombrables autres — par lesquels de Gaulle a affirmé l'autorité de l'Etat, l'indépendance nationale, la stabilité politique, le respect des institutions, la participation des travailleurs. Admis dans le langage courant, entrés dans le domaine public, devenus évidences, ils n'allaient pourtant pas tous de soi lorsqu'ils furent formulés après 1958. C'est dire qu'ils ne peuvent plus maintenant être l'apanage exclusif d'un parti.

Sans doute les mouvements néo-gaullistes d'aujourd'hui tentent-ils encore d'être les garants les plus scrupuleux de cet héritage dispersé. Mais la contestation de leur monopole donne de moins en moins lieu à des disputes théologiques. Seuls parfois quelques groupuscules de gaullistes qui se disent de gauche revendiquent encore l'authenticité et l'exclusivité dans l'exégèse.

Il est vrai que la liberté de traduction des textes sacrés est facilitée non seulement par l'abondance et la variété de ceux-ci, mais aussi par le recours à une clé qui permet toutes les adaptations, voire toutes les licences : le pragmatisme de de Gaulle.

Il est en conséquence bien téméraire de vouloir faire parler de Gaulle et d'imaginer ce que seraient ses réactions face aux situations contemporaines.

Georges Pompidou l'avait bien compris lorsqu'il affirmait que *« le gaullisme n'est pas une doctrine mais un comportement ».* C'est donc surtout en fonction de l'idée que l'on se fait de la « doctrine » gaulliste que l'on peut apprécier si les comportements des disciples sont fidèles ou déviants.

Ainsi, en politique étrangère, M. Jacques Chirac refuse toujours l'intégration de la défense française dans le commandement militaire de l'OTAN, tout en affirmant comme de Gaulle sa fidélité à l'alliance atlantique. Certes le général de Gaulle voulait que la France préserve dans cette alliance *« sa personnalité, sa figure, son âme »,* tout en lui assignant une *« stratégie tous azimuts ».* Quant au rôle de la défense française en Europe, de Gaulle — alors même que la question du déséquilibre nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ne se posait pas — avait exalté à Trêves, le 26 mai 1964, *« la solidarité des Gaulois et des Germains ».* Il ajoutait le 22 novembre de la même année à Strasbourg : *« Il n'y a pas, pour assurer éventuellement la sauvegarde initiale de l'ancien continent et, par conséquent, pour justifier l'alliance atlantique, d'autre voie que l'organisation d'une Europe qui soit elle-même, notamment pour se défendre. »*

Les propositions faites à Bonn par M. Chirac *(le Monde* du 26 octobre 1983) se réfèrent à ces principes et le maire de Paris affirme que ses suggestions ne sont nullement contradictoires avec la notion d'indépendance nationale. Quant à l'organisation même de l'Europe, elle s'inspire aussi pour le R.P.R. du principe de l'indépendance nationale assorti de celui de la coopération. Tout comme de Gaulle, M. Jacques Chirac refuse le concept de supranationalité dont les partisans étaient qualifiés de *« jean-foutre »* par le général le 10 juin 1965. L'ancien chef de l'Etat souhaitait cependant *« une coopération organisée des nations libres de l'Ancien Continent ».* Mais c'est surtout en se référant à une déclaration du 19 avril 1983 : *« Tout système qui consisterait à transmettre notre souveraineté à des aréopages internationaux serait incompatible avec les droits et les devoirs de la République française »,* que les gaullistes ont ensuite donné l'impression de constituer un *« front de refus »* contre la construction européenne. Ce sentiment a été accentué par la campagne lancée par M. Michel Debré avec son Comité pour l'indépendance et l'unité de la France en Europe, et par la tonalité que M. Chirac a, en conséquence, dû imprimer à la liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) lors des élections européennes de 1979.

Conduite conjointement par MM. Chirac et Debré, cette liste n'a obtenu à la première élection à l'Assemblée de Strasbourg que 16,3 % contre 27,6 % à celle de l'U.D.F. conduite par Mme Simone Veil, tant elle apparaissait aux yeux de l'électorat comme restrictive à l'égard de l'Europe.

Il a donc fallu que M. Chirac — qui pour l'opinion avait été le seul véritable responsable politique de cette campagne — remonte une sérieuse pente pour en arriver, le 12 juin 1983, à présenter devant le comité central du R.P.R. un document au titre explicite : *« Rapport sur l'état de l'Europe et sur les mesures d'une indispensable relance de la construction européenne. »* Le maire de Paris propose ainsi de *« consolider l'acquis communautaire »,* c'est-à-dire l'union douanière, la politique agricole et le système monétaire européen. Mais il demande aussi une plus étroite concertation diplomatique, une démarche commune en matière de défense, des actions conjointes pour l'industrie, les technologies avancées et les armements. Cette marche à grands pas vise également à réduire encore l'écart qui séparait les chiraquiens et les giscardiens et qui avait déjà été partiellement comblé en 1972 par Georges Pompidou entre les gaullistes et les centristes. Fort de ce rapprochement et encouragé par des sondages d'opinion, le président du R.P.R. s'est alors senti capable de proposer à ses alliés de l'U.D.F. la constitution sous la conduite de Mme Veil d'une liste unique de l'opposition pour l'élection européenne du 17 juin *(le Monde* du 7 décembre).

On connaît les remous que cette offre a provoqué dans les rangs de la fédération giscardienne, dont les dirigeants refusent à accorder au chef du mouvement gaulliste le label européen et à l'ancien premier ministre l'image du parangon de l'union de l'opposition.

A l'égard de M. Mitterrand, les premières déclarations du nouveau président de la République ont assez vite levé les préventions que le R.P.R. nourrissait envers le candidat de la gauche.

Au début du septennat, M. Chirac a bien volontiers pris acte de prises de position allant dans le « bon sens ». Le respect par M. Mitterrand des alliances conclues par ses prédécesseurs, son attachement récent mais affirmé à la dissuasion nucléaire autonome, son souci de l'indépendance et de la fierté nationales, des attitudes parfois gaulliennes, ont tout d'abord conduit le maire de Paris à mettre en quelque sorte entre parenthèses la diplomatie de l'Elysée dans ses attaques contre « le pouvoir socialo-communiste ». Mais la majorité mettant en exergue cette approbation implicite, M. Chirac, afin d'éviter de laisser croire à un quelconque consensus, a dû « habiller » différemment son accord. Il a donc peu à peu développé une critique oblique et il a déplacé la cible de ses attaques. L'accent a ainsi été mis davantage sur les contradictions de la politique étrangère du chef de l'Etat. Comment s'affirmer en même temps l'allié privilégié des Etats-unis et encourager en Amérique centrale les mouvements révolutionnaires qui leur sont hostiles ? De Gaulle, pourtant, n'avait-il pas fait de même à leur égard en Asie avec son discours de Phnom-Penh, en septembre 1966 ? Comment critiquer les communistes de Moscou et prendre ceux de Paris dans le gouvernement, objectent encore les néo-gaullistes ? Comment donner des leçons à l'Europe alors que la France est économiquement faible ? Comment rassembler l'Afrique avec une monnaie dévaluée ? Pourquoi intervenir au Tchad avec tant de retard ? Comment jouer l'interposition au Proche-Orient en restant cantonné dans des casemates ? Pourquoi aller au Liban sans mission précise ? Telles sont quelques-unes des subtilités dialectiques utilisées par l'opposition pour découvrir la faille dans le dispositif diplomatique de l'Elysée.

Ce qui n'empêche pas d'approuver au passage, mais sans restriction, le discours du Bundestag comme un acte fondamental ou encore l'aide militaire à l'Irak.

Au total, le R.P.R. de M. Chirac demeure fidèle aux principes grandioses mais vagues posés en son temps par de Gaulle, mais tout comme celui-ci, il a su évoluer avec la marche du temps et adapter son comportement à l'opportunité politique.

ANDRÉ PASSERON.

Le changement dans six mois

(Suite de la première page.)

Pour celle-ci, il y a des volontaires : MM. Fabius et Mermaz, par exemple, dont les dernières prestations (à Europe 1 pour le premier, à Antenne 2 pour le deuxième) ont été sans ambiguïté.

Tous deux ont également en commun de se « positionner » par rapport à un autre « premier ministrable », par M. Jacques Delors : M. Fabius en se montrant, vis-à-vis du patronat notamment, plus libéral que le ministre de l'économie et des finances ; M. Mermaz, en se montrant, tout simplement, en compagnie de M. Delors, à « L'heure de vérité », lundi dernier, sur Antenne 2, et en faisant référence, pour la soutenir, à son action. Le ministre de l'économie et des finances a sans doute voulu indiquer par sa présence à la télévision, derrière M. Mermaz, que, de tous les « premiers ministrables », celui qui lui conviendrait le mieux c'est le président de l'Assemblée nationale. Mais celui qu'il préfère, c'est lui : M. Delors considère qu'il a encore quelques boulons à serrer, et qu'il peut être utilement le premier ministre de la transition, entre M. Mauroy et celui qui mènera la campagne législative, afin d'achever la phase d'assainissement de l'économie aussi complètement que possible. La discrétion de M. Pierre Bérégovoy ne doit pas faire oublier qu'il est, lui aussi, sur les rangs.

Si l'on se tourne maintenant vers M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il semble clair, même s'il s'en défend, qu'il ne facilite en rien la tâche du premier ministre.

A ce petit jeu, que l'on peut observer avec délectation, tant les acteurs s'y livrent avec un plaisir gourmand, le déficit d'autorité du premier ministre augmente.

M. Pierre Mauroy, pourtant, ne manque pas d'arguments qui plaident pour son maintien, au moins jusqu'à l'échéance europénne du mois de juin. Il se comporte, d'ailleurs, lui-même comme s'il était assuré d'aller jusqu'à ce terme : en témoignent son offensive sur la presse – il a le soutien de l'Élysée – et ses déclarations sur l'enseignement privé *(lire page 12)*.

Mais il y a aussi la présidence de la Communauté européenne qui joue en faveur de la stabilité. Surtout, attendre six mois, c'est éviter d'user prématurément un nouveau premier ministre dans une campagne électorale difficile pour la majorité et dans une négociation salariale on ne peut plus délicate.

C'est sans doute pourquoi on se montre, à l'Élysée, convaincu que l'agitation qui a saisi les cercles du pouvoir n'est guère fondée et l'on indique qu'un changement de gouvernement n'est pas l'ordre du jour. Si tel est le cas, un acte symbolique du président confortant son premier ministre serait le bienvenu.

Si le schéma de la stabilité prévaut, cela implique que le président continue d'être en première ligne, et qu'il se prive, pour pousser son avantage, du bénéfice que lui procure sa remontée dans l'opinion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

PEYREFITTE ET CHEVÈNEMENT A TF 1

Vieilleries

Il n'y a pas trente-six façons d'organiser un face-à-face télévisé. Il y en a deux ou trois. Simple question de ponctuation. Ou c'est la presse ou c'est au public, ou c'est aux deux d'aligner les points d'interrogation. « Politiques », la nouvelle émission de TF 1, mobilisait mercredi tout l'arsenal du genre : chronomètre, journalistes, arbitres, sondages... Ça fait un peu beaucoup. Surtout si on y ajoute, au départ, des citations prétendument embarrassantes : vous avez dit en 1972 à Breton-les-Bretelles...

Loin de se sentir piégés, Peyrefitte et Chevènement se sont engouffrés, ravis, dans cet interminable tunnel remontant aux calendes pompidoliennes. Ils se sont expliqués, justifiés. Ils en ont profité pour remâcher des griefs mangés aux mites et s'envoyer à la tête des accusations — courbes comparées du chômage, respect des institutions — complètement ringardes.

On les voyait s'inscrire tour à tour à l'antenne. Droite, gauche. On les écoutait l'oreille cassée par la langue de bois de la politique politicienne, l'œil aux aguets. Peyrefitte a un problème : ses paupières en forme de stores à lamelles lui dégringolent sur les yeux, obscurcissant et son regard et son message. Et Chevènement arbore, plaqué aux lèvres, le petit sourire supérieur dont la mode à été lancée par les amis de Georges Marchais. Il a tort. Ça n'amuse plus, ça agace.

Le mois prochain, soyez gentils, invitez deux personnes sincères, lucides, soucieuses du bien public, à examiner avec nous le présent et l'avenir de la France. Si tant est que vous puissiez les trouver.

CLAUDE SARRAUTE.

L'U.D.F. ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dissonances

Depuis qu'il a annoncé, le 3 décembre, que l'U.D.F. s'en remettra à un sondage pour déterminer quelle sera sa stratégie pour les élections européennes de juin 1984 (une liste avec le R.P.R. ou deux listes de l'opposition), M. Lecanuet supporte seul le poids des critiques.

M. François Léotard, secrétaire général du P.R., M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., et M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, ont tenu, depuis, à réaffirmer que leur préférence allait vers une liste U.D.F. et que les résultats d'un sondage ne pouvaient être qu'un des éléments de réflexion dans la discussion ; la décision finale devant revenir aux instances du mouvement.

M. Léotard a fait valoir, mardi au cours d'une réunion à Evron (Mayenne), qu'une liste unique *« ne dépasserait pas, selon lui, les 47-48 % des suffrages exprimés ».* M. Pierre Méhaignerie affirme, lui, qu'une liste unique de l'opposition *« pourrait faire perdre de 6 à 8 % à l'opposition, R.P.R. et U.D.F. confondus ».*

Il précise dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 16 décembre) qu' *« il est à craindre que 3 à 4 % des électeurs de droite refusent de voter pour* [une] *liste* [unique] *conduite par Mme Veil — certains parce qu'ils lui reprochent sa récente prise de position à Dreux, d'autres parce qu'ils continuent à lui faire grief de la politique familiale et de la politique de santé qu'elle a menés. » « Ils iront alors,* dit-il, *grossir le potentiel de l'extrême droite ou des abstentionnistes. » « A l'inverse,* ajoute-t-il, *un certain nombre d'électeurs du centre peuvent ne pas se résoudre à donner leurs suffrages à une liste unique et risquent au contraire de favoriser l'émergence de ce que souhaite le pouvoir d'aujourd'hui : une liste de centre gauche qui puise dans les voix de l'opposition. »*

Seul M. Rossinot, président du parti radical, qui a toujours marqué sa préférence pour une liste unique de l'opposition, soutient *« la stratégie approuvée en commun entre Simone Veil et l'U.D.F. et qui sera proposée au R.P.R., avec lequel,* précise-t-il cependant, *une liste commune n'est possible que s'il y a des objectifs communs ».*

M. Emmanuel Hamel, député (U.D.F.–P.R.) du Rhône, qui a toujours manifesté une certaine indépendance, pense que, *« si sous la pression de quelques dirigeants du P.R. et du C.D.S., l'U.D.F. refusait la proposition R.P.R. d'union loyale et équilibrée de l'opposition aux élections européennes, le devoir serait alors de quitter l'U.D.F. »*

L'attitude adoptée par MM. Léotard et Méhaignerie, tous deux vice-présidents de l'U.D.F., suscite quelques questions. S'ils considèrent que M. Lecanuet, en prenant position samedi, n'a pas tenu compte de leur opinion et qu'il ne les pas associés à sa décision, ils devraient, si ce n'est démissionner de leurs fonctions de vice-président, tout au moins porter le débat devant le bureau politique.

Si, au contraire, ils devaient reconnaître qu'ils ont été associés à cette décision de M. Lecanuet — ce qui paraît vraisemblable puisqu'ils ont assisté au récent déjeuner avec Mme Simone Veil, — ils ne pourraient que manifester leur solidarité à l'égard de leur président. N'ont-ils pas été placés à ses côtés pour l' *« épauler »* ? Dans un cas comme dans l'autre l'U.D.F. aurait à nouveau donné la preuve que ses structures récemment mises en place ne fonctionnent pas ou bien mal.

C'est M. Jean-Pierre Soisson, député (U.D.F.-P.R.) de l'Yonne, qui remarque que *« les dissonances de ces derniers jours donnent la preuve qu'à l'heure actuelle l'U.D.F. n'est pas vraiment organisée et n'est pas prête à affronter les législatives de 1986 ».* Il a, pour ces raisons, décidé notamment de s'inscrire à l'Amicale parlementaire des adhérents directs de l'U.D.F. De même, la fédération U.D.F. de l'Yonne qu'il préside a choisi de rallier les adhérents directs qu'animent MM. Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'U.D.F., et Philippe Mestre, député (U.D.F.) de la Vendée. On en revient ainsi à la case départ : comment l'U.D.F. peut-elle s'organiser pour favoriser une meilleure expression commune et affronter les futures échéances électorales, qu'il s'agisse des européennes de 1984 ou des législatives de 1986 ?

Ch. FAUVET-MYCIA.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Début de l'étude du projet de loi bancaire

Rénovation ou mainmise politique ?

Une simple « *rénovation du cadre juridique et institutionnel* » dans lequel s'inscrit l'activité bancaire, comme l'a assuré M. Raymond Douyère (P.S. Sarthe), rapporteur de la commission des finances ? « *Un outil qui permettra au gouvernement de mener à bien et de dévolopper la politique ambitieuse poursuivie depuis deux ans* », comme il l'a ajouté ? Un « *moment particulier d'une réflexion collective sur l'amélioration de notre système bancaire* », selon la formule de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget ?

L'opposition voit bien autre chose dans le projet de loi relatif « *à l'activité et au contrôle des établissements de crédit* », dont l'examen a commencé, mercredi 7 décembre à l'Assemblée nationale. Déjà, au Sénat, où ce texte avait été discuté, après déclaration d'urgence (*le Monde* daté 5, et 6-7 novembre), le débat sur le thème « projet technique ou non », avait divisé le R.P.R. et l'U.D.F., le premier refusant de voter le projet qu'approuvaient tous les autres groupes.

Rompant « *l'équilibre institutionnel entre le Trésor et la Banque de France* », mettant fin à une tradition des pouvoirs du gouverneur de cette dernière, ce texte, estime M. Michel Noir (R.P.R., Rhône) vise à « *assurer la mainmise politique sur le système bancaire* ». De son côté, M. Edmond Alphandery (U.D.F., Maine-et-Loire) juge que, « *pas aussi anodin qu'il n'y paraît* », le projet accroît les pouvoirs du ministère au détriment de la Banque de France.

Sur les relations entre gouverneur de la Banque de France et ministère, M. Delors a souligné que l'actuel gouverneur (M. Renaud de la Genière) était en poste avant 1981, qu'« *il est consulté* », qu'« *il prend part aux affaires nationales et internationales* ». Il a ajouté : « *Je crains que certains ne cherchent à donner l'impression qu'il n'en est pas ainsi et que seuls des textes juridiques permettraient de parvenir à un équilibre des pouvoirs.* »

Dès sa première intervention, M. Delors a déclaré que le comité de réglementation bancaire sera présidé par le ministre et, en son absence, par le gouverneur de la Banque de France, les députés socialistes souhaitant, eux, que ce soit le directeur du Trésor qui préside ce comité en l'absence du ministre (*le Monde* du 3 décembre). M. Michel Berson (P.S., Essonne) a exprimé aussi *le* souhait que le gouvernement fasse connaître ses intentions pour rapprocher, « *par la régionalisation, le système bancaire de ses usagers* ». Il a rappelé que le groupe socialiste demeure favorable à l'application de la loi de démocratisation à la Banque de France. Pour M. Berson, le texte proposé est « *un commencement* » et non « *un aboutissement* ».

C'est aussi l'avis de M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine), selon lequel le texte proposé n'est pas de nature à « *mettre fin au comportement antinational de certains détenteurs de capitaux, et n'introduit pas de distinction entre l'épargne, fruit du travail, et les bénéfices, fruit de la spéculation* ».

Pour l'opposition, le fait d'énumérer les activités des établissements de crédit qu'elles soient ou non connexes, est, en soi, limitatif et comporte le risque d'empêcher ces établissements d'innover. Les amendements qu'elle a déposés n'ont pas été adoptés, le ministre *estimant que le texte donne suffisamment de latitude auxdits établissements.*

L'opposition n'a pas eu plus de succès dans ses demandes d'inclure les services financiers de la poste et la Caisse des dépôts et consignations dans le champ d'application de la loi. M. Delors estime que les premiers sont une administration, ne pouvant juridiquement être soumise aux mêmes dispositions que les banques, et que la conseil d'administration de la seconde est soumis au contrôle parlementaire.

Bien que la commission et M. Delors aient relevé que le droit actuel satisfait déjà cette préoccupation, l'Assemblée a adopté, à l'unanimité, un amendement du R.P.R., qui prévoit que, « *pour les banques étrangères s'installant en France, l'agrément est accordé après examen des règles de réciprocité existant dans le pays du requérant.* »

A. Ch.

Au Conseil d'État

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DEMANDE L'INVERSION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DE LIMEIL-BRÉVANNES

Le Conseil d'Etat a entendu mercredi 7 décembre les conclusions du commissaire du gouvernement pour l'élection municipale de Limeil-Brévannes, dans le Val-de-Marne.

Mlle Laroque a conclu au maintien des décisions prises en première instance par le tribunal administratif de Paris le 15 juin dernier. Le tribunal avait inversé les résultats du premier tour de scrutin à l'issue duquel la liste d'union de la gauche conduite par M. Berjal, maire sortant communiste, avait obtenu 2 916 voix et 25 sièges, et celle de l'opposition conduite par M. Bessière, R.P.R., 2 907 voix et 8 sièges. Ayant constaté un déplacement de 40 voix, les juges administratifs avaient rectifié les chiffres, accordant ainsi à la liste d'union de la gauche 2 876 voix et à celle de l'opposition 2 947 voix. Ils avaient donc proclamé élus vingt-cinq conseillers de la liste de M. Bessière et huit conseillers de la liste de M. Berjal.

Le commissaire du gouvernement a, en outre, conclu au maintien de la *décision du tribunal administratif* prise le 6 juillet et relative à la contestation faite par M. Bessière de l'élection de M. Berjal comme maire de la commune. La juridiction administrative avait rejeté la requête du candidat de l'opposition, adressée le 16 juin, parce que tardive (les délais de recours sont de cinq jours et M. Berjal a été élu maire le 17 mars).

Si le Conseil d'Etat, qui rendra son arrêt définitif dans les prochains jours, suit les conclusions de Mlle Laroque, la commune de Limeil-Brévannes connaîtra une situation pour le moins originale : elle aura un conseil municipal composé en majorité par des élus de l'opposition mais dirigé par un maire communiste. Aucun texte n'oblige en effet M. Berjal à se démettre de son mandat.

LE BUDGET DE LA CULTURE AU SÉNAT

M. Lang estime que l'« effort de l'Etat à Paris demeure trop élevé »

La quatrième chaîne de télévision et l'avenir du cinéma français ; le poids des grands projets d'urbanisme à Paris et la politique de décentralisation : ces deux thèmes ont été au centre des préoccupations des membres de la majorité sénatoriale, qui ont adopté les crédits du ministère de la culture, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 décembre, seul le R.P.R. se prononçant contre. Les sénateurs de la gauche, pour leur part, ont assuré M. Jack Lang de leur appui sans faille. M. Jean Béranger (Gauche dém., Yvelines), notamment, a lancé à M. Lang : « *Depuis que vous êtes ministre de la culture, certaines réalisations ne sont plus hors de portée des communes.* » Il a affirmé, aussi, que les grandes réalisations parisiennes contribueront à la permanence du « *rayonnement* » de la France. Toutefois, les sénateurs de gauche ne sont pas indifférents aux questions que posent le rôle de Canal-Plus ou le coût des grands projets. A ce propos, le Sénat, sous l'impulsion de M. Maurice Schumann (R.P.R., Nord), rapporteur de la commission des finances, a adopté quelques amendements visant à contraindre l'Etat à préciser les implications financières de ces travaux.

Paris a été aussi au centre d'un *échange entre le ministre et* M. Michel Caldaguès (R.P.R.). Le sénateur de Paris avait évoqué la polémique entre M. Lang et M. Jacques Chirac, à propos de la politique culturelle de la mairie de Paris (*le Monde* du 30 novembre). Le ministre est longuement revenu sur ce point. Il a affirmé que « *l'effort de l'État à Paris demeure encore trop élevé* » et « *sans commune mesure* » avec celui consenti dans des grandes villes de province. « *A Paris*, a ajouté le ministre, *c'est le monde à l'envers.* » Habituellement, a-t-il expliqué, les municipalités financent l'essentiel des investissements culturels, alors que l'effort de l'État pour le théâtre à Paris « *hors théâtres nationaux* » est de 110 millions de francs, contre 60 millions de francs consentis par la Ville. M. Lang a avancé, à l'appui de sa thèse, plusieurs exemples. Il a rappelé que l'Etat, « *sans la Ville de Paris* », avait sauvé la Cité fleurie. Il a affirmé que Paris est la seule ville importante démunie d'une école municipale d'art. Il a reproché à la Ville de participer deux fois moins que l'Etat au fonds de soutien aux théâtres privés, institutions pourtant « *typiquement parisiennes* ».

M. Lang a affirmé qu'il souhaite seulement que la Ville de Paris puisse « *remplir son devoir* » en matière culturelle vis-à-vis de ses habitants, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un problème ancien et que la situation s'était améliorée depuis 1977. Le ministre, qui, n'a jamais cité nommément le maire de Paris, indiquait, après la séance, dans les couloirs du Sénat, qu'il ne souhaitait pas donner à ce débat une dimension politique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Commerce et artisanat.* — Le Sénat a adopté, mercredi 7 décembre, les crédits du ministère du commerce et de l'artisanat.

ASSEMBLÉE NATIONALE

...ude du projet de loi banca...

...tion ou mainmise politique ?

LE BUDGET DE LA CULTURE AU SÉ...

M. Lang estime que l'« effort de l'Ét... à Paris demeure trop élevé»

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 7 décembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE STATUT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer a présenté un projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française.

Ce texte a été élaboré en étroite concertation avec les élus locaux. Il est destiné à remplacer le statut qui résultait de la loi du 12 juillet 1977. Il réforme les institutions et renforce les compétences du territoire.

L'Assemblée territoriale est élue au suffrage universel direct. Elle élit le président du gouvernement du territoire. Elle peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement du territoire en votant une motion de censure.

Le président du gouvernement du territoire choisit, nomme et révoque les ministres du territoire. Il fixe leurs attributions. Il représente le territoire et dispose de l'administration locale.

Le haut commissaire représente le gouvernement de la République. Dépositaire des pouvoirs de l'Etat, il assure l'ordre public et le respect des libertés. Il veille à la légalité du fonctionnement des institutions territoriales, sous le contrôle de la Cour des comptes et d'un tribunal administratif institué à cet effet.

Le nouveau statut reprend le principe de répartition déjà retenu en 1977 : les compétences de l'Etat sont fixées limitativement ; c'est le territoire qui bénéficie des compétences de droit commun.

Les compétences du territoire seront accrues, notamment en ce qui concerne les relations extérieures dans le Pacifique sud, l'exploitation de la zone maritime de 188 milles entourant le territoire, les investissements étrangers inférieurs à 55 millions de francs et le premier cycle de l'enseignement du second degré.

Le territoire sera plus étroitement associé aux affaires et aux décisions qui le concernent : une procédure de consultation ou de participation obligatoire du territoire est prévue pour les accords de pêche, la desserte aérienne et maritime internationale, les visas délivrés aux étrangers ou la carte scolaire.

L'Etat conservera ses attributions en matière de relations extérieures, de défense, de maintien de l'ordre, de justice, de monnaie, de crédit, de change, de nationalité, de droit civil, de droit pénal, de commerce extérieur, ainsi qu'en ce qui concerne la recherche, l'enseignement supérieur et, provisoirement, le deuxième cycle de l'enseignement du second degré.

⁂

Cette réforme ne constitue pas seulement l'application, en Polynésie, des principes de décentralisation mis en œuvre dans l'ensemble du pays. Affirmant l'idendité de la Polynésie, elle confère aussi aux institutions et aux élus du territoire, conformément à l'article 74 de la Constitution, une plus large autonomie dans le cadre de la République.

● EXERCICE DES PROFESSIONS MÉDICALES ET D'AUXILIAIRES MÉDICAUX

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté un projet de loi abrogeant la loi n° 263 du 17 mai 1943 et modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives aux professions médicales et auxiliaires médicaux.

Ce projet a notamment pour objet de :

— Rendre applicable en France les dispositions de la directive du conseil des communautés européennes visant à faciliter l'exercice du droit d'établissement et de libre prestation de services pour la profession de sage-femme ;

— Autoriser les citoyens andorrans, les réfugiés politiques et les apatrides à préparer les diplômes d'Etat de masseur-kinésithérapeute et de pédicure et à exercer ces deux professions au même titre que les Français.

● BILAN DE L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de l'abaissement de l'âge de la retraite.

La retraite à soixante ans est entrée dans les faits depuis le 1er avril 1983. La forte augmentation des demandes de liquidation déposées auprès du régime général (552 000 demandes, soit 190 000 de plus qu'en 1982, pour les dix premiers mois de l'année) confirme que cette réforme correspond à une aspiration profonde des salariés qui ont commencé à travailler jeune.

L'ampleur de la réforme a entraîné une charge importante pour le personnel des caisses vieillesse, dont les efforts de productivité et la qualité du travail ont été soulignés. Des moyens supplémentaires seront dégagés en 1984 pour aider les caisses d'assurance-vieillesse à faire face à cet alourdissement des tâches.

L'accent a été mis également sur la nécessité de simplifier l'instruction des dossiers et de faciliter les relations de l'usager avec les caisses. Les expériences de « centres information retraite » seront encouragées, ainsi que le développement de systèmes informatiques conversationnels permettant une meilleure utilisation des dossiers. L'amélioration des liaisons entre les régimes sera poursuivie.

Un échantillon permanent de la population des retraités sera constitué prochainement. Il permettra de mieux connaître la situation des retraités et de mieux appréhender leurs besoins.

● LA REVALORISATION DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur l'action menée en vue de revaloriser les diplômes de l'enseignement technique.

Cette action a abouti à des résultats importants puisque, depuis 1981, trente-quatre diplômes ont été créés, soixant-neuf ont été supprimés, tandis que cent soixante-seize voyaient leur contenu modifié. Au total, plus de la moitié des diplômes ont été actualisés pour introduire dans les programmes les technologies nouvelles et adapter les contenus des formations à l'évolution des qualifications demandées par les entreprises.

Le programme de rénovation de l'enseignement technique adopté par le conseil des ministres du 13 janvier 1982 sera poursuivi. Il sera complété en amont, dans le cadre de la réforme des collèges, par l'introduction d'un enseignement technologique nouveau pour tous les élèves, de la sixième à la troisième.

Diverses améliorations seront apportées aux formations du niveau du certificat d'aptitude professionnelle, qui pourront être organisées pendant les deux premières années autour de familles de métiers, et du niveau de technicien, en vue de faciliter leurs débouchés vers les enseignements technologiques supérieurs.

Pour mieux associer les partenaires sociaux à la mise en œuvre de cette politique, un comité permanent tripartite — patronat, syndicats, administrations — a été mis en place auprès du ministre.

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, qui est chargé notamment des travaux de prospective sur l'évolution des qualifications, sera transformé en établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministre de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'emploi.

● LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIC

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté au conseil des ministres une communication sur les conditions de réalisation de bâtiments, d'infrastructures ou d'équipements qui constituent des ouvrages publics ou d'intérêt public.

Un projet de loi est en préparation à cet effet. Il fera l'objet, avant sa mise au point détaillée, d'une large consultation des divers acteurs concernés. Il devrait comporter deux grands types de dispositions :

— Une définition des rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre ;

— La fixation des critères de rémunération des missions de maîtrise d'œuvre.

● LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication relative au développement de l'économie sociale.

1) De nouvelles dispositions fiscales, soumises au Parlement dès la présente session, faciliteront la transformation d'entreprises classiques en sociétés coopératives ouvrières de production. Ces dispositions permettront d'assurer la pérennité d'entreprises saines qui seraient menacées de disparition à l'occasion de la retraite ou du décès du chef d'entreprise.

2) La création d'un titre associatif sera mise à l'étude. Analogue au titre participatif, il sera destiné à faciliter l'intervention des associations dans le domaine de l'économie sociale.

3) Des mesures seront préparées en vue d'encourager le développement des structures d'économie sociale : levée des restrictions à l'exercice coopératif de certaines professions libérales ; formules nouvelles de coopération répondant à certains aspects de l'organisation du travail, tels que la pluriactivité, le travail saisonnier ou l'offre dispersée de travail.

⁂

L'intervention des pouvoirs publics en direction de l'économie sociale s'inspire des grandes priorités du IXe Plan : innovation, décentralisation, formation. Elle s'appuie sur le développement de l'action de la délégation à l'économie sociale.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 7 décembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Jacques Mazel, préfet, commissaire de la République du département du Vaucluse, a été admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial.

⁂

M. Claude Arnaud, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en U.R.S.S., M. Bernard Vernier-Palliez, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire aux États-Unis, M. Emmanuel Jacquin de Margerie, ambassadeur extraordinaire en Grande-Bretagne, et M. Henri Froment-Meurice, ministre plénipotentiaire en congé spécial, ont été élevés à la dignité d'ambassadeur de France.

M. Jacques Sénard, ministre plénipotentiaire, a été maintenu dans ses fonctions de conseiller diplomatique du gouvernement.

M. Chandernagor quitte le gouvernement

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a annoncé, mercredi 7 décembre, au terme du conseil des ministres, réuni à l'l'Elysée, que M. André Chandernagor avait été nommé premier président de la Cour des comptes. Un décret a été signé par le président de la République qui met fin aux fonctions de M. Chandernagor en tant que ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes.

Le président de la République, le premier ministre et le ministre des relations extérieures ont rendu hommage, au cours de la réunion du conseil, à M. Chandernagor, qui, selon les propos rapportés par M. Max Gallo, *« bien que pressenti depuis longtemps pour être premier président de la Cour des comptes, a tenu à assurer ses fonctions jusqu'au sommet d'Athènes »*.

M. Mitterrand a souligné que *« peu d'hommes ont consacré autant d'intelligence, autant de travail à la défense de la position française »* lors des négociations. M. Mauroy a déclaré pour sa part : *« M. Chandernagor a manifesté une très grande rigueur, une grande compétence, une opiniâtreté remarquable. »*

Quant à M. Cheysson, il a salué *« l'énergie et la fermeté »* dont a fait preuve, selon lui, M. Chandernagor.

Le chef de l'Etat a commenté les résultats du sommet d'Athènes. Le « document » qui en est sorti présente, selon lui, *« un aspect positif »* : *« On a toujours à gagner,* a-t-il dit, *à la prise de conscience et à la lucidité. Les problèmes sont désormais posés. Ce qui est décisif, c'est la volonté politique. On veut ou on ne veut pas. Il y a un bon usage de la crise. Si on domine la crise, un progrès est possible. La France s'emploiera, durant sa présidence qui commence, à tout faire pour que ce progrès se manifeste, que l'on domine la crise dans la conscience et la lucidité. »* M. Mitterrand a souligné qu'il ne veut *« pas croire à l'autodestruction de l'Europe »*.

[M. André Chandernagor était entré dans le premier gouvernement de M. Pierre Mauroy, formé le 22 mai 1981, comme ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, poste qu'il avait conservé dans les deuxième (23 juin 1981) et troisième (24 mars 1983) gouvernements Mauroy. Né le 19 septembre 1921 à Civray (Vienne), maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Chandernagor avait appartenu aux cabinets de Guy Mollet et de Gérard Jaquet (1956-1958) avant d'être élu, en novembre 1958, député (S.F.I.O.) de la Creuse.

Constamment réélu député de ce département (dans la deuxième circonscription, celle d'Aubusson), M. Chandernagor, maire de Mortroux de 1953 à 1983, conseiller général du canton de Bourganeuf depuis 1961, préside le conseil général de la Creuse depuis 1973. Il avait présidé le conseil régional du Limousin jusqu'à son entrée au gouvernement.]

Le Monde

société

UN LIVRE BLANC SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le solaire en panne

Le comité d'action pour le solaire (CAS) qui, depuis cinq ans, se bat pour convaincre les pouvoirs publics de favoriser *« une autre politique énergétique »*, marque de plus en plus d'impatience. On assiste, selon lui, à une situation paradoxale : alors que *« le solaire a percé en France »* et même fait des *« progrès sidérants, compte tenu de l'hostilité qu'il continue à rencontrer »*, personne ne semble prêt à prendre le relais des chercheurs. Ni les industriels, ni les architectes, ni les banquiers, ni même les fonctionnaires décideurs. La *« révolution tranquille »* des énergies renouvelables, comme la qualifie M. Pierre Labaillif, président du CAS, rencontre indifférence et inertie.

C'est pourquoi le comité vient de publier un *« Livre blanc sur les énergies nouvelles renouvelables »*, destiné à secouer la torpeur des pouvoirs publics. On y apprend que, s'agissant de biomasse (bois, méthanol, biogaz et tous combustibles ou carburants « naturels »), des progrès spectaculaires ont été accomplis, grâce notamment aux travaux de recherche entrepris par l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et grâce à l'aide des Communautés européennes. On sait comment utiliser au mieux le bois de feu des taillis à « révolution courte », c'est-à-dire souvent coupés, comment extraire l'inuline du topinambour pour permettre le mélange de l'essence et du méthanol, etc. Mais le développement ne suit pas la recherche. C'est ainsi que les digesteurs de biogaz, mis au point depuis longtemps, ne sont toujours pas utilisés à grande échelle, à cause notamment de l'*« engagement insuffisant des milieux agricoles et des propriétaires de forêts »*.

En matière d'énergie électrique, le Livre blanc souligne l'échec — prévisible selon lui — des grandes centrales solaires. Le CAS préfère les unités plus petites, comme les générateurs photovoltaïques et les photopiles au silicium cristallin. Il note à ce propos que le coût du watt, en cinq ans, est passé de 180 F à 60 F et que la taille des générateurs est passée de 1 kilowatt à plus de 30. Et il regrette que la France, qui, sur ce point, arrive juste derrière les Etats-Unis, mais devance le Japon, l'Allemagne et l'Italie, grâce à d'importants efforts dans le tiers-monde, se laisse aujourd'hui « grignoter », en particulier dans le domaine de la micro-électronique (les Japonais se taillent la part du lion dans les photopiles miniaturisées pour montres, calculettes, etc.).

Enfin, pour l'habitat solaire, qui, *a priori*, semblait le plus prometteur, *c'est là que, selon le* Livre blanc, *« la recherche-développement a été la plus faible, la plus hésitante, la plus mal relayée au niveau de la production industrielle »*. Certes, on est passé, en quelques années, de zéro à plusieurs milliers de maisons équipées de capteurs solaires. Mais la France va, par exemple, trois fois moins vite que l'Australie. Quant au chauffe-eau individuel, *« son marché plafonne depuis 1982 »*, malgré l'apparition du « thermosiphon », deux fois moins cher que l'appareil de première génération. Et aucun essai n'a été fait pour équiper les collectivités, *alors que c'est là que* l'installation serait le plus rentable.

Partant de ces constatations, le Livre blanc propose un programme de quinze ans, dont l'objectif serait *« un solaire minimum de croissance »*. Par exemple, 50 % des constructions neuves conçues comme « bioclimatiques » (*murs isolants, baies vitrées et vérandas au sud, etc.*) en 1990 et 100 % en l'an 2000, ce qui ferait une économie de 3,8 millions de tonnes équivalent-pétrole par an. Il préconise l'installation de trois millions de chauffe-eau solaires et l'équipement des piscines en capteurs. Au total, l'objectif solaire global économiserait de 12 à 15 millions de TEP en 1990 et autour de 30 millions en l'an 2000.

ROGER CANS.

AU PROCÈS DE PARIBAS

La défense mathématique de M. Pierre Moussa

Une défense aussi tranquille que précise, mathématique si l'on peut dire. Inculpé vedette de l'affaire Paribas, M. Pierre Moussa n'est pas l'homme des discours boursouflés et complaisants. Cet ancien normalien, familier de Baudelaire, est assurément de ceux pour qui le prétoire n'est pas un lieu où l'on met son cœur à nu. Et pas davantage celui où l'on doit étaler ses ressentiments.

A la question très simple du président Culié, qui lui demandait, mercredi 7 décembre, d'expliquer comment s'intégrait dans l'ensemble de la banque dont il était alors le P.-D.G. ce service de la gestion privée par lequel se produisirent les fraudes reprochées, il a répondu simplement. Ce qui ne veut pas dire modestement. Au travers des chiffres fournis, des activités rappelées, c'était le bilan de trois années à la tête de tout un groupe industriel qu'il présentait. Son bilan.

Alors, oui, bien sûr, il y avait à la banque Paribas ce service de la gestion privée. Mais que représentait-il dans l'ensemble considérable d'activités traduites par un chiffre d'affaires de 240 milliards de francs en 1980 ? Qu'était cette gestion privée en regard des opérations de dimensions mondiales qui apportèrent alors 1,5 milliard de francs dans la balance des paiements ? Et qu'avait surtout à en connaître un P.-D.G. qui devait courir le monde pour traiter avec des ministres, des chefs d'Etat, et pour lequel il était assurément plus urgent de se soucier des crédits et des soutiens consentis à la sidérurgie en péril, à tel ou tel Etat étranger près de la cessation de paiements ? Car pour M. Moussa, c'était bien là le front principal, celui *« où il faut donner de sa personne »*.

Alors oui, il était vital de conduire des opérations défensives lorsque, par exemple, le gouvernement iranien parlait de nationaliser la Banque de Téhéran, ou lorsque des attaques boursières se dessinaient contre le groupe Hachette. Comme il était vital d'être offensif pour ouvrir des succursales à l'étranger (*« Dix-sept sous ma présidence »*), ou pour sauver le groupe Empain-Schneider, ou encore pour rapprocher Sofitel et Novotel.

Voilà à quoi M. Moussa occupait son temps *« à raison de soixante heures par semaine et de cent vingt jours de déplacement à l'étranger par an »*. Il est vrai qu'il a dit à l'instruction : *« J'aurais eu honte de dérober quelques heures pour me pencher sur cette question secondaire de la gestion privée. »* S'il juge aujourd'hui la phrase *« un peu trop flamboyante »*, il ne la renie pas. Pourquoi ? Parce que la gestion privée, c'était six mille cent comptes *« dont aucun ne représentait un mont Blanc »*. Parce qu'il y avait là cent quatre personnes sur les trois mille quatre cents qu'occupe la Banque de Paris et des Pays-Bas elle-même, ce qui représente 4 %, et bien moins encore, par rapport aux cent vingt mille salariés de l'ensemble du groupe. Et enfin, parce que c'était *« un élément très à part dans une banque industrielle tournée vers les grands investissements et à mille lieues de la gestion de portefeuille »*.

Ici, M. Culié a glissé une remarque : *« Pourquoi une gestion privée si elle présentait si peu d'intérêt ?*

— Je ne dis pas qu'elle était sans intérêt. Je dis simplement que notre temps était occupé ailleurs. »

Mais — supposition — ne peut-on imaginer que certains dirigeants de ces grandes entreprises dans lesquelles le groupe Paribas avait des intérêts, tels les établissements Darty, ont pu profiter de cette gestion privée pour leur propre compte ? La réponse de M. Moussa a été immédiate : *« Cela peut arriver, mais ne saurait avoir un caractère général pour la simple raison, Monsieur le président, que les dirigeants des grands groupes français n'ont pas tellement à se soucier de gérer leur fortune, pour la bonne raison que la plupart n'en ont pas. »*

Deux carnets à couverture jaune

Ainsi, en moins d'une heure, tout était dit. Même si le *« j'ai terminé »* final n'implique pas, pour le tribunal, que M. Moussa ne soit pas appelé de nouveau sur la sellette.

Moins assurés se montrent MM. Jean Peynichou et Daniel Rouchy, à l'époque sous-directeur l'un et l'autre de cette gestion privée qui est au cœur du débat. C'est qu'avec eux il fallait bien parler de Léonce Boissonnat, qui, pour avoir été leur aîné, était quand même leur subordonné. Tout le procès tient dans ces deux carnets à couverture jaune que rédigea M. Boissonnat et sur lesquels on a trouvé, page après page, les noms des clients dont les capitaux passèrent en Suisse, le numéro des comptes ouverts à Genève, la nature des dépôts, etc. Alors, que faire ? Soutenir que M. Boissonnat travaillait à l'insu de tout le monde ? Dire plus insidieusement, comme M. Peynichou, qu'il était assurément réputé pour son intégrité morale, son dévouement à la banque, respecté de tous, mais que tant de vertus rendaient justement bien difficile la tâche d'un cadet chargé de lui imposer un contrôle, une discipline *« qu'il n'aurait pas acceptée »*.

Léonce Boissonnat n'est plus là pour répondre. Il s'est donné la mort le 19 décembre 1981, et non le 19 septembre comme nous l'écrivions par erreur dans *le Monde* daté 4-5 décembre). C'était donc après le dépôt de la plainte du ministre du budget, à une époque où M. Boissonnat avait été chargé par la banque de suivre les dossiers des clients qui étaient entendus les uns après les autres lors de l'enquête douanière. Non seulement son désintéressement est proclamé, comme l'est son dévouement à la banque, mais M. Culié lui-même a tenu à dire : *« Personnellement, je tiens Léonce Boissonnat pour un homme éminemment respectable. »* Il a même ajouté : *« S'il devait ici être attaqué outre mesure, je serais le premier à me faire un devoir de le défendre. »* A bon entendeur, salut !

« Je tombe des nues »

C'est qu'il fut exemplaire, Léonce Boissonnat. Il y a, pour le prouver, ses procès-verbaux d'outre-tombe : *« J'ai aidé sous ma seule responsabilité des résidents français à transférer irrégulièrement des capitaux vers l'étranger. »* Mais lorsque les agents des douanes lui ont demandé s'il acceptait d'examiner avec eux les choses plus avant, il s'y est hautement refusé. Il n'a nommé personne, ni M. Jean Peynichou, ni M. Daniel Rouchy, ni M. Jean Richard aujourd'hui en fuite. Se refusant même à confirmer que les initiales J.P., D.R., J.R. portées sur ses carnets étaient celles de leur nom.

Il reste malgré tout, quand on examine ces deux documents, un double mystère ou une double anomalie. Il manque certaines pages à ces carnets. Qui les a arrachées ? Est-ce Léonce Boissonnat ? Serait-ce d'autres, ultérieurement ? Et pourquoi, malgré ces pages manquantes, celles qui restent se trouvent numérotées sans hiatus comme si de rien n'était ? Pourquoi encore les carnets font-ils apparaître des clients qui n'étaient pas des clients de Paribas ? Laissait-on travailler Léonce Boissonnat à une activité toute personnelle ?

« Je tombe des nues », a dit M. Moussa, en entendant tout cela.

« Son activité était difficilement contrôlable », a dit M. Peynichou.

Il faudra bien, pourtant, qu'on en sache plus, un jour ou l'autre. En attendant, les retrouvailles sont fixées par le tribunal au lundi 12 décembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Nouvelle inculpation pour André Fraticelli.* — L'ancien avocat marseillais André Fraticelli, condamné à un an de prison, dont huit mois avec sursis, le 16 novembre, par le tribunal de grande instance de Versailles lors du procès dit « des grâces médicales », a été inculpé le 6 décembre d'abus de confiance. Le parquet de Marseille reproche notamment à M. Fraticelli des irrégularités dans ses comptes personnels et ceux de ses clients relevant de la Caisse de règlements et services des avocats du barreau de Marseille (CARSAM).

Manifestation sans éclat à Paris

LE FATALISME DES MÉDECINS HOSPITALIERS

Du haut des gargouilles de Notre-Dame, il doit apparaître bien dérisoire ce groupe de manifestants qui ne parvient pas à occuper la totalité du parvis. Combien sont-ils, ces médecins hospitaliers à battre ainsi la semelle sous le soleil d'l'hiver ? 1 500 selon les renseignements généraux, 6 000 selon les organisateurs. Vraisemblablement 2 000. Beaucoup moins en tout cas que prévu.

Avec retard, on se met en mouvement derrière la banderole de l'Intersyndicale nationale des médecins hospitaliers et le Front uni des responsables syndicaux nationaux, augmenté aujourd'hui de ceux de la Confédération des syndicats médicaux français et de la Fédération des médecins de France. On marche en silence, en brandissant des pancartes revendicatives sans surprise. Objectif : les Invalides.

Blouse blanche pour la plupart, nœud papillon pour les plus âgés, jean et bonnet de laine pour les plus jeunes. Chemin faisant, on bavarde, heureux de retrouver un ami oublié... Pour un peu, on parlerait même de ses malades.

Le poids d'une telle action ? Personne ne semble plus y croire. *« Pour ce qui est des projets du gouvernement sur nos statuts et nos rémunérations, Bérégovoy a déjà décidé de tout,* dit-on, *y compris de ce qu'il pourra éventuellement nous lâcher. »* Par force, presque par habitude, on distribue des tracts alarmistes. *« Aidez-nous à défendre votre santé »*, demande-t-on par écrit aux passants qui n'écoutent guère.

Fatigués, visiblement déçus, les organisateurs décident d'arrêter la manifestation à Duroc. Tout le monde se sépare. Près de l'hôpital Laennec, un *automobiliste exaspéré interpelle* un médecin : *« Vous feriez mieux de bosser plutôt que de déambuler comme ça, dans la rue »*, lui crie-t-il avant de l'injurier. *« Laennec doit se retourner aujourd'hui dans sa tombe ! »* soupire un manifestant. *« Il faudra bien qu'il s'y habitue »*, répond un autre.

J.-Y. N.

93 MORTS A L'AÉROPORT DE MADRID

L'erreur d'un pilote serait à l'origine de la collision des deux avions

Une erreur de cheminement au sol due au brouillard est, selon toute vraisemblance, à l'origine de la catastrophe survenue, mercredi 7 décembre, sur l'aéroport de Madrid-Barajas et qui, selon les derniers bilans, aurait fait 93 morts (*le Monde* du 8 décembre). Un Boeing-727 d'Iberia, qui décollait pour Rome avec à son bord 84 passagers et 9 membres d'équipage, a heurté en pleine piste un McDonnell-Douglas DC-9 de la *compagnie intérieure espagnole* Aviaco, qui allait prendre position pour décoller à destination de Santander avec 42 occupants.

Il régnait sur Madrid, dans la matinée du 7 décembre, un brouillard si dense que les atterrissages avaient dû être suspendus. En revanche, en dépit de la faible visibilité, les avions en partance étaient autorisés à décoller. Pour aller prendre la piste, les avions quittant le parking devaient suivre un « taxiway » (bande de roulement) parallèle à celle-ci. Or, au lieu de s'engager sur le « taxiway », le DC-9 a continué sa course tout droit et a débouché sur la piste au moment où le Boeing-727 arrivait, roulant déjà à quelque *170 kilomètres à l'heure. Sous le* choc, le DC-9 a explosé et ses réservoirs ont aussitôt pris feu : tous ses occupants ont été tués. Dans les débris du Boeing, on devait retrouver 51 morts et 42 survivants.

Dans l'attente du décryptage des enregistreurs de vol, l'erreur de cheminement du DC-9 apparaît donc comme la cause la plus plausible de l'accident. On peut s'étonner toutefois que l'équipage, quelles qu'aient été les conditions météorologiques et *les insuffisances du balisage, ait* commis une erreur aussi grossière, d'autant que le commandant de bord du biréacteur, qui comptait trente-cinq ans d'expérience et 14 000 heures de vol, avait une grande habitude de cet aérodrome.

L'aéroport de Barajas — comme beaucoup d'autres dans le monde — est dépourvu de radar de suivi au sol. Dans les milieux navigants, il n'est pas réputé dangereux, mais difficile, du fait de la disposition croisée de ses deux pistes.

M. Fillioud comparaîtra à Lyon pour diffamation

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, devra comparaître devant le tribunal correctionnel de Lyon pour diffamation publique, a décidé la chambre d'accusation de Lyon. M. Fillioud avait été inculpé, en octobre, après les plaintes déposées par trois de ses adversaires politiques à Romans (Drôme), ville dont il était maire.

FAITS DIVERS

Cour de castration

De notre correspondant

New-York. — C'est une de ces histoires sordides de viol collectif. Le cadre : un motel miteux d'Anderson (Caroline du Sud). Les acteurs : trois jeunes noirs en virée, Roscoe James Brown, vingt-sept ans, Mark Vaughn, vingt et un ans, et Michael Braxton, dix-neuf ans. Leur victime, *elle* aussi noire, est une très frêle jeune femme. Après ses six heures de cauchemar, on lui *transfusera plus de 10 litres de* sang. Arrêt : trente ans de prison. A moins que, ajoute le juge, M. Victor Pyle, les condamnés acceptent de se faire castrer.

Le prétoire reste muet de stupeur. Les condamnés aussi, car ils n'ont pas tout de suite compris ce que la justice leur proposait : ils croyaient à une sorte de stérilisation.

Il y a quelques années, une pareille affaire aurait provoqué une levée de boucliers de toutes les organisations de droits civiques. Mais l'Amérique de 1983 *est plus préoccupée par le péril* nucléaire et les débats contradictoires sur les réalités de la reprise économique que par le sort de trois voyous, au demeurant sans casiers judiciaires.

Les quelques voix de protestation qui s'élèvent jettent pourtant de gros pavés dans la mare : elles laissent entendre qu'un tel arrêt ne pouvait être prononcé que dans ce « vieux Sud » où, il n'y a pas si longtemps, on lynchait — ou on castrait — *les* noirs soupçonnés d'avoir levé les yeux sur une femme blanche. Elles rappellent que, dans certains pays « médiévaux » prétendument méprisés par la démocratie américaine, on coupe aussi la main des voleurs. Des sociologues et des féministes répètent que le viol est une agression avant d'être un délit sexuel et que la mutilation de Brown, Vaughn et Braxton a peu de chance de les transformer, une fois relâchés, en bons et paisibles citoyens.

Dans certains milieux médicaux et judiciaires moins expéditifs, on suggère de soumettre les trois condamnés à un traitement au depo-provera, une drogue *destinée à réduire le niveau de* production de l'hormone mâle par l'organisme, assorti d'une *psychothérapie : c'est ce à quoi a* été condamné, il y a quelques mois, par un tribunal texan, l'auteur d'un autre viol, Joseph Smith.

Le plus inquiétant dans cette affaire est que le juge paraît avoir cédé à la pression d'une opinion publique qui, en Caroline du Sud comme ailleurs, est largement favorable aux châtiments les plus « exemplaires ». C'est sous la pression de cette même opinion *que la peine de mort est de nouveau* appliquée dans quelques Etats où elle avait été suspendue depuis plusieurs années.

Au cas où les condamnés refuseraient la prison, il resterait encore à trouver un médecin prêt à les mutiler au nom de la loi. Cela poserait des problèmes éthiques et juridiques encore plus compliqués que ceux qui ont précédé les exécutions de condamnés à mort, par injections de composés chimiques.

NICOLE BERNHEIM.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le gouvernement va prendre ses responsabilités

déclare M. Pierre Mauroy

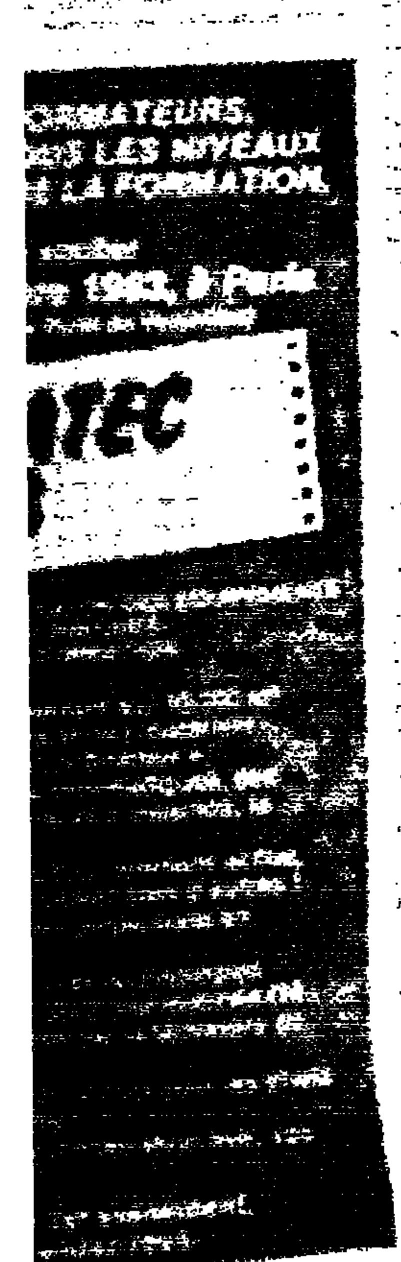
M. Pierre Mauroy, qui était, mercredi 7 décembre, l'invité d'un dîner-débat oganisé par l'hebdomadaire *Tribune juive*, a confirmé que le gouvernement interviendra avant la fin du mois pour trancher le débat sur l'enseignement privé.

Le premier ministre a déclaré : *« Le ministre de l'éducation nationale n'a pas été très entendu dans la mesure où il n'a pas été possible de réunir autour d'une table toutes les parties contractantes. Si bien qu'il a pratiquement retiré son texte. Le gouvernement va prendre ses responsabilités. Il l'a décidé. Ce sera annoncé très prochainement. Le ministre de l'éducation nationale, en liaison avec le premier ministre, a déjà préparé le texte qui fera l'objet prochainement d'une déclaration définissant les points sur lesquels le gouvernement agira, soit par la voie législative, soit de façon réglementaire. Ces textes seront présentés aux uns et aux autres, nous recevrons les observations des uns et des autres, ensuite nous déciderons et nous demanderons à la représentation nationale de se prononcer. »*

∴

Le 14 novembre, le ministre de l'éducation nationale affirmait aux députés son souhait « que des négociations s'ouvrent avec les partenaires concernés ». *Le premier ministre semble donc en désaccord avec M. Savary sur la méthode, mais ne dit mot sur les orientations du ministre de l'éducation nationale. Or celles-ci ont été rédigées au nom du gouvernement et avec l'aval du président de la République, qui ne les ont pas remises en cause. Le lundi 5 décembre, à Antenne-2, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui est l'un des proches de M. Mitterrand, a rappelé que ce dernier avait toujours voulu* « aller vers cet idéal de grande école publique (...) en négociant, sans contrainte, sans spoliation ». « D'où, *ajoutait M. Mermaz,* les mesures sages proposées par M. Alain Savary. »

Même si M. Mauroy ne joue pas dans cette affaire le rôle principal, il ne faut pas oublier qu'il a plus particulièrement la confiance du Comité national d'action laïque (CNAL) et de la Fédération de l'éducation nationale. Sa déclaration serait-elle destinée d'abord à calmer ces derniers ?



LE DÉVELOPPEMENT DES DISCIPLINES AÉROSPATIALES

Une académie pour l'air et pour l'espace

par HUBERT CURIEN (*)

Le 21 novembre 1983, jour du deux centième anniversaire du premier vol humain, une nouvelle académie, celle de l'air et de l'espace, a été installée à Toulouse. Une académie pas tout à fait comme les autres.

D'abord parce qu'elle siégera à Toulouse, capitale de fait, en France, des activités aérospatiales. C'est là que sont groupés et que continuent à s'implanter de nombreux établissements techniques, industriels et éducatifs consacrés à l'air et à l'espace. On peut citer d'autres régions françaises où les activités aérospatiales forment un pôle important, mais Toulouse est, sans conteste, le pôle principal. S'il fallait créer une académie, c'était bien là qu'il était naturel de l'installer, d'autant plus, d'ailleurs, que la municipalité toulousaine met à sa disposition des locaux bien situés et fort élégamment rénovés : ceux de l'ancien observatoire, à Jolimont.

La proximité entre l'académie et le monde de l'action et de la production ne sera pas seulement géographique, mais aussi organique. Les nouveaux académiciens, dont le nombre maximum est fixé à soixante, seront recrutés parmi les chercheurs, les producteurs et les praticiens. Le choix des premiers vice-présidents affirme cette vocation trifonctionnelle : Pierre Contensou, membre de l'Académie des sciences et directeur général honoraire de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales ; Roger Chevalier, vice-président de la SNIAS, et André Turcat, qui fut directeur des essais en vol dans cette même société nationale. André Turcat a d'ailleurs été l'initiateur et le promoteur de cette académie naissante.

Concevoir puis développer, fabriquer et mettre au point, et enfin présenter et vendre, chacune de ces démarches est également fondamentale et noble. En grouper les acteurs dans une même académie : tel est le programme que nous nous sommes assigné. Mais nous aurions eu bien tort de ne pas associer aussi à cette académie moderne les anciens. Maurice Bellonte, qui le premier a traversé l'Atlantique vers l'ouest, Armand Lotti, premier Français qui fit le même trajet, mais en sens inverse, figurent dans la liste des membres d'honneur, aux côtés d'Henri Fabre, plus que centenaire, qui contruisit le premier hydravion, de Robert Grandpierre qui fut le premier à s'intéresser à l'air et à l'espace, d'Eugène Pépin, premier juriste aérospatial, d'Henri Ziegler qui a marqué de sa personnalité tous les domaines de l'aéronautique, et de quelques autres encore qui, dans la science, dans l'industrie et dans l'économie, ont valu à notre pays des succès remarqués.

L'incursion de l'activité académique dans la réalité industrielle et économique n'est pas pour déplaire aux institutions les mieux établies. L'académie des sciences a encouragé cette démarche. N'a-t-elle pas, elle-même, fait déjà un grand pas dans la même direction en créant, au début de cette année, un Comité académique des applications de la science, le CADAS, qui s'intéresse à toutes les questions touchant au développement technologique et qui pourrait préfigurer la mise en place, dans un futur plus ou moins proche, d'une « académie technique ». En Suède, et dans une bonne mesure aussi aux Etats-Unis, de telles institutions connaissent un réel succès et exercent une autorité morale qui est souvent loin d'être inutile.

Foyer d'expertise et lieu d'animation

Les membres de l'académie de l'air et de l'espace seront répartis en cinq sections : connaissance scientifique ; science appliquée ; présence de l'homme ; morale, droit, sociologie, économie ; art, histoire, lettres. Ainsi les hommes de laboratoire, les enseignants, les ingénieurs, les pilotes, les astronautes, les médecins, les juristes, les politologues et les historiens pourront y être accueillis et y trouver l'occasion de s'informer mutuellement et de débattre de leurs intérêts communs.

L'académie a aussi l'ambition d'être à la fois un foyer d'expertise et un lieu d'animation. Expertise, pour répondre aux questions scientifiques, techniques ou éthiques qu'elle sollicitera ou qu'elle pourra elle-même se poser si elles sont latentes. Animation, en organisant des rencontres nationales ou internationales, en assurant aussi aux découvertes ou aux réalisations françaises un supplément de notoriété, j'allais dire, et pourquoi pas, de publicité.

Les disciplines aérospatiales sont fort justement dites porteuses d'avenir, un avenir qu'il faut s'assurer de vivre et ne pas garder seulement devant soi. Notre nouvelle académie a l'ambition d'aider à cette emprise sur le futur. Nationale, mais installée en province, académique non classique, cette institution créée en marge de l'institut mais avec son accord tutélaire, méritait d'être présentée aux Français, qui savent bien, d'ailleurs, que l'air et l'espace sont des champs où nous avons de bons jardiniers.

(*) Président du Centre national d'études spatiales et de l'académie de l'air et de l'espace.

La recherche française en Antarctique

L'Assemblée générale des Nations unies a demandé, le 30 novembre, au secrétaire général de faire préparer une étude sur tous les aspects de l'Antarctique (*le Monde* daté 4-5 décembre). Cette demande, présentée par huit pays en voie de développement, est la première manifestation concrète du souhait de nombreux pays membres de l'ONU que l'Antarctique devienne *« patrimoine commun de l'humanité »*, comme le sont les grands fonds marins depuis 1970.

La France et les quinze autres Etats, parties au traité sur l'Antarctique, ont intérêt à développer les recherches qu'ils mènent sur le continent austral. En dépit de cet impératif, la construction d'une piste d'atterrissage à Dumont-d'Urville, la base française, a encore des détracteurs, et le budget 1984 des Terres australes et antarctiques françaises sera en diminution par rapport à celui de 1983.

Y. R.

Faut-il abandonner la Terre-Adélie ?

par PAUL-ÉMILE VICTOR (*)

Oui ou non, la France veut-elle assurer sa présence dans l'Antarctique ? Oui ou non, la France veut-elle honorer ses engagements internationaux (I.A.G.P., I.A.G.O., etc. (1) ? Oui ou non, la France veut-elle continuer les recherches scientifiques en Terre-Adélie et sur le désert de glace ? Oui ou non, la France veut-elle conserver le bénéfice de trente-cinq années d'expéditions polaires qui lui ont donné la troisième place dans le domaine polaire mondial ? Oui ou non, la France est-elle prête à mener à bien le projet dont la mise en route a commencé au cours de l'été austral 1982-1983, dans lequel il a été d'ores et déjà investi environ 15 millions de francs, sans compter l'investissement important d'études et de travail. On pourrait ajouter : la France veut-elle, une fois de plus, ne pas tenir compte de l'expérience du passé, celle des « quelques arpents de neige du Canada » et celle des « marais insalubres de la Louisiane » ?

Telles sont les questions essentielles – et rien d'autre...

Quelques jeunes biologistes, tout feu tout flamme, bien intentionnés, certes, mais avec une vision à court terme, et sans tenir compte des questions fondamentales, ont, depuis quelque temps, présenté les faits de façon tendancieuse, abusant ainsi des scientifiques de haute responsabilité. Je n'y reviendrai pas, car la question ne se pose pas sur ce plan.

Un choix

Elle se résume, en ce qui les concerne, en ceci : oui ou non veulent-ils continuer les recherches de biologie animale commencées en Terre-Adélie il y a plus de trente ans ?

Si la réponse à ces questions était « non », il faudrait arrêter immédiatement, et de façon définitive, toute activité française dans l'Antarctique et dans les îles subantarctiques (Kerguelen, Saint-Paul, Amsterdam, Crozet). Ce serait une « économie » financière bienvenue pour notre gouvernement qui, aujourd'hui, cherche par tous les moyens à « dépenser moins ». Ce serait, à tout autre point de vue, une stupidité et une catastrophe, qui seraient interprétées comme une démission de la France, bientôt suivie d'autres, dans d'autres domaines.

Si la réponse était « oui », il ne peut y avoir qu'une seule solution en Terre-Adélie : continuer une piste pour avions permettant des relèves rapides, d'un coût raisonnable (pour 60 %, le budget actuel passe dans l'affrètement du navire), des campagnes d'été dont le temps serait doublé et des expéditions sur le plateau antarctique (qui deviennent de plus en plus importantes) indépendantes et plus efficaces. Tout le monde est d'accord là-dessus, y compris les biologistes.

Reste à savoir quelle piste.

Beaucoup de bêtises ont été écrites à ce propos. Le choix se présente comme suit : *1)* piste d'atterrissage sur neige, sur le plateau de glace, à une vingtaine de kilomètres de la base Dumont-d'Urville ; *2)* piste d'atterrissage de 600 mètres sur une île (île du Gouverneur) à 3 kilomètres environ de la base ; *3)* piste de 1 100 mètres à proximité de la base, accessible à pied ; *4)* j'ajouterai, pour mémoire, qu'une piste sur les nunataks Lacroix a été mentionnée. Elle est à exclure sans discussion, car, étant à 60 kilomètres de la base environ, elle perd tout intérêt (sans parler des difficultés de construction presque insurmontables).

Les expéditions polaires françaises (E.P.F.), conscientes des problèmes qui allaient se poser (disparition des navires polaires destinés à des expéditions polaires, nécessité de prolonger les campagnes d'été, amélioration des moyens de transport et de communication, développement des recherches sur le plateau de glace, etc.) ont commencé, dès avant 1970, l'étude de la construction d'une piste pour avions et de son impact sur l'environnement. Après plus de quinze années d'études, il ressort que, seule la troisième possibilité est à retenir, quel que soit l'angle auquel on se place.

Dans les conditions de vol et de navigation aérienne qui sont celles des trajets jusqu'à l'Antarctique, toute piste nécessite une infrastructure complète et complexe.

Une décision rapide

Dans le cas d'une piste de neige sur le plateau antarctique, viennent s'ajouter des problèmes complexes d'installation, d'entretien permanent et de précarité de cette infrastructure ainsi que de transport et de communication avec la base. Enfin elle ne peut être utilisée que par des avions à skis, qui n'existent pas en France, les seuls avions étant des Hercules C.-130 américains déjà en nombre insuffisant pour les opérations antarctiques de la National Science Foundation des Etats-Unis.

La piste de 600 mètres pose également, mais à un moindre degré, des problèmes de transport et de communication avec la base. De plus, elle ne pourrait être empruntée que par de petits avions à utilisation locale.

Ces divers problèmes et difficultés ne se posent pas pour la piste de 1 100 mètres proche de la base (les seuls problèmes, de taille, certes, sont des problèmes de construction).

Conclusion : toutes les possibilités d'implantation d'une piste pour avions en Terre-Adélie (il n'en existe que quatre) ont été soigneusement étudiées, ainsi que leur impact sur l'environnement. Compte tenu de tous les paramètres, il n'existe aucune autre solution que la piste de 1 100 mètres pour Transall, proche de la base (contrairement à ce que prétendent les adversaires du projet).

Une décision rapide et définitive est nécessaire, entre l'abandon pur et simple et ses séquelles, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles seraient regrettables (arrêt plus ou moins proche de toute présence et de toute activité dans l'Antarctique et en particulier en Terre-Adélie) et la continuation et la menée à bon port du projet choisi par les E.P.F.

(*) Fondateur et ancien directeur des expéditions polaires françaises.

(1) International Antarctic Glaciological Project (I.A.G.P.) ; Interaction Atmosphère-Glace-Océan (I.A.G.O.)

Un budget limité

Le budget du territoire d'outre-mer des Terres australes at antarctiques françaises (T.A.A.F.), pour 1984, ne sera pas très important :

- *Recettes ordinaires :* 119 593 400 francs, dont 77 768 605 francs de subvention de fonctionnement, donnés par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM ; 24 313 295 francs de subvention de fonctionnement donnés par le ministère de la recherche et 17 511 500 francs de ressources propres. Soit en tout une augmentation de 6,38 % par rapport aux recettes ordinaires de 1983.
- *Recettes extraordinaires :* 5 millions de francs (comme en 1983) donnés par le Fonds d'intervention et de développement économique et social des TOM.
- *Subventions pour la recherche scientifique* venant du ministère de la recherche : 12,869 millions de francs en crédits de paiement (contre 14,334 millions de francs en 1983, soit 11,3 % en moins), 13,029 millions de francs en autorisations de programmes (16 millions en 1983, soit 18,6 % de moins).

Le budget étant limité, les programmes seront réduits à l'essentiel dans chacun des quatre districts des T.A.A.F., étant entendu que les observations de routine seront poursuivies tout au long de 1984.

En terre Adélie, la préparation de la piste d'avion continuera mais avec des moyens réduits. Aux Kerguelen démarrera, avec l'aide d'armateurs, une unité-pilote d'exploitation de saumons. Les œufs sont importés cette année du Canada. Vers la fin de 1984, lorsque les saumons seront au stade de « smolts », c'est-à-dire de juvéniles prêts à émigrer en haute mer, leur départ sera empêché pendant plusieurs semaines, si bien qu'une fois libres les smolts, ayant perdu toute envie de migration lointaine, resteront aux alentours des Kerguelen et pourront, après deux ou trois ans de croissance « gratuite », revenir dans leur rivière ou bassin d'origine grâce à un conditionnement olfactif. On appelle ce type d'élevage en semi-liberté : pacage marin (*sea-ranching* en anglais). Toujours aux Kerguelen aura lieu une importante campagne de géologie.

A Amsterdam se développe une étude de physico-chimie de l'atmosphère avec l'aide de ministère de l'environnement et du Programme interdisciplinaire de recherche en environnement. Aux Crozet, les activités scientifiques reprendront : elles avaient été presque interrompues l'année dernière en raison de la construction impérative d'une route reliant le rivage et la base (le téléphérique assurant les transports s'était cassé en 1982 au cours d'une tempête).

Enfin, les TAAF participeront à un programme de glaciologie au pôle Sud mené par huit spécialistes du Laboratoire de glaciologie de Grenoble avec l'aide des Américains et à une campagne de géophysique et de biologie du *Marion-Dufresne* dans le sud-ouest de l'océan Indien. – Y. R.

- *Effort financier pour la recherche industrielle.* – Les modes d'intervention du Fonds de la recherche et de la technologie seront modifiés pour aider le développement de la recherche industrielle et en faire bénéficier les P.M.I., a annoncé M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche. Insistant sur le rôle essentiellement incitatif de l'Etat dans ce domaine, le ministre a précisé que, en 1984, le montant des crédits à destination des entreprises sera doublé et s'élèvera à 600 millions de francs (chiffre qui n'apparaît pas clairement à la lecture du budget). En outre, les crédits du Fonds de la recherche gérés par la délégation régionale de la recherche technique, de même que le nombre des bourses CIFRE de formation par la recherche, seront multipliés par deux.









LE CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur de Côte-d'Ivoire en France et Mme Eugène Aïdara ont offert une réception, le mercredi 7 décembre, à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

– Anne-Marie
et Paul-Laurent ASSOUN,
David et Anna-Deborah, ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa,

le 6 décembre 1983.

25, rue Ruhmkorff,
75017 Paris.

Mariages

– Llinca PODEANU
et Nicolas BARDAUNE

font part de leur mariage,
le 6 décembre 1983 à Paris.

Wien.
Paris.

Décès

MARCEL AVEL

Nous apprenons le décès, survenu le mardi 6 décembre 1983, de

Marcel AVEL,

dont *les obsèques auront lieu le vendredi* 9 décembre 1983, à 10 heures, en l'église Sainte-Geneviève à Bordeaux.

[Agé de quatre-vingt-quatre ans, Marcel Avel était correspondant de l'Académie des sciences depuis 1966, section zoologie. Cet ancien professeur de l'université de Bordeaux-I, qui fut directeur de laboratoire au Centre national de la recherche scientifique, était connu pour ses travaux *d'embryologie expérimentale et ses études* sur les vers de terre. Il fut lauréat d'un des grands prix de l'Académie des sciences.]

ROBERT GARDELLINI

– Rungis.

Le conseil d'administration,
Le directeur général
Et le personnel de l'Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention (IFTIM),
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Robert GARDELLINI,
commandeur de la Légion d'honneur.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 9 décembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste au Perreux (94170), 19, allée de Stalingrad.

[Né le 16 mai 1909 à Paris, Robert Gardellini a suivi une longue carrière administrative entrecoupée de fonctions dans les cabinets ministériels. Il fut notamment directeur de cabinet de M. Maurice-Bokanowski de 1960 à 1966, quand celui-ci fut successivement ministre des postes et des télécommunications, et ministre de l'industrie. Il fut, en outre, de 1952 à 1968, président de l'Association française pour l'accroissement de la productivité. Depuis 1980, il était président d'honneur de l'Institut français de gestion.]

– Mme Gaetan Bourdain,
son épouse,
M. et Mme Robert Deutsch
et leurs enfants,
Mme Félix Bourdain,
M. et Mme Christian Bourdain,
M. et Mme Noël-Jacob,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaetan BOURDAIN,
ancien élève
des Hautes Etudes commerciales,

survenu le lundi 5 décembre 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi *9 décembre 1983, à 9 heures, en* l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.

– Le président,
La direction et le personnel de la société D.B.A.
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Gaetan BOURDAIN,
ancien élève
des Hautes Etudes commerciales,

directeur général de la société FAS,
membre du directoire
de la société FEG,
directeur
des filiales commerciales
de la division
rechange équipement automobile
du groupe D.B.A.,

survenu le lundi 5 décembre 1983.

– Mme Henri Finelle,
M. et Mme Claude Finelle
et leur fille,
M. et Mme Laurent Finelle,
M. et Mme Richard Sciari
et leur fille,
M. et Mme Charles Finelle
et leurs enfants,
Mme Henri Engel
et ses enfants,
Mme Esther Erengot
Et toute la famille,

ont *la douleur de faire part* du décès de leur très cher et regretté

Henri FINELLE,

survenu à l'âge de soixante-trois ans, le 7 décembre 1983, en son domicile.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 décembre. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, *à 10 heures.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

144, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

– Mme Roger Hummel,
son épouse,
Les docteurs Claude et Lucien Sigal,
sa fille et son gendre,
Hervé, Alain, Marina Sigal,
ses petits-enfants,
Denise et Maurice Gross,
sa sœur, son beau-frère
et leurs enfants,
Et toute sa famille,

ont la profonde douleur de faire part du décès survenu subitement le 22 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

M. Roger HUMMEL,

architecte en chef honoraire
des bâtiments civils
et palais nationaux,
grand prix de Rome,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,

Les obsèques ont eu lieu le 6 décembre dans la plus stricte intimité au crématorium du Père-Lachaise.

[Né le 28 janvier 1900 à Paris, Roger Hummel était ancien élève de l'Ecole nationale des beaux-arts. Grand prix de Rome, il fut architecte de l'Office public d'habitations de la Seine en *1930, puis architecte des bâtiments civils et* palais nationaux de 1945 à 1980. Membre de l'académie d'architecture depuis 1964, Roger Hummel a construit des ensembles de logements à Maisons-Alfort et à Nanterre, des groupes scolaires et des lycées en banlieue, les écoles de la marine marchande du Havre, de Nantes, de Saint-Malo, de Boulogne et d'Audierne, les facultés de droit, de médecine et l'Ecole supérieure de chimie de Strasbourg, et de nombreux équipements publics.]

– M. Jacques Poirier
et ses enfants Catherine et Sylvain,
M. et Mme André Wicker,
ses frère et belle-sœur
et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques POIRIER,
née Germaine Wicker,

le 24 août 1926 à Strasbourg,

survenu, *le 3 décembre 1983, à l'hôpital* à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Yerres (Essonne).

6, parc de Beauregard,
91330 Yerres.

– Mme Jacques Ravet-Chomon,
son épouse,
M. et Mme Jean Ravet
et leurs enfants,
Pierre et Serge Ravet,
ses enfants,
Les familles Roussel, Ledresseur, Muller, Ravet, Bessède, Chomon, Dominguez, Sautereau, Outin, Vergez, Couvret,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part de la disparition de leur très cher

Jacques RAVET,
inspecteur général de l'aviation civile,
inspecteur général honoraire
de la Météorologie nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier
de l'ordre de l'empire britannique,
lieutenant-colonel de réserve
de l'armée de l'air.

Il a rejoint l'Inconnaissable le lundi 5 décembre 1983.

L'incinération aura lieu le mardi 13 décembre, à 9 h 30, au Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Ceux qui le désirent peuvent adresser *leur don au Quart-Monde, 107, avenue* du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

Mme Jacques Ravet-Chomon,
13, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.

– M. Gaétan Touitou,
Mme veuve William Touitou,
Le docteur et Mme Pierre Touitou,
M. et Mme Jean Touitou,
Le professeur et Mme Yvan Touitou,
Le docteur Léon Dadoun et Mme,
Et ses petits-enfants,
Danièle, Jean-Gabriel, Fabienne, Philippe, David, Raphaëlle et Ilana,
Les familles Sultan, Walczak, Boyer,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Gaétan TOUITOU,
née Augustine Sultan,

survenu *le 6 décembre 1983.*

Les obsèques ont eu lieu jeudi 8 décembre à Cannes.

Biskra.
Cannes, 6, rue Marius-Aune.

Anniversaires

– Pour le quatorzième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le lundi 12 décembre 1983, à 9 heures, chapelle du Saint-Sacrement.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à l'intention de

M. Raymond LE CLERE,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé le 14 novembre 1983,

le lundi 19 décembre 1983, à 18 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré à Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Bordeaux-III, mardi 13 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean-Claude Maillard : « Le marché international de la banane, étude géographique d'un système commercial ».

– RECTIFICATIF. – C'est le *14 janvier (et non le 7 comme nous* l'avons annoncé le 8 décembre) que Mlle Jasna Samic soutiendra, à l'université de Paris-III, à 14 heures, salle Gréard, sa thèse : « Le divan de Kaimi ».

CORRESPONDANCE

La carrière de M. Peyrouton

Un de nos lecteurs parisiens nous écrit :

A en croire le Monde du 17 novembre, la longue existence de Marcel Peyrouton, décédé à quatre-vingt-seize ans, semble s'être déroulée sans à-coups, dans une France aseptisée telle qu'elle apparaît dans les annuaires administratifs. Et pourtant...

Si Marcel Peyrouton – lié par son mariage à la famille de l'un des chefs les plus influents du radicalisme, J.-L. Malvy – est nommé en 1936 ambassadeur dans la lointaine Argentine, c'est que le Front populaire vient de mettre fin à une *carrière de proconsul* qui l'a mené à Tunis – où il a fait poursuivre les néo-destouriens – et à Rabat. S'il devient en septembre 1940 ministre *de l'intérieur, c'est qu'entre-temps* sont survenus des « événements » : défaite, occupation, appel à Pétain. S'il peut se maintenir à ce poste à Vichy *jusqu'en février 1941*, c'est qu'il participe à l'épuration administrative, à la mise en œuvre des lois frappant ses anciens amis de la franc-maçonnerie et portant statut des juifs, à la livraison de réfugiés allemands aux nazis, tout en jouant un rôle de premier plan dans l'élimination de Pierre Laval, vice-président du conseil, le 13 décembre 1940.

S'il se retrouve à Alger en janvier 1943 – après avoir dénoncé la politique de collaboration, – c'est que les alliés y ont débarqué et que le général Giraud lui confie les fonctions de gouverneur général. S'il doit les abandonner six mois plus tard, c'est que, de Gaulle ayant supplanté Giraud, Marcel Peyrouton est fortement contesté par les Français libres. Et s'il n'occupe plus de poste dans l'administration, c'est qu'il a été arrêté en décembre 1943, envoyé en Haute Cour après la libération de la métropole et finalement, selon *l'Encyclopédie de la deuxième guerre mondiale* publiée chez Larousse, acquitté en décembre 1948, après cinq ans de détention préventive.

Aux ouvrages cités par *le Monde*, il convient d'ailleurs d'ajouter ses souvenirs, publiés en 1950 sous un titre très explicite : *Du service public à la prison commune.*



Le Monde

LIVRES

LES RÊVERIES DE GÉRARD MACÉ

« La messe basse des mots »

CE qui me frappe dans les visages, c'est d'abord leur lumière, quand ils en ont une. Il en est de même avec le style des écrivains. Les roses pâleurs des beaux soirs d'hiver ou les clartés triomphales et mélancoliques de certaines journées d'octobre transfigurent le langage de Gérard Macé. Langage baigné de lumière, qui nous attire aussitôt. Certes, l'auteur nous entraîne dans le monde de la mémoire obscure, mais nous en gardons une impression comparable à celle que donne ce tableau de Magritte où nous voyons une prairie ensoleillée sous un ciel nocturne.

Le livre de Gérard Macé commence précisément par le mot prairie *: « On tourne la page, et derrière une lettre géante... on aperçoit les prairies du sommeil où l'auteur endormi s'est mis à traduire en songe, avant d'être éveillé par l'écho de prophéties à faire peur. » Gérard Macé est un fou de littérature. Il dit, avec volupté, « la messe basse des mots », considérant chacun d'entre eux comme une énigme, comme un hiéroglyphe. « Enfants de plusieurs lits,* dit-il, *nous avons volé nos noms sur les lèvres des morts. » Nous ne savons pas assez que nous parlons un langage étrange qui appartient aux profondeurs du temps...*

Dans ce recueil de récits, ou plutôt de poèmes en prose, Gérard Macé laisse entrer les « mots oubliés qui cognent à la vitre après minuit ». Il évoque le « veuvage de l'enfance en tablier noir » et il s'abandonne à l'alchimie des songes. C'est ainsi que dans sa mémoire se mêlent des fantôme qui furent, un jour, réels et d'autres qui ne furent jamais que des chimères, comme « la silhouette du roi Lear », semblable à celle d'« un journalier cherchant asile pour la nuit », au fond d'une province.

FRANÇOIS BOTT.

★ **BOIS DORMANT, de Gérard Macé. Gallimard, collection « Le chemin », 74 pages, 50 F. Cette année, Gérard Macé a publié aussi un essai sur Rome : *Rome ou le firmament*, Fata morgana.**

« J'écris pour me surprendre »

LA tortue de pierre photographiée par Segalen, en Chine, une toile de Jean Clareboudt – éclaboussée de peinture et trouée par une branche d'arbre, – des vues de Rome... l'appartement de Gérard Macé est à l'image de son œuvre, ardente et raffinée. Il rend visible ce qui tisse ses six livres, un *« jardin des langues »* qu'il est urgent de visiter. Après Michaux, de Mandiargues et des Forêts, familiers de ce lieu étrange, le lecteur découvrant *Bois dormant*, qui vient de paraître, entrera dans un univers recueilli, où *« traînent les outils oubliés de la prose »* et que hante la poésie.

Avec les traits abrupts d'un Breton du Moyen Age et l'allure d'un lettré chinois, Macé est habité par les paysages – des forêts, des lieux d'herbe et d'eau – où il a passé son enfance. *« Ce bois qui dort,* dit-il doucement, *c'est celui de Chauvery, entre Saint-Leu et Montmorency, où mon grand-père maternel était* « treillageur ». *Il vivait sur les coupes de châtaigniers, dans des cabanes faites par lui. Il coupait les arbres, les émondait, et le bois servait à clôturer les jardins. Sa femme, « l'aïeule illettrée », à qui j'ai dédié* les Balcons de Babel, *parlait une langue dont j'ai gardé le souvenir. Je voudrais établir un glossaire des expressions assez rares, inconnues des dictionnaires, qu'on employait alors dans ce coin de l'Ile-de-France. Mes deux premiers livres, qui sont des amas de mots, sans ponctuation, furent peut-être l'écho d'une parole plus ancienne, celle de mon arrière-grand-père, un ouvrier agricole d'origine flamande.*

» Mon père, lui, est né en Bretagne, à Rieux. Chaque canton de ce pays « gallo » avait son patois français. On disait encore, par exemple, la « vesprée ». L'Ille coule près du village. C'est une rivière boueuse où remonte, parfois, le mascaret. Mon père fit trente-six métiers, carrier, valet de chambre, soudeur... Dans mes livres, j'ai transfiguré la légende familiale. Mes parents y relèvent des petits faits que j'ai enregistrés « à leur insu ». Je lis comme on ramasse du bois mort. J'ai été fou de Nerval dans la forêt de mon grand-père. Segalen et Corbière me sont proches, trop proches, parce que, comme moi, ils ont tourné le dos à la Bretagne. Ils ont fui, chimériquement, en songe et en bateau, pour rejoindre la Chine ou aller au-delà de l'horizon. Ma famille a aussi son « secret », une affaire de filiation, ce qui m'a rapproché d'Umberto Saba, dont j'ai traduit des récits. Il a été tourmenté par une figure paternelle et tutélaire. »

Macé a trente-sept ans. Il enseigne dans un lycée technique à des élèves qui parlent un *« français cabossé »*. Chez lui, on répétait souvent que l'on n'était pas né *« du côté du manche »* ; le savoir et les livres représentaient une forme de salut. Mais il a vécu cette conquête, l'apprentissage des bâtons et des lettres, comme un isolement. D'où son intérêt pour la *« culture des humbles »*, celle des fous littéraires et des *« peintres sans avoir appris »*. Pensionnaire de la Villa Médicis (1975-1977), il a également pu délirer avec la Rome baroque du Bernin et de Borromini, qui donne *« l'illusion d'un port pétrifié, que fréquente une foule revenue de tout »*.

« A la Villa, j'avais emporté quelques livres, les Œuvres complètes *de Rimbaud dans « la Pléiade »... J'ai lu ça comme un roman, sans sauter une ligne. Ses lettres du Harar m'ont troublé. Rome aussi était un désert. Je souffrais de la maladie singulière dont parle Joubert, l'«* hydromélanophobie *» ou «* invincible horreur de l'eau noire *». Elle interdit l'emploi de l'encre, donc l'écriture. Rimbaud m'a illuminé. Il m'a fallu six mois pour achever l'essai qui figure dans* Ex libris. *J'y pensais tous les jours, mâchant mes phrases jusqu'à ce qu'elles soient parfaites. Je travaille d'habitude ainsi, attentif aux pleins, aux déliés, aux creux, à la verdeur ou à la sécheresse des mots, comme Cingria.*

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 21.)



Dessin de BERENICE CLEEVE.

le feuilleton

LAURIERS D'AUTOMNE

Prix sans mépris

GLOBALEMENT positifs, ces prix 1983 ! Dans le détail, on peut toujours chipoter, mais la tendance est bonne en ce qui touche une des plaies de l'époque, la mise en ghetto des livres exigeants.

Sous la double influence du nouveau roman, qui rebutait le grand public, et de la télévision, qui incite à flatter la paresse, deux secteurs se sont créés en littérature : l'un, pour agrégés, le seul réputé respectable parce que difficile (à vendre, en tout cas) ; l'autre pour ploucs bernables à merci.

Certains auteurs surdoués se sont même coupés en deux – Laurent, Cauvin, Léger, d'autres – pour s'adapter à cette dichotomie. (Je n'ai jamais bien su ce que signifie ce mot ; j'ai cherché dans le dictionnaire, parce que, après tout ce qu'on fait pour jouer au Scrabble, on peut bien le faire pour se meubler la tête. Une chance : c'est tout à fait ce que je voulais dire, division en deux, trop nette, artificielle.).

Donc les jurys, dans l'ensemble, ont négligé et fait reculer l'absurde dichotomie qui amène à mépriser ensemble le populo et

par Bertrand Poirot-Delpech

les écrivains « difficiles », alors qu'ils peuvent parfaitement se rencontrer : hier, Simenon, Nabokov ; aujourd'hui, Eco, auteur sans concessions qui est en train de devenir un best-seller américain et mondial. L'« élitisme pour tous » dont rêve Vitez serait-il en marche ?

VOYEZ le Goncourt. Qu'il récompense enfin un « petit » éditeur, et sympathique en plus, une bonne bille de copain de régiment, le contraire de l'éditeur torve ou pénétré, ce n'est pas le principal. Même si on trouve *les Egarés* un peu bavard (ne retenir que l'article de Jacqueline Piatier, *le Monde* du 30 septembre 1983), Frédérick Tristan a le mérite, devenu rare, de prendre son lecteur pour un adulte actif. Il l'entretient de la dichotomie (voir plus haut) entre la création et sa mise en spectacle, des fins dernières de l'homme, de sa vocation au bonheur ; bref, il parie sur l'esprit de sérieux, au lieu de l'assimiler à l'ennui. En désignant Tristan à un public élargi, les Goncourt ont fait leur son respect du lecteur.

ON a cherché une signification politique actuelle au Renaudot (à quoi n'en cherche-t-on pas, de nos jours ?). *Avant-guerre*, de Rouart, ne fût-ce que par son titre proche de celui de Brasillach, aurait tendu à réhabiliter les chics jeunes gens de la droite des années 30-40.

Une banalisation des erreurs commises à cette époque est effectivement en cours. Rééditant *Notre avant-guerre* , Plon présente l'auteur comme un exemple pour les jeunes de maintenant et une victime de ses seules « opinions politiques », alors que le livre préfigure, à propos de Blum et de son entourage (p. 190 et sqq.), un antisémitisme qui ne fera que grandir sous l'occupant nazi. Mais l'intérêt d'*Avant-guerre*, qui fait plutôt songer à Pierre Pucheu, dépasse celui d'une nostalgie excusante. Né après coup (1943), Rouart montre bien le partage éternel de certains garçons d'élite entre les jolies filles du monde un peu vaines et cette vieille catin sans pitié avec qui la trompe ou se trompe : l'histoire.

LES jurys Femina et Médicis passent pour refuser l'argument facile de... l'excès de difficulté. Ils ont honoré plus que jamais cette réputation.

« Les gens ne vont rien comprendre, ils veulent savoir qui est qui et fait quoi », ai-je entendu dire, à propos du Femina, par des lecteurs visiblement fiers de transcender le besoin de réalisme et de logique prêté à ces pauvres « gens ». Il faut croire ces snobs du type débonnaire (les pires !) : c'est vrai, on ne comprend à peu près rien à l'« histoire » de *Riche et légère.* Mais pourquoi son charme, qui est ailleurs, je l'ai dit (*le Monde* du 7 octobre 1983), serait-il interdit aux « masses » ? Pourquoi faudrait-il étudier en Sorbonne ou dîner en ville pour avoir le droit d'enrichir, grâce à l'art subtil d'un écrivain de race, la connaissance des autres et de soi ?

(Lire la suite page 18.)

John Updike retrouve Rabbit

Auteur de plus de vingt romans (1), John Updike retrouve Rabbit, le héros de sa jeunesse. Tous deux ont fait fortune, pris du ventre, mais l'âge les a dotés d'un second souffle, qui donne des ailes au premier, fouette les sangs du second et laisse le lecteur pantois.

A force de se pencher sur l'Amérique profonde, John Updike est tombé dedans. Un naufrage ? Non, un enlisement voluptueux. L'auteur fait corps avec son roman. Pas une idée qui surnage. Tant mieux, dirait Nabokov, qui plaçait Updike en tête de la littérature américaine. Pour le style, *Rabbit est riche* nous éblouit, même si la traduction de Maurice Rambaud évoque parfois un dialogue doublé. Ce langage étourdissant habille une réalité sordide, la vie quotidienne d'un Américain bien tranquille ou qui ne demande qu'à l'être. Mais, s'il évite de penser, Harry Angstrom, dit Rabbit (héros de deux romans précédents), n'en reflète que plus fidèlement l'univers qui l'entoure. Chacun y consomme, désire ou regrette les biens de ce monde. Et que les intellectuels aillent spéculer ailleurs ! Ici, à Brewer (Pennsylvanie), chacun mène sa petite barque avec les moyens du bord. Cela pose déjà de sacrés problèmes, croyez-moi. S'il fallait en plus interroger le destin, on n'en sortirait pas.

Harry-Rabbit chemine donc, le nez dans son ornière, du foyer au boulot, avec parfois un crochet à la banque ou au club sportif. Il dirige une agence de voitures japonaises et ne s'en tire pas mal au golf. Ajoutons que, *« après vingt-trois ans de vie conjugale, il n'arrive pas à trouver son épouse antipathique ».* C'est dire s'il aborde d'un pas vaillant les approches de la cinquantaine (il est né, comme Updike, en 1932). D'où vient que quelque chose le gêne aux entournures ? Qu'il s'étonne parfois d'être *« lui-même et non pas quelqu'un d'autre »*, qu'il se sente chargé d'une obscure mission dont la signification lui échappe ?

Harry s'emploie à étouffer ces questions auxquelles nul ne peut répondre. *« Quand il était enfant, Dieu s'étalait dans le noir au-dessus de son lit. Il s'est retiré en gratifiant Harry du respect qu'un notable est en droit d'attendre d'un autre, à un détail près, une carte de visite oubliée au creux de l'estomac, un morceau de métal qui entraîne déjà Harry vers tous ces morts enfouis dans la terre creuse. »*

Raison de plus pour profiter de la vie. La société moderne a balayé les interdits, et les quelques relents calvinistes qui s'attardent dans l'air protègent les plaisirs contre l'usure. Ce serait trop bête de se priver. En a-t-on seulement le droit ? Ne risque-t-on pas d'enrayer le système en boudant ce qu'il vous offre ? Harry cède donc systématiquement aux tentations qui se présentent. Il ne les provoque pas, mais se précipite au signal, quitte à ressentir ensuite un léger vague à l'âme. C'était bon, mais ce n'était pas ça.

« Le regard du gosse tapi en soi »

A qui se fier si le *Bulletin du consommateur* (qui a remplacé la Bible familiale), les spots publicitaires de la télévision, l'exemple d'amis « connaisseurs », ne tiennent pas toutes leurs promesses ? A quoi s'accrocher quand l'économie se porte mal ? Harry, frileux, rentre la tête dans le cou et se demande si *« la liberté qu'*[il avait] *toujours prise pour un élan vers l'extérieur ne serait pas une sorte de rabougrissement intérieur ».* Tant pis, il faut se rabattre sur ce qu'on a : le golf, les affaires, les femmes (dans un ordre qui varie selon les circonstances). On n'a encore rien inventé de mieux comme remède à l'angoisse. Il convient aussi d'éviter, dans la glace, *« le regard du gosse, tapi en soi, déguisé dans la graisse, la calvitie et le fric comme dans un smoking de carton pour la fête du lycée... Allez donc respecter le monde quand on voit qu'il est aux mains d'une bande de vieux gamins ! »*.

« Pour les réclamations, adressez-vous à Dieu »

Plus il avance en âge, plus Harry s'endurcit et s'enferme dans l'égoïsme. Il en a besoin pour se défendre contre son fils, parfait exemple d'une génération de mollusques *« rien dans le ventre, rien de solide pour les aider à distinguer les faits des phantasmes. Satanisme, marijuana, drogues, végétarisme... Pour eux, la vie, c'est une grosse télé pleine de fantômes ».* Mais le fils s'incruste. Quels plus sûrs refuges que le foyer, que la vente de voitures pour échapper au vertige qui le guette ?

Sans doute ces hommes si vulnérables, si mous, feraient-ils naufrage si les femmes ne les soutenaient. Épouses, amantes, mères, elles ont de la volonté pour deux, du dynamisme pour trois, et elles s'entendent comme larronnes en foire dans le dos des pauvres mâles. *« Que feront-ils, le jour où ils se trouveront à court de femmes pour leur dire quoi faire ? »* L'absurde question ! Ce jour marquerait la fin de l'espèce humaine, dont elle assurent la survie.

A l'arrière-plan de Rabbit et des siens, l'histoire produit ses événements qui servent de points de repère au commun des mortels. Adultères, naissances, accidents, coïncident avec la conquête de la Lune ou la visite du dalaï-lama. Mais le monde glisse sur ses rails, les gens sur les leurs, et les vaches de Pennsylvanie sont bien gardées.

Solidaire, voire complice de ses personnages, John Updike chemine avec eux, pénètre leur plus stricte intimité, explore les consciences, s'aventure même dans le clair-obscur de l'inconscient. Il aligne des milliers de mots, dont chacun capte un reflet de vérité. Parfois, cette surabondance effare le lecteur, qui se voile la face devant l'obscénité de certaines scènes.On voudrait crier grâce, mais on n'a plus de voix (2). Updike peut à loisir nous rouler dans sa farine multicolore et nous écraser sous le luxe du style. Comme Rabbit le béotien, qui jamais ne lira ce livre (Babbitt, lui aussi, mourut sans savoir que Sinclair Lewis l'avait immortalisé), on encaisse les coups et l'on repart. La frousse déchaîne le rire, la cruauté rafraîchit, et la vulgarité en habits de gala rejoint la poésie.

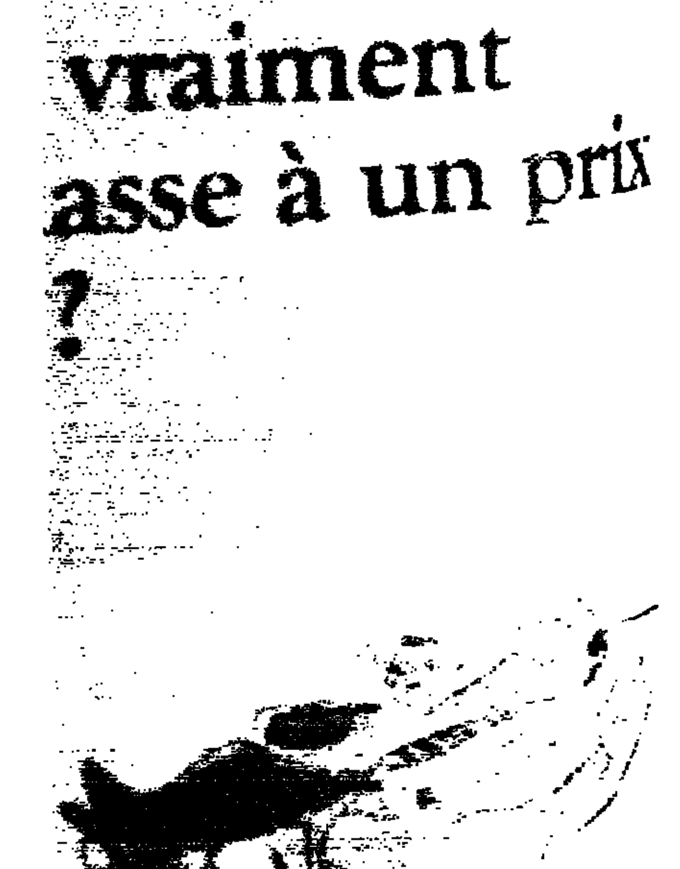
L'auteur a gagné. Lui reprochera-t-on d'avoir refusé l'intelligence à sa créature ? *« Pour les réclamations, adressez-vous à Dieu »*, répond Updike.

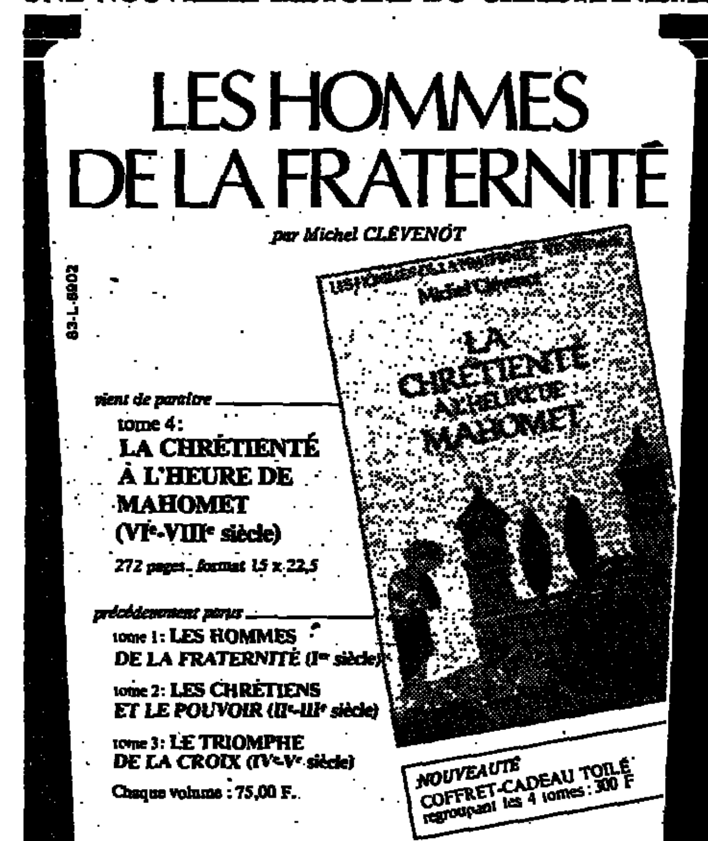
GABRIELLE ROLIN.

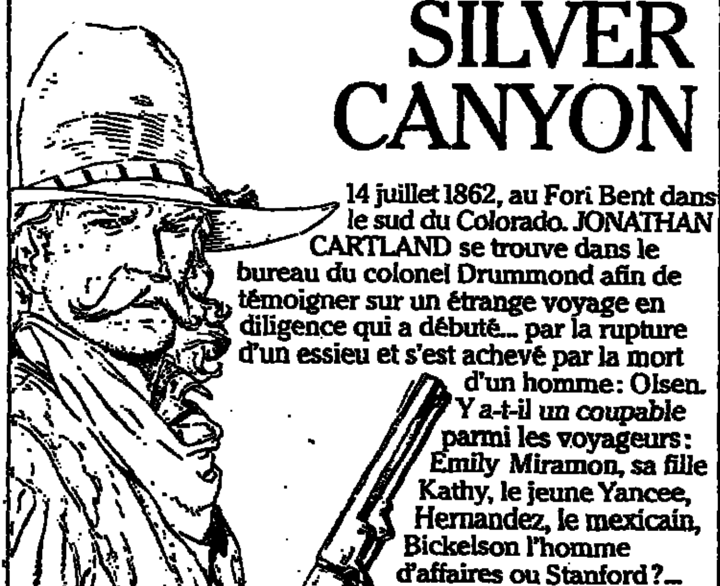
★ **RABBIT EST RICHE, de John Updike, traduit de l'américain par Maurice Rambaud. Gallimard. 586 pages.**

(1) Après *Cœur de lièvre*, le premier Rabbit, les éditions du Seuil ont publié quatre traductions de romans d'Updike. Les éditions Gallimard en ont fait paraître neuf. Regrettons que Gallimard ne mentionne pas les œuvres du même auteur publiées par autrui.

(2) On relira l'entretien de John Updike avec Henri Pierre, à l'époque de la parution de *Rabbit Is Rich* aux États-Unis. *« Vous savez,* disait-il, *le sexe et la religion représentent une forme de résistance à la peur de la mort... »* (*Le Monde* du 29 mai 1982.).







la vie littéraire

Une coûteuse collection

Plus de 4 000 francs, ce n'est évidemment pas donné pour un livre. D'autant qu'il faut en acheter vingt-neuf d'un coup, la collection étant indivisible, pour la somme de 125.000 francs. Cette Rolls Royce de l'édition d'art, tirée à trois cent vingt-cinq exemplaires, n'est donc pas le plus abordable des cadeaux.

Il est vrai que la *Biblioteca di disegni*, éditée par Alinari, à Florence, et diffusée par Seefeld, donne pour ce prix les très fidèles reproductions de plus de mille deux cents dessins signés des meilleurs maîtres italiens du quinzième au dix-huitième siècle. Ces œuvres ont été choisies dans quatre-vingt-huit musées et collections privées, ou parmi *« les irremplaçables archives photographiques d'Alinari pour les dessins détériorés ou disparus à jamais »*.

Chaque volume traite une époque, une région ou un genre, et comprend une quarantaine de dessins montés à la main sur passe-partout, un livre de commentaires composé d'un essai critique et de fiches analytiques détaillées sur les œuvres, rédigées *« par les meilleurs spécialistes du monde »* : conservateurs et historiens d'art, dont les textes figurent dans leur langue maternelle et dans leur traduction anglaise. Le vingt-neuvième volume de la collection forme l'index des vingt-huit précédents.

La qualité des reproductions est évidemment impeccable, à se méprendre, souvent, avec l'original. Si le particulier disposant de la somme ci-dessus indiquée a peut-être intérêt, pour ce prix, à acheter un ou plusieurs vrais, et bons, et authentiques dessins, la *Biblioteca di disegni* reste un excellent cadeau à se faire d'institution à institution. Pour donner l'exemple, Seefeld a d'ailleurs offert un des trois cent vingt-cinq exemplaires de la collection à la Bibliothèque nationale. — F. É.

★ **BIBLIOTECA DI DISEGNI, éditions Seefeld, 56, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 260-65-83. 29 volumes, 125 000 F.**

Des introuvables retrouvés

La littérature grouille de textes fameux, cent fois cités, mais jamais lus. Jamais lus parce que jamais vus. Et jamais vus parce que disparus, faute de rééditions suffisantes. Demandez donc, chez votre libraire, *Vies d'Haydn, Mozart et Métastase*, de Stendhal, *Voyage en Orient*, de Lamartine, *Lettres d'Italie*, du président De Brosses, ou vingt autres titres aussi célèbres. Des mois de recherches ne les amèneront pas forcément dans le magasin, et le brave commerçant avouera son impuissance à découvrir ces volumes déclarés introuvables.

Installées à Plan-de-la-Tour, dans le Var, les Éditions d'Aujourd'hui retournent le mot comme un défi et s'en servent pour baptiser des classiques innombrables qu'elles réimpriment intrépidement. Voulez-vous connaître enfin la Correspondance d'Abailard et d'Héloïse, les *Propos de table*, de Martin Luther, les *Lettres d'amour à Sophie*, de ce diable de Mirabeau, *Des délits et des peines*, de Beccaria, l'*Histoire du romantisme*, de Théophile Gautier, le président De Brosses, bien sûr, et près de deux cents autres œuvres illustres mais clandestines ? Consultez le catalogue des *Introuvables*. Il s'y entend fort bien pour les retrouver.

D'un large éclectisme, la collection fouille la poésie, l'histoire, les voyages, le cinéma, le théâtre, la politique, la philosophie. Elle exhume Fustel de Coulanges, cher à la tradition maurrassienne, ou le compte rendu sténographique du troisième des grands procès de Moscou, avec une préface de l'historien trotskiste Pierre Broué. L'éditeur ne procède à aucun prosélytisme particulier. Il s'intéresse d'abord au savoir pour le mettre à la portée de tous. Malgré des tirages restreints, il contrôle suffisamment ses frais et vend chacune de ces raretés à un prix raisonnable. (Éditions d'Aujourd'hui, 83120 Plan-de-la-Tour.)

G. C.

Du bon usage de la B.N. (suite)

Dans « le Monde des livres » du 25 novembre, nous avions publié une lettre de M. B. de la Roncière, président de l'association Défense des intérêts des lecteurs de la Bibliothèque nationale. A ce sujet, M. Alain Gourdon, administrateur de la B.N., nous écrit notamment :

Je me permets de vous fournir quelques précisions qui ont échappé à la vigilance de M. Bourel de la Roncière. Effectivement, sa liste d'usagers a obtenu deux sièges au conseil d'administration de la Bibliothèque nationale, mais il n'a remporté que six cent cinquante-six voix sur les mille cinq cent dix suffrages exprimés. Le nombre total des électeurs inscrits sur la liste électorale dépasse les sept mille. Cette « victoire », je pense, se passe de commentaire.

Quant au problème que M. Bourel de la Roncière rumine depuis plus de dix-huit mois, j'observerai seulement que les mesures que j'ai dû prendre de ne plus communiquer le samedi n'ont pas entraîné la fermeture de la salle. Tout lecteur, en effet, a la possibilité de demander des ouvrages par bulletins différés et donc de consulter le samedi. Au reste, si je les ai prises, c'est que la Bibliothèque nationale compte cent quatre emplois budgétaires vacants.

M. Bourel de la Roncière annonce qu'il a porté ma décision devant le Conseil d'Etat, mais il oublie de signaler que le tribunal administratif, initialement saisi, avait déjà rejeté sa demande.

[Sur les quatre sièges du conseil d'administration de la B.N. réservés aux usagers, la liste de M. de la Roncière en a gagné deux. Les sièges restants ont été obtenus par les deux autres listes d'usagers.]

vient de paraître

Récits

MARC STEPHANE : *Ceux du trimard*. — Réédition d'un recueil de récits parus en 1928, dans lesquels l'auteur évoquait la vie et les aventures d'un ouvrier agricole migrateur, dans une langue pleine de verdeur et riche de tous les patois. Préface d'Alphonse Boudard. (Editions de la Butte aux Cailles, diffusion Casterman, 238 p., 56 F.)

Poésie

ANDRÉ LAUDE : *Roi nu, roi mort*. — Un dossier de poèmes à la mémoire de Laurence Potié dans la très belle collection « La peau des murs » aux éditions de la Table rase. Avec des illustrations de Alain Bourbonnais. (La Table rase, B.P. 23, 77240 Cesson-la-Forêt, 50 F.)

Critique littéraire

GÉRARD GENETTE : *Nouveau discours du récit*. — Une relecture critique de l'essai, devenu célèbre, sur le « discours du récit » publié en 1972 dans *Figures III* par l'un des plus importants théoriciens actuels de la littérature. (Seuil, 120 p., 59 F.)

Correspondance

ROMAIN ROLLAND : *Correspondance avec Alphonse de Châteaubriant*. — Un choix de lettres de 1906 à 1914, avec une préface de L.A. Maugendre. (*Cahiers Romain Rolland* n° 26, Albin Michel, 270 p., 85 F.)

Philosophie

MARC JIMENEZ : *Vers une esthétique négative. Adorno et la modernité*. — Par l'auteur de la première monographie publiée en France sur Adorno, une étude qui met en lumière les moments-clés de la philosophie. (Le Sycomore, coll. « Arguments critiques », 422 p., 149 F.)

Psychanalyse

BERNARD SICHERE : *le Moment lacanien*. — Sous quelle forme la doctrine de Lacan a-t-elle marqué l'itinéraire moral et politique de la génération de mai 1968 ? (Grasset, 210 p., 72 F.)

PAUL-LAURENT ASSOUN : *Freud et la femme*. — Un philosophe interroge le lien étrange qui lie Freud à la féminité et se demande si cette dernière n'est pas l'épreuve de vérité de la psychanalyse. (Calmann-Lévy, 222 p., 74 F.)

Mémoires

CLAUDE VERNIER : *Tendre exil*. — Les souvenirs d'un réfugié antinazi en France. Claude Vernier, qui s'appelait alors Werner Prasuhn, a quitté l'Allemagne hitlérienne en 1936. Il était comédien débutant au théâtre d'Essen, dans la Ruhr. En France, où il fut élève de Dullin, il reçut son nom de scène de Claude Dauphin. « La découverte », Maspéro, collection « Actes et mémoires du peuple », 190 p., 75 F.)

Document

ALBERT SALON : *l'Action culturelle de la France dans le monde*. — L'ancien sous-directeur de l'enseignement au ministère de la coopération, actuellement chef de la mission de coopération à Maurice, brosse un tableau mondial de l'action culturelle française, son histoire, ses bases et ses moyens. Un outil de travail pour le spécialiste. (Fernand Nathan, « Collection francophone », 160 p., 58 F.)

NICOLAS MARTIN, MARC CRÉPIN : *L'armée parle*. — Un voyage à l'intérieur de l'armée française d'aujourd'hui, par deux journalistes qui ont entrepris de faire parler l'institution dite « la grande muette ». Une centaine d'entretiens, des appelés aux chefs d'Etat-major, et une abondante documentation. (Fayard, 412 p., 98 F).

Guide

EZZEDINE MESTIRI : *Le Maghreb à Paris et en France*. — Un guide qui, sans se prétendre exhaustif, *« veut d'abord signaler cette présence maghrébine, indiquer des lieux, des signes et des regards tournés vers le Maghreb. A chacun de choisir et d'organiser son voyage »*. (Editions Karthala, 22-24, Bd Arago, 75013 Paris, 155 p., 60 F.)

Religion

R.-L. BRUCKBERGER : *la Révélation de Jésus-Christ*. — L'auteur, par un « discours biologique », veut répondre à la question : la révélation de Jésus-Christ a-t-elle encore un sens dans le monde moderne, peut-elle changer notre vie ? (Grasset, 272 p., 75 F.)

Histoire

NICOLAS ECHENOZ : *la Descendance de Pierre le Grand, tsar de Russie*. — Pierre le Grand fut le père de quatorze enfants, mais une seule de ses filles fut à l'origine de son immense descendance présente dans les maisons souveraines d'Europe et dans un grand nombre de familles roturières. Les amateurs de généalogie, les sociologues et historiens auront là matière à réflexion. (Sédopols, 76, av. Paul-Doumer, 75016 Paris, 336 francs.)

expositions

L'hommage de Marseille à Jean Cocteau

TROIS expositions et un festival cinématographique durant lequel seront projetés tous les films auxquels il a collaboré ou qu'il a réalisés, c'est ainsi que Marseille s'associe à la célébration du vingtième anniversaire de la mort de Jean Cocteau.

Durant tout ce mois de décembre, la bibliothèque municipale abrite une exposition sur le thème : *Cocteau poète graphique*, due à Jean-Claude Faur et Robert Badani, qui rassemble quelque trois cents pièces, documents, écrits illustrés (lettres ou livres), lithographies, peintures, céramiques, photographies, qui montrent les diverses facettes d'un Cocteau dessinateur, maquettiste, graveur, illustrateur.

De son côté, le musée Borely présente une exposition sur le thème : Cocteau, magicien du spectacle, pour laquelle Mme Simone Boulard-Colin, conservateur des musées archéologiques de Marseille, s'est associée à M. Georges Guarracino, responsable du Musée provençal du cinéma. L'exposition est divisée en six parties. Dans la première, intitulée A visages découverts, sont rassemblés des portraits et des bustes de Cocteau signés Kisling, Baskt, Modigliani, Delaunay, Marie Laurencin, Jean Marais, Picasso ou Arno Breker.

Puis sont évoqués les *Ballets russes* à travers des affiches, des toiles et une reconstitution du rideau de scène de *Parade* — peint par Picasso pour le ballet créé en 1917, accompagné du fameux cheval et de plusieurs personnages du ballet, ainsi que de partitions autographes d'Erik Satie.

Sous le titre Jeux de jambes sont évoqués les grands ballets auxquels Cocteau a collaboré, comme *le Jeune Homme et la Mort*, accompagné de maquettes, *Phèdre*, *la Dame à la licorne*, illustrés par des costumes authentiques ou reconstitués.

Dans le sillage de la voix illustre la collaboration de Cocteau aux œuvres lyriques que sont *la Voix humaine*, de Francis Poulenc, *Antigone*, d'Arthur Honegger, ou *le Pauvre Matelot*, de Darius Milhaud, à l'aide de partitions, de maquettes et de costumes de scène.

Avec Masques et tréteaux, côté cour côté jardin, c'est le Cocteau dramaturge qui est évoqué, depuis *les Mariés de la tour Eiffel* jusqu'à *l'Impromptu du Palais-Royal*, écrit en 1962 pour la Comédie-Française en tournée au Japon. On y évoque également *Orphée*, *la Machine infernale*, *les Chevaliers de la Table ronde*, *les Parents terribles*, *les Monstres sacrés*, *le Bel Indifférent*, que créa Edith Piaf, *la Machine à écrire* ou *l'Aigle à deux têtes*. Enfin, une salle est consacrée à l'œuvre cinématographique de Cocteau sous le titre Jean fait du cinéma.

De son côté, depuis le 7 décembre, le Centre culturel du cours Julien, à Marseille, présente cinquante photographies de Lucien Clergue, pour la plupart réalisées pendant le tournage aux Baux-de-Provence du film *le Testament d'Orphée*.

Enfin, les 21, 22 et 23 décembre, le Théâtre de la Criée projettera l'ensemble des films réalisés par Jean Cocteau et ceux auxquels il a collaboré comme scénariste : *le Baron fantôme*, *la Belle et la Bête*, *le Sang d'un poète*, *les Enfants terribles*, *l'Aigle à deux têtes*, *Orphée*, *les Parents terribles* et *les Dames du bois de Boulogne*.

JEAN CONTRUCCI.

★ **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MARSEILLE, 38, rue du 14e-R.I.A., Marseille, 13003. Tél. : 50-25-26. Ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures.**

★ **MUSEE BORELY, avenue Clot-Bey, 13008 Marseille. Tél. : 73-21-60.**

★ **CENTRE CULTUREL DU COURS JULIEN, 33, rue Julien, Marseille 13006, du 7 au 25 février, tous les jours sauf le dimanche. Tél. : 49-09-64.**

★ **CINEMA A LA CRIEE, les 21, 22, 23 décembre, salle Louis-Guilloux, 30, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille.**

en bref

● **UN FESTIVAL DU LIVRE AURA LIEU A TRAPPES** (Yvelines) les samedi 10 et dimanche 11 décembre à l'Espace Saint-Exupéry, de 14 heures à 19 heures. Y seront proposés des spectacles, des rencontres avec des auteurs, notamment de poésie, des animations et des signatures de livres.

● **LA REVUE *LE NOUVEAU COMMERCE*** organise les 8, 9 et 10 décembre, au Centre Pompidou, un spectacle pour célébrer le poète et artiste Unica Zürn, en collaboration avec le Goethe Institut. Il a lieu à 20 h 30 dans la grande salle (prix des places : 28 F, 34 F, 40 F). En outre, une exposition de dessins, livres et manuscrits d'Unica Zürn est présentée au petit foyer du centre, jusqu'au 11 décembre.

● **LES PREMIÈRES RENCONTRES SUR LA POÉSIE MODERNE**, organisées à l'Ecole normale supérieure par Michel Collot, se poursuivent les 9 et 10 décembre à 9 h 30, à la salle Dussane (45, rue d'Ulm, 75005 Paris, tél. : 329-12-25). Elles seront consacrées à l'œuvre d'André du Bouchet, qui sera présent et donnera une lecture de poèmes.

● **LE GRAND PRIX DE L'ÉDITION CRITIQUE**, remis chaque année par les membres du Syndicat de la critique littéraire, a été attribué, vendredi, à Béatrice Didier pour son livre *Stendhal autobiographe*, publié aux P.U.F. Le prix de l'édition critique a été attribué aux travaux du professeur Dastre, de l'université de Toulon, pour la reconstitution du roman posthume de Roger Martin du Gard, *le Lieutenant-Colonel de Maumort*, dans la collection de la « Pléiade » (Gallimard).

● **JULES SANDEAU ET LA PRODUCTION ROMANESQUE** de 1830 à 1870 est le thème d'un colloque organisé par la Société des études romantiques au Palais du Luxembourg (26, rue de Vaugirard, salle B, 3e sous-sol, 75006 Paris), les 9 et 10 décembre, à partir de 9 heures.

● **UNE SOCIÉTÉ DES AMIS DE BERNARD LAZARE** vient de se créer (7, rue de la Tour, 75116 Paris). Le président en est le Dr Jean-Louis Lévy, le vice-président M. Jean-Claude Le Blond-Zola, et la secrétaire générale Mme Carole Sandrel, l'une des petites nièces de Bernard Lazare. Selon cette dernière, cette association *« s'imposait, pour défendre la mémoire de celui qui fut le premier des dreyfusards, qui est aujourd'hui bien ignoré et par voie de conséquence trahi par certains, qui manipulent sa pensée en toute tranquillité »*.

● **LA CRITIQUE SOCIALE**, la revue de Boris Souvarine (voir « le Monde des livres » du 25 novembre), est éditée par les Editions de la différence, 800 pages, 260 F (diffusion PUF).

● **PRÉCISION**. — Par suite d'une erreur de transmission, nous avons écorché le nom de l'écrivain mexicain Jorge Ibargüengoitia, mort dans l'accident de l'avion colombien à Madrid, avec d'autres écrivains qui se rendaient à un colloque à La Paz (*le Monde* du 29 novembre).

Né à Mexico en 1928, vivant à Paris, Jorge Ibargüengoitia avait été deux fois lauréat du prix cubain la Casa de las Americas pour son premier roman, *Los relampagos de agosto* (les Eclairs d'août) en 1964 et pour sa pièce de théâtre *El Atentado* (l'Attentat).



au fil des lectures

Société

« L'école est finie »

Pour avoir passé toute sa carrière dans l'enseignement, comme inspecteur départemental de l'éducation nationale, et dans la recherche pédagogique, Pierre Barnley sait de quoi il parle. Et après avoir longtemps pesté « sur le terrain » contre les absurdités et les inerties du système, il a décidé, maintenant qu'il est à la retraite, de cracher le morceau dans un petit livre cinglant qui se veut *« destructeur »*. Pour Pierre Barnley, la cause est entendue : *« l'école est finie »*. C'est une *« moribonde »*. Pour s'être contentée de grossir, depuis cent ans, sans tenir compte des innombrables transformations sociales et culturelles du siècle, elle a perdu sa raison d'être, elle est passée à côté de son époque.

S'il est sévère, le constat est lucide et en grande partie convaincant. Pierre Barnley montre bien en particulier l'inadaptation d'un système uniformisé et monolithique, à qui l'on demande de former des individus, par définition tous différents. Pour l'auteur, c'est le concept même d'enseignement collectif qui est contradictoire et dont il faut se débarrasser. La formation ne peut être qu'individuelle.

C'est pourquoi Pierre Barnley attend beaucoup de la révolution informatique, qui devrait permettre d'adapter les programmes et les rythmes d'acquisition aux capacités de chaque élève. Ce recours à la technologie éducative devrait s'accompagner d'un processus de *« déscolarisation »*, la formation devant échapper au monopole de l'institution scolaire.

On peut rétorquer à l'auteur que cette croyance dans les vertus salvatrices de la technologie est un peu naïvement optimiste. Le problème vaut en tout cas d'être posé. Après tout, l'école telle que nous la connaissons depuis cent ans n'est pas forcément éternelle. Peut-être des changements décisifs sont-ils à notre porte, sans que nous en ayons pris nettement conscience. Ce petit livre peut aider à en percevoir les enjeux.

F. G.

★ L'ÉCOLE EST FINIE, de Pierre Barnley. Le Hameau, 147 p., 65 F.

Histoire

Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française

Pendant quelque soixante-quinze ans, la France administra ses immenses possessions d'Afrique noire avec peu de fonctionnaires et encore moins de soldats. Femmes et enfants compris, trente mille métropolitains, à peine assuraient en 1939 sa souveraineté sur l'ancienne A.-O.F., d'une étendue plusieurs fois supérieure à la sienne. Dans cette époque de communications lentes, où les épidémies de fièvre jaune décimaient périodiquement les Européens, la Troisième République n'exerça son pouvoir qu'avec le concours d'innombrables auxiliaires indigènes.

Directeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, M. Henri Brunschwig étudie en détail ce monde mal connu des interprètes, plantons, serveurs, commis, tirailleurs, écrivains publics, secrétaires. Sans eux, les conquérants perdus en pleine brousse, puis leurs successeurs concentrés dans les villes côtières, n'auraient disposé d'aucun contact avec les populations. Imprégnés par les mœurs occidentales, ces intermédiaires contribuèrent puissamment à la colonisation de leurs compatriotes.

A travers les rapports complexes qu'ils entretenaient avec les Blancs, l'auteur suit l'évolution des mentalités à l'intérieur d'une société encore fondamentalement médiévale, mais déjà atteinte par le modernisme. Honnête, subtil, consciencieux, admirablement documenté, l'ouvrage du professeur Brunschwig réalise un miracle d'équilibre entre l'ancienne propagande coloniale et les actuelles polémiques anticolonialistes.

GILBERT COMTE.

★ NOIRS ET BLANCS DANS L'AFRIQUE NOIRE FRANÇAISE, d'Henri Brunschwig, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 243 pages, 75 F.

Les femmes rouges et la « petite ouvrière du Nord »

Presque mois par mois l'histoire des femmes communistes de 1940 à 1956. De la Résistance à cette année qui fut celle du rapport Khrouchtchev et d'un étrange combat contre le contrôle des naissances, Renée Rousseau s'est aventurée hors des chemins de l'histoire officielle.

Les *« femmes rouges »* dont elle retrace ici le destin sont des dirigeantes, « internes », ou responsables des organisations féminines créées par le parti communiste. Elles s'appellent Marie-Claude Vaillant-Couturier, Claudine Chomat, Maria Rabaté, Lise Ricol-London, Blanchette Gilet, Nicole de Barry... Plus tard viendront Madeleine Vincent, Christiane Gilles. Il y a celles qui vont rompre, et celles qui seront fidèles jusqu'au bout. Parmi elles, une figure quasi légendaire, celle de Jeannette Vermeersch, la *« petite ouvrière du Nord »*, stalinienne parmi les staliniens. Au fil des époques, des « tournants », on voit s'effriter le grand élan de la Résistance ; c'est la guerre froide, l'ère des « complots », et, à chaque fois, des mots d'ordre à « faire passer » dans les organisations féminines, en toute « indépendance ».

Renée Rousseau n'a pas voulu faire de la théorie : elle tient la chronique de ces années et fait surgir, à travers situations et portraits, les paradoxes et les contradictions. Elle montre des femmes constamment dédoublées qui sont là pour changer le monde, mais qui animent des journaux et des organisations où elles exaltent la maternité heureuse et nombreuse, où elles se déguisent en ménagères, avec fiches tricot et recettes, sous prétexte d'en politiser d'autres.

Pour l'auteur, cette histoire oubliée est l'histoire d'une dépossession. *« La réalité de l'expérience des femmes n'a jamais été réfléchie au sein du P.C.F. Pour que cela fût, elles avaient besoin d'autonomie : elles ont adhéré au stalinisme. Il fallait imposer le droit à la différence : elles n'avaient ni pouvoir réel ni désir de revendiquer à l'intérieur du parti. Elles avaient participé activement à l'histoire : elles en ont été dépossédées. »*

G. B.

★ LES FEMMES ROUGES - CHRONIQUE DES ANNÉES VERMEERSCH, de Renée Rousseau. Albin Michel, 293 p., 85 F.

jeunesse

Grands écrivains pour les petits

« *Si j'avais su que c'était si bête, j'aurais emmené les enfants...* » Cette phrase, on n'ose plus la prononcer, car, pas plus que les autres, le racisme à l'égard des enfants ne s'affiche aujourd'hui. Mais le mal a laissé des séquelles, et l'on a vu trop souvent des écrivains d'un certain renom signer des histoires de sorcière, de voleur ou de prince charmant sans autre nécessité que de répondre à la commande d'un éditeur. Et en croyant que, puisque c'était pour des enfants, cela avait moins d'importance ! Or, en matière de lecture pour la jeunesse, il n'y a pas de recette.

Fred Uhlman, par exemple, l'auteur de *l'Ami retrouvé* (1) – publié pour la première fois en 1971, alors que l'auteur avait soixante-dix ans – ne s'est certainement jamais douté qu'il serait édité un jour dans une collection pour la jeunesse ! Son livre, qui conte l'amitié entre deux jeunes Allemands de seize ans en 1932 – un juif et un aristocrate – et la fin de leur amitié, est pourtant un des plus beaux romans qu'on puisse recommander à partir de onze ans. Sans hésitation.

En écrivant *les Grands* (2) pour la collection « Imagirêve », Daniel Boulanger, lui, ne s'est pas vraiment transformé : cette histoire de parâtre et de marâtre infligeant des taloches et des punitions-brimades au petit orphelin qu'ils ont adopté n'est pas celle de « braves gens ». *« On disait dans le quartier que le jeune Alexandre avait bien de la chance d'avoir eu les Quentin pour le recueillir »*, écrit Daniel Boulanger, qui narre par le menu l'enfer feutré, caché, secret, vécu par Alexandre. C'est une histoire épouvantable, qui grince, grince, et qui n'a pas de fin heureuse, d'ouverture vers l'avenir, mais qui pose des questions, sans en avoir l'air. *« Mon garçon, nous allons t'aider, ma femme et moi »*, lui dit le maire qui l'adopte après la mort de ses parents adoptifs. *« Nous passerons même bientôt tout notre temps sans te quitter d'une semelle, puisque je vais être à la retraite »*, ajoute-t-il ! Combien de temps encore Alexandre gardera-t-il son petit sourire ? (Les illustrations de Christian Vicini sont remarquables.) Les adultes peuvent être des gens abominables, prévient Daniel Boulanger dans cette nouvelle concise et grave qui ne plaira pas forcément aux parents.

Pierre Gripari, lui, est maintenant plus connu par les enfants que par les adultes, qui continuent à ignorer une œuvre polymorphe si riche, si déroutante, qu'elle est impossible à cerner. Mais avait-il seulement pensé aux jeunes lecteurs en écrivant les *Contes de la rue Broca* (un best-seller jeunes et vieux) ? De même qu'il faisait vivre Dieu et Diable dans ses « Contes de menterie », de même il a fait descendre dans notre vie quotidienne ses sorcières et ses marchands de fessées. A sa nouvelle adresse, rue de la Folie-Méricourt, il a déménagé tout ce qu'il avait dans la tête et nous donne cette année ces *Contes de la Folie-Méricourt* (3), treize histoires qu'on ne se lasse pas de lire et d'écouter. On pourra aussi constater quel conteur extraordinaire est Pierre Gripari grâce aux deux cassettes qu'il a enregistrées pour la nouvelle collection de Gallimard (4). Rue Broca, rue Mouffetard, rue de la Folie-Méricourt, le rencontrer est toujours un plaisir, d'autant plus que Claude Lapointe l'illustre en artiste.

A signaler que ce n'est pas dans une collection jeunesse qu'a paru le dernier Gripari, *Patrouille du conte* (5), l'histoire d'une patrouille de huit enfants, conduite par un lieutenant et manipulée par un capitaine, qui reçoit pour mission d'aller faire la police dans le Royaume du Conte... Voilà la façon la plus désopilante qui soit d'aborder le problème de la censure. S'adresse à toutes les classes d'âge.

Enfin, si vous voulez savoir ce qu'était l'enfance d'un petit juif de Jérusalem avant la création de l'Etat d'Israël, vous ne regretterez pas la lecture de *Mon vélo et autres aventures* (6), d'Amoz Oz. Derrière cette histoire de vélo, on sent l'œil et la plume d'un grand romancier. Allez, vite ! fauchez donc les livres de vos enfants !

NICOLE ZAND.

(1) Fred Uhlman, *l'Ami retrouvé*. « 1000 Soleils » et « Folio », Gallimard (voir la critique de Michel Contat dans *le Monde* du 16 septembre 1983).

(2) Daniel Boulanger, *les Grands*. Illustrations de Christian Vicini. Collection « Imagirêve », Casterman, 46 pages, 42 F.

(3) Pierre Gripari, *Contes de la Folie-Méricourt*. Images de Claude Lapointe, Grasset-Jeunesse, 80 pages, 120 F.

(4) *Pierre Gripari lit la sorcière de la rue Mouffetard et d'autres contes de la rue Broca*. Un livre à écouter. « Folio-Junior », Gallimard, 122 pages, 85 F (livre + cassette).

(5) Pierre Gripari, *Patrouille du conte*. « L'âge d'homme », 160 p., 68 F.

(6) Amoz Oz, *Mon vélo et autres aventures*, traduit de l'hébreu par Jacques Pinto, Stock, 96 p., 45 F.

Poésie

L'éternelle jeunesse des mots

Une dizaine d'ouvrages ont, en un peu plus de dix ans, marqué les étapes et les déchirures de Gérard Lemaire. *Flammes et Hommes*, son dernier recueil, est dédié au *« grand clochard de 1984 »*.

On y retrouve, sans surprise, un poète s'agrippant à ses chimères. Face à un monde ridé d'ennui, cet écrivain vagabond cherche à *« apprendre la nuit sans signification, avec des gestes de noyé »*. Gérard Lemaire a fait de la logique une ennemie intime et chacune de ses colères se veut un défi aux amères réalités de l'existence. En attendant de pouvoir *« faire de l'Océan une résidence secondaire »*, ce poète rêve à contre-courant de l'air du temps.

Traqué par le désespoir, il y échappe grâce à son amour immodéré des mots. Il voit en eux l'éternelle jeunesse qui ne renoncera jamais à se dresser dans les incendies et croit que *« le destin des pierres et des mots se ressemble car, incompréhensibles et inutiles, ils peuplent le désert »*.

Gérard Lemaire a gardé les qualités et les défauts de l'adolescence. Il appartient, à jamais, à cette cohorte d'individus qui peuplent de gestes d'amour les déserts d'Occident.

PIERRE DRACHLINE.

★ FLAMMES ET HOMMES, de Gérard Lemaire. Éditions Caractères (7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris). 51 p., 40 F.

romans

Les petits magiciens d'Hervé Guibert

ARTHUR a dans la poche une fronde. Il tue les petits oiseaux. Puis il essaie de les faire voler de nouveau. *Ou il les vend au taxidermiste.* Avec lui, il a Bichon, *« un acolyte d'une tendresse désastreuse »*. Bichon est orphelin, même sa grand-mère est morte, ce qui n'est pas bien grave parce que *« ce n'était pas une vraie grand-mère, mais une bonne femme »* ; de surcroît, il est sourd-muet, enclin aux cauchemars et aux grossesses intempestives. Arthur a l'apparence d'une grande personne et le sens des responsabilités. C'est lui qui décide, qui met Bichon à l'école, puis l'en retire. Lui qui dit, quand Bichon tombe enceint, *« cette fois on le garde, on se dépatouillera »*.

Arthur et Bichon connaissent de multiples aventures. Ils dressent un aigle, ce qui n'est pas un mince travail, et surtout ils entreprennent un voyage. A bord de la barque pourrie qu'ils ont pu enfin s'acheter, ils vivent les rencontres *fabuleuses qui peuplent* l'imagination de tous les enfants : un sous-marin luxueux et fantomatique, d'étranges bestioles, des îles aux noms délectables : l'île aux Couleuvres, qui est surtout infestée de pécaris, l'île des Gros Lobes d'oreille et l'île des Sacrifices, l'île des Traîtres où on leur donne à manger un pâté de fourmis, l'île des Mouches et celle de la Récréation. Comme on ne peut passer sa vie sur l'eau, Arthur et Bichon, qui *errent de par le vaste monde*, troquent la barque contre une voiture, *« qui a cette particularité de suer comme un escargot dans les descentes, mais de filer comme un zèbre dans les montées »*. Ils rencontrent un médium, inventorient longuement les trésors des malles d'un magicien : des cornets et des gobelets escamoteurs, des œufs et des cigares truffés de cartes à jouer, de minuscules sacs de sable, une puce vivante, mais qui *ne parle pas, un guéridon*, les feuilles d'un paravent démontable, une guillotine réduite, un manchon en acier peint couleur chair, la momie d'un enfant, un petit carnet rempli de sentences inquiétantes, de la poudre d'ectoplasme et même, perdu dans un double-fond de hotte, un vieux Carambar, *« sans doute abandonné par un enfant escamoté qui s'était ennuyé »*.

Les deux héros vont en tournée dans tous les lieux décadents et propices au rêve où l'on aime les magiciens. Ils ont tant *souffert, tant vécu, tant travaillé* aussi, qu'ils font merveille, ont six doigts à leur main, *« font apparaître sur des bouts de papier les noms des disparus célèbres et la syntaxe des grands écrivains persans du XIIe siècle »*.

Et *puis tout tourne mal ;* malgré les mots d'amour d'Arthur, Bichon meurt. Les sortilèges virent à l'horreur. Arthur devient l'homme à la paume fermée et au masque de singe. *Il n'y a plus de* quête, juste des soubresauts de résistance au poids du monde. Les lumières se sont éteintes ; les mêmes gestes qui produisaient de la magie ont des airs de fétichisme laborieux et sordide.

On retrouve dans *les Lubies d'Arthur* ce qui faisait le charme du *Voyage avec deux enfants :* cette manière de traiter les mots comme des choses, de les collectionner avec amour, d'en remplir des tiroirs secrets, de croire à leur chimie. *Mais il y a dans ce* nouveau roman davantage parce qu'Hervé Guibert a pris de la distance, et que maintenant il nous fait rire, de ses poissons piteux, de ses étoiles de mer épilées, de ses passoires à suif, de ses barquettes de mûres, de ses chiures médicinales de cabri préhistorique, et de toutes ses autres inventions.

Et puis le récit s'est fait moins personnel, et souvent l'on pense aux *Impressions d'Afrique*, de Roussel, ou à *Macaire le Copte*, de François Weyergans : une écriture et une filiation ici s'affirment du côté du travail serré et méticuleux. Sur une voie étroite, puisqu'il s'agit bien de faire des miracles avec des mots, sans jamais oublier la peur de devenir un charlatan.

C'est ce que dit Arthur lors de son premier miracle : *« Il disait qu'il ne voulait pas guérir des étrangers, des inconnus, il avait mieux à faire avec sa barque et ses oiseaux ; un jour peut-être, lorsqu'il serait complètement vieux et misérable, il accepterait ce gagne-pain, mais alors le don l'aurait abandonné, il le savait. »* N'est-on pas ici au cœur du paradoxe de l'écrivain ?

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LES LUBIES D'ARTHUR, d'Hervé Guibert, éditions de Minuit, 117 p., 40 F.

COLLOQUE

Le CENTRE CULTUREL CANADIEN présente, les 14, 15 et 16 décembre

McLUHAN et 1984

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'HOMME DANS L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

Mercredi 14 décembre de 9 h 30 à 17 h 30 : l'intuition McLUANIENNE.
Participants : Jean CLOUTIER, Donald THEALL, Barry NEVITT, Fred FOREST, Jean DEVEZE, Jean DUVIGNAUD, Bruno LUSSATO, Jean-Paul FARGIER, Michel BONNEMAISON.

Jeudi 15 décembre de 9 h 30 à 17 h 30 : la recherche neuroculturelle.
Participants : Françoise GAILLARD, Derrick de KERCKHOVE, Jean MALAURIE, Ivan KALMAR, Jean-Pierre CHANGEUX, Michel IMBERT, André ROCH-LECOURS, Antony WILDEN.

Vendredi 16 décembre de 9 h 30 à 17 h 30 : stratégies perceptuelles.
Participants : Marie-Claude VETTRAINO-SOULARD, Lynd FORGUSON, Arnold ROCKMAN, Antony WILDEN, William KILBOURN, William Irwin THOMPSON, Alexandre ZINOVIEV, Luis Ramiro BELTRAN.

Programme détaillé : 551.30.41, entrée libre dans la mesure des places disponibles

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, rue de Constantine (7e) 551.35.73 – Mo Invalides

enquête

PRIX LITTÉRAIRES

Quels sont les critères des jurés ?

Rumeurs de corruption, « magouilles », dénégations, calomnie : images répétitives des rentrées littéraires. Du bruit pour biaiser avec une réalité qui tient en deux chiffres : près de cent quatre-vingts romans à chaque automne pour cinq grands prix : le Goncourt, le Renaudot, le Femina, le Médicis et l'Interallié. Dans une course qui se termine par ce goulet d'étranglement et qui comporte des enjeux économiques — même si l'on a parfois tendance à les majorer, — les pressions, les tentatives de manipulations sont inévitables.

Certains jurés font mine de l'ignorer, d'autres se reconnaissent courtisés. Tous se récrient au mot de corruption et si, entre eux, la confraternité n'est pas parfaite — d'un jury à l'autre, et à l'intérieur d'un même jury, — la loi du silence l'est. Mais où s'arrête la cour et où commence l'« achat » ? A quelle promesse, à quelle récompense ? Au nombre de zéros sur le chiffre des chèques d'avances que signent les éditeurs ? A la signature d'un contrat pour entrer dans une collection prestigieuse ?

S'il n'est pas honnête de nier les jeux d'influences, les pouvoirs des lobbies éditoriaux, il ne le serait pas plus de prétendre que tout est réglé d'avance, que les jurés ne sont que les prête-noms ou les porte-voix des éditeurs. Et si les prix font tant parler, c'est que tout y est beaucoup plus subtil et qu'on y défend aussi son plaisir de lecteur, ses passions et parfois même une idée de la littérature.

Sur ce dernier point, il est des jurés sans illusions excessives, que leurs confrères jugent *« réalistes »*, *« pessimistes »*, voire *« démagogues »*. Roger Vrigny (Renaudot) estime qu'il serait *« idiot »* de prétendre *« couronner le meilleur livre de l'année. Il s'agit de faire connaître un écrivain que l'on a remarqué. Nul ne peut tout lire. Et quand on compare les palmarès et l'histoire littéraire contemporaine, on voit à côté de quoi on est passé »*. Robert Sabatier, membre de l'académie Goncourt depuis treize ans, ne croit pas *« que les prix soient nécessaires à la littérature. Ils attirent les lecteurs vers les ouvrages choisis. Mais la littérature avance par d'autres moyens, dans le secret »*.

Parmi les optimistes, certains se prennent suffisamment au sérieux pour croire — sans le dire de manière explicite — qu'ils distinguent le meilleur livre de l'année, en tout cas celui qui convient le mieux au « profil » de leur jury. Il reste cependant impossible de bâtir des portraits-robots à partir des profils qui sont décrits.

Seul Michel Tournier se montre précis sur les critères d'identification d'un *« goncourable »*. *« Nous sommes les descendants du réalisme et du naturalisme,* dit-il. *Il faut juger en fonction de cet héritage. On est évidemment confronté à l'écueil de l'académisme et on ne l'évite pas toujours. C'est parce qu'ils rompent avec l'héritage que des chefs-d'œuvre sont parfois rejetés. Ce fut le cas de* la Vie mode d'emploi, *de Pérec et, bien avant, de Céline. »* Si elle a le mérite de la clarté, cette conception est jugée trop étroite, voire triste, par d'autres Goncourt.

Le Renaudot a été fondé par des journalistes pour *« corriger les erreurs »* des Goncourt. Ainsi, en 1937, alors que ceux-ci écartaient Céline, les Renaudot ont choisi *Voyage au bout de la nuit*. Dans ce jury, les débats sont moins feutrés, et le conflit est permanent entre ceux qui prônent l'équilibre — à un livre « difficile » devrait succéder un livre susceptible de forts tirages — et ceux qui, comme l'affirme Roger Vrigny, *« préfèrent toujours un écrivain qui aura sa place dans la littérature »*.

« Des gens qui se font plaisir »

Le Médicis, jugé par les membres des autres jurys comme *« un prix de recherche et de découverte »*, semble être aussi, selon la définition d'un de ses fondateurs, Alain Robbe-Grillet, *« un prix d'amateurs de littérature »*, *« un prix de gens qui se font plaisir*, ajoute Dominique Fernandez, *qui aiment lire, s'amuser, et n'ont pas une conception funèbre et scolaire de la littérature »*. Les jurés du Médicis ont une idée très libre, ludique de leur rôle. Elle ne tient pas seulement aux conséquences économiques, souvent plus modestes, de leur choix.

Chez les dames du Femina, où l'existence d'un lobby Gallimard est devenu le secret de polichinelle, on estime que, sans aller vers les best-sellers, il faut éviter de récompenser un ouvrage qui aura un tirage limité. Suzanne Prou dit rechercher *« un beau livre accessible, donc pas trop abscons »*, et Benoîte Groult estime que *« vendre dix mille exemplaires d'un Femina ne rend service à personne et ne fera que diminuer les ventes du prochain »*.

L'Interallié a la chance d'avoir au moins un critère objectif — le lauréat est nécessairement journaliste — et d'être le jury le plus cohérent dans sa composition. Non seulement tous les membres doivent être journalistes (c'est aussi le cas du Renaudot), mais ils sont obligatoirement choisis parmi les anciens lauréats. L'Interallié paraît vouloir écarter, lui aussi, les livres de pure recherche littéraire, *« sans être pour autant insensible à l'écriture »*, pense Paul Guimard. *« Moi, un livre sans écriture, je ne le lis pas. Je ne m'intéresse pas aux histoires. Pas plus que je n'achèterais un Cézanne parce qu'il représente des pommes. »*

Le mal que les jurés ont à définir leurs critères de choix, leur image du candidat idéal n'a d'égal que leur difficulté à se définir eux-mêmes, à donner un « profil de juré » et une méthode de lecture. Les exemples extrêmes sont certainement Michel Tournier qui parle de professionnalisme — *« un lecteur professionnel doit être capable de duplicité, de dire du bien d'un livre qu'il déteste, en fonction de ses qualités objectives »* — et Alain Robbe-Grillet, qui revendique son seul plaisir — *« les contacts avec la littérature sont personnels, subjectifs, charnels »*. D'autres se veulent plus soucieux d'équilibre, pondérant le coup de cœur par le sérieux, prenant des notes, faisant des fiches, comme Robert Sabatier, Suzanne Prou ou Christine de Rivoyre (Médicis), ce qui leur permet d'aider les *« pressés »* ou les *« trop occupés »*, ceux qui avouent se fier aux autres jurés pour les guider dans leur sélection. Beaucoup affirment *« flairer »* — le mot revient souvent — tous les livres de la rentrée, ne serait-ce qu'en regardant la quatrième de couverture, avant de procéder par *« écrémages »* successifs pour se retrouver le jour du vote avec un favori et deux autres noms sur lesquels un *« ralliement »* serait possible.

Tout et son contraire

En fait, à l'intérieur de chaque jury, sauf peut-être au Médicis, on prône tout et son contraire pour déterminer un choix qu'on sait hasardeux. Aussitôt énoncé, tout principe est contredit. *« On porte beaucoup d'attention à l'écriture »*, disent les uns, *« un livre sans écriture vient d'être couronné »*, leur répond-on. Certains ne seraient *« pas gênés d'attribuer le prix trois années de suite à un même éditeur »*, d'autres adoptent l'attitude inverse (au vu des palmarès, ils ne doivent pas être les plus puissants). Quelques-uns affirment *« voter souvent »* contre leur propre éditeur et voient certains de leurs collègues *« rouler manifestement »* pour le leur ; *« quand cela existe*, selon François Nourissier, *cela peut se dire, de façon feutrée, courtoise, mais parfaitement audible »*.

En fin de compte, il faudrait peut-être se rallier au fatalisme de Christine de Rivoyre : *« Je n'ai jamais de remords. Si on a couronné quelqu'un, c'est qu'il y avait un concours de circonstances en sa faveur. »* Voilà de quoi rassurer les perdants et ramener les gagnants à une certaine humilité. Sans doute aussi ce jugement est-il plus proche de la vérité que les critères de sérieux ou de plaisir souvent mis en avant, et qui semblent davantage une nostalgie qu'une réalité, tant les prix littéraires sont le résultat de désaccords et d'accords fragiles, au confluent des luttes d'intérêt et des désirs.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Lauriers d'automne

(Suite de la page 15.)

La remarque vaut pour Echenoz (Médicis). *Je vous mets au défi* de résumer ce qui arrive aux traîne-savates de *Cherokee*. Et pourtant, leurs silhouettes émergent, après deux mois de lecture intensive. Dès son deuxième livre, l'auteur est de ceux qu'on reconnaît tout de suite, à une fantaisie dont la saison aura été avare. Si vous aimez rire tout seul en lisant, c'est celui-là, des prix, qui vous ira le mieux. Les Médicis ont eu le bon réflexe : quand on trouve un petit Queneau *dans son filet, on ne le rejette pas à la mer.*

ON attendait Rouart au Prix de l'Académie, c'est Liliane Guignabolet qui l'obtint. Encore un choix qui fait fond sur la qualité d'attention et le goût du public. *C'est en effet par* leurs étrangetés proprement littéraires que s'imposent les souvenirs slaves de la frêle et forte *Natalia*.

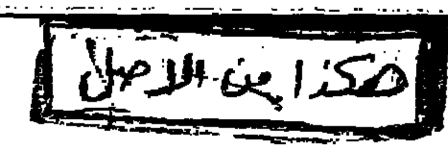
Les malins observeront que l'Interallié va, une fois de plus, à un roman de chez Grasset. Il paraît plus utile de noter que *Marie Vandemme* tranche, avec *Cherokee*, sur la production *primée, par son* intérêt pour des gens simples (le Nord des pauvres au siècle dernier). Deux apparitions de « prolos » sur cinq galeries de personnages sans problème de fins de mois : la proportion, rapportée à la moyenne nationale, est honnête !

PAS d'examen de palmarès sans évoquer les oubliés. Ils sont légion cette année, car le cru 1983 a été riche, très riche. Parmi les auteurs qui figuraient dans les présélections, lesquelles, soit dit en passant, font sans doute plus de tort que de bien, il y a ceux qui n'ont plus besoin de récompenses : Raymond Abellio, et ses plans sur la comète *(Visages immobiles)*, Bourgeade, Rezvani et Wiesel, penchés *sur* le *difficile pardon des crimes de* guerre *(les Serpents, la Loi humaine, le Cinquième Fils)*.

D'autres écrivains, moins chargés *d'ans, de titres et de tirages*, auraient bien mérité le précieux coup de projecteur d'un prix. Je pense à Daniel Depland, dont *l'Homme vêtu de lin* (Calmann-Lévy) confirme un don volubile, aventureux, libre de toute mode ; à Laurence Cossé, dont *le Premier Pas de l'amante* vers une Inde peu galante est *mieux qu'un premier pas* ; à Catherine Lépront, authentique et musicale conteuse *(le Tour du domaine)*.

Reste, sur son Radeau de la Méduse trop bien nommé, le rescapé Weyergans, auguste sans ruse au milieu des nombreux clowns blancs à paillettes que compte le cirque littéraire. Les amateurs de littérature aérienne n'oublieront pas Antoine, personnage digne de Godard, malhabile à « gérer » (on dit ça maintenant !) ses amours et son envie de créer, au-dessus du néant, sans filet.

BERTRAND POIROT-DELPECH.



RIX LITTÉRAIRES

es critères des jurés

« Des gens qui se font plaisir »

Tout et son contraire

Lauriers d'automne

lettres étrangères

Le miracle viennois

● *Carl E. Schorske étudie ces temps crépusculaires où fleurissait l'art pour l'art dans la capitale de l'Empire.*

LES nostalgiques de Vienne fin de siècle doivent beaucoup à deux historiens américains : William M. Johnston et Carl E. Schorske. Le premier, professeur à l'université de Massachusetts, a fait paraître en 1972, sous le titre : *The Austrian Mind, an Intellectual and Social History* (1), une somme de plus de cinq cents pages, d'une érudition et d'une finesse d'analyse éblouissantes. Le second, professeur à l'université de Princeton, a publié, durant ces vingt dernières années, dans des revues spécialisées, des études sur Arthur Schnitzler et Hugo von Hofmannsthal, sur Gustav Klimt et Oscar Kokoschka, sur Karl Lüger et Theodor Herzl, sur Freud et le pouvoir politique, sur Otto Wagner et la modernité urbaine. Les spécialistes se réjouiront de les voir reprises en un volume, et les profanes se délecteront en lisant cette *Vienne fin de siècle*, tant Schorske excelle à restituer l'atmosphère et les conflits qui firent de la capitale de l'empire austro-hongrois *« l'un des plus fertiles bouillons de la culture a-historique de notre siècle »*.

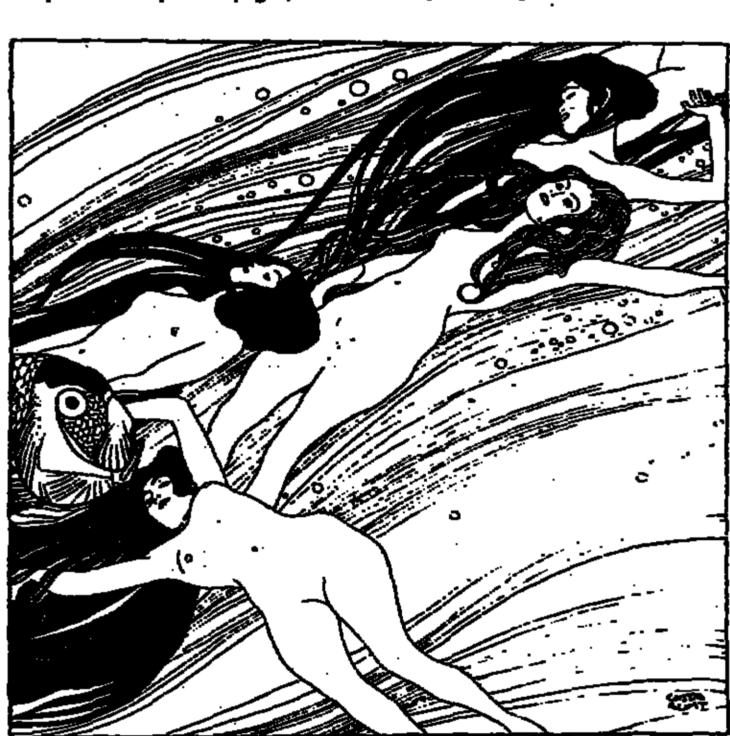
La question qui hante tous les essais de Schorske est la suivante : pourquoi le libéralisme, qui représentait un progrès par sa foi dans la science, dans la morale et dans la raison, et qui parvint au pouvoir dans les années 1860, après avoir combattu l'aristocratie et l'absolutisme de l'âge baroque, a-t-il été écrasé par les mouvements de masse modernes : chrétiens, antisémites, socialistes et nationalistes ? Il est passionnant, à cet égard, de suivre le destin de trois hommes politiques : Georg von Schönerer (1842-1921), pangermaniste et antisémite, Karl Lüger (1844-1910), leader du parti chrétien-social et futur maire de Vienne, et Theodor Herzl (1860-1904), fondateur du sionisme.

« Il faut prendre congé du monde avant qu'il ne s'effondre »

Tous les trois commencèrent leur carrière politique dans le sérail libéral avant de rompre avec lui pour organiser les masses négligées ou rejetées par le libéralisme dominant. Tous les trois combinèrent des éléments archaïsants et futuristes pour s'adresser aux masses, critiquant au nom de la justice sociale les échecs du libéralisme. Tous les trois associèrent certaines aspirations modernistes et le retour à une communauté archaïque traditionnelle : Schönerer, la tribu germanique ; Lüger, l'ordre catholique médiéval ; Herzl, le royaume d'Israël d'avant la Diaspora. *« Tous les trois*, écrit Schorske, *chacun à sa manière, étaient les fils rebelles du libéralisme autrichien, système culturel qui pouvait satisfaire l'esprit mais ne nourrissait plus les âmes d'une population qui avait encore la nostalgie d'un ordre social d'avant l'âge de la raison. »*

S'il y eut donc dès 1890 un ton nouveau en politique, pour reprendre l'expression de Schorske, il y eut également un ton nouveau en littérature : les écrivains ne pouvaient demeurer indifférents à la dissolution de l'idéal libéral. Le plus célèbre d'entre eux, Arthur Schnitzler, restitua avec la sensibilité d'un sismographe les coups portés à la culture agonisante, dans une atmosphère de *« pessimisme crépusculaire »*. Pour Hofmannsthal également, mais dans une perspective plus aristocratique, l'attachement croissant à l'art s'expliquait par l'angoisse née de l'échec politique. Il écrivait en 1905 : *« Il faut prendre congé du monde avant qu'il ne s'effondre. Beaucoup le savent déjà et un sentiment indicible rend beaucoup de gens poètes. »*

Il y a là une intuition juste que développe Schorske dans sa tentative pour comprendre le *« miracle viennois »* : ailleurs en Europe, dit-il, l'art pour l'art impliquait de ses adeptes qu'ils fassent abstraction de leur classe sociale ; à Vienne, au contraire, c'était toute une classe sociale – à laquelle appartenaient les artistes – qui clamait son allégeance à l'art pour l'art. Alors que l'action dans la cité s'avérait de plus en plus vaine, l'art devint presque une religion où puiser un sens à la vie, où trouver des nourritures spirituelles.



Eaux mouvantes, 1898. *GUSTAV KLIMT.*

Les rayons X du docteur Freud

Dissolution des valeurs de la raison, dissolution de la société, dissolution du moi, dissolution de la sexualité, dissolution des formes : c'est cela qui nous fascine encore dans cette joyeuse apocalypse viennoise, menacée par tous les archaïsmes et scrutant fiévreusement les *« mystères d'une âme »* avec les rayons X du docteur Freud.

L'ère post-libérale – avec le mouvement littéraire « Jung-Wien » qui, autour de 1890, combattit le moralisme de la littérature du XIXe siècle, en réclamant plus de vérité psychologique ou avec Gustav Klimt explorant les instincts au fond du miroir de « Nuda Veritas » fut une tentative, sublime et avortée, pour élargir le champ de la pensée et conjurer les angoisses de l'avenir avec l'or d'un éternel présent, dépouillé de toute croyance et de toute illusion. Jamais le scepticisme et l'esthétisme ne furent portés à un tel degré d'incandescence. Jamais la réalité ne leur infligea un plus cruel démenti. L'instrument de leur défaite porte un nom : Adolf Hitler, ce clochard d'asile de nuit, ce peintre raté, dont Thomas Mann écrivit en 1938 dans un texte intitulé : *« Frère Hitler »* : *« Comme cet homme doit haïr l'analyse ! Je soupçonne en secret que la fureur avec laquelle il marcha contre certaine capitale (Vienne) s'adressait au fond au vieil analyste installé là-bas, son ennemi véritable et essentiel, le philosophe qui démasqua la névrose, le grand désillusionneur, celui qui sait à quoi s'en tenir et en sait long sur le génie. »*

ROLAND JACCARD.

★ « VIENNE FIN DE SIÈCLE », par Carl E. Schorske. Trad. de l'américain par Yves Thoraval. Éd. du Seuil. 378 p. 150 F.

● *A signaler aussi :*

« TOUT L'ŒUVRE PEINT D'EGON SCHIELE », catalogue et documentation de Gian Franco Malafarina. Éd. Flammarion. 126 p.

La réédition de l'excellent numéro de la revue Critique sur *« Vienne, début du siècle »*.

(1) University of California, 1972.

LA FIN DES HABSBOURG

L'agonie de l'Autriche dépeinte par Joseph Roth

UN an après, *la Marche de Radetzky*, ce chef-d'œuvre injustement oublié de Joseph Roth, voici rééditée à son tour en France *la Crypte des capucins*, un roman du même auteur, passé lui aussi inaperçu lors de de sa première parution – faut-il s'en étonner ? C'était en 1940.

Deux volets d'un même cycle romanesque. Deux ouvrages cependant presque radicalement différents. Lorsqu'il publie *la Marche de Radetzky*, en 1932, Joseph Roth est un écrivain célèbre, l'un des journalistes les mieux payés de la presse de langue allemande. Le roman se présente comme une fresque haute en couleur. Par-delà l'histoire de la grandeur et de la décadence des barons Trotta, anoblis après que leur ancêtre eut sauvé la vie de François-Joseph sur le champ de bataille de Solférino, il s'agit du tableau de l'empire austro-hongrois, encore flamboyant des derniers feux du crépuscule. Lorsqu'il publie, en 1938, *la Crypte des capucins*, Roth est devenu un exilé, un apatride, un homme qui n'a plus que quelques mois à vivre. Il s'agit, cette fois, du récit, conçu sous la forme d'une confession désespérée, de l'agonie lamentable d'une Autriche réduite, en 1918, à l'état de croupion avant d'être purement et simplement rayée de la carte par Hitler.

Baptisé du nom de François-Ferdinand en l'honneur de l'archiduc dont le rêve d'un royaume slave sous la domination des Habsbourg allait s'achever sous les balles de Sarajevo, le narrateur de *la Crypte des capucins* est un cousin roturier du dernier baron Trotta, mort en 1914 sur le front galicien. Jeune bourgeois insouciant, il fait partie de cette jeunesse dorée viennoise qui mène joyeuse vie en s'efforçant d'oublier la fin inexorable. Bref, l'antithèse des austères barons Trotta, servant avec abnégation la monarchie dans les provinces reculées de l'empire.

Une sonate nostalgique

Et pourtant, alors que le déracinement constituait le leitmotiv de *la Marche de Radetzky*, François-Ferdinand a sur ses cousins anoblis un avantage : celui d'avoir gardé des liens avec le village mythique de Sipolje, berceau du héros de Solférino. *La Crypte des capucins*, c'est d'abord l'histoire de la prise de conscience tardive, par François-Ferdinand, de *« l'amour tragique, parce que sans réciprocité »* voué à l'Autriche par les terres lointaines de la couronne. C'est, dans la seconde partie du roman, le récit des difficultés que connaît le narrateur retrouvant, au retour d'une captivité en Sibérie, un monde où il n'a plus ni position, ni rang, ni argent, ni passé, ni présent, ni avenir, et où chaque matin en se levant, chaque soir en se couchant, il maudit la mort qui l'a invité en vain à son énorme fête.

Ce ne sont pas les personnages colorés qui manquent dans *la Crypte des capucins*, qu'il s'agisse des figures du passé révolu, évoquées avec une tendresse nostalgique, comme celle du comte polonais Chojnicki, du notaire familial Kiniower *« frivole en tant qu'Autrichien, mélancolique en tant que juif »*, de la mère du narrateur, parcourant sans relâche, appuyée sur sa canne noire, l'appartement transformé en pension de famille, ou qu'il s'agisse, au contraire, des représentants du nouvel ordre haï, comme le Prussien Kurt von Stettenheim, *« mixture de champion international de tennis, de gentilhomme campagnard dont le terroir reste à fixer, avec un soupçon d'océanique ou de courtier maritime »*.

Parmi les morceaux de bravoure, il faut citer la scène où, à la veille de partir pour le front, le narrateur passe sa nuit de noces au chevet du serviteur familial agonisant. Celle également de sa fuite, lorsque François-Ferdinand est chassé de son café favori après qu'un curieux bonhomme, pris d'abord pour le préposé aux lavabos, a proclamé la prise de pouvoir du *« nouveau gouvernement populaire allemand »*. Le narrateur erre dans la nuit viennoise, avant d'échouer (*« Où aller, à présent ?* s'écrie-t-il, *où aller, moi, un Trotta ? »*) devant les sarcophages impériaux de la crypte des Capucins.

Si *la Crypte des capucins* ne présente ni l'extraordinaire unité de composition ni le brio qui caractérisaient *la Marche de Radetzky*, c'est sans doute, comme le fait remarquer fort justement dans la préface la traductrice Blanche Gidon, parce que le premier roman décrivait *« un ordre qui se défait »* tandis qu'il s'agit, cette fois, d'un *« ordre déjà défait »*. Entre les deux livres, il y a tout ce qui sépare une symphonie endiablée d'une sonate nostalgique dédiée à un monde disparu corps et biens.

Aussi la lecture du premier roman, qui vient fort opportunément d'être réédité dans une collection de poche, est-elle un préalable indispensable pour apprécier à sa juste valeur la musique en demi-teintes du second.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LA CRYPTE DES CAPUCINS, de Joseph Roth, traduit de l'allemand par Blanche Gidon, Seuil, 193 pages, 69 F.

★ LA MARCHE DE RADETZKY, de Joseph Roth, traduction de Blanche Gidon revue par Alain Huriot, Seuil. Collection « Points-Roman », 352 pages, 27,50 F.

portraits

La fascination

Louis Massignon, le « cheikh admirable »

L'homme qui devait donner un nouveau visage, *à la fois plus passionné et plus attentif*, à l'orientalisme intellectuel, naquit, il y a cent ans, le 25 juillet 1883, à Nogent-sur-Marne. Elève de Louis-le-Grand, puis licencié ès lettres, diplômé d'arabe littéraire et dialectal aux Langues O, Louis Massignon devait, jusqu'à sa mort à Paris, le 31 octobre 1962, parcourir sans relâche le monde arabe, tout en ne perdant jamais le contact avec ses premières racines culturelles. Professeur à l'université du Caire, il le fut aussi au Collège de France. Homme d'action également, il fut envoyé, à sa demande, sur les fronts d'Orient (Balkans, Dardanelles, Palestine) durant la première guerre mondiale, et il participa, après le conflit, à l'installation de l'éphémère royaume de Syrie.

Marié en 1914 avec sa cousine Marcelle Dansaert-Testelin, dont il eut deux garçons et une fille, il devint ensuite prêtre melkite, dans cette Eglise orientale de rite byzantin, unie à Rome et qui admet comme ministres de son culte les hommes mariés. Son attirance pour l'Orient valut un jour à Massignon d'être accueilli par le pape Pie XI avec cette exclamation teintée d'amicale ironie : *« Ah ! C'est vous le chrétien musulman ! »*

L'ampleur et le nombre des manifestations qui ont marqué et vont marquer, cette année, le centenaire de la naissance de Massignon témoignent de l'audience que conserve l'auteur de *la Passion de Hallâj*.

Des symposiums ou des rencontres commémoratives ont été ou vont être organisés au Caire (à l'université de cette ville et au centre culturel français), à Francfort, à Londres (à la Société asiatique royale), à Abu-Dhabi — où le lycée franco-arabe porte le nom de Louis Massignon, — à Copenhague, à Naples, à Milan, aux Etats-Unis et au Maroc. Des cérémonies se sont déroulées à Montmartre, où Massignon rencontra le Père de Foucauld, et à Pordic, en Bretagne, où Massignon est inhumé. La Bretagne est, avec la Turquie, le lieu où la tradition christiano-musulmane des Sept dormants d'Ephèse s'est épanouie. François Jourdan vient de publier chez Maisonneuve et Larose un ouvrage de référence consacré à *la Tradition des Sept dormants* (203 p., 90 F).

L'association Centenaire de Louis Massignon (27, rue Jacob, Paris-6e, tél. : 329-12-15), organise les 9 et 10 décembre, au Collège de France, un colloque sur *L'actualité de la pensée de Massignon*. Interviendront, notamment, Ibrahim Madkour, président de l'Académie de langue arabe du Caire, le Père Georges Anaouati, directeur de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire, Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France, Mohamed el Fassi, président de la Ligue des universités arabes, et Georges Makdisi, professeur à l'université de Philadelphie.

L'UNESCO tiendra le 9 décembre une séance solennelle en hommage à Massignon. *Le Monde* a déjà publié, le 30 juillet 1983, un article sur Massignon, du Père Michel Hayek, écrivain libanais, qui fut l'un des interlocuteurs orientaux du « cheikh admirable ».

J.-P. P.-H.

Une passion heureuse

● *Homme d'absolu et témoin inlassable.*

LA vie de Louis Massignon fut une passion heureuse. C'était une destinée de pèlerin et de témoin inlassable, une marche vers les repères célestes guidée par *« cette lumière qui passe par le sombre avant de venir à paraître »*, selon le mot de Heidegger. Très tôt, Massignon reçut l' *« appel de l'Orient »*, une sorte de révélation qui le mit dans une situation d'extase et lui fit éprouver la *« terreur d'être choisi »*. Ce jeune savant quittera son pays à l'âge de vingt ans, prendra la tête de sa propre caravane et ira jusqu'à Fès, la ville des labyrinthes et du savoir, petit empire du secret et de la foi. C'était en 1904. Ce premier voyage sera décisif : les traces de Léon l'Africain, qui vivait là au Moyen Age, mèneront Massignon à la langue arabe, à l'islam, à ses poètes et à ses martyrs. Il définit ainsi les trois religions : *« Si Israël est enraciné dans l'espérance, la chrétienté vouée à la charité, l'islam est centré sur la foi. »*

Deux ans plus tard, il partira pour l'Égypte, puis pour Bagdad, où il fera une halte auprès d'une tombe un peu négligée, celle du grand mystique musulman Hallâj, qui fut supplicié en l'an 922 par le pouvoir abbasside pour avoir entretenu la passion de Dieu et de la Vérité. Massignon apprendra chez cet homme comment l'âme musulmane peut aller jusqu'au bout de la foi par l'amour et la mort. A partir de là, toute la vie du savant sera consacrée à l'étude d'Hâllaj, dont il traduira les textes et auquel il consacrera une œuvre monumentale (1).

« Ce combattant héroïque, dit-il, *que Dieu finit par tuer en combat singulier, à la guerre sainte, s'enduit le visage avec le sang qui goutte de ses membres mutilés pour ne pas sembler pâlir. Et le cri suprême : « Je suis la Vérité ! », qu'il avait proféré, se répand hors de lui avec son sang qui coule, ruisselle sur le monde où tous les éléments libérés se déchaînent et entrent en tumulte, déchire le voile des idées, ressuscite les morts, et « carde l'univers » comme à la venue du Jugement dernier. »*

Le Christ coranique

D'emblée Massignon plaçait ce témoin au-dessus d'autres maîtres tels que Huysmans. Il revint plusieurs fois sur les traces d'Hallâj, parce qu'il souhaitait avoir *« une expérience vitale du sacré »* et parce qu'il était fasciné et bouleversé par l'hospitalité des Arabes et de l'Islam. Il pensait qu'on *« n'accède à la mystique que par l'hospitalité parfaite, le droit d'asile, l'ikrâm al-dayf (...), l'amitié divine n'est pas le fruit de l'observance littérale, mais de l'hospitalité inconditionnelle où l'âme accueille le passant, l'étranger, au nom de Dieu invisible, qui le lui envoie »*.

Louis Massignon vu par Cagnat.

Foi musulmane et hospitalité sont ainsi liées. Massignon fut sauvé en 1908 par des savants irakiens qui se portèrent garants de lui au moment où il fut accusé d'espionnage. *« J'étais l'hôte et j'ai été sauvé. »* Il croyait à un pacte d'honneur entre les hommes, en tout cas ceux du désert qui laissaient toujours une place vide sous la tente pour recevoir le pèlerin de passage. Ce pacte est celui de la parole donnée. Massignon considérait la parole humaine comme *« un appel destiné à nous faire sortir de nous-mêmes, de notre pays, de notre parenté »*.

Il fut, d'après la formule de Roger Arnaldez, *« converti au christianisme par le Témoignage de Dieu qu'implique la foi musulmane »*. Il aurait ainsi vécu les vertus islamiques avec un cœur chrétien. C'est peut-être pour cela qu'il considérait l'islam comme *« une religion naturelle ravivée par une révélation prophétique »*. L'interprétation qu'il fait du martyre d'Hallâj est chrétienne : *« Et, au centre, suspendu et hors de soi, Hallâj lui-même, manifestant à tous (...), dans une extase prolongée de son corps surpassant la mort, l'immortelle personnalité du Christ coranique (...). »*

Louis Massignon a réussi incontestablement à changer la manière de comprendre l'islam. Il a su montrer la présence, dans cette religion, d'un mysticisme actif, nourri de souffrance, de poésie et de compassion. Il n'était pas neutre; il marquait ses choix. Il n'a pas admis, par exemple, comme le fait remarquer Henri Corbin, grand connaisseur de l'islam iranien, le chiisme en général. Homme d'absolu, témoin pur d'une vérité nue, Louis Massignon s'engagea aussi dans la lutte contre l'injustice. En 1953, il fit un jeûne pour obtenir l'égalité de traitement entre les musulmans d'Afrique du Nord et les Français, et pour protester contre la déposition et l'exil du roi du Maroc, Mohammed V. En avril-mai 1960, il alla s'asseoir avec les non-violents aux Champs-Elysées pour dénoncer les camps de *« suspects »* algériens non jugés.

Il donna des cours du soir aux travailleurs immigrés à Gennevilliers, visita souvent les détenus algériens de Fresnes, aida les réfugiés palestiniens. Il fut ce *« cheikh admirable »*, dit Jacques Berque, fidèle à la *« parole donnée »*, toujours à l'écoute des gens humiliés par cette *« violence qui opprime la vérité »* (Pascal).

En cette époque où l'islam, à cause du détournement politique iranien, apparaît comme une idéologie fanatique et totalitaire, il est utile de lire ou de relire cette *Parole donnée*, sorte de géographie spirituelle de la passion que Louis Massignon a nourrie pendant soixante ans pour la foi islamique, ses saints, ses martyrs et ses peuples (2).

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *La Passion de Hallâj, martyr mystique de l'Islam.* Quatre volumes, Gallimard.

(2) *Parole donnée*, de Louis Massignon, vient d'être réédité au Seuil. 450 pages, 95 francs.

La dame de Marrakech

● *L'itinéraire de Denise Masson, traductrice du Coran, dont la vocation fut inspirée par « monsieur Massignon ».*

Singulier et captivant itinéraire que celui de cette fille de famille qui a passé une bonne partie de sa vie en terre d'Islam à traduire et à étudier les textes sacrés des musulmans. Ce labeur accompli dans une discrétion monastique, au fond d'une maison de Marrakech, à l'ombre de l'étendard chérifien, n'est encore connu que d'un cercle restreint d'orientalistes, au reste pas toujours bienveillants. D'aucuns se souviendront de certains sarcasmes lorsque Gallimard, en 1967, choisit la traduction de Denise Masson pour son Coran de la « Pléiade... »

Mais les théologiens musulmans francophones firent à Denise Masson, dix ans plus tard, le plus bel hommage jamais rendu par des docteurs de l'Islam à un coraniste non musulman, qui plus est n'appartenant pas au sexe fort : le cheikh sunnite (orthodoxe) Sobhi Saleh, vice-président du Conseil supérieur islamique du Liban, et l'université-cathédrale d'El-Azhar, au Caire, la plus haute autorité morale de l'Islam sunnite, donnèrent, après mûre réflexion, leur imprimatur à la traduction en français du Coran de « mademoiselle Masson ».

Ce ne fut pas une mince affaire. Car le Coran, qui pour les mahométans véhicule en arabe la parole même de Dieu, est réputé intraduisible — ce qui n'empêche pas l'Islam de compter aujourd'hui 80 % de non-arabophones parmi ses fidèles. Cependant la demande d'un Coran en français venait surtout de... non-musulmans : diplomates, universitaires, prêtres, journalistes, qui étaient lassés, chaque fois qu'ils citaient le Coran en français, de se voir répondre par des interlocuteurs musulmans : *« Ce n'est pas valable ! »*, alors qu'il existait une version anglaise reconnue du Livre de Mahomet.

Grâce au travail de Denise Masson, on disposa donc désormais d'un *« essai d'interprétation en français du Coran inimitable »* (1), puisqu'on n'a pas eu l'audace d'employer le mot, en l'espèce sulfureux, de traduction. De même, les éditeurs n'ont pas osé révéler que cette *« interprétation »* était due à une femme, créature qui, aux yeux d'un certain islam, continue de ne valoir que la moitié d'un homme : sur la couverture du Coran en français, ils n'ont fait précéder le nom de la traductrice que de l'initiale de son prénom...

« Les Trois Voies de l'Unique »

Outre cette tâche unique en son genre, la dame de Marrakech (elle rectifiait pudiquement : *« la vieille demoiselle »*) a publié *Monothéisme coranique et monothéisme biblique* (Desclée de Brouwer) et, cette année, chez le même éditeur, un de ces ouvrages qui ne sont petits que par le format : *les Trois Voies de l'Unique*. Ce livre est placé sous l'invocation de « monsieur Massignon », qui fut l'inspirateur premier de la vocation de Denise Masson, et qui restera le plus grand orientaliste du siècle, tous pays confondus.

En deux cents et quelques pages, Denise Masson a eu l'ambition de montrer à un large public *« ce qui revient en propre à chaque religion monothéiste (judaïsme, christianisme, islamisme), ce qu'elle a de commun avec telle autre, en respectant le caractère particulier à chacune »*.

Ce « petit » grand livre s'adresse avant tout à *« certains chrétiens, sans doute un peu honteux de leur religion apparemment réduite à l'état d'une « idéologie » humanitaire* [et professant] *une admiration sans mélange pour les musulmans, ces croyants monothéistes qui ont conservé le sens de la transcendance divine, celle-ci étant méconnue, laissée de côté par beaucoup de personnes qui se disent encore chrétiennes »*. Denise Masson rappelle à ces « désemparés » que leur propre religion est spirituellement au moins aussi riche que l'islam ou le judaïsme.

Loin des béats espoirs, pas toujours sincères, des habitués du dialogue entre juifs, chrétiens et musulmans, la conclusion lucide de Denise Masson est que si *« les points de convergence* [entre les trois] *sont nombreux, les différences* [sont] *profondes* [et] *portent sur des points fondamentaux »*. Croyante, l'auteur, qui contrairement à une mode actuelle ne cèle pas que certains versets coraniques placent les chrétiens parmi les « polythéistes », met ses espérances dans l'adoration commune en un « Dieu Un ».

Nota : on regrettera de trouver dans un ouvrage de cette qualité la fréquente petite erreur qui veut qu'en dehors des Lieux saints d'Arabie et des mosquées marocaines depuis Lyautey les sanctuaires islamiques ne soient pas interdits aux non-musulmans : pour ne citer que deux exemples, c'était déjà le cas dans la plupart des mosquées d'Iran avant même la révolution islamique, c'est toujours le cas dans l'Irak laïcisant du Baas, etc.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Edition franco-arabe. Dar el-Kitab el-Loubnani, B.P. 3176. Beyrouth (*le Monde* daté 9/10 décembre 1979).

★ LES TROIS VOIES DE L'UNIQUE, de Denise Masson. Desclée de Brouwer, 230 p., 76 francs.

La fascination

...irable »

...ne de Marrakech

de l'Orient

« Lascaris d'Arabie », ou les petitesses des grandes aventures

● ***Un premier roman, qui mélange avec une grande habileté l'histoire véridique et la fiction pour ressusciter un lointain précurseur de T. E. Lawrence.***

Jean Soublin a le goût du luxe et de l'ironie ; ses personnages, celui de l'Orient et de la domination. Son livre est en quelque sorte la réussite de cette rencontre. L'auteur met en scène, sous forme de lettres et d'écrits intimes, les états d'âme de quelques orientalistes douteux, avec une égale et brillante maîtrise de la fiction et de la réalité. La vraisemblance des propos est troublante dès les premières lignes. Ainsi, sous la dictée de Jean Soublin, Drovetti, consul à Alexandrie de triste renommée, note dans ses Mémoires en août 1809 : *« Débarquer en Syrie tandis que les Russes dévalent le Caucase. Partager une fois pour toutes l'Empire ottoman. De là attaquer l'Inde. Evidemment : le vieux rêve du général en chef devenu, grâce à moi, projet de l'Empereur. Mais pour cela il faut l'alliance des bédoins... Il nous faut un homme, dit Silvestre, mais qui ?... Et comment s'appelait-il donc, ce percepteur lunatique que nous avions au Caire en l'an VIII et qui savait si bien l'arabe ? »*

Drovetti et Silvestre de Sacy (père incontesté de l'orientalisme) apparaissent ici aussi préoccupés l'un et l'autre par la grandeur de l'Empire que par leurs collections d'antiquités. Ce dont on est sûr, c'est que les projets et la correspondance que leur prête l'auteur sont totalement inventés. Il n'en demeure pas moins que Lascaris de Vintimille a bien existé et qu'il fut sans aucun doute cet aventurier du désert syrien, parti pour une sombre mission et finalement trompé par les intrigues du pouvoir et par sa propre exaltation.

« La calme certitude de la vanité des choses »

Cet homme bénéficiait à la fois de la connaissance de l'arabe et de l'expérience de l'échec. Lui qui vivait dans l'ombre, oublié de tous et de sa propre femme, condamné à dispenser quelques cours de violon pour survivre à l'ingratitude. Nul n'était mieux préparé aux intempéries de la gloire et aux petitesses des grandes aventures. Il prit en 1811 le chemin du désert en compagnie d'un guide nommé Fathallah, serviteur tour à tour ironique et subjugué par les ambitions de son maître. L'auteur est mis à l'épreuve par la reconstitution des propos et de la mentalité de Fathallah, qu'il cherche à saisir dans un style hésitant et laborieux. C'est peut-être la seule faiblesse du livre.

A la tête des secrets de l'Empire et d'une collection de tribus bédouines dont il allait à lui seul percer tous les mystères, Lascaris était au comble de son rêve. Jean Soublin nous rend le personnage dans toute la splendeur d'un romantisme voué, quoi qu'il arrive, à la médiocrité. Toutefois, son sens du risque et de l'aventure était réels, et le rend attachant malgré nous, lorsque les lâches combines de ses commanditaires le livrent sans merci à toutes les déconvenues de la trahison.

Un siècle avant Lawrence d'Arabie, Lascaris, personnage de bien moindre envergure, avait subi la même fascination ambiguë pour l'Orient, les mêmes passions si étrangères à l'habituel confort des consuls européens. En ce sens, il ne fut pas seulement un vulgaire espion. Il ira même jusqu'à échanger quelques-uns de ses préjugés contre quelques scrupules. Et, quand les alliances et mésalliances auxquelles il se prêta se retournèrent contre lui, il dut se rendre à l'évidence de son triste destin. Ce qui nous vaut de très belles pages du journal d'un raté.

L'auteur fait dire à Lascaris, en mars 1817, quelques jours avant qu'il ne meure : *« La mort rôde autour de moi. La déjouer, mais comment ? De Mokattan au Nilomètre une odeur de poison flotte sur Le Caire. Cette ville méphitique a vécu l'époque des lacets, prestement ajustés au cou des factieux qu'on étrangle, elle a connu le suintement gras du sang : cette citadelle où je vis en est tout imprégnée. On en est aujourd'hui à l'ère du poison, le « mauvais café » qu'on offre avec cérémonie, guettant d'un œil anxieux les premiers symptômes : lassitude soudaine, spasmes puis révulsions, vomissements enfin, tardifs et inutiles, que les esclaves tout à l'heure viendront laver. »*

Contemporain de l'inoubliable lady Hester Stanhope, encore appelée *« reine de Damas »* ou *« châtelaine du Liban »*, qui rêvait – quant à elle – d'être célébrée à Palmyre avec les honneurs dus à la reine Zénobie, Lascaris lui écrit en octobre 1812 : *« Au désert, Milady, j'ai découvert la calme certitude de la vanité des choses... L'aventure n'est pas sans danger, mais que signifie le danger pour des âmes comme les nôtres, trempées dans les vicissitudes et que le commandement des autres a menées à la domination de soi-même ? »*

Ces deux aventuriers avaient au moins en commun le courage et la fatuité. En réalité, on sait par Meyron, le fidèle compagnon de lady Stanhope, qu'elle connut Lascaris, pour qui elle éprouva d'abord des sentiments de grande sympathie, puis de rejet et de haine.

Sans jamais céder aux facilités littéraires que l'on peut dénoncer ici ou là dans un roman historique, Soublin a l'art de troubler le lecteur par une maîtrise qui ne dit rien d'elle-même, à la manière d'un acteur qui improvise au moment d'un trou sans rien laisser paraître. Il fallait, pour que Lascaris revive, tout le talent que lui prête l'auteur.

DOMINIQUE EDDÉ.

★ **LASCARIS D'ARABIE, de Jean Soublin. Le Seuil, 256 p., 65 F.**

société

Un moraliste amusé et désabusé

Il y a des livres qui font penser à ces tableaux que l'on peut lire de deux façons simultanées. A première vue, cela représente un paysage marin ou une corbeille de fruits. Puis, soudain, tout bascule et l'on voit un visage de femme ou deux personnages de profil. *D'Ambition à Zizanie*, de Gérard Vincent, est de ces ouvrages. Au premier abord, ce dictionnaire, publié aux très sérieuses Presses de la Fondation nationale des sciences politiques par un universitaire connu pour ses études sur les lycéens (1) et sur la société française contemporaine, est un instrument de travail destiné aux étudiants et aux citoyens « responsables ». Mais en même temps, les illustrations de Tim, le titre un peu farfelu du livre, nous disent qu'il s'agit peut-être d'une parodie d'ouvrage académique.

Et c'est bien cette lecture paradoxale qui fait le charme de ce livre. Côté face (sérieux), on y trouve des articles clairs et précis d'économie, de sociologie, de démographie, de science politique. Côté pile (facétieux), on relève des portraits impertinents d'hommes politiques (Barre, Giscard...), des réflexions caustiques sur la psychologie (ambition, mégalomanie...), les médias (la télévision, *le Monde*...), les usages (le bridge, les voyages...).

Un théâtre de marionnettes

Mais, bien sûr, la juxtaposition de ces deux séries d'images n'est pas fortuite : elle symbolise la philosophie de l'auteur, faite d'un scepticisme ironique et acide. Son but est de montrer la discordance presque tragique entre la logique froide des mécanismes économiques et politiques, et la vanité des comportements humains : ceux des simples citoyens qui ne songent qu'à défendre leurs maigres privilèges et ceux des dirigeants qui continuent à penser qu'ils ont prise sur les événements.

Pour Gérard Vincent, l'histoire politique est une sorte de théâtre de marionnettes où les acteurs prennent des poses de héros de tragédie, alors que leur marge de manœuvre est pratiquement nulle, coïncés qu'ils sont entre deux dynamiques qui les dépassent : les rapports de forces mondiaux et les mouvements sociaux. *« Le tragique, l'impuissance et l'illusion sont les trois dimensions fondamentales de l'histoire humaine »*, écrit notamment l'auteur.

Cette méfiance à l'égard de l'aveuglement des hommes politiques le conduit à juger de façon particulièrement sévère la Constitution de la Vᵉ République, qui *« ne comprend aucun garde-fou contre ce pouvoir qui rend fou, parfois absolument »*.

S'il ne prend pas les politiciens au sérieux, Gérard Vincent ne fait pas plus crédit à ceux de ses collègues qui, fascinés par les chiffres et la rationalité, croient que la politique ou la société pourraient faire l'objet d'une « science ». Leur volonté de paraître « savants » n'a d'autre objet que de cacher leur propre angoisse devant l'insondable mystère de l'histoire.

Moraliste amusé et désabusé, Gérard Vincent conseille aux grands de ce monde de faire un peu moins les importants et à chacun de nous de se regarder dans la glace avant de dénoncer l'incivisme de ses voisins...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **D'AMBITION A ZIZANIE, de Gérard Vincent, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 475 pages, 200 F.**

(1) *Le Peuple lycéen*, Gallimard, collection « Témoins », 1974.

poésie

Les rêveries de Gérard Macé

(Suite de la page 15.)

Dans Bois sec, bois vert, *il a d'ailleurs magnifiquement décrit Rome. Mes références, si nombreuses, à Cuvier, Linné ou Littré sont des fausses pistes. J'invite les lecteurs à des spectacles minutieux où ils peuvent venir les mains dans les poches, sans préparation... »*

Traducteur de Saba, mais aussi de Sergio Solmi (1), Macé a publié trois volumes d'inédits de Saint-Pol-Roux (2). Devant sa bibliothèque, où voisinent Queneau, Perros, Robin, de Boschère, etc., on devine le canton littéraire qu'il s'est attribué.

« Saint-Pol-Roux a été un éblouissement. Il a su conquérir un silence peuplé. J'ai deviné le caractère aphoristique de sa métaphore, ou métaphorique de ses aphorismes, l'analogie poussée jusqu'au vertige baroque, ce que j'ai appelé son « métaphorisme ». Moi, j'écris pour me surprendre, sous une poussée obscure. Il faut que ça résonne de façon multiple et qu'un voile se déchire. Je crois, comme Poe, aux pouvoirs de l'esprit d'analyse, même si la « lettre volée » reste cachée, à jamais. Mais j'admire les textes japonais les plus simples, en apparence, sur l'art des bouquets, le maquillage, la vaisselle ou l'éclairage. L'Eloge de l'ombre *de Tanizaki (3) a la perfection d'un geste prémédité qui zèbre l'espace et, sans peser sur les choses, disparaît. »*

Bois dormant mêle un palais idéal, des chinoiseries, une maison de verre et des rivières en miroir. C'est un jardin zen rêvé par un enfant. Comme dans l'extraordinaire *Conte de la princesse disparue* du Rabbi Nahman de Bratslaw, une fable hassidique (4), on y cueille des semences d'éternité. Habitué à l'incertitude qui vient des songes, Macé évoque les circonstances de l'éclosion de ce livre, lisse et poreux :

« Un été, dans les églises de Toscane, j'ai été fasciné par plusieurs « annonciations ». Mon père, comme beaucoup de Bretons, a pour prénoms Joseph et Marie. Je me suis souvenu de ma première faute d'orthographe, une blessure jamais comprise, liée au mystère de la naissance : « la née dernière ». Ma sœur est née un an avant cette faute, un an avant mon entrée à l'école... Les mots sont des embûches et des pancartes. Tout est dans l'abandon et la maîtrise. Je cherche à unir l'évidence des proverbes et le mystère des métaphores.

(1) *Méditations sur le scorpion*, à paraître aux éditions Verdier.

(2) *Le Trésor de l'homme, Cinéma vivant* et *Vitesse*, aux éditions Rougerie.

(3) Presses orientalistes de France, 1977.

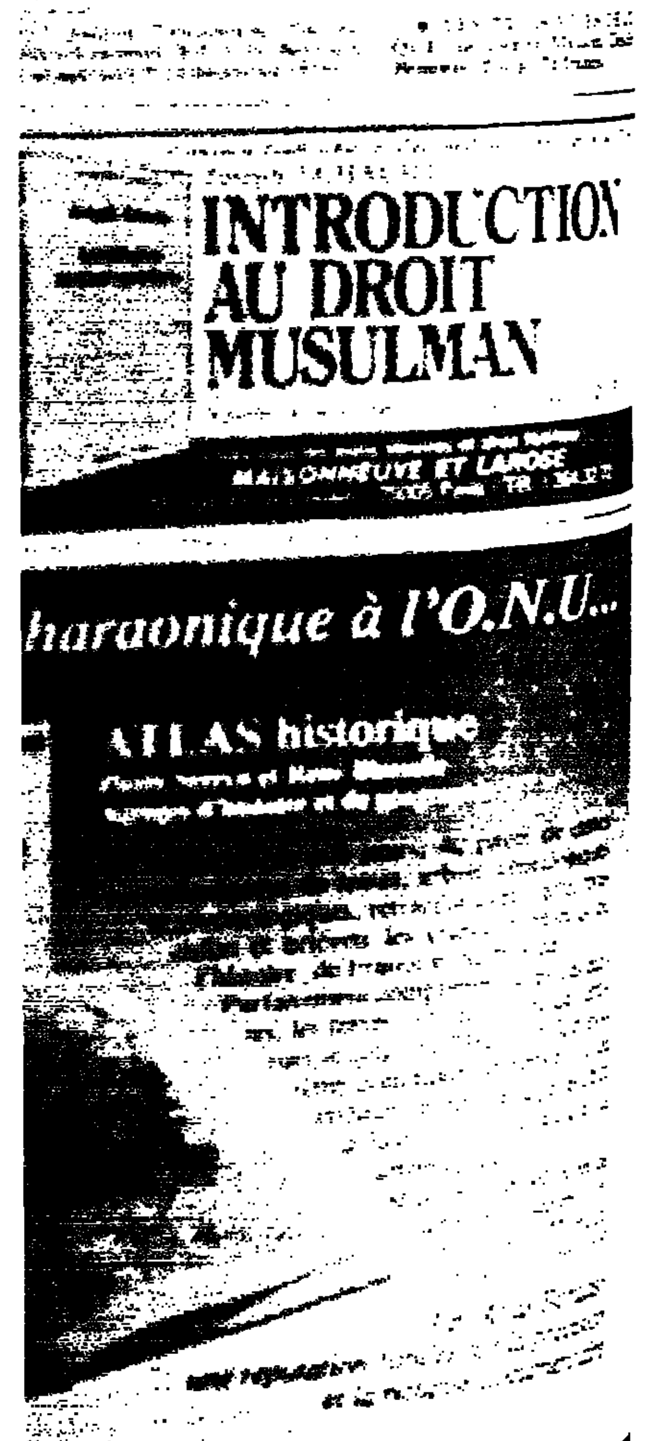
(4) Dans la revue *l'Ire des vents*, nᵒˢ 9-10.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Editions Gallimard : *Le jardin des langues*, 1974 ; *Les balcons de Babel*, 1977 ; *Ex libris*, 1980.

Aux Editions Fata Morgana : *Leçons de chinois*, 1981.

Traduction : *Comme un vieillard qui rêve*, d'Umberto Saba, Villa Médicis/L'Alphée, 1983.



albums

ARTS ET LITTÉRATURE

Voyage au bout de l'Enfer...

Sous l'invocation de Georges Bataille, Bernard Noël nous entraîne dans un « enfer » superbe : celui qui, entre 1919 et 1939, du *Grand Verre* de Duchamp à la *Poupée* de Bellmer, consacre l'apparition d'un « nouvel Eros ».

Les plus grands peintres sont là, Dali, Kupka, Masson, Matisse, Picabia ou Picasso, mais aussi des petits maîtres, Vertès, Dignimont, Lepape, Luc-Albert Moreau. Bernard Noël, en marge des reproductions, poursuit une sorte d'essai et de roman. Il nous fait partager ses émois, ses doutes.

Récit érotique, collection de fantasmes, sa dérive s'éclaire à mesure. Une ingénue, des personnages, Eros, K., se préparent à des partouzes, ou les rêvent ; on sort un fouet, un porte-jarretelles noir. Les actes et la réflexion marchent ensemble, les images défilent.

Un dessin de Lhote pour *Escales* de Cocteau, des Marquet de *l'Académie des Dames*, une lithographie de Bonnard pour *Parallèlement* de Verlaine, des bois de Maillol pour *l'Art d'aimer*, tous ces trésors, réservés aux amateurs ou enfermés dans « l'enfer » de la B.N., nous arrivent avec la fraîcheur de ce qui n'est pas galvaudé.

Des « Propos d'un collectionneur sur l'édition clandestine » complètent utilement l'ouvrage. Ils nous rappellent le rôle que jouèrent, entre les deux guerres, ces éditeurs secrets, André Malraux, Louis Perceau, Simon Kra, les frères Briffaut, Pascal Pia et René Bonnel. Mais *les Rouilles encagées* de Benjamin Péret et *le Con d'Irène* de Louis Aragon, deux livres publiés dans l'ombre, sont désormais à la portée des demoiselles.

R. S.

★ **L'ENFER, DIT-ON... DESSINS SECRETS, 1919-1939, de Bernard Noël. Format 25 X 31, 100 illustrations couleur et noir, 144 pages, Ed. Herscher, relié sous jaquette illustrée avec étui, 500 F.**



Dessin de Pierre Bonnard extrait de l'ouvrage de Bernard Noël.

Le « phénomène » surréaliste

José Pierre, qui participa au mouvement de 1952 à 1969, publie *l'Univers surréaliste*, une « vue synthétique » : les écrits, les tableaux, les prises de position sociales et politiques de Breton et de ses amis, puisque rien ne manque à ce panorama didactique.

De la « préhistoire du surréalisme » et de ses « précurseurs immédiats » (Apollinaire, Chirico) à son « occultation et désoccultation », José Pierre évoque les activités, les disputes et les tendances d'une nébuleuse difficile à saisir. *« Inflation automatique », « humour objectif », « beauté convulsive »*, il découpe la chronologie d'après les grandes intuitions et les projets.

Il voyage aussi, en Amérique du Nord et du Sud, en Allemagne, aux Antilles, en Grande-Bretagne, pour parler d'artistes souvent méconnus : David Hare, Joseph Cornell, Frida Kahlo, etc. Des notices biographiques, un peu sommaires, ferment l'ouvrage.

∴

Trois agrégés de lettres modernes ont eu l'imprudence de se lancer dans une anthologie de la littérature française du vingtième siècle. Visiblement, ils débarquent. Ils ont voulu esquisser une « lecture comparée », en glissant ici ou là des textes étrangers. L'ensemble est aussi très illustré.

On se réjouit d'abord de voir figurer dans ce livre des écrivains discrets : Munier, Bettencourt, Gadenne, Stefan. Mais pourquoi ne pas avoir mis, par exemple, quelques lignes d'Henri Thomas ou de Lubbin ? Des erreurs grossières et des coquilles (« Bernard Franck », « Levy-Strauss ») trahissent aussi une précipitation coupable.

La part du surréalisme est dispersée bizarrement, selon la chronologie, année par année. Elle fourmille de clichés et d'approximations. Ces miettes de textes ne peuvent pas mettre en appétit. Elles vont contribuer, au contraire, à tout mélanger : André Breton et Yves Navarre, Michel Leiris et Didier Decoin.

R. S.

★ **L'UNIVERS SURRÉALISTE, de José Pierre, format 23×29, 350 pages, nombreuses illustrations couleurs et noir, Somogy, 295 F.**

★ **XX[e] SIÈCLE, de C. Biet, J.-P. Brighelli et J.-L. Rispail, format 18×26, 928 pages, illustrations couleurs et noir, « Textes et contextes », Editions Magnard, 120 F.**

Trait

Les croquis de « Claire »



Illustration de couverture de « Portraits » de Claire Bretécher (Denoël).

En marge des « frustrés », Claire Bretécher dessine. Coups de crayon, pastel, ses carnets de croquis « plus vrais que nature » sont remplis de portraits. Elle en a choisi certains. Enfants, « mémé », groupes familiaux, amis, chaque dessin est un pas vers un truc technique différent. On est dans le laboratoire de « Claire », multipliée par ses autoportraits. — R. S.

★ **PORTRAITS, de Claire Bretécher, avant-propos d'Umberto Eco, commentaires de Daniel Arasse, nombreuses illustrations couleur et noir, format 21 × 29 cm, 96 pages. Denoël, 148 F.**

Le monde en dessins

Il faut concasser les cent douze pages de cet album, les faire macérer dans un litre de julep en remuant tous les dix ans, puis laisser décanter un bon siècle. Il faut enfin presser fortement le résidu, et contempler la chose noire qui en sort, en se bouchant le nez si l'on n'a pas un rhume. La chose noire, c'est notre époque, c'est le monde aujourd'hui tel que l'a cerné *le Monde Dimanche* sous le trait de ses dessinateurs. Une chose noire pire que l'humour de la même couleur, quoique cet ingrédient y entre à bonne dose, une chose agitée d'humeurs chaudes et malignes qui ont nom désespoir, solitude, violence, hypocrisie, cauchemar. Cauchemar du mot qui se perd et du monde mécanique. Et si l'on presse encore un peu, il en sort un petit homme, doux et apeuré, qui se sauve en zigzaguant.

C'est la vertu du dessin de refléter immédiatement le temps, l'époque, sous des crayons, des plumes, des styles les plus différents. Mais ce qui caractérise cet album, c'est, à quelques dessins près, la cohérence de son ton : un cynisme douloureux.

Une brève introduction explique, au début de l'album, comment s'est constituée, en quatre ans la terrible collection du *Monde Dimanche*, plus de mille six cent cinquante dessins d'où a été extrait la centaine de l'album. — F. E.

★ **LE MONDE DIMANCHE-DESSINS, 112 pages, 48 F.**



Dessin de A. Letort extrait de l'album « Dessins » publié par *le Monde*.

« L'art rêveur », de Victor Hugo

A ses dessins à la plume, Hugo mêlait « *du crayon, du fusain, de la sépia, du charbon, de la suie et toutes sortes de mixtures bizarres* ». Il représentait ses visions. Son « art rêveur », Jacqueline Lafargue, conservateur à la Maison Victor Hugo, le résume dans un beau choix de dessins et de lavis. En face de chaque reproduction, quelques lignes du poème, vers ou prose, établissent des correspondances parlantes.

Un burg, plume et lavis d'encre brune, « *donne une sensation de lointain extraordinaire* ». Le *Bateau-vision*, de 1865, pose « *le mystère de l'effrayante onde laborieuse* ». *Torquemada*, exécuté en exil, explore un « monde de spectres ». *L'Intestin de Leviathan*, s'ouvre, « *antre, fosse, gouffre percé de rues, taupinière titanique* », l'appareil digestif de Babylone ».

Hugo fait sortir des paysages imaginaires d'un peu d'encre et de gouache. Il invoque le vent, les arbres, les rocs, des spectres et des fantômes de ville. Avec les 73 dessins réunis ici, sa production graphique (entre 1830 et 1876) s'étend à tout l'univers.

R. S.

★ **VICTOR HUGO, DESSINS ET LAVIS, de Jacqueline Lafargue, format 30 × 24, illustrations en couleurs, 156 p., Éditions Hervas. Weber diffusion, 260 F.**

DÉRIVES

Tiers-monde et dernières voiles

L'essor de la plaisance a conduit certains éditeurs spécialisés à offrir pour les fêtes des livres de luxe amplement illustrés sur la voile et les voiliers en tout genre.

Tandis que Voiles-Gallimard publie un album retraçant la carrière et les routes victorieuses du catamaran *Charente-Maritime*, (149 F), les éditions du Pen-Duick font de même avec son homologue *Elf-Aquitaine* (100 F).

De leur côté, les Editions maritimes et d'outre-mer proposent, sous le titre *Dernières voiles*, un répertoire somptueusement imagé des embarcations qui utilisent encore le seul vent pour se mouvoir.

C'est essentiellement dans les pays pauvres qu'on continue de recourir à l'énergie douce des vents. A comparer les coques et gréements de pêche en Inde, au Brésil, en Egypte, au Chili, en Chine, au Bangladesh, on constate des ressemblances d'un continent à l'autre, car il n'y a pas une infinité de façons d'associer la toile, la corde et le bois, mais aussi des singularités dues à la nature locale des vents, de la mer, aux techniques artisanales de construction, aux traditions, au génie du lieu.

Une constante : l'harmonie de formes et de couleurs qu'inspirent la propulsion sans moteur et les travaux de la mer. Où que ce soit, étraves ornées et focs délavés parlent de sagesse. Et d'avenir, car la voile reste une alternative sérieuse à la crise de l'énergie.

B. P.-D.

★ **DERNIÈRES VOILES, de N. Hollander et H. Mertes, préface de Th. Heyerdahl, traduction de D. Mallet. Editions maritimes et d'outre-mer, 242 p., 430 F.**

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Des avions par milliers

Quatre vingts ans seulement après le premier vol des frères Wright, près d'un milliard de passagers ont été transportés sur des lignes aériennes en 1983 — ils n'étaient que cent millions en 1960. C'est cette fantastique histoire que retrace l'*Encyclopédie des avions civils du monde*.

Plus de quatre cents types d'appareils, de tous pays, sont passés en revue. Leur histoire, leurs caractéristiques et leurs performances sont illustrées par de minutieuses et très fines planches en couleurs.

Des tableaux comparatifs — sur la capacité en passagers, l'autonomie, la vitesse, l'altitude, — des cartes, des chronologies — sur les vols transatlantiques, les tours du monde, les grandes compétitions, — permettent de bien suivre l'évolution des progrès techniques. Mais surtout des panoramas synoptiques présentent tous les appareils à la même échelle.

Avec son frère jumeau, l'*Encyclopédie des avions militaires*, paru il y a juste un an chez le même éditeur, il constitue l'un des meilleurs ouvrages généraux disponibles en langue française.

Le nom de David Mondey, collaborateur de la revue *Jane's All the World Aircraft* — la bible en la matière, — laissait supposer que cette *Encyclopédie de l'aviation* était un ouvrage sérieux. La première partie, un cinquième de l'ouvrage, est une compilation honnête de l'histoire de l'aviation. La deuxième, intitulée « les avions de A à Z », a la prétention de présenter les productions de quelque 1 500 firmes aéronautiques. *Là, tout se gâte, les coquilles* se mêlent aux fautes de français, aux erreurs et aux fantaisies de la traduction. Ainsi, le biréacteur d'entraînement tchèque L-39 (page 71) « *possède un simulateur spécial d'éjection et une batterie de tests automatiques* ». Comprenne qui pourra !

La guerre des Malouines en 1982 et, plus récemment, les événements au Proche-Orient ont montré que le porte-avions occupe une place privilégiée au sein des flottes de combat. C'est cette histoire à deux personnages — l'avion et le navire — que Jean-Jacques Antié, qui a déjà publié une vingtaine de livres consacrés à la mer, nous raconte ici de façon très vivante, avec l'appui d'une iconographie remarquable.

CHRISTIAN BATIFOULIER.

★ **ENCYCLOPÉDIE DES AVIONS CIVILS DU MONDE, *des origines à nos jours*, de E. Angelucci, format 26,4 × 31, reliée sous jaquette couleurs, 420 pages, éd. Nathan, 495 F.**

★ **ENCYCLOPÉDIE DE L'AVIATION, de David Mondey, un volume 23 × 30,5, 300 pages, 1 000 reproductions photos dont 50 en couleurs. Reliée sous jaquette Septimus-Weber diffusion, 265 F.**

★ **HISTOIRE DE L'AVIATION NAVALE, de Jean-Jacques Antié, 265 pages, format 24 × 28, 300 photos noir et blanc et couleurs. Editions de la Cité, 57, rue de Siam, Brest, 295 F.**

Les belles « vapeurs » d'antan

Les locomotives à vapeur appartiennent au royaume de l'imaginaire. Nous avons, un jour, pris le Transsibérien avec Blaise Cendrars, participé à la conquête de l'Ouest avec Gary Cooper et vu de belles dames à voilette promener leur désarroi dans les compartiments d'un train en partance pour l'aventure.

Brian Hollingsworth a écrit un hymne pour « *cet être passionnant, vibrant, merveilleux, prodigieux, irremplaçable* » qui symbolisait l'évasion et les grands espaces. Il présente, avec un enthousiasme non dissimulé, près de 150 machines à vapeur du monde entier. Il parle d'elles comme de personnes humaines, d'amies lointaines et un peu démodées que la nostalgie pare de toutes les qualités.

La documentation rassemblée dans ce volume laisse pantois et, dans certaines pages, on a l'impression d'assister à un défilé de mode. Comment choisir entre la *Fairlie* du Mexique à l'élégance distante et la *Lion* qui imposait sa loi, en 1838, sur le Liverpool & Manchester Railway ?

Brian Hollingsworth publie également un *Atlas international des chemins de fer*. Aucune voie ferrée n'a échappé à sa sagacité, et il a établi l'inventaire précis des 13 500 000 kilomètres de voies ferrées qui tissent, de par le monde, un réseau plus ou moins serré de communications.

Grâce à lui, nous n'ignorons plus rien des 406 000 wagons, équipés de freins à vide, qui assurent le trafic des marchandises en Inde, et les 19,3 kilomètres de voies ferrées du Liechtenstein n'ont plus aucun secret pour nous.

Les maniaques du réseau d'Orléans, pour la période 1838-1940, deviendront incollables grâce aux recherches de Lucien Maurice Villain, qui a recensé tout le matériel ayant été utilisé sur cette ligne. Aucun essieu ne manque à l'appel...

P. Dra.

★ **LOCOMOTIVES A VAPEUR, de Brian Hollingsworth, traduit de l'anglais par Paul-Henry Carlier, préface de Henri Vincenot, 208 pages, relié sous jaquette, 22,5 × 31 cm, plus de 260 photos en couleurs et en noir et 90 dessins en couleurs. Fernand Nathan, 179 F.**

★ **ATLAS INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER, du même auteur, traduit de l'anglais par Jean-Paul Masse, préface de Paul Delacroix, 360 pages, relié, 23,5 × 31 cm, plus de 600 photos en couleurs et en noir. Bordas, 195 F.**

★ **UN SIÈCLE DE MATÉRIEL ET TRACTION SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS (1938-1940), de Lucien Maurice Villain, 488 pages, 21 × 27 cm, plusieurs centaines de photos et de dessins en noir. Editions Tardy-Lengellé, collection « Art et Industrie ». Aprodef, 6, rue Milton, 75009 Paris, 380 F.**

« Le Livre de la pêche »

La pêche à la ligne est un sujet inépuisable. Chaque année qui passe voit une floraison d'ouvrages paraître. Pour la plupart d'entre eux, ils ne révèlent rien au pêcheur averti, mais traduisent techniquement ou sentimentalement ce que l'auteur a découvert ou appris dans les moments de joie, de tension ou de paix que sait donner l'un des plus vieux « sports » du monde.

Aussi, quand un livre fait le tour de la question avec une grande simplicité de vocabulaire, sans pour autant succomber à la vulgarisation à outrance, et réunit en 360 pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir ou se rappeler sur les poissons, le matériel et la façon dont il convient d'agir au bord de l'eau, on ne peut que s'en réjouir.

René Rougeron signe en cette fin d'année un livre qui répond à l'attente. C'est un ouvrage très riche en illustrations de couleurs (1) et qui — les porteurs de ligne nous comprendront — comporte de courts textes délicieux du regretté Jérôme Favard. Bernard Breton, Edmond-Gabriel Desprat, Jacques Centelles, Jean Delaplanque (le « préfet pêcheur »), Luc Bodis et Roland Trumeau (les dessinateurs) ont participé à l'aventure. C'est très bien fait, complet, et l'on peut à travers ces pages pêcher l'ablette des bords de Marne et l'espadon voilier au large de Dakar. — CLAUDE LAMOTTE.

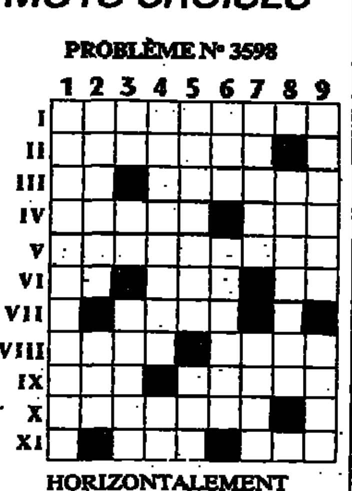
★ **LE LIVRE DE LA PÊCHE. *Solar éditeur. 356 pages, 130 F.***

(1) Dans la même collection, signalons *le Livre de la chasse* que signe Emile Lejeune. Sérénité de l'auteur et richesse de l'iconographie sont à noter. (Solar, 372 pages, 130 F.)

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3598



HORIZONTALEMENT

I. Souvent gagnées à coups de canons. – II. Qui a le caractère de la peste. – III. Terme de médecine. Une dignité de ministre. – IV. Qui a la couleur d'un nain. Oblige à choisir. – V. Qui a donc suivi. – VI. Mère de grands enfants. Garda pour lui. Qui a donc dû être déclaré. – VII. Ville du Japon où l'on travaille à la chaîne. – VIII. Fournit une certaine teinture. Son cours renforça la ligne Siegfried. – IX. Devient très coulant. Tout à fait dégonflé. – X. Quand elles sont fausses, il ne faut pas en faire un plat. – XI. Evoque une bonne façon de parler. Endroit où l'on peut taper.

VERTICALEMENT

1. Emploi du temps plus ou moins chargé. – 2. A laquelle on ne peut rien reprocher. Lieu de naissance d'un patriarche. – 3. La moitié de rien. La fin de tout. On y passait des concours. – 4. Peut être mise dans le même panier qu'une duchesse. Quartier de Rennes. – 5. Les bras nous en tombent quand on lui casse la tête. Rester dans l'obscurité (épelé). – 6. Eut une attitude audacieuse. Ses habitants auraient pu concurrencer Guillaume Tell. – 7. Ce n'est pas le droit chemin. Mot pour chasser les moucherons. – 8. Nom donné à certains marbres. – 9. Peut s'attaquer aux vices. Habille parfois une bergère.

Solution du problème n° 3597

Horizontalement

I. Commerces. – II. OEA. Viole. – III. Quoi ?. SMIC. – IV. Uvule. – V. Ers. Mordu. – VI. Testateur. – VII. Epies. – VIII. Es. Sas. – IX. Résilient. – X. In. Refuge. – XI. Etres. (cf. « Aîtres »). Ré.

Verticalement

1. Coquetterie. – 2. Œuvre. Sent. – 3. Maousse. – 4. Il. TP. Ire. – 5. EV. Emailles. – 6. Ris. Oté. If. – 7. Compresseur. – 8. Eli. (île). Dû. Ange. – 9. Secouriste.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

SMYSLOV MAINTIENT SON AVANTAGE

Tous les efforts de Zoltan Ribli pour réduire l'écart de deux points qui le sépare de Vassili Smyslov ont été vains dans la huitième partie de leur demi-finale du Tournoi des prétendants à Londres, et le jeune grand maître hongrois, à quatre parties de la fin, se touve mené par 5 à 3.

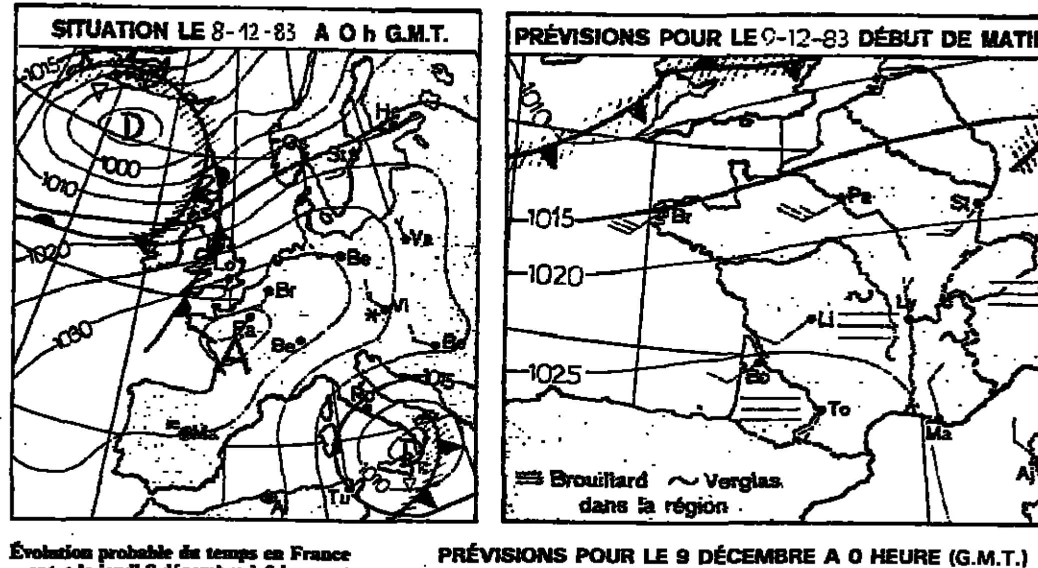
Pourtant, dans une défense slave, variante Schlechter, où Smyslov innova avec Té8 au neuvième coup, Ribli réussit à avoir un pion passé, mais isolé, en d5. Dans une finale dame-tour, aucune des manœuvres de Ribli ne lui permit d'avancer plus loin ce pion, et c'est dans une position qui ne lui était plus défavorable que Smyslov proposa la nullité. Pour lui, chaque demi-point est maintenant une victoire.

Ce jeudi, Victor Kortchnoï, mené 4 à 3 après deux défaites successives, devait jouer avec les Blancs la huitième partie de sa demi-finale contre Kasparov.

Blancs : RIBLI
Noirs : SMYSLOV
(8e partie)
Défense slave, variante Schlechter

1. d4	d5	22. Tç5	Db4
2. ç4	ç6	23. Tx é5	Cd7
3. Cç3	Cf6	24. Td5	Rg7
4. é3	g6	25. h4	Cf6
5. Cf3	Fg7	26. Cxf6	éxf6
6. Fd3	0–0	27. Txd8	Txd8
7. 0–0	Fg4	28. h5	Dd6
8. h3	Fxf3	29. Dé3	gxh5
9. Dxf3	Té8	30. d5	Td7
10. Td1	Dd6	31. Dh3	Rh6
11. é4	dxé4	32. b4	Té7
12. Fxé4	Cbd7	33. Dç3	Tç7
13. a3	Cxé4	34. Dé3+	Rg7
14. Cxé4	Dé6	35. Df3	Tç4
15. b3	b5	36. b5	Tg4
16. çxb5	çxb5	37. Dé3	h4
17. a4	Dd5	38. Td4	h5
18. axb5	Dxb5	39. Txg4+	hxg4
19. Ff4	Cb6	40. Dd4	g3
20. Taç1	Tad8	41. Dxh4	Nulle.
21. Fé5	Fxé5		

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 8 décembre à 0 heure et le vendredi 9 décembre à minuit.

La dépression qui se centrera vendredi matin sur le sud de la Scandinavie dirige la circulation d'une perturbation active. Celle-ci chassera lentement l'air froid antérieur couvrant encore le pays jeudi.

Vendredi, seules les régions méditerranéennes bénéficient d'un temps agréable, ensoleillé le matin avec des températures minimales de 2 à 5 degrés, le ciel devenant nuageux l'après-midi avec des températures atteignant 10 à 13 degrés. De plus, le mistral s'atténuera puis cessera. Partout ailleurs, le temps sera très nuageux et humide. En fin de nuit et début de journée, en liaison avec le front chaud de la perturbation, du verglas sera présent des Ardennes à la Lorraine et aux Vosges. D'autre part, sur la moitié sud, des brouillards givrants rendront parfois les routes glissantes. Au passage du front froid de la perturbation se produiront des pluies modérées à assez fortes, le matin de la Bretagne à la Picardie, aux environs de la mi-journée des Pays de Loire au Bassin parisien et aux Ardennes, pour la soirée des Pyrénées au Massif Central, à la Franche-Comté et au nord des Alpes. La neige tombera à moyenne altitude. Le vent de sud-ouest sera fort près des côtes.

Après ce passage frontal, le ciel sera variable avec des averses, fréquentes sur le Nord-Ouest. Le vent s'orientera alors au nord-ouest, puis au nord en fin de journée en étant fort en Manche.

Les températures minimales de la nuit seront de l'ordre de 9 degrés près de la Manche, 0 à – 3 degrés dans le Sud-Ouest, – 2 à – 4 degrés du Nord-Est aux Alpes et au Massif Central, 7 degrés ailleurs.

Les maxima de l'après-midi seront de l'ordre de 6 degrés près de la Manche et dans le Nord-Est, 10 degrés dans le Sud-Ouest, 8 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 9 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 8 décembre à 7 heures de 1 033,2 millibars, soit 775 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 décembre; le second, le minimum de la nuit du 7 décembre au 8 décembre) : Ajaccio, 13 et – 2 degrés; Biarritz, 3 et – 1; Bordeaux, 7 et – 5; Bourges, 4 et – 4; Brest, 8 et 4; Caen, 7 et – 2; Cherbourg, 8 et 1; Clermont-Ferrand, 3 et – 4; Dijon, 4 et – 3; Grenoble, 6 et – 2; Lille, 6 et 0; Lyon, 3 et – 1; Marseille-Marignane, 8 et – 3; Nancy, 2 et 0; Nantes, 2 et – 1; Nice-Côte d'Azur, 15 et 3; Paris-Le Bourget, 6 et 0; Paris-Montsouris, 6 et – 1; Pau, 3 et – 3; Perpignan, 10 et 6; Rennes, 1 et – 2; Strasbourg, 2 et – 3; Tours, 1 et – 1; Toulouse, 6 et – 4; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9; Amsterdam, 7 et 1; Athènes, 14 et 9; Berlin, 2 et – 4; Bonn, 4 et 1; Bruxelles, 6 et 2; Le Caire, 24 ; îles Canaries, 24 et 18; Copenhague, 3 et – 4; Dakar, 28 et 25; Djerba, 17 et 11; Genève, 5 et 0; Jérusalem, 17 et 7; Lisbonne, 10 et 5; Londres, 5 et 3; Luxembourg, 2 et – 2; Madrid, 6 et – 2; Moscou, 2 et 0; Nairobi, 24 ; New-York, 5 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3; Rome, 12 et 5; Stockholm, 0 et – 6; Tozeur, 15 ; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

« Exposition Turner », 11 heures, Grand Palais, Mme Lemarchand.

« L'Opéra », 13 h 15, entrée, M. Serres.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 11 heures, métro Champs-Elysées (Arcus).

« L'Académie-Française », 15 heures, 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 heures, 29, rue Notre-Dame-de-Lorette (Mme Ferrand).

« Raphaël », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 heures, 36, rue des Mathurins, M. M. Carmona : « Richelieu » ; M. J. Yanowski : « Audiovisuel, éducation, culture et société » (Le Nouveau Faubourg).

FORMATION

CONSEIL EN P.M.I. – L'Association pour la promotion et le développement industriel (Aprodi) organise une session de formation pour dirigeants et cadres d'entreprise – demandeurs d'emploi ou en congé formation – désirant s'orienter vers le conseil en P.M.I. ou la reprise d'entreprise, saine ou en difficulté. Une expérience de plusieurs années en entreprise est requise. Possibilité de rémunération de l'État. Une réunion d'information, sur convocation, aura lieu le 15 décembre.

★ **APRODI, 89, avenue Kléber, 75784 Paris CEDEX 16. Tél. : 727-51-49.**

TROISIÈME AGE

SOUTIEN A DOMICILE. – A Paris, le 9 décembre, l'U.N.I.O.P.S.S. (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) organise une journée d'étude sur le thème *« Les limites du dispositif de soutien à domicile des personnes âgées »*.

★ **U.N.I.O.P.S.S., 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 225-16-76.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 8 décembre :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à certaines modalités d'application du décret du 24 novembre 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux frais de voyage à l'étranger et au contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs.

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS

TIRAGE N° 77 DU 7 DECEMBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	100
	71	300
	411	600
	501	600
	8 771	2 300
2	062	500
	182	500
	472	500
	562	500
	972	500
	92 542	10 000
3	373	500
	67 463	10 000
	96 973	10 000
	003 063	4 000 000
4	664	500
5	375	500
	965	500
	3 855	2 000
	4 715	2 000
	71 505	10 000
6	66	200
	236	500
7	187	500
	7 947	2 000
8	8	100
	388	600
	438	600
	3 038	2 100
	5 708	2 100
9	69	200
	569	700
	889	500
	969	700
	0 529	2 000
	5 339	2 000
	49 819	10 000
0	00	200
	10	200
	460	500
	560	500
	4 680	2 000
	9 570	2 000
	30 510	10 200
	65 350	10 000
	73 120	10 000
	95 930	10 000
	97 040	10 000
	062 410	1 000 200

PROCHAIN TIRAGE LE 14 DECEMBRE 1983

TRANCHE DE DECEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 49 : 16 27 37 43 44 47 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

PROCHAIN TIRAGE LE 14 DECEMBRE 1983 VALIDATION JUSQU'AU 13 APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE – TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS 1983 – N° 77

ARLEQUIN – RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 78 DU 7 DECEMBRE 1983

Finales et numéros – Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

3 – Tous les billets terminés par 3 gagnent 70 F dans toutes les séries

92 – Tous les billets terminés par 29 gagnent 200 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 92 gagnent 300 F dans toutes les séries

523 / 352 – Numéros gagnants dans toutes les séries

					Sommes à payer (F.)
0235	1235	2236	3236	4235	800
5235	6235	7235	8235	9235	800
0253	1253	2253	3253	4253	870
5253	6253	7253	8253	9253	870
0325	1325	2325	3325	4325	800
5325	6325	7325	8325	9325	800
0352	1352	2362	3352	4352	4 400
5352	6352	7352	8352	9352	4 400
0523	1523	2523	3523	4523	4 470
5523	6523	7523	8523	9523	4 470
0532	1532	2532	3532	4532	800
5532	6532	7532	8532	9532	800

0468

Numéros gagnants	Série 27 (F.)	Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Série 27 (F.)	Autres séries (F.)
0468	3 000 000	30 000	6048	10 000	2 000
0486	10 000	2 000	6084	10 000	2 000
0648	10 000	2 000	6408	10 000	2 000
0684	10 000	2 000	6480	10 000	2 000
0846	10 000	2 000	6804	10 000	2 000
0864	10 000	2 000	6840	10 000	2 000
4068	10 000	2 000	8046	10 000	2 000
4086	10 000	2 000	8064	10 000	2 000
4608	10 000	2 000	8406	10 000	2 000
4680	10 000	2 000	8460	10 000	2 000
4806	10 000	2 000	8604	10 000	2 000
4860	10 000	2 000	8640	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 21 DECEMBRE 1983 - TIRAGE TELEVISE A 19 h 50

SPORTS

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 1986

Trois pays de l'Est sur le chemin des Français

Le tirage au sort de la phase éliminatoire de la Coupe du monde, qui doit avoir lieu entre le mois de mai 1984 et le mois de novembre 1985, a été effectué, mercredi 7 décembre, à Zurich, siège de la Fédération internationale de football.

L'équipe de France jouera dans le groupe 4 de la zone européenne en compagnie de la Yougoslavie, de la République démocratique allemande, de la Bulgarie et du Luxembourg. Parmi ces cinq équipes, seules les deux premières seront qualifiées pour la phase finale de la compétition qui sera disputée du 31 mai au 29 juin 1986 au Mexique.

Groupe 1 : Pologne, Belgique, Grèce, Albanie.

Groupe 2 : R.F.A., Tchécoslovaquie, Suède, Portugal, Malte.

Groupe 3 : Angleterre, Irlande du Nord, Roumanie, Turquie, Finlande.

Groupe 4 : France, Yougoslavie, R.D.A., Bulgarie, Luxembourg.

Groupe 5 : Autriche, Hongrie, Pays-Bas, Chypre.

Groupe 6 : U.R.S.S., Danemark, Eire, Suisse, Norvège.

Groupe 7 : Espagne, Ecosse, Pays de Galles, Islande.

Sur les cent vingt et une équipes engagées, vingt-quatre participeront au tour final. Deux sont qualifiées d'office : le Mexique, pays organisateur, et l'Italie, championne du monde en titre.

MALGRÉ LEUR DÉFAITE A ANDERLECHT (0-1)

Les footballeurs de Lens ont réussi leur baptême du feu

De notre envoyé spécial

Le Racing-Club de Lens, qui avait dû se contenter d'un match nul (1-1) sur son terrain, le 23 novembre, a été battu (1-0) et éliminé, mercredi 7 décembre, par le Royal Sporting Club d'Anderlecht, en huitièmes de finale de la Coupe européenne de l'U.E.F.A.

Bruxelles. – A l'époque où il était l'un des meilleurs footballeurs européens, Van Himst, l'entraîneur d'Anderlecht, avait toujours bien réussi contre les Français. En six matches entre les deux sélections nationales de 1961 à 1974, il avait connu six victoires et marqué personnellement cinq buts. Si le football a beaucoup évolué depuis, le caractère des oppositions franco-belges n'a pas changé. Pour rivaliser avec une équipe d'Anderlecht impressionnante par sa masse athlétique et son jeu très direct, les Lensois devaient miser sur leur vivacité et leur inspiration.

Face aux Lensois qui découvraient cette saison la Coupe d'Europe, à l'exception de leur arrière Hervé Flak et de leur gardien de but Jean-Pierre Tempet, les footballeurs d'Anderlecht disposaient, de surcroît, d'un atout non négligeable : l'expérience de vingt participations consécutives et de cent vingt-cinq matches dans ces épreuves qu'ils ont remportées trois fois en 1976, 1978 (Coupe des vainqueurs de Coupe), puis en 1983 (Coupe de l'U.E.F.A.).

Cette expérience explique leur début de match très serein face à un adversaire désireux de frapper d'entrée. Comme à Lens, Anderlecht avait choisi de laisser deux attaquants en pointe, Erwin Vandenbergh et Alex Czerniatynski, de disposer au milieu du terrain un double rideau de joueurs couverts par deux éléments libres, le Danois Morten Olsen et le grand blond Walter de Greef.

Sous l'impulsion de leur capitaine Philippe Piette, de Philippe Vercruysse et de François Brisson, beaucoup moins contractés qu'au match aller, les Lensois enchaînaient de belles combinaisons au centre du terrain, sans toutefois parvenir en position de tir. Leur plus belle occasion s'est située à la vingtième minute, où, sur une attaque de Brisson, relayé par Xuereb, puis par Vercruysse, sur l'aile droite, l'avant-centre Peltier a vu sa reprise de volée passer de peu à côté.

Ce tir mal cadré était pour les Belges le signal d'alarme. La démonstration de maîtrise collective d'Anderlecht commençait. Soudés comme un bloc dans les phases défensives, arrières et demis jaillissaient ensuite à tour de rôle pour prêter main-forte à leurs attaquants. Faisant prévaloir leur puissance et leur force de pénétration dans les courses, les footballeurs d'Anderlecht obligeaient le gardien lensois à multiplier les parades spectaculaires. A la trente-septième minute, Tempet devait pourtant s'avouer battu sur une reprise de De Greef consécutive à un tir de Vercauteren qu'il n'avait pu que repousser.

Cette réussite incitait les Belges à redoubler d'efforts. Les alertes continuaient pour Tempet. Les Lensois trouvaient des forces pour inquiéter dans la dernière demi-heure de jeu les footballeurs d'Anderlecht ; Ces derniers avaient cependant trop d'expérience pour laisser passer la qualification.

Avec une équipe de vingt-quatre ans de moyenne d'âge et sept joueurs issus de leur centre de formation, les Lensois ont réussi leur baptême du feu en étant les derniers représentants français dans les coupes européennes. A la fin de la saison dernière, Robert Herbin avait confié à l'entraîneur Gérard Houiller qu'il croyait reconnaître en eux l'équipe stéphanoise juste avant son épopée. Il leur reste deux ou trois ans pour confirmer cette impression.

GÉRARD ALBOUY.

Ski alpin à Val-d'Isère

LES SUISSESSES SONT LES ADVERSAIRES LES PLUS REDOUTABLES DES FRANÇAISES

(De notre envoyé spécial.)

Val-d'Isère. – Depuis Jacqueline Rouvier en 1974, aucune Française n'était montée sur le podium de la descente du Critérium de la première neige, disputé sur les pentes de la Daille. Pourtant, la troisième place obtenue, mercredi 7 décembre, par Caroline Attia n'a pas vraiment satisfait Michel Boyer, l'entraîneur des descendeuses nationales. Un mauvais départ et une faute à mi-parcours ont coûté la victoire à la Parisienne, âgée de vingt-trois ans, qui a néanmoins confirmé, d'entrée de jeu, ses bonnes performances de la saison passée.

Les responsables de l'équipe féminine de ski alpin attendaient une revanche, ce jeudi 8 décembre, à l'occasion de la descente inscrite en supplément au programme. Ils estimaient en effet que non seulement Attia, mais aussi Claudine Emonet, douzième, Catherine Quittet, treizième, et Elisabeth Chaud, quatorzième, qui sont restées sur la réserve dans la seconde partie du parcours bosselé avec une mauvaise visibilité, devaient pouvoir faire mieux. Elles auront néanmoins une rude tâche, car les ambitions sont aiguisées dans la perspective des Jeux olympiques de Sarajevo.

A cet égard, l'Allemande de l'Ouest Irène Epple, qui s'était imposée dans les slaloms géants de 1980 et 1981, a fait forte impression en devançant l'espoir helvétique Ariane Ehrat, deuxième, Maria Walliser, huitième, et Michaela Figini, neuvième. Les Suissesses se présentent d'ailleurs comme les plus redoutables rivales pour les Françaises.

A. G.

Cadeaux de fêtes

AU FÉMININ

Les touches de l'élégance

La Bagagerie, 12, rue Tronchet, 41, rue du Four et 74, rue de Passy, teint le chevreau souple en couleurs vives ou douces, coupé en gibecières à bandoulière, 775 F. Les fantaisies de faux crocodile en besaces de plombier sont à 495 F. Les pochettes de lézard ou de serpent commencent à 2 200 F, le classique à anses.

Isabel Canovas, 16, avenue Montaigne, développe ses cuirs imprimés à la façon de reliures marbrées, bleu et noir, or et brun, en portefeuilles-agendas et livres d'adresses (à partir de 950 F). Des sacs-manchons se garnissent de plumes d'autruche, comme les ravissantes bourses du soir à nouer sur une ceinture. Enfin les châles géants de 2 mètres, en soie et laine, se plient selon les tranches de couleur (2 100 F).

Chez **Chanel**, 31, rue Cambon et 42, avenue Montaigne, dès la mi-décembre, le bordeaux et le rouge apportent une note vive au sac de chevreau matelassé à chaîne dorée à partir de 2 900 F. Les broches-barrettes sont à 400 F, et les boucles d'oreilles commencent à 750 F.

Christian Dior, 30, avenue Montaigne, c'est aussi une excellente boutique de cadeaux pour la maison avec de nombreux articles à petits prix comme des drageoirs rouges ou verts à 50 F, les raviers de porcelaine blanche à 65 F, les cendriers en forme de cœur bleu nuit ou châtaigne à bords dorés à partir de 105 F.

Jacques Gautier, 36, rue Jacob, enchâsse les perles de culture dans les formes de bijoux géométriques d'émail noir et de cristal gris sur argent pour lesquels il est connu. De 850 F, le pendentif, à 2 300 F, le collier.

Dans les nouveaux locaux de **Gucci**, 21, rue Royale, la célèbre toile siglée bleue ou marron est travaillée en sac de voyage polochon transformable, se pliant dans une pochette qui, à son tour, peut être utilisée seule : 340 F.

Ken Lane, 14, rue de Castiglione, étire les motifs brillants au centre de ses gourmettes ras du cou à partir de 350 F. Les bracelets rigides de toutes les couleurs sont à 75 F. Dans les parures habillées, les grosses hématites gris foncé se mêlent aux boules dorées comme le cristal mat et les perles, de 250 F à 300 F. Les sautoirs atteignent 800 F en trois tons doux, et les pendants d'oreilles oscillent entre 30 F et 120 F.

Les sacs-manchons et les aumônières de **Lanvin**, 22, faubourg Saint-Honoré, coûtent respectivement 680 F et 745 F. Les châles, frangés de mohair tricolore, en sept couleurs sont à 850 F et les boucles d'oreilles « lampions » à 495 F.

Hanae Mori, 29, avenue Montaigne, présente une série de ceintures-corselets brodées et perlées qui, sur un pull noir et une jupe droite, composent une tenue de réveillon, de 580 F à 1 300 F en trois tailles. On peut y assortir des sacs à bandoulière ou à rabat à partir de 930 F.

Nina Ricci, 39, avenue Montaigne, moule des poudriers en forme de coquille Saint-Jacques dorées (400 F), la marquetterie façon nacre habille une série de cadres et de boîtes à partir de 150 F. Les cadres magnétiques pour photos en pêle-mêle sont peints en trompe-l'œil d'écaille sur moire bordeaux, en trois tailles. Une nouvelle ligne de bagages souples de toile signée en camaïeu de kaki doublé de cuir, comporte un porte-documents à 295 F et un cabas haut de 850 F.

Les « Signes » de Rochas, 33, rue François-Ier, comportent une série de cabas, porte-documents et porte-feuilles en gomme à rayures fines ou larges à partir de 1 200 F. De superbes carrés de soie, 180 centimètres de côté, se parent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, 900 F, et s'accompagnent d'une écharpe de 90 cm, 530 F, à draper en turban, en collier ou ceinture.

N. M.-S.

A TOUS LES PRIX

Objets du temps qui passe

A l'heure des cadeaux de circonstance, l'antiquité offre un immense domaine de prospection. Les plus personnels, les plus affectueux, les plus touchants des cadeaux sont ceux qui demandent un petit effort de recherche et d'imagination. Vous commencerez d'ailleurs par vous faire plaisir par la découverte d'objets anciens auxquels vous ne songiez peut-être pas. Pour faciliter vos choix, nous vous proposons cette « chine aux présents » à de bonnes adresses chez des antiquaires dignes de confiance. Cette sélection est présentée en fonction des ressources financières de chacun. F. G.

De 50 à 200 F

- Verres de bistrot, verres à liqueur, verres gravés XIXe, carafes en cristal : Mme Tassin, marché Biron, (Saint-Ouen), stand 3.
- Minéraux, coquillages, pierres de collection, agates en lamelle, fossiles : *Des Arts, 9, rue du Bac,* 75007.
- Gravures tirées du *Charivari*, vues de villes XVIIIe, bois gravés, jeux de cartes anciens : Curiosités, 3, rue de l'Université, 75007.
- Timbales, coquetiers, couverts, plats en métal argenté : Jean Arvis, 214, faubourg-St-Honoré, 75008.
- Jetons d'argent XIXe, monnaies romaines du Bas Empire : Alain Weil, 18, rue Saint-Marc, 75002.

De 200 à 500 F

- Autographes : lettres signées du maréchal Berthier (1810), de Cambacérès (1807) ou de Lazare Carnot (1815). Lettre autographe de Massenet : librairie de l'Abbaye, 27 et 36, rue Bonaparte, 75006.
- Petites amulettes égyptiennes du Ier millénaire avant Jésus-Christ. Scarabées porte-bonheur, grenouilles protectrices. Galerie des Saints-Pères, 11, rue des Saints-Pères, 75006.
- Lampes romaines en terre cuite. Poids à opium en bronze : Robert Bellet, marché Paul-Bert (Saint-Ouen).
- Napperons, mouchoirs, linge brodé, dentelles, châles : Le Temps retrouvé, 6, rue Vaurilliers, 75001 (Halles).
- Livres régionalistes. Livres XIXe reliés (Stendhal, Tolstoï, Topfer, etc.) : La Lettre et l'Image, 31, rue des Trois-Rois, 13006 Marseille.
- Carreaux de Delft et du Nord XVIIIe (animaux, oiseaux, métiers et autres thèmes de collection à développer) : P. Lenglet, marché Serpette (Saint-Ouen), allée 4, stand 17.
- Huiliers, flacons 1930. Couteaux inox manches en galalithe (500 francs les douze). Marché Serpette (Saint-Ouen).
- Vases cloisonnés, petites porcelaines de Chine XIXe, bols de Canton, théières : Chine Import, 16, rue de Paradis, 75009.
- Objets berbères originaux, terres cuites, boîtes laquées des Indes, pendentifs en argent : Argana, 33, rue Jacob, 75006, et 22, boulevard Saint-Germain, 75005.
- Affiches de Cheret, Meunier, Steinlein, 40×29, parfait état, estampes japonaises pour éventails : L'Imagerie, 9, rue Dante, 75005.
- Tire-bouchons, couteaux de berger, outils anciens : J.-C. Peretz : 1, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret.
- Santons, assiettes en faïence de Creil, Choisy : Micheline Ricord, marché Serpette (Saint-Ouen), allée 5, stand 21.

De 500 à 1 000 F

- Petits pendentifs et bagues 1900, chaînes en or, broches et bagues en argent 1940 : Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004.
- Terres cuites, céramiques vernissées (grande Grèce, IVe siècle avant J.-C.), Mythes et légendes, 18, place des Vosges, 75004.
- Monnaies de collection antiques : J. Vincthon, 77, rue de Richelieu, 75002.
- Assiettes de la Compagnie des Indes, famille rose, tasses à sorbet Kangxi, XVIIe. Hélène Fournier-Guérin, 25, rue des Saints-Pères, 75006.
- Deniers d'argent romains, écus d'argent royaux : Alain Weil, 18, rue Saint-Marc, 75002.

De 1 000 à 2 500 F

- Pendulettes XIXe, montres de gousset en or, chronomètres début XXe : marché Serpette (St-Ouen), allée 5, stand 3.
- Boîtes en or et en écaille XVIIIe, miniatures, curiosités scientifiques : Nicole Kramer, Louvre des antiquaires (Palais-Royal), 5, allée Desmalter.
- Cannes de collection, cannes à système : Lydia Bical, 31, rue de Chartres, Neuilly 92200. Roumens, passage de la Geôle, Versailles, 78000.
- Verres XVIIIe, verres gravés, flacons : F. de Noirville, 12, rue de Beaune, 75006 ; Altero, 21, quai Voltaire, 75006.
- Livres anciens reliés : V. Hugo, *les Misérables*, 10 vol. ; La Bruyère, Paris 1769 ; 2 vol. pleine peau ; *Manon Lescaut*, relié demi-cuir ; La Fontaine, 3 vol. illustrés en couleurs demi-chagrin, dos orné ; Mme de La Fayette, *la Princesse de Clèves* 1786, 2 vol. reliés pleine peau : librairie de l'Abbaye, 27 et 36, rue Bonaparte, 75006.
- Poupées XIXe, bébés allemands « Kewpy » : Goulignac, marché Biron (Saint-Ouen), stand 20.

De 2 500 à 5 000 F

- Icônes *russes* XVIIIe et XIXe, art russe : Manic, 52, rue de l'Université, 75007. Alexandra Lempert, Saint-Petersbourg, 106, rue de Miromesnil, 75008.
- Netsuke, ivoires japonais, estampes : Aogaï, 21, rue de Beaune, 75006.
- Mains et têtes de bouddha en bronze, Thaïlande : Iram, Village suisse, avenue Champaubert, allée du Valais.
- Cadrans solaires, microscopes XIXe. Maquettes de bateaux, curiosités de marine. J.-Y. Jehan, 23, rue de Grenelle, 75007. La Rose des vents, 55, rue de Seine, 75006. Galerie Atlantide, 3, rue Sauval, 75001.
- Verseuses en argent XIXe, taste-vin, boîtes gravées, timbales XVIIIe, aiguières en cristal montures argent. Jacqueline Edouard, marché Biron (Saint-Ouen). Stand 29-99. Véronique Giraud, 7, rue des Saints-Pères, 75007.
- Etains anciens, pichets, plats, écuelles XVIIIe. Ph. Boucaud, 25, rue du Bac, 75007.
- Bijoux romantiques, bagues « toi et moi » à deux pierres enlacées 1900. Montres de col en or. Colliers « draperies » 1900-1925. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004.
- Bijoux anciens de qualité. Octernaud, 31, rue des Deux-Ponts, 75004. 71, rue de Rennes, 75006.
- Lettres signées de Napoléon, George Sand, Verlaine, Valéry : Thierry Bodin, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006.
- Livres reliés, dos ornés XVIIIe (La Fontaine, Molière, Necker, Voltaire, etc.). Gérard Fleury, 46, rue Pierre-Charron, 75008.

LIEUX DE CHINE

- **Exceptionnellement, les magasins d'antiquité du *Carré Rive-Gauche* (quai Voltaire, rue des Saints-Pères, rue de l'Université, rue du Bac, etc.) seront ouverts le dimanche 11 décembre toute la journée.**
- ***Marchés aux puces* de Saint-Ouen. Plus de 1 000 marchands, du périphérique à la rue des Rosiers (métro Porte-de-Clignancourt), samedi, dimanche, lundi.**
- ***Louvre des Antiquaires* (Palais-Royal) : 250 marchands du mardi au dimanche inclus, 11 heures à 19 heures.**
- ***Village Suisse* (78, avenue de Suffren, 54, avenue La Motte-Picquet 75015) : 150 antiquaires et décorateurs tous les jours sauf mardi et mercredi.**
- ***La Cour aux Antiquaires* (54, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008) : 20 boutiques, du mardi au samedi.**
- ***Marché d'Aligre* (métro Ledru-Rollin) : 40 brocanteurs, tous les jours, de 8 heures à 13 heures (sauf lundi).**
- ***Versailles* (passage de la Geôle, rue Rameau) : 40 marchands ; samedi, dimanche.**

BECS FINS

Paniers gourmands

LE plaisir de recevoir de bonnes choses pour les fêtes sera accru lorsqu'elles sont présentées dans une vannerie dont on fera toujours bon usage.

Pascal Brion, de la Maison des foies gras, propose deux nouvelles recettes originales. Sa pomme fruit, débarrassée de sa peau et confite au foie gras, en bocal de verre, accompagnée de deux boîtes de pâté et de bonbons, est disposée sur un plateau circulaire en vannerie (134 F). Un amusant panier en forme de canard contient une boîte de ses pruneaux farcis au foie gras avec jus de truffe et vin blanc de Sauternes, plus un bloc de foie gras de canard et une bouteille de sauternes (235 F).

Préparées dans le Gers, les spécialités des Ducs de Gascogne sont vendues par correspondance ou dans leurs boutiques de Paris et de province. Dans une panière en osier verni sont réunis – outre un bloc de foie gras de canard – des produits de goût rustique pour deux personnes : jambonneau, pâtés paysans et gascons, terrine à l'oie et un gâteau aux noisettes et aux noix ; le tout arrosé d'une bouteille de fronton-château-bellevue-la-forêt et d'un petit flacon d'armagnac (la panière gourmande, 199 F).

Autre suggestion des Ducs de Gascogne, pour un réveillon en tête à tête : une mallette en osier garnie de quelques-uns des mêmes produits (foie gras de canard, jambonneau, terrine à l'oie, gâteau et vin), auxquels s'ajoutent des quenelles de foie gras, de la galantine de dinde à l'armagnac, des gésiers de canards confits et de la poule à la crème et aux morilles (la mallette de réveillon, 245 F).

Pour ceux qui sont sensibles à la griffe d'une maison renommée, les nouveaux paniers de Hédiard sont composés sur des thèmes. Les ingrédients pour confectionner des vinaigrettes peu banales sont groupés dans une corbeille : huile d'olive vierge, vinaigre de poiré, moutardes aux truffes, aux fruits rouges et à l'estragon, cornichons à l'antillaise, gingembre et oignons grillés (310 F). Le panier « café gourmand » (355 F) contient 500 grammes de café, une demi-bouteille de calvados et de très fines plaquettes de chocolat noir découpées en forme de feuilles.

Comme des rayons de soleil au cœur de l'hiver, Jany Dumont de Chassart propose – dans sa boutique Les Jardins de Grimand – des paniers aux saveurs provençales. Présentés en petits bocaux, de la pulpe d'ail, du basilic, une base de persil, du fenouil, de l'estragon à l'huile, de la crème d'anchois, de la persillade et de l'anchoïade (83,50 F). Au même prix, un assortiment de trois bouteilles d'huile d'olive : grand cru, parfumée aux trois et aux cinq herbes. Côté douceurs, un panier de miel de Provence et de miel de tilleul (44 F) ou un panier de trois pots de confitures, aux airelles, aux pêches-framboises et aux groseilles, 62 F.

JANY AUJAME.

★ La Maison des foies gras, 9, rue Danièle-Casanova, et 1, rue de Sontay (place Victor-Hugo), à Paris.

★ Aux Ducs de Gascogne, B.P. 13, 32200 Gimont. Tél. : (62) 67-72-95.

★ Hédiard, 21, place de la Madeleine ; 70, avenue Paul-Doumer ; 106, boulevard de Courcelles ; 126, rue du Bac, à Paris.

★ Les Jardins de Grimaud, 24, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

DÉCOUVERTES DE L'HOMME

« Les innovations qui ont changé le monde » : sous ce titre et dans leur manière, les éditions du Reader's Digest présentent par ordre alphabétique les découvertes, nobles ou vulgaires, qui, depuis les débuts de l'humanité, ont modifié lentement, parfois brusquement, nos façons de travailler, vivre, penser. S'y ajoutent des portraits de quelques grands inventeurs.

Chaque notice est rédigée par un spécialiste ; les explications sont claires, les illustrations (en couleurs) bien venues. De quoi nourrir nos curiosités et nos réflexions. L'ouvrage est, bien entendu, à mettre entre toutes les mains.

★ Reader's Digest, 212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, 368 p., 209 F.

Les douceurs de Madame

FÊTES égalent douceurs. La bûche de Noël (la « cosse de Nau », comme on dit en Berri) fut d'abord de bois brûlant dans l'âtre, souvent enfumant une potée de châtaignes. Elle donna lieu à des rites; en Bourgogne, elle devait durer plusieurs jours et le grand-père avait rôle de la tisonner; en Provence, où elle était d'olivier, le maître, après avoir bu une coupe de son meilleur vin, faisait boire sa maisonnée puis aspergeait la bûche, par trois fois. Aujourd'hui, la bûche est en moka ! Elle et les autres gâteaux, achetez-les chez un bon pâtissier : un pâtissier qui affiche d'abord que toute sa production est *« au beurre »*.

Les marrons glacés, pour première qualité, doivent avoir la fraîcheur. Le « papa » Quintard, autrefois, avait un fournisseur qui les livrait, le matin, préparés de la nuit, incomparables ! Je crois qu'il en a confié le secret à Christian Constant (26, rue du Bac, tél. : 296-53-53), dont les chocolats sont également de qualité.

Sans être, comme Martine Jolly, ma « passion dévorante », le chocolat me paraît être de circonstance. Et je continuerai à proclamer que le « number one » reste Bernachon (42, cours F.-Roosevelt, à Lyon; tél. : 52-20-98). Il livre les gourmands du monde entier, alors, pourquoi pas vous ?

Sinon, vous trouverez toujours, en province, un artisan de qualité (comme par exemple M. Arostéguy, 5, avenue Victor-Hugo, à Biarritz; tél. : 24-00-52). Comme Lecestre (2, place Abbé-de-Porcaro, à Saint-Germain, et son chocolat amer aux noisettes) ou Courvoisier (42 *bis*, quai Sadi-Carnot, à Meaux). Là encore, il faut choisir du chocolat le moins sucré possible, et Debauve et Gallais (30, rue des Saints-Pères), qui fournissaient déjà Balzac, en proposent un assez remarquable. Bon chocolat aussi chez Fouquet, à la Marquise de Sévigné (qui vient d'installer une antenne place de la Madeleine, sur les ruines de feu le Comptoir gourmand de Guérard !), Tanrade (18, rue Vignon; tél. : 742-26-99), qui ne fait pas que les confitures rendues célèbres par Grimod de la Reynière et quelques autres. Le chocolat belge Neuhaus a pour chantre la Maison des Foies gras (place Victor-Hugo).

Et puis il ne faut pas oublier Claude Marie (87, rue de Courcelles) et ses bonbons de chocolat, et surtout Jansen (6, rue de Chaligny; tél. : 344-48-80), probe artisan.

Les « douceries » comportent les spécialités de nos provinces. Mais il n'y a pas de fruits confits qui vaillent ceux de Provence, et un lecteur m'a signalé la Confiserie Saint-Denis (tél. : 74-07-35, à Apt-Gargas en Vaucluse).

Madame fait du « lèche-vitrines » en passant devant chez Faguais (30, rue de la Trémoille; tél. : 720-80-91), où elle sait pouvoir commander son mélange personnel de cafés (arabica, bien sûr, torréfié à la commande – et elle trouve là aussi les produits de Fortnum and Masson, de Londres). En passant et en entrant chez le cher Paul Corcellet (46, rue des Petits-Champs; tél. : 296-51-82), toujours en train d'« inventer » un punch aux fruits de la passion, une moutarde à la menthe, un vinaigre au cassis, des achards de mangues, etc. Sans oublier ses termites pilés roulés dans le chocolat !

Et puis Madame voudra, avec ses invités, briser la glace. Elle connaît le chemin de Berthillon (31, rue Saint-Louis-en-l'Isle; tél. : 354-31-61), celui des Délices (39, avenue de Villiers; tél. : 763-71-36) ou de Dalloyau (101, faubourg Saint-Honoré; tél. : 359-18-10, mais aussi au Centre Beaugrenelle et 69, rue de la Convention).

ROBERT J.-COURTINE.

Le Monde

culture

THÉATRE MUSICAL

« LE PLUS HEUREUX DES TROIS », de Lucien Rosengart

La suprématie du « cavalier seul »

Une femme et un homme se rencontrent, peu importe comment. Tout juste pourrait-on se demander, si l'on songe à tout ce monde qui peuple le monde, pourquoi les inconnus se rencontrent si peu.

Ces deux-là se rencontrent, ils ont des choses à se dire, ils vont passer samedi-dimanche à Juan-les-Pins (l'histoire, qui est nous dit-on de Patricia Hingsmith, ne dit pas pourquoi Juan-les-Pins, si c'est par masochisme ou par étourderie).

Ils rentrent, sans doute à Paris, et la femme, qui n'est pas d'ici, regagne son chez-soi, de l'autre côté d'une étendue liquide.

L'homme ressent un manque douloureux. Il envoie, à cette absence, une lettre.

La « scène de musique », œuvre de Lucien Rosengart, intitulée *le Plus Heureux des trois*, invite le spectateur à considérer, à caresser, à sonder, cet état de choses : l'homme attend la réponse, qui n'arrive pas.

Il a donné à la femme une adresse poste restante. Au moins deux fois par jour, il va ouvrir sa petite boîte, à la poste : pas de réponse. Les jours passent.

L'entreprise opérée par Lucien Rosengart (l'auscultation de cette attente d'une réponse) procède par trois conduites distinctes.

Devant nous, spectateurs, la scène du théâtre, assez large, est partagée en trois zones distinctes, qui n'apparaissent jamais ensemble : c'est tantôt l'une, tantôt l'autre.

Illusion d'optique et d'écoute

A gauche, c'est le décor d'un couloir, qui s'en va vers le fond. Trois, quatre mètres d'un couloir, vide, brun-marron, dans une pénombre. Decor remarquable, qui donne le sentiment d'une illusion d'optique, et même d'écoute, qui a la charge émotive d'une belle sculpture ou d'une belle peinture (il fait penser aux aquarelles de Paul Klee appelées *Chambres de l'esprit*).

Quand ce couloir apparaît, nous entendons conserver une femme et un homme. L'homme raconte à la femme l'histoire des deux inconnus, les voyageurs de Juan-les-Pins, l'attente de la réponse, que nous avons dite. Conversation informelle, hésitante, comme si nous l'écoutions par hasard ou par indiscrétion à travers l'une des portes du couloir (mais le couloir pourrait être aussi bien le vestibule de l'oreille).

Le couloir s'eteint, et à droite de la scène apparaît un écran de cinéma, un mètre de large à peu près, pas trop lumineux, comme un écran de mémoire sur quoi défilent des images muettes, soit de l'homme qui vient ouvrir en pure perte le casier de la poste restante, soit de la femme, chez elle, derrière sa fenêtre, qui va et vient, sans penser à grand-chose, à ce qu'il semble.

Troisième « temps » de ce théâtre : le couloir et l'écran sont invisibles, seul le centre de la scène est éclairé, et là il y a un trio de musiciens, violon, contrebasse, clarinette, en pleine action (1).

C'est une musique de Lucien Rosengart, qui est surtout connu comme musicien en effet, mais qui travaille souvent avec Philippe Adrien, Jean-Claude Fall, pas seulement comme compositeur, mais aussi comme acteur ou comme coauteur, codramaturge, qui coopère ainsi à des œuvres singulières qui « fouillent » l'essence du théâtre, qui tâtent une approche sensible des mystères de cet art-là, de la présence de l'acteur, des interférences des voix et des images.

La plupart du temps, la musique de Lucien Rosengart, très personnelle, pourrait faire songer à des plaintes, des appels, saisis de loin dans une forêt, la nuit, appels d'un être ni homme ni bête, un climat de conte de fées, plutôt sauvage car il y a une note de blessure. Musique intemporelle, mais plutôt « baroque » tout de même, si l'on peut dire. Une musique de Lucien Rosengart se reconnaît immédiatement, il y a en elle une raucité, une brûlure, un éclat métallique, une intensité de poésie de légende projetée par de longues bourrasques de douleur sonore, tout cela néanmoins très tenu, presque cérémoniel.

Pour cette œuvre-ci, Lucien Rosengart a écrit une musique moins souterraine, plus agile. L'aspect « grondements modérés d'un lion fabuleux solitaire dans les forêts du roi Arthur » demeure, mais les trois instruments dialoguent avec allant; dans une introspection rêveuse, on pense un peu aux *Lettres intimes* de Janacek, mais c'est peut-être par contagion du propos : l'attente de la réponse de la jeune femme.

Cette « scène de musique », comme l'appelle Lucien Rosengart, est tout à fait envoûtante, parce que la décomposition de l'événement de théâtre en trois substances isolées, la disjonction de la parole seule à gauche, des images de mémoire seules à droite, et des ondes sonores non figuratives seules au milieu, qui font « cavalier seul », déterminent, chez le spectateur, une démarche plus active, plus « sentie ». Gardées telles quelles à l'état brut, la parole, l'image, la musique, se rejoignent, mordent l'une sur l'autre, « jouent », il y a une liberté des données immédiates de la conscience, une pratique plus aiguë des facultés perceptives, réflexives.

La lettre sans réponse

Ce qui est pervers, de la part de Rosengart, c'est que la musique est tout de même privilégiée, puisque les trois musiciens, au centre, ce sont eux seuls que nous voyons vivre et écoutons vivre en même temps, d'eux seuls nous avons un « spectacle » entier, alors que justement ce qu'ils donnent – ces ondes musicales – apporte des informations en principe bien moins « causantes » que l'image et la parole.

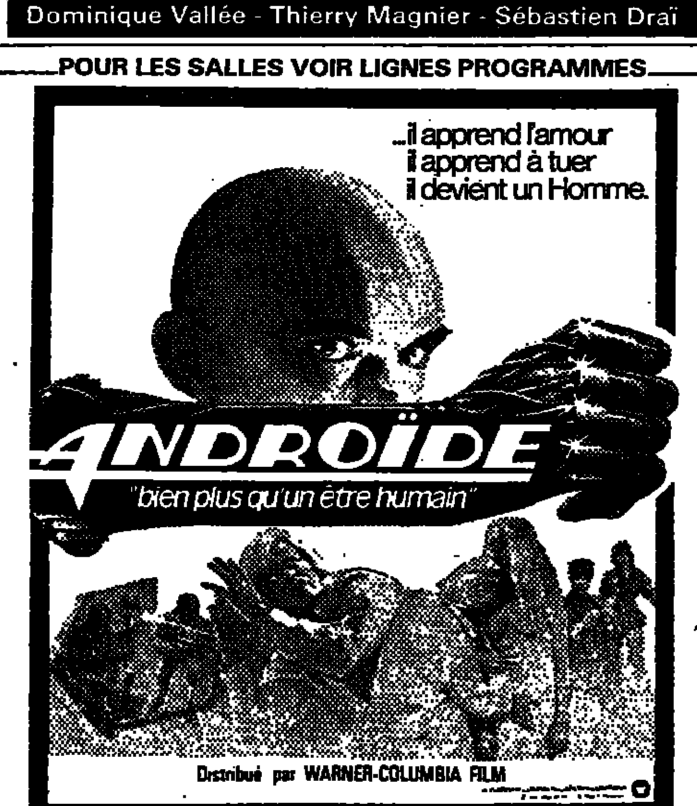
Au point que l'on se demande, par moments, si le son d'une note soutenue de violon ne serait pas la transsubstantiation, la métempsychose d'une parole et d'une image qui se sont fondues dans l'absence. Mais Rosengart fait en sorte que la musique, en même temps, « contredise » le mot et l'image, par une démarche moins évasive, moins hasardeuse. Dans l'histoire de la lettre sans réponse, racontée derrière la porte du couloir, comme dans la conduite de l'homme à la poste et de la femme à sa fenêtre, dominent une indétermination, une absence, presque une irréalité, tout à fait contraires aux attaques nettes de l'archet sur les cordes de l'instrument.

La réponse de la femme arrivera enfin. Ce n'est pas une réponse. C'est ni oui ni non. Elle retournera bien un dimanche à Juan-les-Pins, pourquoi pas. Ce sera sans suite. La « scène de musique » s'en va comme elle était venue. Pour le spectateur, une heure d'aventure fiévreuse des sens et de la conscience, conduite de main de maître, avec un sens très fin du mystère et de l'humour, par Lucien Rosengart.

MICHEL COURNOT.

(1) Les trois musiciens sont Ghislain Hervet, Marc Marder, Eric Shumski.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 11 décembre, à 20 h 30. Les 13 et 14 décembre au Studio d'Ivry, du 16 au 18 décembre à l'ATEM-Bagnolet.





CINÉMA

AU CINQUIÈME FESTIVAL DE NICE

Les préférés du public italien

Le cinéma italien de qualité n'a plus de secret pour le public français : Fellini, Comencini, Scola, Risi, Antonioni, s'exportent bien. Au cinquième Festival du cinéma italien de Nice, outre une série d'hommages du 29 novembre au 4 décembre, on a pu voir les derniers films de Pupi Avati, Massimo Troisi, Carlo Verdone et autres Giacomo Batiato, cinéastes inconnus en France, mais qui arrivent en tête du box-office dans leur pays.

Finis les problèmes existentialistes, les conflits régionaux, la Mafia, les Brigades rouges, le fascisme. *Lontano da dove* (Loin de), de Stefania Casini et Francesca Marciano, présente les Italiens « branchés » vivant à New-York. « *Una gita scolastica* (Une excursion scolaire), de Pupi Avati, raconte à grands coups de travellings et d'images bucoliques une excursion de lycéens en pleine Belle Époque. Giacomo Batiato, avec *I Paladini* (Les Paladins), réalise un film propre et joli sur la loyauté des chevaliers du Moyen Age.

Issu du café-théâtre, scénariste, acteur et réalisateur de *Ricomincio da tre* (Je repars à trois), le plus grand succès en Italie pour l'année 1982, Massimo Troisi fait son numéro de comique napolitain sur fond de vie sentimentale. Son film est une succession de sketches, tournés en plans fixes. Aldo Lado, enfin, traite de la fidélité avec *la Città di Miriam* (la Ville de Myriam), prenant le contre-pied de l'image du couple transmise par la comédie italienne.

Scénarios légers et performances d'acteurs : telle semble être la principale caractéristique du jeune cinéma italien. Le jury l'a reconnu, couronnant pour la première fois une actrice et non un film. Carlotta Wittig a obtenu le Grand Prix de la ville de Nice pour le film de Gianni Bongioanni, *Mia figlia* (Ma fille). Mais c'est aussi la faiblesse de la compétition que le jury a voulu souligner.

Mia figlia est en réalité une dramatique télévisée, produite par la RAI, où Gianni Bongioanni a fait ses classes. Un cas d'anorexie mentale y est minutieusement, et laborieusement, décrit.

Le Prix du public est allé à *Io Chiara et lo Scuro* (la Claire et le Sombre), dont le héros est un joueur de billard. Pâle copie de *l'Arnaqueur*, de Robert Rossen, le film est aussi interprété par Giuliana De Sio, star en son pays. Le public français la découvrira prochainement aux côtés de Lino Ventura dans *Cent Jours à Palerme*, dans le rôle de l'épouse du général Della Chiesa, assassiné en Sicile il y a deux ans.

MICHEL GUERRIN.

« LES ANGES DU BOULEVARD », de Yuan Muzhi

Enfants de la misère

Chen joue de la trompette dans les mariages et les funérailles, Wang vend des journaux dans les rues. Ils ont quelques copains, pauvres comme eux; de temps en temps, ils s'amusent tous ensemble. On ne serait pas loin d'une « vie de bohème » à la chinoise si ces personnages, vivant à Shangaï en 1935, n'appartenaient à une classe sociale rejetée vers les bas-fonds de cette métropole où la misère ne devait pas être vue. Une pègre bien organisée y règne. Deux sœurs, qui ont quitté la Mandchourie occupée par les Japonais, sont tombées sous la coupe d'un aubergiste et de sa femme. Xiao Yun est obligée de se prostituer. Xiao Hong, la petite chanteuse à la voix d'or, doit être vendue à un caïd du milieu.

La prostituée aime Chen, il lui préfère sa sœur. Wang, lui, aime la prostituée. Cela ne fait pas, pour autant, un conflit romanesque. Chen et ses amis enlèvent Xiao Hong pour la cacher. Xiao Yun se réfugie chez eux. Tout le monde a besoin de tendresse et les enfants de la misère sont solidaires. Réalisé en 1937, *les Anges du boulevard* est considéré, par les historiens, comme un film « progressiste ». Il est vrai que à l'époque, ce réalisme des bas-fonds n'était pas courant dans une production prenant en majorité ses modèles à Hollywood. A nos yeux, aujourd'hui, l'œuvre est une tragédie où l'aspect comique de certaines séquences apparaît comme une défense contre le désespoir. Tragédie brûlante invitant à l'indignation devant le sort fait à ces êtres humains, plus qu'à l'émotion, encore qu'elle ne soit pas absente.

Yuan Muzhi enferme ses personnages dans des cadrages serrés, des décors de taudis, un espace limité, une prison installée au pied des orgueilleux buildings de Shangaï. Le noir et blanc accentue la sobriété de la mise en scène. La caméra bouge peu, capte l'essentiel : les visages, les attitudes, l'affleurement des sentiments profonds. Résignée, accablée, farouche, Xiao Yun porte sur ses épaules la fatalité d'une condition féminine, dont sa sœur, la riante jeune fille aux oiseaux, qui garde, dans ses malheurs, des foucades d'adolescente, prend peu à peu conscience. Du meurtre tranchant définitivement le fil d'une vie déjà à moitié détruite, on ne voit que la lame ensanglantée d'un couteau. Yuan Muzhi s'élevait contre l'exploitation de la femme. Et la solidarité de Chen et ses amis, à l'heure de la mort de la victime expiatoire, appelle, au-delà des larmes, les poings serrés de la révolte.

On reste confondu d'admiration devant ce film. Malgré l'opposition des oppresseurs et des opprimés, il est exempt de tout manichéisme. Ses images disent, sans qu'il soit besoin de discours, l'iniquité d'un système social que l'amour, à lui seul, ne pouvait vaincre.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

● *Palmarès.* – *Faux-fuyants*, d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin, et *Avant la nuit*, de Michel Gayraud (court métrage), sont cette année les deux grands prix des Rencontres des jeunes réalisateurs de Belfort. A Grenoble, c'est le film *Des terroristes à la retraite*, de Mosco, qui a remporté le prix du Festival du cinéma français, et, à Strasbourg, le Britannique est le lauréat de la troisième Semaine du cinéma européen avec *Meurtre dans un jardin anglais*. Enfin, le premier Festival du film historique de Rueil-Malmaison a récompensé *la Barque est pleine*, de Markus Imhoff (Suisse), et *Gallipoli*, de Peter Weir (Australie).

■ **L'olympe du jazz.** – Les lecteurs de la revue américaine *Down Beat* viennent de juger Stéphane Grappelli digne d'entrer dans le « *Hall of fame* » (le Château de la gloire). Il est le 58e musicien et le second Français auquel on ouvre les portes de cet olympe du jazz. Il y rejoint Miles Davis, Sonny Rollins, Dizzy Gillespie, Count Basie et beaucoup d'autres qui ont fait l'histoire ou qui continuent de la faire.

● *Flamenco.* – Le Cirque d'Hiver accueille les 8 et 9 décembre, à partir de 21 heures, deux « nuits de flamenco » avec onze chanteurs, danseurs et guitaristes, parmi lesquels El Lebrijano, Chano Lobato, Angelica Vargas, El Biencasao et Enrique de Melchor.

■ **Cinéma et jeune public.** – Dans le cadre de l'Exposition du livre enfants/jeunes, le Centre d'action culturelle de Montreuil organise, du 21 décembre 1983 au 3 janvier 1984, un cycle de cinéma intitulé « Contes, mythes et légendes ». Il aura lieu au Studio municipal Marcelin-Berthelot à Montreuil, 6, rue Marcelin-Berthelot. Tél. : 857-38-01.

VARIÉTÉS

« Tanzi »

ou les plaisirs du catch

Tanzi est d'abord « une » *loser*. Sa mère, son père, sa copine et rivale, son époux et champion de catch, tous, les uns après les autres, bloquent en elle toute initiative, contrarient son énergie bouillonnante, la mettent K.O., pour employer le jargon sportif. Jusqu'au jour où elle découvre l'usage des armes de l'adversaire, se les approprie et les perfectionne à son profit.

Tanzi est un personnage né de l'imagination d'une petite femme de Liverpool, Claire Luckhman, qui a eu la bonne idée d'écrire une comédie musicale en forme de combat de catch, avec décor et règles du jeu habituels.

La pièce, qui porte le nom du personnage, a d'abord été jouée dans les pubs de Liverpool avant de triompher à Londres. A Paris, la comédie musicale se joue au Théâtre de l'Escalier d'or, c'est-à-dire dans le hall aménagé de l'ancien immeuble du *Parisien libéré*. Elle a été heureusement adaptée par Jacques Collard, un spécialiste du genre, et elle est interprétée, où plutôt vécue, avec truculence, humour et une folle énergie par de jeunes comédiens : Véronique Guillaud, Cécile Magnet, Gérard Manzetti, Kathie Kriegel, dirigés par le metteur en scène londonien Danny Hiller.

Comme au catch, les spectateurs participent et leurs répliques se marient avec bonheur et cocasserie à celles de Tanzi.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de l'Escalier d'or, 18, rue d'Enghien.

DANSE

LA SECONDE SAISON DE GRAY VEREDON

Lyon, ville du Nord

Le chorégraphe britannique Gray Veredon entame avec flegme sa seconde saison à l'Opéra de Lyon. Avec lui le Ballet a peut être une chance de trouver enfin une motivation, un style. Même si quelques esprits chagrins croient bon de déplorer ostensiblement à chaque spectacle la présence d'un étranger à la tête de la compagnie, on ne peut rendre Gray Veredon responsable d'une carence de la création française en matière de ballet contemporain. C'est vrai que personne n'assure la relève de Roland Petit ou de Maurice Béjart, c'est vrai que la nouvelle génération de chorégraphes vient du Nord.

Veredon, ancien directeur du Tanz Forum de Cologne, appartient à la famille anglo-saxonne. Comme Jiri Kylian ou Neumeier, il a dansé dans la troupe de Cranko à Stuttgart ; même formation technique, même sensibilité, même ouverture d'esprit aussi qui le pousse à encourager à Lyon de futurs créateurs (Maryse Delente et Jean-Claude Carle).

Le programme de rentrée de l'Opéra reflète bien ces tendances avec une création de Nils Christe, qui vient du Nederlands Dans Theater. Son ballet *Luminescence* sur le *Concerto en ré pour deux pianos* de Poulenc joué en direct dans un décor dynamique de Keso Dekker, est nettement influencé par Jiri Kylian. Lisible, fluide, alerte, mais d'une virtuosité redoutable, la chorégraphie met en valeur les filles et surtout Jocelyne Mocogni, petite flamme incandescente, nouvelle venue dans la compagnie. Elle embrase *Koan*, rituel un peu précieux de Veredon inspiré des fresques de danseuses cambodgiennes, dont les gestes stylisés paraissent sculptés dans l'or par les éclairages de Chenault Spence. Un contraste avec la musique âpre de Stephan Micus.

En 1932, le ballet de Kurt Jooss, *la Table verte*, bouleversait les Parisiens par son caractère prémonitoire. Il dénonçait la guerre dans une danse macabre de style expressionniste martelée à deux pianos (musique de Fritz A. Cohen). Le Ballet de Lyon est la première compagnie française à inscrire à son répertoire cette œuvre toujours actuelle et qui défie le temps par l'économie de ses moyens. Remontée par Anne Marked, la fille de Jooss, dansée avec rigueur, elle suggère – dans la scène du bordel en particulier – la filiation directe qui lie Pina Bausch à Kurt Jooss et au groupe d'Essen.

MARCELLE MICHEL.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BRUNO GARCIN – 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30.

AGATHA – Essaïon (278-46-42), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.

SALLE FAVART (296-06-11), Concert, 20 h : Concert Schubert (trio en mi bémol majeur op. 100 pour violon, violoncelle et piano ; Octuor en fa majeur, op. 166, pour cordes et vents).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Par les villages ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Dévotion à la croix.

TEP (797-96-06), Théâtre, 20 h 30 : la Mort de Danton.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : Rencontres musiques, 18 h 38 : Stefan George, le Temps à l'œuvre dans la peinture de Balthus ; 18 h 30 : Cinéma-vidéo : 13 h : la Surditude ; 16 h : First contact ; 19 h : Uzeste-bleu ; 14 h à 17 h et de 21 h à 24 h : Vidéo Danse II ; 15 h : l'Image et son doute ; 18 h : Unglee. Théâtre-Danse : 20 h 30 : Profil d'Unica Zürn.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Quatuor Orlando ; 20 h 30 : l'Art de la comédie.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Dernier Soliste.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Parisienne.

ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Stèles, comédie.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) 21 h, Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Batailles.

BASTILLE (357-42-14), 20 h, le Plus Heureux des trois.

BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...ique...

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.

C.C. 17 (227-68-81) 20 h 30 : Meurtre dans la cathédrale.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), – Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent. – Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

223 RUE LECOURBE, 20 h 30 : la Bonne Ame du Se-Tchouan.

EDOUARD VII (742-57-49) 21 h : Mademoiselle Julie.

ELDORADO (208-23-50) 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : Tanzi.

ESPACE CREATIS (887-28-56) 20 h 30 : l'Amant.

ESPACE GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESSAION (278-46-42) II. 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h h : Don Diègue contre Super 8.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatoupila ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. – Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MAISON HEINRICH HEINE (258-67-55), 20 h 30 : la Maison frontière.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00) 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 45 : la Dernière Bande.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 : Ariakos.

RANELAGH (288-64-44) Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : la Flûte enchantée.

7, RUE DE CONSTANCE, 21 h : Loin du grenier.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.

TAI-TH. D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Tartuffe.

TEMPLIERS (278-91-15) 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE ANDRÉ-BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la Matadore ; Petite salle 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. 20 h 30 : Sortilèges.

THEATRE PRESENT (203-02-55) 20 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30, Les affaires sont les affaires. – Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THEATRE 13 (588-16-30) 21 h : la Femme indolente.

THÉATRE 18 (226-47-47) 22 h : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (246-20-83), 20 h 30 : le Chant général.

VARIETES (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Hermes Psychopompe.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Massamente.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Metayer.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : J. Peireira.

CITHEA (357-99-26), 22 h : Fascination.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Junon et Avos.

FORUM (297-53-47), 21 h : G. Chelon.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

Jeudi 8 décembre

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Y. Dautin.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

MUTUALITÉ (329-12-99), 20 h 30 : M. Leforestier. B. Deraime, J.-W. Armiso.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : V. Sanson.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ph. Avron.

TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J. Moiziard, 22 h : D. Adrien Roll.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 : Libre parcours variétés.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Armason.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 19 h 30 : L. Rizzo, Carrasco, Perez.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : A. Desinis, F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta (Haydn, Dutilleux, Strauss).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Robin (Mozart, Brahms, Schubert).

American Center, 21 h : T. Machover.

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : P. Paleczny (Chopin, Moussorgsky).

Eglise St-Gabriel, 20 h 45 : E. Harquin (Bach, Couperin, Grigny).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Bach).

Salle Rossini, 20 h 30 : F. Doreau, E. Donaldson (Wolf, Brahms, Fauré).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : les Blouses.

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kröger.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : L. Thiry (Grigny, Messiaen).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Ange de la nuit, de A. Berthomieu ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Ma sœur mon amour ; 21 h, Je suis curieuse.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde 6e (633-08-22).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01) ; Studio 28, (H. sp.) 18e (606-36-07).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. – V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Quintette, 5e (733-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. – V.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SPECTACLES

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COMMUNICATION

L'INTRODUCTION DE LA PUBLICITÉ A LA TÉLÉVISION RÉGIONALE

Spots au rabais ou nouveaux produits ?

Le 9 janvier prochain, la station FR 3 Nord-Picardie ouvre son antenne à la publicité, suivie le 30 janvier par la société régionale d'Aquitaine. Des « écrans ciblés » qui vont attirer des annonceurs nationaux soucieux de renforcer localement leur promotion mais, devraient séduire également des entreprises régionales absentes jusqu'à présent de la télévision. Encore faut-il convaincre les publicitaires d'adapter leurs stratégies et leurs produits à ces marchés nouveaux. Le tout sans déstabiliser la presse régionale, qui vit depuis des années sur ces mêmes marchés.

D'abord, il faut séduire, convaincre que la télévision régionale n'est pas une télévision au rabais. Et M. Alain-Gilbert Cohen, président de FR 3 Publicité, le fait fort bien, chiffres à l'appui. Selon une étude téléphonique menée dans cinq régions, 62 % des télespectateurs sont chez eux dès 17 heures, prêts à regarder des programmes attrayants. Et les programmes offerts depuis le 5 septembre semblent leur plaire puisque les taux d'audience atteignent 15 % à 19 %. M. Cohen fait même état d'un indice surprenant de satisfaction de 92 % : *« La télévision régionale répond visiblement à une attente frustrée depuis longtemps et elle a déclenché chez les téléspectateurs de chaque région un réflexe d'appropriation. Ils parlent volontiers de leurs programmes, de leurs présentateurs, de leur information et même de leurs films. »*

Un premier bilan fait pour attirer les annonceurs vers des « écrans publicitaires » soigneusement disposés aux temps forts de la programmation. A 19 h 35, après les actualités régionales, bien sûr, mais aussi avant le journal national de 17 heures et autour du feuilleton « Dynastie ». FR 3 Nord-Picardie ouvre deux écrans supplémentaires, l'un le mercredi, pendant les émissions pour les jeunes, l'autre le lundi avant le magazine sportif. En Aquitaine, on concentre les efforts sur le magazine d'information « 12-13 », qui s'est assuré une audience confortable. Une ouverture volontairement limitée, à titre d'expérience, et qui devrait rapporter entre 10 et 15 millions de francs à chacune des deux stations en 1984.

Il ne sera, sans doute, pas difficile de vendre ces écrans aux annonceurs traditionnels de la télévision, de les convaincre, comme dit M. Cohen, d'« *acheter la France en douze morceaux plutôt que d'un seul coup* ».

Les entreprises nationales utilisent déjà la presse pour renforcer, sur une région, leur action promotionnelle, étudier un marché-test ou même lancer un nouveau produit. Il sera certainement plus ardu d'amener les entreprises régionales à utiliser la télévision avec des tarifs qui restent élevés (de 7 000 francs à 12 500 francs pour un spot de trente secondes).

Pour attirer, FR 3 Publicité a innové. Le tournage en vidéo, moins coûteux qu'en 35 millimètres, est autorisé les modalités de contrôle et de visionnement des spots sont assouplies et, surtout, un contingent minimum de 25 % est réservé aux entreprises régionales tout au long de l'année. *« Peu à peu*, affirme M. Cohen, *les petites entreprises régionales vont s'apercevoir que la télévision est un bon support pour défendre un produit face à la concurrence d'un produit national, et que c'est aussi un bon moyen d'élargir progressivement son marché au-delà d'une région. »*

Le plaidoyer est éloquent, mais les obstacles financiers n'en sont pas abolis pour autant. Une P.M.E. ne pourra consacrer guère plus de 50 000 francs à la fabrication d'un spot publicitaire. Que vaudront ces réalisations face aux spots nationaux dont les budgets sont dix ou vingt fois plus élevés ? *« Même s'ils n'ont pas des films luxueux*, réplique M. Cohen, *les annonceurs régionaux bénéficieront d'une cote d'amour auprès des téléspectateurs de leur région. Nous souhaitons que les annonceurs nationaux révisent leur approche du problème et remplacent une publicité de notoriété par des messages à efficacité plus directement commerciale. A un média nouveau comme la télévision régionale doit correspondre un produit publicitaire nouveau. »*

Bien sûr, on peut toujours incruster à la fin d'un spot classique une information régionale ou remplacer la bande son d'origine par un commentaire à l'accent nettement local. Mais M. Cohen plaide pour la réalisation de produits spécifiques, conçus et tournés à peu de frais. Il cite l'exemple des États-Unis, où nombre de spots reposent sur l'utilisation systématique d'un acteur et d'une série de gags verbaux. Il préconise le remplacement des tournages extérieurs coûteux par l'utilisation de photos et d'images de stocks. Une publicité au rabais ? *« Non. Une publicité qui cherche un meilleur rapport entre le coût et l'efficacité. Si ce type de réalisation n'intéresse pas les grandes agences et les maisons de production parisiennes, ce sera l'occasion de monter en région des sociétés spécialisées, de créer tout un tissu professionnel. »*

A l'appui de cette stratégie, FR 3 Publicité compte introduire dès février une innovation sans précédent dans l'histoire de la télévision française : un magazine de publicité animé par deux comédiens, sous forme de feuilleton. Au long d'une série de sketches, diffusés trois fois par semaine, le couple vantera les mérites de différents produits, lancera des concours promotionnels ou des animations commerciales. Tout cela, bien sûr, sous le double contrôle de la chaîne et de la Régie française de publicité.

Cette forme plus souple et plus directe de publicité doit favoriser les actions multi-médias. Une idée chère au directeur de FR 3 Publicité qui entend rassurer et associer la presse régionale : *« Le publi-magazine sera l'occasion de lancer des actions pour lesquelles la presse régionale sera un relais indispensable. Comment répondre à un concours, renvoyer un coupon-réponse, sans associer un journal ? Les deux supports apparaîtront très vite comme complémentaires et leur association permettra de dégager un nouveau marché publicitaire. »*

C'est là le pari principal de cette première expérience. Le gouvernement estime que l'on peut encore dégager en France environ 1,3 milliard de francs de ressources publicitaires, principalement concentrées à l'échelon local et régional. Il a interdit aux radios locales privées l'accès à ce marché pour ne pas déstabiliser la presse écrite. Il veut maintenant convaincre cette même presse que les recettes des stations régionales de télévision ne la priveront pas d'une part de ses ressources. Reste à savoir si la presse régionale, qui a le plus souvent boudé la création des nouveaux programmes régionaux, se laissera séduire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *M. Jacques Defferre, P.-D.G. de « Var-Matin ».* – A la suite du décès de M. Francis Leenhardt, mort en novembre dernier, le conseil d'administration du quotidien toulonnais *Var-Matin République* a désigné M. Jacques Defferre (frère de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et ancien P.-D.G. du Provençal), pour occuper le poste de P.-D.G. Un communiqué précise que sur *« proposition de M. Jacques Defferre le conseil a nommé Mme Anne-Marie Laffont (fille de M. Leenhardt), jusqu'ici directeur-général adjoint, au poste de directeur général. D'autre part, le conseil d'administration a coopté Mme Francis Leenhardt au poste d'administrateur devenu vacant ». « Afin de compléter l'état-major de l'entreprise, M. Jacques Defferre a prévu deux nominations : M. Jean Meyer deviendra directeur-général adjoint et il sera remplacé dans ses fonctions par M. Marc Defferre* (fils de M. Jacques Defferre) *qui sera nommé secrétaire général »*, indique encore le communiqué. Rappelons que *Var-Matin République* fait partie du groupe *Le Provençal*.

PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE 14 DÉCEMBRE

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de la radio-télévision appellent l'ensemble des personnels à faire grève le mercredi 14 décembre pour protester contre la *« rupture des négociations »* sur la convention collective de l'audiovisuel public. Cette décision a été prise après l'annulation le 6 décembre d'une importante réunion entre représentants du personnel et employeurs du service public. Au cours de cette réunion, M. Jacques Pomonti, président de l'Association des employeurs, devait présenter le projet de grille salariale après les derniers arbitrages gouvernementaux.

Le syndicat Force ouvrière de la radiotélévision s'est associé à cet appel. Du côté de l'Association des employeurs, on précise seulement que le report de la réunion est dû à des *« raisons techniques »*.

Jeudi 8 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Nyne.
D'A. Rivemale, réal. J. Pignol. Avec M. Robinson, H. Garcin, A. Noël.
Une vieille dame, feignant d'ignorer la maladie grave qui la ronge, se réfugie dans ses souvenirs.

21 h 50 Série : L'art au monde des ténèbres.
Un voyage de trente mille ans à la recherche de l'homme préhistorique et de son art. Réal. M. Ruspoli.
Un reportage sur la grotte de Lascaux, fermée depuis vingt ans par André Malraux, parce qu'elle était menacée par la « lèpre verte ». On pénètre dans cet univers préhistorique, on découvre avec émotion dans le faisceau de lumière des buffles, des chevaux, des aurochs, des cerfs,... peints il y a trente-cinq mille ans. Un gigantesque travail de vulgarisation, réalisé à l'aide des plus grands spécialistes.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le Tour d'écrou.
Réal. D. Curtis.
Deuxième partie d'une adaptation d'un roman de Henry James. Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par les esprits maléfiques.

21 h 45 Musiques au cœur.
Magazine proposé par E. Ruggieri.
Richard Wagner et Louis II de Bavière ; avec des extraits d'opéra, de la Tétralogie mise en scène par Patrice Chéreau et dirigée par Pierre Boulez.

23 h 10 Journal et basket-ball.
(Limoges-Virtus de Rome).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Poulo-Poulo.
Film français de J. Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjean, P. Nicaud. (Noir, rediffusion).
Pour réparer une désastreuse opération financière faite par sa femme qui n'y connaît rien, un homme d'affaires se lance dans des embrouilles de plus en plus compliquées. Un vaudeville souvent vu, qui doit tout à l'effervescence de Louis de Funès, et à la composition fofolle de Jacqueline Maillan.

22 h Journal.

22 h 20 Boîte aux lettres (en direct de Toulouse).
Magazine littéraire de J. Garcin.
Y a-t-il un duel littéraire Paris-Province ? Avec J. Laffite, directrice des Editions du Quai, à Marseille, X. d'Arthuys, directeur des Editions du Chiendent à Marcevol ; M. Batelle, directeur de la revue Axe-Sud à Toulouse, et D. Tillinac, écrivain ; reportage sur les « Rencontres de Marcevol ».

23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique traditionnelle kurde : « Kani », d'Ezzadin Temo.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dis, raconte-moi la mer (chansons de la mer).
17 h 20 Un regard s'arrête : Images du souvenir.
17 h 26 La cuisine des mousquetaires (les foies).
18 h Magazine du rock : Rocking Chair.
18 h 30 Présence du théâtre (*Lulu* au Bataclan).
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dramatique : Pèlerin sur la mer, de P. Lagerkvist, adapt. A. Clément. Avec G. Desarthe.
21 h 40, Profession : spectateur. Guy Dumur : le théâtre hors les murs.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert : *Introduction et allegro pour quatuor à cordes et orchestre,* d'Elgar, *Concerto pour piano et orchestre,* de Ravel, *Symphonie n° 9,* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. M. Argerich, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit.

Vendredi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 5 Jeux de costumes et de décors (C.N.D.P.)
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Sept heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Ski à Val-d'Isère.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : le Château magique.
Emission de D. Werb ; réal. R. Sangla.
La tâche d'animer un autre type de variétés, consacrées à la magie, a été confiée à Dominique Webb, illusionniste et parapsychologue. Mais c'est plutôt une émission d'atmosphère, qui mêle occultisme, musique, illusionnisme, fantômes... Les séquences de magie ne sont pas truquées, ni celles des tables tournantes.

21 h 40 Série : La vie de Berlioz. Réal. : J. Trebouta.
1847 : Berlioz quitte Paris pour Saint-Pétersbourg, à la rencontre de Liouba dont il tombe immédiatement amoureux. Berlioz enfin heureux, oui. Aux triomphes des concerts succèdent maintenant de longues promenades sentimentales sous la neige.

22 h 30 Bravos.
Magazine.
« Le Tartuffe » de Molière, mise en scène de J. Lassalle, « Désiré » de Sacha Guitry, mise en scène de J.-C. Brialy, « Folle de Paris », nouvelle revue des Folies-Bergères, Bernard Lavilliers en tournée.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Ski : Critérium de la première neige, à Val-d'Isère.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.

15 h 45 Téléfilm : Les voiles de la gloire, réal. G.J. Schnitzer.
La première victoire du voilier « America » le 22 août 1851.

16 h 40 Itinéraires.
Le Maroc.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Thérèse Humbert.
Réal. M. Bluwal et J.-C. Grumberg.
Quatrième épisode : le journaliste Leplet continue sa campagne contre Thérèse Humbert, l'accuse d'escroquerie. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette d'acteurs brillants, et Simone Signoret est magnifique.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Spécial Alexandre Soljenitsyne.

23 h Journal.

23 h 10 Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : les Feux de la rampe.
Film américain de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin, N. Lloyd (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
A Londres, dans les années 1910, un vieux clown déchu, alcoolique, sauve une jeune ballerine du suicide, la guérit d'une paralysie d'ordre psychique et en fait une étoile, en sacrifiant l'amour qu'il a pour elle. Grand mélodrame dans lequel Chaplin se retourne sur son passé, exalte le goût de la vie et le monde du spectacle. Une œuvre maîtresse, malgré certains attendrissements complaisants. Et Claire Bloom est magnifique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : La terre introuvable (les Palestiniens).
Magazine d'information d'A. Campana.
Marc Meimon, Antoine-Léonard Maestrati et Philippe Guinet à la rencontre du peuple palestinien au Liban, en Jordanie, dans les territoires occupés. Des interviews de Hassan Ibrahim, ministre d'Etat jordanien, Abd Rabod, n° 2 de l'O.L.P., et Abdel Hakim Khadem, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Syrie, « l'homme-clé » qui négocie à Genève.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
La revue de presse ; album de la photo (Nadar) ; Flash 3 Actu : Y. Arsh ; portrait de R. Laboy.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Jeux d'enfants » de Bizet, interprété par Ch. Ivaldi et N. Lee, pianistes.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 31 Raymond Humbert, ou l'espace d'un regard.
17 h 56 Lettres de mon village : Saint-Romain.
18 h 4 Paris impromptu.
18 h 30 Librairies (écrivains et illustrateurs de livres pour jeunes).
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *« l'Amour au miroir »,* de L. Tcherina.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Eugen Fried).
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : *« Bonjour l'inconnu »,* de T. Capote, lu par Jean-Pierre Cassel.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les prix Nobel.
20 h, Documentaire : L'artiste et son modèle, un photographe (avec H. Newton et V. Sanchez).
21 h 30, Black and blue : une géographie culturelle du jazz, avec F. Sportis et J.B. Hess.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'après-midi des musiciens : Telemann, la puissance et la gloire.
17 h 5, Repères contemporains : Vinko Globokar.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de de Rore, Anonymes des XIVe et XVe siècles anglais, par le Hilliard Ensemble de Londres.
20 h, Jazz.
20 h 20, Concert (donné le 26 novembre 1982 au Grand Auditorium) : *Concerto grosso en ré majeur,* de Corelli, *Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur,* de Haydn, *Sérénade n° 4 en ré majeur,* de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Hager, sol. M. Maisky, violoncelle.
22 h 15, Fréquence de nuit : Exils.
0 h 15, Nuit « Espaces » : avec le concours du C.C.I. du Centre Georges-Pompidou.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

– *Mme Françoise Baluka*, femme de l'écrivain Edmund Baluka, un des responsables de Solidarité, emprisonné en Pologne, est l'invitée de l'émission « Plaidoyer », à l'occasion de la remise du Prix Nobel de la paix pour Lech Walesa à sa femme Danuta ; sur R.M.C., à 8 h 15.

– *M. Georges Dumas*, président du Crédit industriel et commercial, est reçu sur « Génération 2000 », 88,50 MHz, à 19 heures.





LE BUDGET DE L'AUDIOVISUEL

Le sénateur Jean Cluzel dénonce des « errements de gestion »

Chaque automne amène son rapport Cluzel nouveau. Mais l'éventaire du millésime 1983 est particulièrement abondant. Des critiques budgétaires aux réflexions de fond, en passant par les anecdotes et pointes polémiques, chacun y trouvera sa provende amère. Si la commission des finances du Sénat, dont M. Jean Cluzel (centriste) est le rapporteur spécial, a rejeté le budget de la communication audiovisuelle proposé par le gouvernement, c'est tout d'abord en raison de l'augmentation des ponctions opérées par l'État. Prélèvements fiscaux, financement pour le développement de nouvelles techniques, non-remboursement des exonérations de la redevance, etc. Au total, un *« détournement de ressources »* de 2 milliards de francs. *« Paradoxalement*, écrit de sénateur Cluzel, l'*audiovisuel devient une bonne affaire pour l'État. »*

Un manque à gagner qui pousserait *« inéluctablement »* les chaînes à augmenter la part de leurs recettes publicitaires. Selon le rapporteur, le plafond de 25 % imposé par le gouvernement atteindrait en fait 30 % en 1984. Une estimation qui ne manquera pas de raviver la polémique engagée à ce propos entre la presse périodique et le gouvernement qui conteste ces calculs.

En regard des arguties budgétaires, M. Cluzel s'interroge sur la viabilité d'un système audiovisuel public qui coûtera globalement 10 milliards en 1984. *« Le budget double tous les cinq ans sans qu'augmentent les créations. En 1983, le volume des émissions de fiction atteindra à peine celui de 1980. »* Une atonie principalement imputable aux rapports *« anti-économiques »* existant entre les chaînes du service public et la Société française de production et créations audiovisuelles (S.F.P.) et à des *« errements de gestion »* dont certains *« défient l'imagination »*. M. Cluzel stigmatise entre autres certains manques de rigueur comme le peu d'application mis par exemple par FR 3 à recouvrir ses recettes de coproduction, le fait que TF 1 n'organise pas d'appels d'offres entre ses prestataires techniques, ou des dépassements des frais de mission. Sans dire s'ils sont justifiés ou non, le rapporteur remarque que ces frais ont augmenté à Antenne 2, entre 1975 et 1981, en francs constants de 127 %. De même est épinglé le cas d'un responsable de l'information *« censé être au Liban et que personne n'a pu joindre »*.

M. Cluzel déplore aussi une absence totale de maîtrise dans l'emploi des crédits affectés à la création, en se fondant sur des disparités qu'il juge *« stupéfiantes »*. Une émission comme « Champs-Elysées » (environ une heure et demie) coûtant 800 000 F est comparée au « Grand échiquier » (environ trois heures), qui reviendrait à 496 000 francs l'heure. M. Cluzel s'étonne en outre que « Les cinglés du music-hall » coûte 1 226 000 F, alors que « Aspotrophes » revient à 30 000 F. *« Il faut comparer ce qui est comparable*, a rétorqué M. Jean-Christophe Averty dans un communiqué, mercredi 7 novembre. *« Cette émission, « de technicité élaborée, exigeant cinq jours de tournage, de montage, de mixage, employant de nombreux comédiens, musiciens, techniciens, ne peut que coûter plus cher qu'une émission réalisée endirect »*.

E.R.

Les personnalités entendues par la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale insistent sur la nécessité d'une aide économique à la presse

Il n'est pas certain que la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale pourra mener à bien l'étude du projet de loi sur la presse avant le 15 décembre, jour choisi par le gouvernement pour que s'ouvre le débat en séance publique.

Au fur et à mesure de leurs auditions, les commissaires ont la confirmation que le principal problème de la presse aujourd'hui est celui des conditions de sa survie économique, thème qui n'est pas traité dans le projet du gouvernement. Tous leurs interlocuteurs le disent, qu'ils soient défavorables au projet, comme les représentants des patrons de presse déjà reçus, ou favorables, comme les plus représentatives des organisations de journalistes. Ainsi, le mercredi 7 décembre, M. Maurice Bujon, qui conduisait la délégation de la Fédération nationale de la presse française, a souligné, d'après M. Claude Evin (P.S., Loire Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, que *« toute loi qui restreint la liberté est mauvaise »*, que les pouvoirs *« inquisitoriaux accordés à la commission pour la transparence financière des entreprises pouvaient ouvrir la porte à un régime totalitaire »*, et que la *« transparence »* des propriétaires ne lui paraissait pas indispensable à l'information des lecteurs. Mais il a ajouté que le pluralisme devait être assuré par des mesures économiques.

M. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, a jugé que l'ordonnance de 1944 était *« généreuse, mais ni réaliste ni concrète »*, et qu'il fallait *« donner un contenu économique à la liberté juridique »*.

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. a appuyé le projet de loi, affirmant qu'il ne fallait pas faire du *« catastrophisme »* sur la façon dont il devrait s'appliquer quand un groupe de presse devrait se séparer d'un de ses titres. Mais il a aussi insisté sur la nécessité d'une aide économique aux imprimeries. L'Union nationale des syndicats de journalistes, reçue la veille, avait, également, souligné la nécessité de mesures économiques, même si elle s'était montré, favorable au projet, tout en soulignant *« les faiblesses et les insuffisances »* et en constatant qu'il était en retrait sur l'ordonnance de 1944.

Certes, les engagements pris par M. Georges Fillioud devant le groupe socialiste, mardi 6 décembre, confirment que le gouvernement est conscient de la nécessité d'aides économiques. Les députés socialistes s'en contenteront-ils ? Leur groupe de travail sur le projet, qui a déjà préparé des amendements, réfléchit sur le sujet.

Surtout les travaux de la commission des affaires culturelles pourraient être ralentis par l'attitude de l'opposition. Si elle dépose en commission le millier d'amendements qu'elle prépare, celle-ci ne pourra pas les étudier avant lundi 12 décembre, trois jours avant l'ouverture prévue du débat public.

Certes le gouvernement a les moyens constitutionnels d'imposer la discussion d'un texte en séance publique même si le rapport de la commission n'est pas prêt, mais ce serait donner des armes à l'opposition.

Tout cela renforce l'analyse de M. Pierre Joxe, et de nombreux députés socialistes, qui continuent de penser que le gouvernement n'a pas laissé assez de temps à l'Assemblée nationale pour étudier ce texte. Dans l'entourage du premier ministre, on fait remarquer que, une fois l'annonce faite au congrès de Bourg-en-Bresse, il fallait faire vite. Tout nouveau retard pourrait être analysé comme une reculade. C'est pourquoi, à l'Elysée, on soutient le premier ministre dans sa volonté d'ouvrir la discussion publique la semaine prochaine, même si l'on peut prévoir que, cette échéance tenue, une session extraordinaire du Parlement sera de toute façon nécessaire.

THIERRY BRÉHIER.

● PRÉCISION. — M. Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, et M. Louis Estrangin, vice-président, ont démenti, dans un communiqué publié le mercredi 7 décembre, avoir dit devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale qu'ils étaient *« globalement d'accord »* avec le projet de loi sur la presse. *« Au contraire*, soulignent-ils, *ils ont fait les plus extrêmes réserves tant sur le fond que sur la forme de ce projet, mettant en lumière tous les dangers que pourrait présenter l'application de ce texte pour la liberté de la presse écrite. »*

« LE NOUVEL ALSACIEN » OBTIENT UN NOUVEAU SURSIS

La société éditrice du *Nouvel Alsacien*, quotidien bilingue édité à Strasbourg (tirage : 20 000 exemplaires), a obtenu à sa demande la suspension provisoire des poursuites engagées sur décision de la première chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg. Un curateur a été désigné pour assister la direction dans la mise au point dans les trois mois d'un plan destiné à sauver le journal.

Depuis près d'un, le *Nouvel Alsacien*, que dirige M. Bernard Deck, a entrepris plusieurs démarches pour assainir ses finances : départ volontaire d'une quinzaine de salariés pour limiter les pertes, chiffrées à plus de 2 millions de francs, vente du patrimoine immobilier du journal à la ville de Strasbourg pour 4,5 millions de francs, souscription auprès des lecteurs (un demi-million de francs a été collecté). *(Le Monde du 19 avril.)*

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SNPAC
Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées

communiqué à la direction du personnel des entreprises

Afin de lutter contre les discriminations fondées sur le sexe, le Parlement a adopté une loi portant modification du Code du Travail et du Code Pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (loi du 13 Juillet 1983, J.O. du 14).

A ce propos, nous avons rencontré Madame Yvette ROUDY, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Droits de la Femme. Nous devons retenir de cette loi, en substance, que nul ne peut : *mentionner ou faire mentionner dans une offre d'emploi, quels que soient les caractères du contrat de travail envisagé, ou dans toute autre forme de publicité relative à une embauche, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché.*

Il convient donc que la rédaction des annonces évite toute ambiguité à ce sujet, il suffit d'ajouter, lorsque l'on présente le poste, la formule « H.F. » ou de choisir une rédaction montrant que le poste proposé s'applique aux deux sexes.

Nous demandons aux entreprises de bien vouloir respecter et faire respecter cette nouvelle législation.

SNPAC — 163, rue Saint-Honoré — 75001 PARIS

SERVICE DE L'ÉTAT
RECHERCHE
CHEF DE DIVISION

chargé de la direction des prises de vues de plusieurs catalogues, de la création de stands et espaces d'accueil, du suivi des graphismes de l'entreprise.

Le candidat, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, saura faire preuve de créativité, de sens artistique, et posséder une bonne aptitude à la rédaction.

Adresser C.V. et PRÉTENTIONS à :
U.G.A.P.
209, rue de Bercy
75585 Paris Cedex 12.

J.F. ou J.H., 25/30 ans environ.
Niveau Bac minimum, ayant expérience assurances. Capable de gérer entièrement et de développer petit cabinet de courtage en liaison avec groupe important de gestion immobilière.
Adresser C.V., photo et prétentions à O.T.A.
23, rue Chauchat
75009 PARIS.

AVEUGLE, cherche lectrice écriture, courrier, 1 heure 1 ou 2 fois par semaine. C.V. manuscrit. T. : 222-18-59.

travaux à facon

Je dactylographie, vos mémoires, rapports de stages, thèses, etc. sur machine électronique, photocopies assurées. Téléphone : 707-45-81.

travail à domicile

Tous travaux RÉÉCRITURE dactylo, par diplômé d'études supérieures. Tél. 887-71-88.

traduction demande

J. Femme parfaitement trilingue arabe, français, anglais, traductrice expérimentée, DEA Lettres arabes, maîtrise Lettres françaises cherche traductions.
Ecrire sous le nº T 043.512 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE DE TRAVAUX PUBLICS
Secteur MARNE-la-VALLÉE
recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ

Niveau D.E.C.S. ou équivalent, pour comptabilité générale, gestion et prévision financière

Envoyer C.V. et photo.
Ecrire sous le nº T 043.491 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE BANLIEUE SUD
(+ 40.000 habitants)
RECRUTE POUR TRAVAIL SUR QUARTIER CLASSÉ ILOT SENSIBLE
ANIMATEURS (TRICES)
Vacataires pour poste mixte, CLSH primaire + accueil quartier
Expériences et diplômes animation exigés
ENVOYER CANDIDATURE
Ecr. s/nº 7.239 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.
QUI TRANSMETTRA.



emplois régionaux

USINE CHIMIE FINE
RÉGION LYONNAISE
GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche
INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS
- Expérience industrielle domaines chimie fine ou bureau d'études.
- Formation polyvalente souhaitée.

Ecrire nº 278.496 M., Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris,
qui transmettra.

VILLE DE CHATEAUROUX
(Indre) 54.000 habitants
recrute
UN CONTROLEUR DE GESTION

Travaillant en liaison directe avec le Secrétaire général, il aura pour mission de doter la ville d'un outil performant de connaissance et de suivi des coûts qui prouvera son efficacité lors des prises de décisions opérationnelles.

Une expérience minimum de deux ans sera exigée du candidat qui devra créer sa propre structure de travail.

Le candidat sera diplômé d'une grande École de commerce, option contrôle de gestion.

Le poste est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Adresser d'urgence candidature et c.v. à M. le Maire; Hôtel de Ville,
36000 CHATEAUROUX.

IMPORTANT CABINET
recherche
Région Nord dont Dunkerque :
JURISTE
débutant ou expérimenté avec ou sans spécialisation, droit fiscal, droit des sociétés, droit social.
Ecr. s/nº 7.236 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

représentation offres

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE EN PLEINE EXPANSION
recherche
3 AGENTS COMMERCIAUX EXCLUSIFS
pour les secteurs : Nord, Ouest-Bretagne, Provence-Côte d'Azur.

CLIENTÈLE VISITÉE : Le cuisiniste.
Voiture indispensable, frais de route, salaire très motivant pour élément ambitieux. Aucune connaissance particulière en informatique n'est exigée, votre formation est assurée.

PROFIL : Ce poste conviendrait de préférence à homme ou femme ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur du mobilier de cuisine. Connaissance en implantation et agencement d'une cuisine.

LE PRODUIT : Système C.A.O. pour la réalisation de devis descriptif, perspective, élévation, plan technique (réalisés avec l'assistance de l'ordinateur).
Ce système bénéficie déjà d'une audience importante auprès de la clientèle professionnelle des cuisinistes.
Ce système étant destiné aux vendeurs il est d'utilisation simple. Si vous désirez promouvoir un produit de pointe, à l'avenir incontestable, n'hésitez pas, écrivez-nous avec C.V., + photo qui trans. (réponse assurée) s/nº 7235, *LE MONDE Pub*, service annonces classées, 5, rue des Italiens — 75009 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Visa 2 super E septembre 81, modèle 82. Excellent état, options. 25.600 km 29.000 F. 094-65-54, à partir de 20 h. Heures bureaux : 874-55-20.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
prestation de qualité, caractère 2 pces. 497.000. 347-57-07.

3e arrdt

PLACE DES VOSGES
rue du Pas-de-la-Mule, très beau studio, excellent état. 370.000 RIVAL. 604-32-00.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
QUAI DE BOURBON
APPT DE GRANDE CLASSE
165 m². Except. Réceptions 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3 - 4 et 5 PIÈCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours, 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

PANTHÉON récent 2 P. tout confort s/jard. Px 645.000 F 325-97-16.

CENSIER DAUBENTON
beau 2 pièces, tout confort, finition soignée, clair, calme, imm. ancien pierre de taille. 570.000 F. 535-14-40.

PETITE MAISON
3 P. aménagées s/2 niveaux charme campagnard, CALME. 750.000 F., vendredi, samedi 52, r. MOUFFETARD, à 16 h.

6e arrdt

RUE BONAPARTE
2/3 PCES en DUPLEX, 1er ÉT. PRIX 750.000 F. 544-26-30.

MONTPARNASSE
2 PIÈCES RÉNOVÉES
8e ét., vue calme. 321-66-55.

Limite Vincennes-Montreuil IDÉAL PLACEMENT RAPPORT 40.800 F, NET D'IMPOTS 5 ANS. 2 studios entièrement refaits, loués loyers libres, 408.000 F. 288-71-43.

RUE JACOB
CHARME, CARACTÈRE. 4 P. 2 bains. DORESSAY. 624-93-33.

VAVIN, 60 m². 3 p. 354-95-10
ÉT. ÉLEVÉ, ASC.

9e arrdt

MAGENTA-LAFAYETTE
5 P., 140 m² environ tt conft + service. Imm. Pierre de t. 1.050.000. VERNEL 526-01-50.

11e arrdt

AV. PARMENTIER
Vaste 4 pièces, immeuble bourgeois, asc.
LERMS. 355-58-88.

Mº VOLTAIRE
Beau 3 P., tt cft, s. de bains. 330.000 F AVEC 10 % CPT
LERMS. 355-58-88.

12e arrdt

REUILLY DIDEROT bel imm. 2 APPTS 3 P., entr., cuis., W.C., à modernis. poss. réun. 305.000 chac. ACOPA 251-10-60.

Limite Vincennes-Montreuil IDÉAL PLACEMENT RAPPORT 40.800 F, NET D'IMPOTS 5 ANS. 2 studios entièrement refaits, loués loyers libres, 408.000 F. 288-71-43.

NATION, 5 P. STANDING récent, 3 bs, park. 1.120.000 taux réduit. 343-32-30.

80, AV. LEDRU-ROLLIN
Bel immeuble pierre de taille 98 m². — 850.000 F.
Vendredi, 14 à 17 heures.

DAUMESNIL, 3 P., cuis., w.c., bains, immeuble bourgeois refait neuf. Prix 330.000 F VU URGENCE - 526-99-04.

14e arrdt

ALÉSIA. IMM. 1900. 3 P., cuis., bains, w.-c. 570.000 F. 589-49-34.

Mº ALESIA
Belle rénovation totale
2 ET 3 PIÈCES
refaits neufs, depuis 460.000
RIVAL. 604-32-00.

15e arrdt

Mº BALARD, imm. pierre de t. liv. + chambre, cuisine, bain, chauffage central. A rafraîchir. URGENT - 634-13-18.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 5 P.

Studio	432 500 F
2 P. à part. de	676 600 F
3 P. à part. de	898 200 F
5 P. à part. de	1 296 800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
— Samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

VOLONTAIRES, p. de taille RAVISS. 2 P., CONFT. neuf Px : 419.000 F. 577-96-55.

MONTPARNASSE, studio kitchnen, bain, bon placement A SAISIR. 634-13-18.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL SUR BOIS
AV. MARÉCHAL-MAUNOURY
Appt. 358 m² + balcon, 3e ét. imm. 65 + chbre serv. Parking.
JM LEVET 225-12-03.

QUAI NEW-YORK
200 m², 3 P., RÉCEPTION + 3 CHAMBRES, 6e ÉTAGE
VUE EXCEPTIONNELLE
2 chambres de service, box
GARBI. 567-22-88.

TROCADÉRO
30 m² à rénover idéal pied-à-terre. 295.000 F
PROMOTIC. 553-14-14.

SUR AVENUE FOCH
3 pièces, cuis. s. de b., 80 m², jardin privatif 80 m², 1.350.000 F. Tél. 265-86-67.

18e arrdt

RUE LEPIC
Dans bel imm. Pierre de t. pptaire vd 4 P. tt cft 86 m² + balcon. Occupé, bail loyer libre. Vue soleil. Tél. : 500-54-00.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS STANDING
STUDIO, 2, 3 P., PARK

Studio à partir	319.100 F
2 Pièces à partir	459.300 F
3 Pièces à partir	682.000 F

Renseignements : 575-62-78.

20e arrdt

Près NATION, imm. récent, gd 2 pièces, tt confort, balcon, soleil. 834-13-18.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
dans hôtel part. 17e, prox. château, luxueux duplex 200 m², s/jard. 450 m². T. 451-85-87.

MARLY-LE-ROY
Part. à part. vend appart dans résidence calme, 5 p., 100 m² environ, 2 s. d'eau, 2 terrasses, 2 parkings dont 1 couvert. 600.000 F. Tél. 655-41-41.

Particulier vend PARLY-2
APPARTEMENT TYPE 2.
deuxième et dernier étage.
2-3 pièces, 72 m²
loggia vitrée, 12 m²
porte blindée, cave, park. extér.
Prix 490.000 F. Parfait état.
Tél. : 951-34-13

91 - Essonne

MONTGERON
8 minutes gare. Part. vd très beau 2 pièces, gde cuisine, s. de b., w.-c. séparé, parking, cave, tt cft dans petite résidence standing, calme, soleil. Téléphone : 903-58-73.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL, gd stand., imm. pierre de taille, studio, 30 m², tout cft, parking. Prix : 260.000 F. Ag. VICTOR-HUGO. 749-08-46.

Près PONT de SURESNES
VUE SUR BOIS
PANORAMA SUR PARIS
Etage élevé, petite résidence, superbe gd liv. + 2 chambres, gd conft, 2 bains, 2 garages, balcons + 45 m² TERRASSE.
820.000 F Vernel 526-01-50.

94 Val-de-Marne

BONNEUIL 94, part. vends appt 5 pces 94 m², tt cft, séjour, 4 ch. 530.000 F à débat. Tél. 339-68-21 et 339-78-29.

R.E.R. LA VARENNE
Face GARE, CALME.
Liv. double + 2 chbres, cuis. équipée, bains + w.-c. TOTAL 87 m² + TERRASSE, 20 m²
TRÈS BONNE DISTRIBUTION
Px 750.000 F., sur place, jeudi, vendredi, samedi, 14/18 h.
18, AVENUE DU MESNIL
ou TEL. : 293-68-27.

Province

MARSEILLE RÉSIDENTIEL
IMMEUBLE GD STANDING - PISCINE, TENNIS
4 P., 125 m² + TERRASSE 180 m² + 2 loggias + garage
PRIX : 1.198.000 F.
TEL : (91) 37-25-50,
soir (91) 77-75-64.

pavillons

MAUREPAS, dans résidence boisée, gd séjour avec cheminée, 3 chbres, 2 bains, confort. Jardin 500 m². 635.000 F. MONAL. 050-28-10.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS — T. : 227-44-44.

LE MESNIL ST-DENIS, dans résidence, gd séj. avec cheminée, 3/4 chbres, 2 bains, combles aménagés. Cuisine équipée, gar., jard. 730.000 F (facilitées). 050-28-10.

fermettes

175 KM SUD PARIS
Fermette 4 P., s. d'eau, w.-c., chauff cent., dépend., 500 m²
185.000 F CRÉDIT 100 %
THYRAULT ST-FARGEAU
89170 Tél. : (86) 74-08-12
après 20 h (38) 31-13-93.

ALLIER
Prox. pêche, jolie fermette bourbonnaise long. et basse s/1.800 m² terr., 3 p., pout. app., chem., cellier, cave, gren. en part. aménag. Possib. gar./dép., 4 km bourg. ts comm. 137.000 F. Crédit poss. 90 %. J.-P. LEFEBVRE, 11, av. Sioturel, 03 St-Pourcain-s/Sioule (70) 45-30-68.

propriétés

Cordes, Tarn, part. vds grde maison 8 niv., chauf. centr., cour int., poss. commerce. T. 63-56-04-39 de 14 h à 19 h.

viagers

Libre, 12e, gd 2 P., cuis., s. d'eau, imm. pierre, 4e ét., 100.000 + 1.400. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58
Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. — OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

CLICHY-SOUS-BOIS, rue E.-Zola, LA FORESTIÈRE, Appt 3 p., bât. 10, 1er ét. g. à louer à usage prof. conv. : médecin, infirmière ou autre. Visible sam. 10/12 de 13 à 16 h.

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves 6, 7, 8 pièces
170/260 m² habitables
cuis. équipée grand luxe
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A. de 14 h à 19 h
(sauf mardi et mercredi)
Tél. : (3) 971-72-61.

VIEUX CRÉTEIL (94), résidence 1979, standing, parc, tennis, 3 pièces, 75 m², 2 terrasses, sud, calme, 3e ét. s/5. R.A.T.P., R.E.R., 2600 + charges. Téléph. : 899-19-49 ou gardien : 898-00-02.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour personnel, importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE, rech. Appts 2 à 8 P. ou villas, même loyer élevé, PARIS et environ. 504-48-21, poste 45.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Agence allemande recherche studios et appartements à Paris en vue de location par semaine et plus à clientèle allemande. Renseignements le soir. Téléphone : (3) 916-32-19.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de VILLIERS,
75017 PARIS. 227-44-44.

locaux commerciaux

Ventes

CENTRE COMMERCIAL
près de
l'AÉROPORT DE LONDRES (Gatwick)
4.255 m²
comprenant 560 m² de bureaux
Excellentes communications par route, rail et air.
A LOUER OU A VENDRE.
Stiles Horton Ledger
Boscobel House
109, High St, CRAWLEY Sussex, UK
Telex : UK 87323 FSI CRAWLEY STILES.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PRÈS PANTHÉON
gd local ccial en tte ppté
A SAISIR, 634-13-18.

Locations

Pour activités touristiques cherchons local ou bureau bien situé, à louer sans pas-de-porte. Tél. de 8 h à 19 h. 545-79-45.

immeubles

IDÉAL PLACEM. RAPPORT 120.000 NET D'IMPOTS 5 ANS. dans imm. p. de taille, 2 appts entièrem. refaits neuf, loués, loyer libre.
Px : 680.000 F. chaque.
288-71-43.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE DE
582-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccIales.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et ts services. 355-17-50.

9e bureaux 130 m² en 5 p. loyer annuel 60 000 F, charges 8.000 F, cession 60 000 F. Tél. : 285-00-68.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RESPONSABLE COMMERCIAL. — 39 ans, diplomé CNAM et management, anglais, 15 ans expérience juridique et commerciale, négociations, produits immobiliers, expertises valeurs vénales et locatives, gestion budgets.
RECHERCHE : poste à responsabilité Société financière, bancaire ou conseil pour animation ou création service commercial, Paris ou R.P. (Section BCO/JCB 440).

MÉDECIN SPÉCIALISTE. — Rhumatologie et gynécologie obstétrique, polyglote, inventeur indépendant découverte brevetée en France nouveau produit intéret économique très avantageux pour marché national et international.
RECHERCHE : poste hôpitaux industrie pharmaceutique ou association pour industrialisation. (Section BCO/JCB 441)

INGÉNIEUR AGRONOME. — 24 ans, spécialisation agronomie méditerranéenne, productions végétales, portugais, anglais courants, bonnes notions espagnol, allemand, italien. Expérience coopération Brésil, mobile.
RECHERCHE : *situation entreprise ou* organisme performant (travail de terrain en partie), France ou Europe du Sud. (Section BCO/JCB 442).

CHEF DE PUB. — 37 ans, certificat maitrise linguistique anglais, espagnol, russe, 5 ans expérience dans presse grand public et prof. secteurs immob., jouets, produits de luxe, spécialiste lancements.
RECHERCHE : situation support Paris. (Section BCO/GR 443.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

ESTHÉTICIENNE débutante ch. emploi Paris, Rég. Par. Ecr. s/nº 6.572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADJOINT A D.G. ou P.-D.-G.

Homme 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (transport) + 150 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 30 ans, très bon. présentat., 10 ans expérience, rech. poste de secrét. direct. ou assistante commerciale.
Ecr. s/nº 6.573 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION et GESTION
- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Photographe portraitiste 15 a. exp. photogr. industr. retouche à domicile recherche Travail ou contrat
M. Pons Armand.
46, quai Fernand-Saguet, 94700 Maisons-Alfort.
Téléphone : 376-69-06.

Le Monde

économie

M. MITTERRAND ET LA «BATAILLE» DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Exporter, exporter, exporter

Après le soleil du printemps, la brume de l'automne. Après les fastes du château où le président de la République française recevait, début juin 1982, six autres chefs d'Etat pour le traditionnel sommet économique, le froid palais des congrès du même Versailles, où M. François Mitterrand s'est adressé à un millier de responsables d'entreprises, pour les exhorter à la compétition internationale. Les temps ont changé. Après les rêves, les réalités.

L'hôte de l'Elysée se targuait naguère de mener une politique à contre-courant, la relance de la consommation, alors que les autres pays réduisaient la vapeur. Ce fut l'explosion des statistiques : les échanges extérieurs faillirent subir un déficit à trois chiffres. Et ce fut l'austérité, car la France ne pouvait s'endetter davantage au risque de perdre toute indépendance.

Maintenant, le pays se situe toujours à contre-courant, mais dans le sens opposé. Les autres avancent un peu, la France stagne. Mécaniquement, les équilibres se rétablissent, d'autant plus vite que des mesures techniques comme le déstockage pétrolier ou l'accélération des factures des entreprises nationales, ont permis de présenter un bilan honorable. Cependant, toute réjouissance serait dangereuse, ce redressement étant fragile.

Comme le montrent clairement les documents, le rétablissement est bien lié à un coup de frein qui a entraîné un ralentissement des achats et une accélération des ventes. Ainsi, alors que de septembre 1981 à mai 1983, les exportations enregistraient une croissance annuelle plus forte que les importations, ce fut l'inverse à partir de juin. Le résultat n'est pas négligeable ; mais sa consolidation interdit tout dérapage, d'autant qu'il faut rembourser la dette extérieure, intérêts et capital.

Dès lors, pour éviter à la France un rééchelonnement, qui serait quelque peu mortifiant, sous le contrôle du Fonds monétaire international, il faut dégager un surplus substantiel et durable des échanges de marchandises et de services. Aussi, le président de la République s'est-il mobilisé pour galvaniser les exportateurs, en clôture d'une série d'opérations dites « Initiatives 1983 pour le commerce extérieur », qui, lancées en Février par M. Michel Jobert, alors ministre, ont été reprises par son successeur quai Branly, Mme Edith Cresson.

Le discours présidentiel a été classique sur ce sujet. Il n'eut pas déparé une assemblée de l'ancien régime. *« Rétablir l'équilibre du commerce extérieur est vital pour la France »*, a souligné M. Mitterrand, qui en a appelé à l'*« enthousiasme »* et à la *« volonté de vaincre »*. Ainsi, tout un vocabulaire d'inspiration plus ou moins guerrière réapparaît dans le domaine des échanges. *« C'est à nous de gagner par nous-mêmes »*, a ajouté le président de la République, refusant tout alibi international pour justifier une défaite.

« La France a besoin plus que jamais de vos propres victoires. » Les exportateurs sont ainsi appelés au combat de la compétitivité. Les Français, eux, doivent changer de comportement en matière d'inflation. Les entreprises doivent retrouver leur vitalité, alors que les charges qui pèsent sur elles sont élevées, reconnaît le chef de l'Etat. Les prélèvements obligatoires doivent baisser en 1985 et des modifications fiscales intervenir. Les produits doivent être nouveaux, les méthodes de fabrication plus modernes.

Priorité à la recherche avec promesse de lui consacrer 2.5 % du produit intérieur brut dès 1986 ; priorité à la transformation industrielle et à l'efficacité commerciale. C'était presque un discours pompidolien, avec en moins l'expérience des affaires. Il se voulait en tout cas réaliste. Mais plus qu'une intervention présidentielle, plus qu'un train spécial frété pour des invités, plus qu'une opération volontiers spectaculaire, ce qui compte, pour dissiper les brumes de l'économie, c'est l'environnement quotidien des entreprises et des particuliers. L'élan ne se décrète pas.

Voilà en tout cas la France replongée dans l'hymne à l'exportation. Elle n'a pas le choix, car une autre politique impliquerait des sacrifices qui seraient cette fois imposés, et non plus arbitrés. Une fermeture, même partielle, des frontières, se traduirait, dans le meilleur des cas, par une pénurie provisoire de certains produits et, dans le pire, par l'asphyxie. Dommage néanmoins d'en être arrivé au point où la France est obligée de pratiquer une sorte de fuite en avant. L'exportation n'est pas une fin.

MICHEL BOYER.

ROUERGUE CONTRE LABRADOR

A propos de la reconquête du marché intérieur, *« à prix et qualité comparables »*, le chef de l'Etat a regretté la préférence accordée aux produits étrangers. Evoquant la part de rêve que ces produits contiennent, il a déclaré : *« Pourquoi le mot Rouergue, Quercy ou Picardie n'aurait-il pas le même charme que Labrador et Thaïlande ? »*.

Mais que produit le Labrador ? On connaît les chiens qui portent ce nom, prisés à l'Elysée aujourd'hui comme hier. Faut-il préférer les bergers de Brie ?

LE CONTROLE DES CHANGES EST ASSOUPLI EN FAVEUR DES P.M.E.

Plusieurs mesures d'assouplissement de la réglementation des changes, en faveur du commerce extérieur, viennent d'être prises par le ministère de l'économie, des finances et du budget, en liaison avec le ministère du commerce extérieur et du tourisme. Ainsi, les P.M.E., c'est-à-dire les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est égal ou inférieur à 350 millions de francs, sont entièrement exonérées de l'obligation de financer en devises tout ou partie de leurs investissements à l'étranger. Le seuil à partir duquel les investissements directs à l'étranger doivent faire l'objet d'une autorisation préalable est relevé de 1 à 2 millions de francs.

En ce qui concerne le paiement des exportations, la domiciliation bancaire ne devient obligatoire que pour les exportations d'un montant égal ou supérieur à 150 000 francs (au lieu de 125 000 francs). Le montant unitaire maximum des exportations payables par chèques est relevé de 50 000 francs à 150 000 francs.

En ce qui concerne la gestion devises des entreprises, la gestion globale de la position de change, selon la formule de l'agrément spécial de la Banque de France, sera étendue au cas par cas à de nouveaux opérateurs industriels. Une procédure d'avance en devises export en dispense de référence est mise en place à l'usage des P.M.I.

« Ces diverses mesures ne modifient pas, souligne la rue de Rivoli, *l'économie générale du contrôle des changes, dont toutes les autres dispositions demeurent intégralement applicables. »*

La croissance de la masse monétaire pourrait être ramenée de 9 % en 1983 à 6 % en 1984

Pour appuyer ses efforts de lutte contre l'inflation, M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, va réviser très fortement en baisse les objectifs de croissance de la masse monétaire, dont le taux pourrait être ramené de 9 % en 1982 à 6 % en 1984. Cette réduction spectaculaire, à rapprocher de l'objectif de 5 % retenu officiellement pour la hausse des prix l'année prochaine, revêt, certes un caractère volontariste, et s'inscrit dans un processus de ralentissment amorcé depuis deux ans : la masse monétaire M 2 (monnaie en circulation, dépôts à vue et dépôts à terme dans les banques) qui avait augmenté de 12 % en 1982 contre 11,4 % en 1981, a vu son rythme de progression annuel revenir à 9 % en 1983. Entre temps, il est vrai, la rue de Rivoli, pour accompagner le plan d'austérité lancé le 25 mars 1983 après la dévaluation du franc, avait révisé en baisse l'objectif de croissance fixé pour 1983, qui s'était trouvé ramené de 10 % à 9 %.

Cette fois-ci, on le voit, la révision prend un caractère plus radical, mais la tâche de M. delors va être facilitée par une série de facteurs favorables, en ce domaine particulier tout au moins, dont la conjonction est tout à fait exceptionnelle dans l'histoire récente de l'économie française.

Tout d'abord la création monétaire par les banques («les crédits font les dépôts ») s'est très fortement ralentie depuis quelques mois, à tel point que, suivant de nombreux banquiers, l'*«encadrement du crédit n'existe plus »*. C'est une figure de style, certes, car, en dépit des souhaits de nombreux professionnels, les pouvoirs publics se garderont bien d'ôter le «corset» enserrant les banques. Mais, à l'heure actuelle, ces dernières s'y trouvent tout à fait à l'aise, au point que nombre d'entre elles en sont à rechercher des emprunteurs, solvables si possible, ce qui ne va pas sans compromettre leur rentabilité.

Trois facteurs expliquent ce ralentissement de la distribution des crédits. La crise économique, tout d'abord, a incité de nombreuses entreprises à réduire leurs stocks et à réviser en baisse leurs prévisions d'activité. Il semble qu'elles l'aient fait dès le printemps 1983 : un fléchissement de l'escompte commercial a été enregistré à partir du mois de mai, comme si les entreprises avaient entrevu plus rapidement que les ménages les effets restrictifs du coup de frein de mars 1983, et agi en conséquence. Ensuite, il est désormais acquis qu'une part très appréciable des 52 milliards de francs de crédit à long terme accordés en 1983 aux entreprises (*le Monde* du 3 décembre) a été utilisé par ces dernières pour consolider leurs dettes à court terme et renforcer tout à la fois leurs structures financières et leurs bilans dans des conditions intéressantes, puisque ces prêts à long terme, généralement bonifiés, sont plus avantageux (9,75 % dans le meilleur cas) que les crédits commerciaux (de 13,50 % à 17 %). Par cette substitution, elles ont pu renforcer leur trésorerie et moins solliciter les banques. Enfin, l'accroissement très net des activités exportatrices de nombreuses entreprises a contribué à améliorer leur situation finanicière.

La conjonction de ces phénomènes est importante, car les crédits bancaires à l'économie constituent l'essentiel des contreparties de la masse monétaire (1 700 milliards de francs sur 1 850 milliards environ) aux côtés des réserves de devises et des créances sur le Trésor public.

Les réserves de devises

En ce qui concerne les réserves de devises, un renversement de situation s'est produit en 1982, année où d'importantes sorties dues au déficit de la balance des paiements courants avaient provoqué une non moins importante « destruction de monnaie ». Il avait fallu la compenser par une création de monnaie équivalente, assurée par la distribution de crédits bancaires et par des emprunts massifs à l'étranger. En 1983, après un premier trimestre désastreux, les pertes en devises sur cette période ont été comblées par l'emprunt communautaire de 28 milliards de francs contracté en juin, et non seulement les sorties de devises se sont fortement ralenties, en raison du redressement de la balance des paiements courants, mais l'abondantes rentrées ont été enregistrées, tant du fait des exportateurs que des non-résidents. Sur la cinqentaine de milliards de francs récupérés depuis mai dernier, on estime à 20 milliards ou 25 milliards de francs la montant des eurofrancs venus se placer à Paris pour bénéficier de condition de rémunérations plus élevées qu'ailleurs. Certes, toute alerte sur le franc les faisait fuir, mais pour l'instant, ces capitaux sont là. Il faut ajouter à ces rentrées le produit des emprunts en evises qu'ont à nouveau contractés les entreprises publiques en 1983 (une quarantaine de milliards de francs).

Un tel phénomène, qui n'était pas prévu au début de 1983 (on escomptait plutôt de nouvelles sorties de devises) conduit à un gonflement des disponibilités et à un «désanclavement» des banques qu'il va falloir compenser par des ponctions exercées ailleurs.

On pense immédiatement aux crédits bancaires. A cet égard, la rumeur a couru que les normes de progression annuelles des crédis domestiques des grandes banques, déjà ramenées de 3 % à 2,5 % en juin dernier, pourraient se transformer en une diminution nette pour 1984. Rue de Rivoli, on examine le pqoblème, mais on se montre désireux de ne pas trop gêner les banques au cas où une légère reprise de la demande de crédits se manifesterait. Enfin, reste le problème lancinant de la création monétaire due aux besoins du Trésor, qui emorunte à court terme pour financer le déficit budgétaire : le stock de bons du Tréor a augmenté de 30 % entre juin 1982 et juin 1983 et frôle actuellement les 290 milliards de francs. M. Delors se préoccupe à la fois de consolidere les dettes publiques par des emprunts à long terme et de régulariser au cours de l'année les appels du Trésor, très importants en été en raison des avances consenties aux collectivités locales et remboursées en fin d'année avec le versement des impôts locaux. Telles sont les thèmes de réflexion des pouvoirs publics avant de prendre leur décision, vraisemblablement la semaine prochaine.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

Quand l'actionnariat fait des adeptes chez les syndicalistes et les intérimaires

Comment reprendre une entreprise en difficulté en recourant à l'actionnariat des salariés quand la C.G.T. y est solidement implantée et que cette entreprise se trouve en « terre communiste » ? M. Daniel Provent, P.-D.G. de Salta, a éprouvé une recette qui semble réussir, celle du donnant-donnant. Un troc étonnant, presque incongru. En septembre 1981, alors que les lois Auroux n'étaient même pas encore un rapport, l'entreprise Salta, sise à Saint-Ouen, qui emploie cent vingt personnes dans la distribution de journaux pour le compte des N.M.P.P., est au bord du précipice. Son déficit atteint 2 millions de francs. Un conseil avisé les met en rapport avec MG France, société spécialisée dans le déménagement industriel qui se veut le fleuron du *« capitalisme autogéré »*... Banco, répond MG France, mais à condition que les salariés deviennent actionnaires.

L'actionnariat, ce n'est pas vraiment le cheval de bataille de la C.G.T., ni d'ailleurs celui de F.O., autre syndicat implanté chez Salta. M. Provent raconte, en simplifiant volontairement, la curieuse négociation qu'il dut alors mener : *« C'était avec la C.G.T. que nous devions passer un accord si nous voulions fonctionner dans une certaine sérénité sociale. J'ai dit à la C.G.T. : « Nous sommes décidés à sauver Salta, quelles sont vos contreparties ? » « L'actionnariat, a-t-elle répondu, ce n'est pas dans nos habitudes. Mais si vous nous donnez le droit suspensif au comité d'entreprise pour s'opposer aux licenciements et l'expression politique, on accepte l'actionnariat. »* Autant ce droit suspensif allait presque de soi pour M. Provent, autant l'expression politique *« c'était très dur à avaler »*. Pourtant il accepta.

Le 30 septembre 1981, la C.G.T. et la direction de la société d'exploitation Salta concluaient un protocole d'accord très avancé tant sur l'information syndicale et la formation que, avant la lettre, sur les droits nouveaux. Le comité d'entreprise se voyait reconnaître un droit *« suspensif »* pour s'opposer aux licenciements, le délai maximum de suspension étant de trois mois avant l'arbitrage de l'inspection du travail. Mais surtout le protocole prévoyait que *« dans le cadre d'une organisation politique interne à l'entreprise, un essai de six mois sera effectué au niveau du droit d'affichage ; le même essai de six mois sera effectué en ce qui concerne la distribution de matériel à caractère politique ; des réunions pourront être tenues ponctuellement, avec l'accord préalable de la direction »*. Un autre protocole conclu antérieurement avec la C.G.T. et F.O. accordait aux salariés de Salta la garantie de l'emploi et le maintien du pouvoir d'achat... Salta, Eden social ?

Insuccès de l'expression politique

M. Provent n'a pas à regretter d'avoir *« avalé cette couleuvre »* de l'expression politique car cela n'a pas marché. Tandis que M. Boiset, de F.O., répète qu'il *« préfère qu'il n'y ait pas de politique dans l'entreprise »*, M. Gérard Deslande, pour la C.G.T., reconnaît la non-application de ce droit contractuel : « l'Humanité *est restée affichée la moitié d'une journée et a été arrachée. Il n'y a pas eu de réunion en deux ans. Nous, on voulait le droit à l'expression politique. Si elle ne se fait pas parce que les salariés ne se sentent pas concernés, c'est un autre problème. »* En revanche, la mayonnaise de l'actionnariat, elle, a pris.

Dès la mise en place de la nouvelle société d'exploitation, le capital — 200000 F — avait été partagé entre quatre-vingt-douze salariés détenant 72 % des parts et MG France (70000 F), les parts des salariés actionnaires variant entre 800 et 5000 F. Aujourd'hui l'entreprise se considère toujours en phase de *« sauvetage »*, mais elle réalise un chiffre d'affaires mensuel toutes activités — les messageries des N.M.P.P. ne sont plus son seul client — de 2700000 F. De 1981 à 1983 les effectifs sont passés de cent vingt à cent soixante-quinze, et à la fin de cette année Salta va dégager un résultat net de 200000 F qui, avec l'accord des salariés actionnaires et des syndicats, sera réinvesti dans l'achat de véhicules neufs. Tant la C.G.T. que F.O. paraissent dresser un bilan plutôt positif de l'aventure de l'actionnariat. M. Boiset (F.O.) ne cache pas que son enthousiasme était mitigé au départ, mais *« il n'y avait pas d'autre solution »* et en définitive *« l'actionnariat, c'est très bien »*.

Salta connaît ainsi un climat social favorable. C.G.T. et F.O. ne semblent pas à couteaux tirés. Le pouvoir d'achat se maintient et même a augmenté légèrement. Autour du comité d'entreprise ont été créées des commissions « formation », « embauche », « condition de travail » et une « commission des sages », où siègent des syndicalistes de F.O. et de la C.G.T. et qui est chargée d'examiner le cas des salariés ayant commis des fautes, *« l'esprit,* précisant M. Provent, *n'étant pas celui de la sanction mais de la rédemption »*. Mais cette commission est quelque peu « mise en veilleuse » actuellement. Salta, qui malgré ses audaces n'a pas été mise en quarantaine par les autres entreprises de Saint-Ouen, s'est également lancée dans la voie de l'expression des salariés. A la suite d'un accord conclu avec la C.G.T. et F.O., l'expression va démarrer en décembre à raison de trois réunions de deux heures par an.

« Se sentir chez soi »

A proximité de Salta un autre enfant de MG France, MG Services, entreprise de travail temporaire créée en 1978 et spécialisée dans la manutention, vit et croît tranquillement. L'intérim n'a pas bonne presse... Mais MG Services a plus d'un tour dans son sac pour offrir une meilleure image de marque. Son P.-D.G. est une femme, Mme Martine Legal, qui au départ était secrétaire intérimaire chez MG France. Et elle pratique elle aussi l'actionnariat. A l'origine, la société-mère, MG France, détenait 97,70 % du capital. Mais en 1981, à la faveur d'une première augmentation de capital — porté de 100000 F à 500000 F, — celui-ci fut ouvert aux salariés intérimaires ayant plus d'un an de présence. Vingt-huit intérimaires devenaient alors actionnaires, se partageant 7 % du capital. A la fin de cette année celui-ci va être porté à 1 million de francs.

Pour Mme Martine Legal, c'est dans une large mesure l'actionnariat qui permet d'*« avoir une entreprise qui fait autre chose que ce qui se fait généralement dans la profession. Nous cherchons à fidéliser notre clientèle et non à vendre de la main-d'œuvre »*. MG Services se flatte ainsi d'avoir une *« politique sociale très en avance »*, avec notamment une prime dite de précarité d'emploi de 20 % (alors que l'ordonnance de 1982 l'a fixée à 15 %), un effort de formation *« sur le tas »*, des primes de fin d'année, des maisons de vacances et un système d'indemnisation complémentaire en cas de maladie institué avant l'accord national signé dans la profession le 3 février 1983.

En 1979, MG Services n'avait que trente-trois salariés, dont trente intérimaires ; en 1982 elle en employait deux cents par jour. La croissance de l'entreprise, qui *« procure un travail régulier aux salariés qui dans la plupart des cas prennent l'habitude de travailler au sein d'une même équipe »*, l'a fait passer d'une à trois agences, dont une, récemment implantée à Lyon, devrait employer quarante intérimaires par jour d'ici la fin de 1984. Un intérimaire qui ne se voit offrir pour une journée que trois heures de travail est payé huit heures et ne se trouve donc pas pénalisé par son involontaire chômage technique. *« Cela fait quatre ans que je suis là,* explique un des temporaires, *et je ne me sens pas intérimaire. La plupart des gens qui sont ici travaillent tout le temps. L'actionnariat, c'est le fait de se sentir un peu chez soi. »*

MICHEL NOBLECOURT.

ait des adeptes
t les intérimaires

MICHEL NOBLECOURT.

SOCIAL

Grève totale à Talbot-Poissy

Pratiquement tous les ateliers de l'usine Talbot de Poissy (Yvelines), qui construit, outre les modèles Talbot, une partie des Peugeot 205, sont paralysés depuis mercredi 7 décembre à 20 h 30 par une grève lancée séparément à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Ce jeudi matin, la grève continuait dans le calme ; Aucun des sept mille ouvriers de l'équipe du matin ne travaillait, mais la circulation est libre dans l'usine. En principe, la grève est reconductible chaque jour.

Les deux syndicats entendent protester contre les licenciements demandés par la direction du groupe Peugeot. La C.G.T., qui a obtenu 42,25 % des voix aux élections des délégués du personnel, estime qu'*« il n'y a pas d'autre choix »*, comme l'a déclaré, le 7 décembre, Mme Nora Tréhel, secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine. Elle dénonce *« le niveau intolérable du chômage technique »* – neuf jours de chômage technique sont en effet prévus en décembre : le 1er et le 2 ont été chômés et du 12 au 23 une équipe sur deux seulement doit travailler. Elle réclame des négociations sur les conditions de travail, les salaires et la réduction du temps de travail, ainsi que sur le maintien de la marque Talbot. M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, a demandé, sur ce point, une audience au premier ministre.

La C.F.D.T. (8,15 % des voix aux dernières élections) réclame aussi *« une véritable négociation pour une réduction massive et immédiate de la durée du travail, un projet industriel pour l'usine de Poissy et un plan de formation »*. La C.S.L., *qui a recueilli 34,72 % des voix, n'a pas appelé à la grève – sans s'y opposer, – car elle estime que le problème n'est plus pour l'instant dans les mains de l'entreprise, mais de la direction départementale du travail, qui doit donner – sans doute avant le 20 décembre – sa réponse sur les licenciements demandés par la direction de Peugeot-Talbot, et du gouvernement, auquel elle a lancé un appel. Reconnaissant que l'usine est effectivement en « sureffectif », elle demande un meilleur plan social pour réduire celui-ci. La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) a apporté son « soutien total »* à cette grève.

Les licenciements demandés par le groupe Peugeot avaient été refusés le 11 octobre par l'administration, qui jugeait insuffisantes les mesures sociales prévues. La direction du groupe a depuis révisé son plan et demandé, outre les 2 905 licenciements, la mise en préretraite, dans le cadre d'une convention avec le Fonds national de l'emploi, de 3 221 salariés chez Peugeot et de 1 235 chez Talbot.

Remous à Reims autour du licenciement d'un cadre de la Caisse d'épargne

De notre correspondant

Reims. – Le licenciement d'un dirigeant agite les caisses d'épargne. M. Jean-Claude Atané, quarante-quatre ans, directeur adjoint de la caisse d'épargne de Reims, a été congédié le 8 juin 1982, au motif qu'il aurait *« soustrait frauduleusement »* une note *« confidentielle »* et transmis à la connaissance de tiers les comptes rendus de conseils d'administration.

Le différend a été porté devant la juridiction prud'homale. M. Atané soutient qu'en 1982 son nouveau directeur général, M. Samuel, lui a ôté ses prérogatives de directeur général adjoint afin de l'écarter du futur directoire prévu pour le projet de réforme des caisses d'épargne. Aussi a-t-il alerté la commission paritaire régionale pour obtenir de son employeur qu'il tienne ses engagements.

Devant cette instance, il a produit un document manuscrit de M. Giffo, l'ancien directeur général, note très élogieuse pour lui. M. Atané déclare qu'elle a été rédigée devant lui, tandis que M. Giffo affirme qu'elle était destinée au président de la caisse et que son collaborateur l'a donc soustraite à son insu.

M. Atané, qui a demandé la nullité de son licenciement et sa réintégration, considère que la procédure aurait dû être soumise pour avis à la commission de discipline. Au contraire, la Caisse d'épargne estime que le licenciement ne viole pas les dispositions du statut du personnel.

Le conseil des prud'hommes dira, le 21 décembre, si la Caisse d'épargne était en droit de licencier pour *« faute lourde »* un de ses dirigeants sans avoir saisi la commission de discipline, conformément à la procédure. Le jugement est attendu par la C.G.T., la C.F.D.T. et le Syndicat unifié des caisses d'épargne, qui se sont constitués parties civiles et voient dans cette affaire la mise en cause des garanties statutaires.

DIDIER LOUIS.

ÉTRANGER

En Argentine

Le nouveau gouvernement est disposé à honorer ses engagements financiers

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Le gouvernement militaire laisse à M. Raul Alfonsin un lourd héritage en matière de dettes extérieures : environ 40 milliards de dollars, soit six fois plus que lors du coup d'Etat. Les banques créditrices viennent certes de débloquer la première tranche (500 millions) du prêt à moyen terme de 1,5 milliard de dollars accordé en août. Mais ces fonds serviront à rembourser la première tranche (350 millions) du crédit-relai de 1,1 milliard de dollars, octroyé en décembre 1982, et à payer les intérêts de ce prêt (150 millions).

Pour la seule dette publique, l'Argentine devra faire face au remboursement de 14 milliards de dollars en 1984 et de 8 milliards de dollars en 1985. *« Le plus grave,* affirme le nouveau président de la Banque centrale, M. Garcia Vasquez, *est que cette dette, contrairement au cas du Brésil, n'a pas servi à financer des investissements productifs. Elle a eu comme seule contrepartie des placements financiers qui sont retournés à leur pays d'origine. »*

Les autorités se montrent pourtant optimistes. M. Garcia Vasquez estime que les créanciers sont des gens intelligents, qui savent que l'Argentine est *« un bon débiteur »*. Cette confiance se fonde sur des considérations d'ordre politique et économique. L'instauration d'un gouvernement démocratique doté d'une réelle autorité et les déclarations modérées du nouveau président devraient, selon lui, rassurer les milieux financiers internationaux. En outre, les futurs responsables de l'économie considèrent que l'Argentine est en mesure de dégager un excédent commercial qui lui permette de faire face, dans un délai raisonnable, à ses obligations vis-à-vis de l'extérieur.

Selon M. Garcia Vasquez, la solidité de la balance commerciale tient à trois facteurs principaux, *« sa capacité d'exportation en matière d'aliments et de produits industriels, son autosuffisance dans le domaine énergétique et les possibilités de substitution des importations »*. Le gouvernement radical prépare une série de mesures destinées à stimuler les ventes à l'étranger et à limiter les importations afin de pouvoir augmenter progressivement le solde des échanges, qui devrait passer de 2,5 milliards en 1984 à 5 milliards de dollars en 1989.

L'Argentine est donc disposée à honorer ses engagements. Ce que n'accepte pas M. Alfonsin, c'est de payer la dette *« avec la faim des Argentins »*. Il demandera donc un allongement des délais de remboursement et surtout une diminution des taux d'intérêt (qui s'élèvent à l'heure actuelle à 9 % en termes réels, c'est-à-dire après déduction de l'inflation américaine). *« Le remboursement de la dette doit être compatible avec nos objectifs de croissance »*, affirme M. Garcia Vasquez.

Le plan économique mis au point par les radicaux prévoit pour l'année prochaine une augmentation de 5 % du PIB et de 7 % du produit industriel, ce qui suppose la modification du programme d'ajustement conclu en janvier avec le F.M.I., au moment de l'octroi du crédit *stand-by* de 1 milliard 650 millions de dollars (qui vient à expiration le 31 mars 1984). *« Cela ne devrait pas poser de trop gros problèmes,* affirme le président de la Banque centrale. *le F.M.I. a démontré en effet qu'il savait faire preuve de souplesse, si on lui présentait un plan cohérent et réaliste. »*

On prête aussi à M. Alfonsin l'intention de négocier la restructuration de la dette de gouvernement à gouvernement. Selon l'ex-secrétaire général de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et conseiller du président, M. Raul Prebisch, *« le problème de la dette extérieure n'est pas seulement une affaire de banquiers, mais une question éminemment politique »*.

JACQUES DESPRÉS.

AFFAIRES

PUBLICITÉ COMPARATIVE A BELFORT

Ravi porte plainte contre Euromarché

De notre correspondant

Belfort. – Une plainte pour publicité mensongère vient d'être déposée par la chaîne des magasins Ravi (du groupe Cedis) contre la société Euromarché, qui mène depuis le 20 novembre dernier une importante campagne de publicité comparative.

Ravi accuse son concurrent de se livrer à une campagne mensongère, lui reprochant notamment de publier des prix qui ne seraient pas en vigueur chez les concurrents désignés et de pratiquer des prix différents d'un Euromarché à l'autre. La société Ravi demande l'arrêt de la campagne publicitaire de son concurrent et sa condamnation à des dommages et intérêts.

Bataille publicitaire

Depuis quinze jours, la région de Belfort-Montbéliard connaît une intense bataille publicitaire, notamment au travers de pages entières achetées dans *l'Est républicain*. Par deux fois Euromarché a publié une comparaison des prix pratiqués sur cent quatre-vingt-six produits dans son magasin belfortain et chez quatre de ses concurrents d'abord identifiés sous des numéros (un, deux, trois et quatre), puis désignés nommément. La troisième publication a concerné six cent soixante-neuf produits.

Mis en cause, les concurrents de l'hypermarché se sont lancés dans des campagnes de réponse sur un ton très vif. Le centre Leclerc affirme ainsi par voie de presse : *« Consommateurs, on vous bluffe. »* Intermarché réagit sous l'intitulé : *« De qui se moque-t-on » ?* Mammouth a lancé le slogan *« On vous fait euromarcher »*, en expliquant que *« cette opération lancée par un concurrent est une duperie »*. Quant à Ravi il a distribué soixante dix mille dépliants comportant les prix comparés des deux hypermarchés distants de quarante kilomètres.

En dépit de ces contre-attaques, l'Euromarché belfortain n'a pas l'intention d'interrompre sa campagne comparative prévue pour durer jusqu'à la fin de l'année. Cependant les prix pratiqués par Ravi seront révisés en baisse de 5 % pour tenir compte des timbres-ristournes distribués par ce magasin.

L'impact de la campagne d'Euromarché (onze mille mètres carrés, trois cent vingt salariés et 400 millions de francs de chiffre d'affaires annuel) semble particulièrement payant : le volume des ventes de produits d'épicerie faisant l'objet des comparaisons de prix a par exemple progressé de 35 %. – P.M.

DES DISCUSSIONS SONT EN COURS AVEC PHILIPS

La C.G.E. cherche des partenaires étrangers

La C.G.E., Thomson et Philips étudient *« les possibilités de coopération »* dans le domaine des faisceaux hertziens. Un communiqué commun des trois sociétés précise qu'*« aucun accord n'a été conclu et ne pourrait l'être avant plusieurs mois »*.

Ces négociations s'inscrivent dans le cadre de la restructuration mondiale de l'industrie des télécommunications. Tous les groupes cherchent aujourd'hui à étendre leur savoir-faire à l'ensemble du domaine télécommunications, télématique, bureautique, informatique, et des conversations tous azimuts ont marqué ces derniers mois. On a vu ainsi le géant américain A.T.T. créer une filiale 50/50 avec Philips, I.B.M. prendre une participation chez Rolm, Honeywell s'entendre avec le suédois L.M. Ericsson.

Olivetti, après avoir réduit ses attaches financières avec la France et signé un accord avec la C.G.E., vient de prendre 25 % de la petite société britannique Sphinx, pour 9 millions de francs, qui a l'exclusivité de la distribution en Europe de logiciels informatiques opérant avec la norme Unix, norme mise au point par les laboratoires d'A.T.T. Le groupe italien s'approche ainsi du groupe américain, et il semble que cette alliance doive se concrétiser bientôt par un accord beaucoup plus vaste, qui verrait l'entrée d'A.T.T. dans le capital d'Olivetti.

La C.G.E. cherche également des partenaires étrangers dans plusieurs directions. Cette internationalisation du groupe français est sollicitée d'ailleurs par les pouvoirs publics français. La fusion entre Thomson-communications et la C.G.E., sous la houlette de cette dernière, avait précisément pour objet de donner au groupe français une « taille » suffisante pour partir à la conquête des marchés extérieurs.

La C.G.E. négocie donc avec Philips dans les faisceaux hertziens, domaine non couvert par la filiale A.T.T.-Philips. D'autre part, les deux groupes pourraient étendre à l'allemand Siemens leur accord sur le radiotéléphone.

Parallèlement, le groupe français a pris contact avec la société britannique Plessey (*le Monde* du 29 octobre 1983), tandis qu'il s'interroge sur l'Espagne, pays dont le marché va se développer. M. Pebereau, directeur général de la C.G.E., négocie également avec plusieurs sociétés américaines.

Toutes ces opérations restent soumises à l'aval de l'Etat. Après l'échec d'Athènes, le gouvernement français entend plus que jamais s'appuyer sur les nouvelles technologies, et, en premier lieu, les télécommunications, pour resserrer les liens européens. Les objectifs politiques et industriels sont donc étroitement liés.

ERIC LE BOUCHER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,3010	8,3030	+ 145	+ 170	+ 295	+ 340	+ 800	+ 910
$ can.	6,6760	6,6793	+ 112	+ 162	+ 248	+ 312	+ 725	+ 850
Yen (100)	3,5482	3,5506	+ 147	+ 176	+ 311	+ 349	+ 954	+ 1024
DM	3,0368	3,0383	+ 137	+ 161	+ 288	+ 320	+ 872	+ 932
Florin	2,7132	2,7147	+ 126	+ 151	+ 257	+ 288	+ 761	+ 819
F.B. (100)	14,9797	14,9874	+ 73	+ 179	+ 147	+ 343	+ 313	+ 651
F.S.	3,8017	3,8040	+ 240	+ 271	+ 501	+ 541	+ 1492	+ 1573
L (1 000)	5,0129	5,0154	– 220	– 137	– 418	– 317	– 1356	– 1198
£	12,0180	12,0252	+ 270	+ 373	+ 540	+ 670	+ 1540	+ 1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 11/16	10 1/16	9 3/4	10 5/8	10	10 3/8
DM	5 7/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
Florin	5 7/8	6 1/8	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/4	6 7/8
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	10 1/4	11 1/2	10	11 3/4	10 3/4	12
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 15/16	4 5/16	3 15/16	4 5/8	4	4 3/8
L (1 000)	15 1/2	17 1/2	15 3/4	17 1/4	16	17 1/2	17 1/4	18 3/4
£	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9	9 5/8	9 3/8	9 3/4
F. franç.	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 3/4	12	13	13 1/4	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

AVEC LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Motobécane va supprimer 440 emplois

Le plan de renflouement de Motobécane, numéro deux français de la bicyclette et du cyclomoteur, est enfin bouclé. Il devait être présenté, jeudi 8 décembre à 15 heures, au ministère de l'économie et des finances, en présence des représentants du personnel et des syndicats, des élus locaux de l'Aisne et de la Seine-Saint-Denis, départements dans lesquels le groupe a ses usines (Saint-Quentin, Pantin, Bobigny).

Ce plan comporte la création, à compter du 1er janvier 1984, d'une nouvelle entreprise à capitaux français en majorité, chargée de reprendre les actifs de Motobécane, dont le bilan avait été déposé en février dernier.

La firme japonaise Yamaha, liée à Motobécane par des accords de coopération technique, détiendrait une participation d'environ 10 % dans le capital de cette nouvelle société, dont la direction serait confiée à M. Guy Blanc (président d'Unicomi, sicomi du Crédit agricole), un des trois responsables avec MM. Jean-Michel Basset et Xavier Maugendre, chargés par le CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle) de trouver les solutions propres à favoriser la poursuite de l'activité.

On ignore encore la provenance des capitaux français (50 millions de francs) injectés dans l'affaire pour la renflouer. S'agissant du volet social, quatre cent quarante suppressions d'emplois environ (deux cent soixante à Saint-Quentin, cent quatre-vingts à Pantin et à Bobigny) ont, d'ores et déjà, été décidés sur un effectif d'environ deux mille cinq cents personnes.

Selon Me Berthelot, administrateur provisoire, une centaine de personnes, ayant atteint cinquante-cinq ans en 1984, seraient mises en préretraite.

Les licenciements proprement dits toucheraient en priorité deux cent trente personnes ayant eu plus de deux cents jours d'absence au cours des trois dernières annés, mais concerneraient aussi cent dix autres salariés.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Télécom 1 : les industriels français équiperont les stations au sol ouest-allemandes.** – La R.F.A., qui a loué un sixième des capacités télématiques du futur satellite français Télécom 1, a confié à la société allemande Dornier, le soin de construire sept stations au sol. Dornier a décidé d'en sous-traiter la partie électronique auprès de Thomson, CIT-Alcatel et SAT. Le contrat est de 25 millions de francs.

● **M. Olivier Lecerf reprend son fauteuil chez Lafarge-Coppée.** – M. Olivier Lecerf, âgé de cinquante-quatre ans, a été nommé président-directeur général de la société française Lafarge-Coppée à compter du 1er janvier 1984. Il avait laissé ce poste à la tête du premier cimentier français il y a un an à M. Bailly pour visiter les usines de son groupe, rencontrer des hommes d'affaires aux Etats-Unis et au Japon, et prendre ainsi « *du recul* » par rapport à la gestion quotidienne de son entreprise.

Logement

● **M. Paul Quilès et la loi de 1948.** – En clôturant le 37e congrès de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) le 6 décembre à Paris, le ministre de l'urbanisme et du logement a notamment abordé le problème posé par les logements encore soumis aux dispositions de la loi de 1948. Il envisage « *certains assouplissements* », notamment en ce qui concerne les « *conditions de transmission du droit au maintien dans les lieux* » et les « *normes minimales requises pour libérer le loyer en cas de changement de locataire* ». Cependant, des modifications ne pouvaient être apportées qu'avec l'accord des collectivités locales. Elles ne devraient pas porter préjudice aux personnes âgées ou handicapées, ou aux locataires de ressources modestes.

Social

● **Le C.N.P.F. demande « un étalement et un écrêtement » du déplafonnement des cotisations maladie des employeurs ».** – A la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le déplafonnement des cotisations maladie des employeurs (*le Monde* du 8 décembre), le C.N.P.F. affirme, dans un communiqué, qu' « *il existe des entreprises de mains-d'œuvre, qui sont des entreprises de haute technicité, et qui font appel à de nombreux cadres et à un personnel très qualifié. Elles ont par conséquent une politique de haute rémunération. Elles vont donc être directement pénalisées. D'un autre côté, il existe aussi des entreprises de haute technicité mais qui font appel à un personnel peu qualifié* ».

Pour l'organisation patronale « *l'application immédiate de ce texte risque donc de mettre en cause l'équilibre financier et l'existence même d'un certain nombre d'entreprises qui jouent un rôle moteur dans la politique de recherche et d'innovation de notre pays. Pour le C.N.P.F. il est donc indispensable de prévoir un étalement et un écrêtement de cette mesure sous peine de pénaliser des entreprises qui comptent parmi les plus dynamiques de notre économie* ».

● **Saint-Gobain réunit les syndicats européens de l'industrie du verre.** – M. Roger Fauroux, P.-D.G. de Saint-Gobain, a réuni, le 7 décembre, des représentants des syndicats de l'industrie du verre de sept pays européens où le groupe est implanté, sur le thème « des perspectives européennes de Saint-Gobain et de l'évolution de son environnement économique et social ». La Belgique, la R.F.A. (22 000 emplois), l'Espagne (10 000 emplois), le Danemark, l'Italie et les Pays-Bas étaient représentés. Pour la France, les cinq centrales étaient présentes. Cette réunion donne lieu à des divergences d'interprétation entre la C.F.D.T. et la direction. Pour la fédération unifiée de la chimie C.F.D.T., il s'agit d'une « *première importante* » aboutissant de fait à la constitution d'un « *comité de branche* », les syndicats devant discuter avec la direction des objectifs du groupe Saint-Gobain. La direction indique qu'elle « *n'envisage pas de comité de branche* », cette réunion, qui pourrait donner lieu à d'autres rencontres, devant permettre un « *échange général sur les problèmes de l'industrie du verre en Europe* » sous l'angle des questions sociales et des investissements. M. Fauroux a indiqué qu'aucun pays ne serait défavorisé par rapport à l'autre en ce qui concerne l'emploi.

● **Star industrie : neuf délégués C.G.T. seront licenciés puis réembauchés.** – Un compromis est intervenu le 7 décembre entre les neuf délégués C.G.T. de Star industrie et les cadres, qui, depuis le 14 novembre, ont repris en location-gérance cette entreprise, mise en liquidation judiciaire en juillet 1980 (*le Monde* du 8 décembre).

Devant le refus par l'inspection du travail du licenciement des délégués C.G.T., qui refusaient de signer le plan de reprise de cette société de fabrication de caravanes, les cadres avaient menacé, le 6 décembre, de renoncer à leur projet. De leur côté, les ouvriers de l'entreprise s'opposaient à l'entrée des délégués C.G.T. dans l'entreprise et organisaient une manifestation à Saint-Brieuc.

Après des négociations, le 7 décembre, les neuf délégués C.G.T. ont accepté d'être l'objet d'un licenciement économique, tandis que les cadres se sont engagés à les réembaucher au plus tard le 13 février.

● **Menace sur sept cent dix-neuf emplois à L.T.T.** – La société L.T.T., filiale de Thomson, prépare un plan social, qui devrait se traduire par la perte de sept cent dix-neuf emplois sur un total de trois mille sept cent cinquante. Spécialisée dans les équipements de transmissions, L.T.T. souffre du plafonnement des commandes P.T.T. – *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

M. DUBEDOUT DEVRAIT ÊTRE NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ATIC

M. Hubert Dubedout, ancien maire (P.S.) de Grenoble, devrait être nommmé président de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC) en remplacement de M. Michel Parodi. M. Dubedout s'était vu confier, le 4 juin 1983, une mission temporaire sur les *problèmes énergétiques* et leurs conséquences sur la balance commerciale française. On avait alors parlé de la possibilité de lui confier, à terme, la présidence de la Compagnie française des pétroles (C.F.P.). L'ancien maire de Grenoble avait annoncé, il y a deux jours, qu'il abandonnait son mandat de député.

Depuis la loi du 17 mai 1946 sur la nationalisation des combustibles minéraux, l'Association technique de l'importation charbonnière, organisme à but non lucratif, règnee en tant que mandataire sur les importations de charbon, dont elle a le monopole. Premier acheteur mondial, elle pèse sur les prix de toutes les transactions. Si elle n'investit pas, l'ATIC préside aux rapprochements, prépare des prises de participation grâce à sa connaissance du marché minier et à son implantation mondiale. L'Association se préoccupe aussi du transport du charbon (fluvial et maritime) et de l'implantation des ports charbonniers.

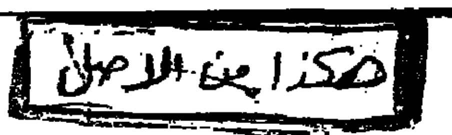
[Né le 9 décembre 1922 à Paris, M. Hubert Dubedout est licencié ès sciences et ingénieur de l'École navale. Officier de marine, M. Dubedout est élu maire (socialiste) de Grenoble en 1965 et député (*P.S.*) de Grenoble-Sud le 11 mars 1973. Il a perdu la mairie de Grenoble le 6 mars 1983.]

● **L'IDI dans l'attente d'un président.** – Un mois après le refus de l'Elysée de voir nommer M. Georges Chavanes, président de Leroy-Somer, à la tête de l'Institut de développement industriel (IDI) (*le Monde* du 11 novembre), M. de la Martinière, président démissionnaire, a présidé un conseil de l'Institut le 7 décembre. M. Fançois Dalle, président de L'Oréal, et ami personnel du président de la République, pressenti pour ce poste, traditionnellement confié à un industriel, n'a toujours pas fait connaître sa réponse.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANC

PARIS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 décembre

En hausse

A l'approche de la clôture, les actions françaises étaient en hausse de 0,5 % environ (+ 0,11 % la veille), et de nombreux titres étaient demandés, à commencer par Martell dont on prévoyait la « réservation à la hausse » dès les premières minutes de cotation et qui devait conclure à 1 630 F en hausse de 16,2 %.

Voilà longtemps que les professionnels ont glissé cette société dans leur portefeuille parmi les valeurs exportatrices (Martell commercialise, hors de l'Hexagone, 96 % de ses ventes de cognac) en raison de ses gains de change, les Etat-Unis étant devenus son premier marché à l'étranger au moment où le dollar culmine au-dessus de 8,30 F. Les perspectives du groupe sont favorables, tant en ce qui concerne sa diversification que sa filiale mexicaine.

Moët-Hennessy, en progrès de 4 %, est également très entourée, tandis que C.F.A.O., Comptoirs entrepreneurs, Télémécanique, Legrand et B.S.N. gagnent 2 % à 3,5 %. A l'inverse Fives-Lille, Penarroya, Creusot-Loire, Primagaz, Dassault, Schneider et C.S.F. perdent 2 % à 4 %.

Il ne s'agit là, toutefois que des premiers cours cotés. Depuis une dizaine de jours, les coteurs se livrent à une guerre d'usure avec la Chambre syndicale des agents de change qui a pour effet de retarder les cotations – et donc l'enregistrement des cours dans le système informatique – de quinze à trente minutes par rapport à l'horaire normal. Dans un tract distribué en Bourse, la C.F.D.T. vient d'officialiser ce qui n'était encore qu'un mouvement d'humeur à l'appui de revendications salariales liées aux « mauvaises conditions d'application de la réforme ».

Sur le marché de l'or, le métal fin est remonté de 398 à 399,75 dollars l'once. A Paris, le lingot a gagné 250 F à 106 250 F, mais le napoléon a perdu 8 F à 649 F. Dollar-titre : 10,61/64 F.

NEW-YORK

Reprise

Favorisé par le très vif redressement des actions de compagnies aériennes, un mouvement de reprise s'est développé mercredi, à Wall Street. Toutefois, le marché n'a pas réussi à conserver toute l'avance acquise et l'indice des industrielles, un moment parvenu à la cote 1 282,42, s'établissait en clôture à 1 273,78 (+ 4,47 points).

Le bilan de la séance a été positif. Sur 2 020 valeurs traitées, 883 ont monté, 731 ont baissé et 406 n'ont pas varié.

L'annonce d'un accroissement de 8 % du trafic aérien en novembre est à l'origine du sursaut des valeurs concernées. L'effet d'entraînement a joué à plein. Mais des ajustements de portefeuille, rendus nécessaires pour la présentation des bilans de fin d'année, se sont produits expliquant le recul des cours enregistrés durant la seconde partie de la séance

Autour du Big Board, le sentiment était généralement bon et les professionnels se félicitaient de l'excellente tenue du marché beaucoup moins nerveux que les précédentes années à pareille époque. Le plus grand nombre tablait sur une nouvelle progression des cours.

L'activité s'est accrue et 105,67 millions de titres ont changé de mains contre 89,69 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Alcoa	44 3/8	45 5/8
A.T.T.	64 3/8	64 1/8
Boeing	45	46 1/8
Chase Manhattan Bank	44 3/4	45 1/4
Du Pont de Nemours	51 1/2	52
Eastman Kodak	73 7/8	75
Exxon	38 3/8	38 1/4
Ford	41 1/2	42
General Electric	57 7/8	58 3/8
General Foods	52 3/4	53
General Motors	74	74 5/8
Goodyear	32 1/2	31 3/4
I.B.M.	117 5/8	118 7/8
I.T.T.	44 1/4	45 1/2
Mobil Oil	28 1/8	27 7/8
Pfizer	36 7/8	37 3/8
Schlumberger	48 1/4	47 1/2
Texaco	36 1/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	34 3/8	35 1/8
Union Carbide	66 5/8	66
U.S. Steel	30	29 3/4
Westinghouse	55 1/4	55 7/8
Xerox Corp.	48 1/4	49

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MANURHIN. – La société qui fait actuellement l'objet d'un plan de sauvetage sous la conduite de sa société mère, Matra, vient d'approuver en assemblée générale ordinaire et extraordinaire les dispositions suivantes :

– Poursuite de l'activité de la société ;

– Apurement d'une partie des pertes par imputation sur les postes de réserves disponibles à hauteur de 137 millions de francs et par voie de réduction du capital social de 108 millions de francs à 10,8 millions de francs, la valeur nominale de chaque action étant ramenée de 100 F à 10 F ;

– Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'un montant de 100 millions de francs destiné par préférence aux actionnaires autres que Matra. Cet emprunt porterait un taux d'intérêt variable et égal au taux du marché obligataire minoré de 3 points. Il serait assorti de 700 000 bons de souscription donnant droit chacun à la souscription d'une action nouvelle de 10 F nominal émise au prix de 50 F ;

– Confirmation des pouvoirs du conseil d'administration pour prendre toutes mesures nécessaires à la poursuite de l'activité et au redressement de la société et, notamment, la mise en location-gérance de tout ou partie du fonds de commerce de Manurhin auprès de sociétés filiales du groupe Matra.

Toutefois, le quorum n'a pu être atteint pour entériner l'augmentation de capital de 25 millions de francs réservée à Matra. Une nouvelle assemblée aura lieu le 12 décembre prochain.

JOHN DEER. – Ce constructeur américain de matériels agricoles annonce une détérioration de ses résultats pour l'exercice clos le 30 septembre dernier.

La compagnie a enregistré une baisse de 23 % de sa production, une diminution de 14 % de ses ventes mondiales (à 3,9 milliards de dollars) et un déficit d'exploitation de 51,6 millions de dollars.

Grâce toutefois aux bénéfices de ses filiales financières, Deer and Co dégage pour l'exercice un bénéfice net consolidé de 23,3 millions de dollars (contre 52,9 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	6 déc.	7 déc.
Valeurs françaises	155,4	155,4
Valeurs étrangères	149,5	149,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	6 déc.	7 déc.
Indice général	159	159,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 déc. ..... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 déc.	8 déc.
1 dollar (en yens)	233,88	233,75

BOURSE DE PARIS Comptant 7 DECEMBRE

SICAV 7/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Horizon	650 73	621 22
I.M.S.I.	373 42	356 49
Indo-Suez Valeurs	635 57	606 75
Ind. française	11495 45	11270 05
Interoblig.	10412 91	9940 73
Intersélect France	281 79	269 01
Intervaleurs Indust.	413 61	394 85
Invest. net	10296 12	10275 57
Invest. Obligataire	12417 53	12392 74
Invest. St-Honoré	688 11	656 91

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1871	1866	1873	+ 0 10
3076	C.N.E. 3 %	3106	3100	3098	– 0 19
220	Accor	206	207	207	+ 0 48
830	Agence Havas	839	841	841	+ 0 23
500	Air Liquide	519	523	522	+ 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Euromarché	688	694	694	– 0 67
640	Europe n° 1	630	630	635	+ 0 79
770	Facom	820	812	812	– 0 97
710	Fichet-bauche	695	700	700	+ 0 71
183	Finextel	178	178 50	178 50	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	78 50	77 60	77 60	– 1 14
470	ITT	484	478	478	– 1 23
80	Matsushita	85 50	84	84	– 1 75
1030	Merck	1008	1008	1010	+ 0 19
930	Minnesota M.	915	918	918	+ 0 32
295	Mobil Corp.	304	302	302	– 0 65
21100	Nestlé	24420	24240	24300	– 0 49
670	Norsk Hydro	677	675	678	+ 0 14
1080	Petrofina	1087	1088	1088	+ 0 09
730	Philip Morris	753	755	754	+ 0 13
147	Philips	148 80	145 60	145 60	– 2 15
385	Pres. Brand	443	447	445	+ 0 45
415	Président Steyn	479	479	478 50	– 0 10
1160	Quilmès	1135	1105	1110	– 2 20
1210	Randfontein	1410	1390	1384	– 1 84
460	Royal Dutch	465	465 20	465 20	+ 0 04
86	Rio Tinto Zinc	91 10	91 20	91 20	+ 0 10
310	St Helena Co	377	370	372	– 1 32
490	Schlumberger	508	506	505	– 0 59
84	Shell transp.	84 60	84 60	84 60	– 0 23
1490	Siemens A.G.	1491	1475	1475	– 1 07
150	Sony	153	157	156	+ 1 96
215	T.D.K.	239 10	236 90	236 50	– 1 08
840	Unilever	881	874	874	– 0 79
725	Unit. Techn.	772	773	773	+ 0 12
970	Vaal Reefs	1128	1130	1135	+ 0 62
460	West Deep	535	535	535	....
425	West Hold.	477 50	478	478	+ 0 10
495	Xerox Corp.	513	514	514	+ 0 19
2 19	Zambia Corp.	2 44	2 45	2 45	+ 0 40

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 317	8 306	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	303 720	303 620	292	312
Belgique (100 F)	14 980	14 981	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 200	271 270	258	278
Danemark (100 krd)	84 050	83 840	79	87
Norvège (100 k)	109 500	109 100	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 017	12 026	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 467	8 467	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 020	5 012	0 460	5 200
Suisse (100 fr.)	380 220	380 070	367	388
Suède (100 krs)	103 670	103 630	99	106
Autriche (100 sch)	43 110	43 100	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 286	5 280	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 390	6 365	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 686	6 677	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 549	3 548	3 380	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/12
Or fin (kilo en barre)	108500	106750
Or fin (en lingot)	106000	106250
Pièce française (20 fr)	657	649
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	661	662
Pièce latine (20 fr)	624	622
Souverain	786	782
Pièce de 20 dollars	4005	3980
Pièce de 10 dollars	1880	1860
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4150
Pièce de 10 florins	647	648

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 décembre 1983 a été tiré à 482 104 exemplaires

RÉUNIE A GENÈVE

L'OPEP recherche toujours à stabiliser le marché pétrolier

De notre envoyée spéciale

Genève. – On attendait une réunion houleuse. Pourtant, à l'issue de la première journée de la conférence ordinaire de l'OPEP, ouverte mercredi 7 décembre à Genève, ce n'était que sourires et optimisme.

Sur le fond pourtant, rien ne semblait réglé, car, si les points de vue semblaient s'être miraculeusement rapprochés sur la politique à suivre, aucun accord général ne s'était dégagé sur les moyens d'appliquer concrètement cette politique, et surtout de la rendre crédible.

Un consensus s'était apparemment dégagé en faveur d'un maintien du prix officiel du brut de référence (34 dollars par baril) et du plafond de production (17,5 millions de barils-jour, fixé en mars dernier à Londres, la plupart des délégations semblant même admettre la possibilité de réduire ultérieurement le niveau de ce plafond, si besoin était, à l'issue des résultats du premier trimestre 1984. Les pays ayant, avant l'ouverture de la conférence, revendiqué des quotas de production supplémentaires paraissaient prêts à s'accommoder du *statu quo*.

L'Iran même, il est vrai totalement isolé sur les positions affichées *a priori*, avait apparamment renoncé à réclamer une augmentation du prix de référence, se contentant de souligner que la baisse décidée en mars n'avait profité qu'à certains pays consommateurs. Tous les pays enfin, y compris l'Arabie Saoudite, convenaient que « *le temps était venu d'être plus sérieux* », selon l'expression du ministre algérien.

Restait en suspens l'essentiel : comment définir les moyens de retrouver cette crédibilité, de faire respecter dans les faits les engagements officiels ? Or c' est là que le bât blesse, car le plafond de *17,5 millions de barils-jour n'est plus* depuis longtemps qu'un chiffre théorique. La production réelle de l'OPEP n'a cessé depuis l'été de dépasser ce seuil, atteignant au troisième trimestre 18,8 millions de barils-jour en moyenne et se situant encore actuellement autour de 18 millions de barils-jour.

L'accord signé, en mars, pèche en effet par deux lacunes : il ne donne aucun pouvoir d'intervention réel au comité de surveillance chargé de faire le point périodiquement de la situation du marché et de décider des mesures adaptées. Il reste ambigu sur les droits et les devoirs de l'Arabie Saoudite.

Dans la mesure où l'addition de tous les quotas s'élève à 12,5 millions de barils-jour et où, par ailleurs, un plafond de 17,5 millions de barils-jour a été fixé, les partenaires de l'Arabie Saoudite estiment que ce pays doit respecter un quota implicite de 5 millions de barils-jour. En revanche, le royaume souligne qu'il n'a « *légalement parlant* » aucun quota. « *Nous observons une sorte d'autodiscipline* », a répété Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, le 7 décembre. Cette situation ambiguë lui a, néanmoins, permis, au troisième trimestre, accompagnant une reprise éphémère de la demande, d'accroître sa production (5,7 millions de barils en moyenne). Or ce dépassement, qui a incité certains autres producteurs (Nigéria, Koweït, Qatar, notamment) à donner quelques coups de canif dans leurs propres engagements, est à l'origine du glissement des cours observé sur le marché depuis l'automne.

Il est donc essentiel pour l'Organisation de prouver par des décisions et des mesures appropriées sa volonté de faire respecter le plafond et les quotas fixés en mars, faute de quoi, les compagnies anticipant sur un marché mou, la poursuite de la dégradation actuelle, amplifieront, en puisant dans leurs stocks, la baisse de la demande, précipitant ainsi l'effritement des prix. La revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly* estime, dans sa dernière édition, que le déstockage en cas de manque de confiance des opérateurs pourrait atteindre 3,5 millions de barils-jour au premier trimestre 1984, réduisant la demande finalement adressée à l'OPEP à 16,6 millions de barils-jour contre 18,1 millions si l'OPEP retrouvait sa crédibilité.

Sur ce point peu de progrès ont été faits.

Dans ce cas, le « consensus » sur le maintien d'un *statu quo* s'écroulerait. L'OPEP se retrouverait exactement dans la même situation qu'il y a onze mois à Genève. Sans accord, sans discipline, face à un marché totalement bloqué et à une spéculation à tout-va.

VÉRONIQUE MAURUS.

SUSPENSION « SINE DIE » DES NÉGOCIATIONS STRATÉGIQUES AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES

Genève *(A.F.P.)*. – Les négociations de Genève sur les armements stratégiques (*START*) ont été suspendues *sine die* ce jeudi 8 décembre pour une durée indéterminée, Américains et Soviétiques n'ayant pu se mettre d'accord pour fixer la reprise des pourparlers, a-t-on appris de source soviétique.

BOMBARDEMENT DES POSITIONS AMERICAINES A BEYROUTH

Les positions militaires américaines, dans la zone de l'aéroport de Beyrouth, ont subi, ce jeudi matin 8 décembre, des tirs d'artillerie et de roquettes en provenance de quartiers peuplés de Chiites. Les « marines » ont riposté à l'arme lourde. On ignorait, en fin de matinée, si l'engagement avait fait des victimes.

Le vol de la navette Columbia

UNE MOISSON D'INFORMATIONS RECUEILLIES EN DIX JOURS

C'est un exploit peu commun, mais il en a l'habitude, que le commandant John W. Young, cinquante-trois ans, devait accomplir, jeudi 8 décembre au milieu de l'après-midi, en posant en douceur sur la base aérienne d'Edwards (Californie) la navette spatiale Columbia, dont c'était le sixième vol dans l'espace. L'un des responsables des expériences américaines, Rick Chappell, l'a rappelé en faisant remarquer qu'en dix jours l'équipage a recueilli, avec le laboratoire spatial européen Spacelab, cinquante fois plus d'informations que n'en avaient ramené les astronautes de Skylab après *vingt-quatre semaines dans* l'espace.

Les sommaires de décembre

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : les deux désastres palestiniens

Le désir de faire éclater le Liban et de créer un « petit Liban » chrétien a hanté les dirigeants israéliens depuis la fondation de l'Etat juif. C'est ce que montre Yaacov Sharett en se fondant sur le Journal et les lettres de son père, Moshe Sharett, qui fut ministre des affaires étrangères et chef du gouvernement israélien en 1954 et 1955. La tâche fut facilitée par la structure « confessionnelle » de la *démocratie libanaise*, brillamment exposée par Luc-Henri de Bar dans un livre écrit voilà dix ans et enfin publié. Au bout de *cette route, des deux grands* désastres du peuple palestinien : le sort *désespéré* des « réfugiés », que décrit un reportage de Marie-Christine Aulas ; *l'étranglement* de l'O.L.P., qui met en cause, comme l'explique Paul-Marie de La Gorce, la responsabilité de la communauté internationale. Tel est l'aboutissement d'une volonté que Marcel Liebman éclaire avec son article *intitulé* « Politique et mystique en Israël ».

★ Le numéro : 10,50 F.

• LE MONDE DE L'EDUCATION : sa majesté bébé

Pour fêter son centième numéro, *le Monde de l'éducation* marque, de façon symbolique, que l'éducation ne se réduit pas à l'enseignement. En proposant un dossier sur les bébés, *le Monde de l'éducation* marque son intérêt pour la petite enfance, la psychologie de l'enfant, la vie du couple, sujet qu'il traite régulièrement, aux côtés du suivi de l'institution scolaire et universitaire.

Dans le même numéro, trois autres sujets : « Militants, pitié pour vos enfants ! », ou comment ne pas sacrifier ses enfants au service du bien commun ; une étude sur « Les enfants immigrés dans les classes » : font-ils baisser le niveau ?, comme on le croit souvent, à tort. Et, « Pour les fêtes », une sélection de livres, de bandes dessinées pour enfants, de disques et de jouets.

★ Le numéro : 10,50 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : dix ans de crise

Il est généralement convenu de faire remonter au 17 octobre 1973 le début de la crise économique qui frappe les pays industrialisés et par extension la planète entière.

Ce premier choc pétrolier a été suivi en 1979 d'un second tout aussi perturbant. L'envolée du dollar à partir de 1982 a encore accru les tensions et les contradictions d'une économie affectée par une profonde mutation structurelle. Théoriciens économiques et responsables politiques sont contraints de se remettre en question. Rarement les analyses auront été aussi divergentes, et les gouvernements n'hésitent pas à accomplir de spectaculaires virages. Dans le dossier de huit pages qu'ils ont rassemblé à partir de la documentation du *Monde* et avec le concours du service économique, Olivier Mazel et Jean-Claude Grimal, tous deux professeurs de sciences économiques, tentent de dresser un bilan de ces dix ans de crise.

★ Le numéro : 5,30 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : d'Orient en Occident

Pianistes chinois, violonistes coréens, chefs d'orchestre japonais, ils sont de plus en plus nombreux à ravir tous les lauriers dans les concours internationaux. En même temps, le désir est vif, de ce côté-ci du monde, de découvrir les traditions musicales extra-européennes. Le théâtre nô, les concerts de musique indienne, les spectacles de danse africaine, font salle comble. Il y a là plus qu'une mode : un besoin irréversible d'ouverture et d'enrichissement mutuel.

Du compositeur vietnamien Nguyen-Thien Dao au pianiste japonais Yosuke Yamashita en passant par l'Indien Kamalesh Maitra, et par un grand nombre de musiciens européens, jazzmen ou de tradition savante, *le Monde de la Musique* mène une vaste enquête dans son numéro de novembre sur ces *phénomènes complexes de* « métissage culturel ».

★ Le numéro : 15 F.

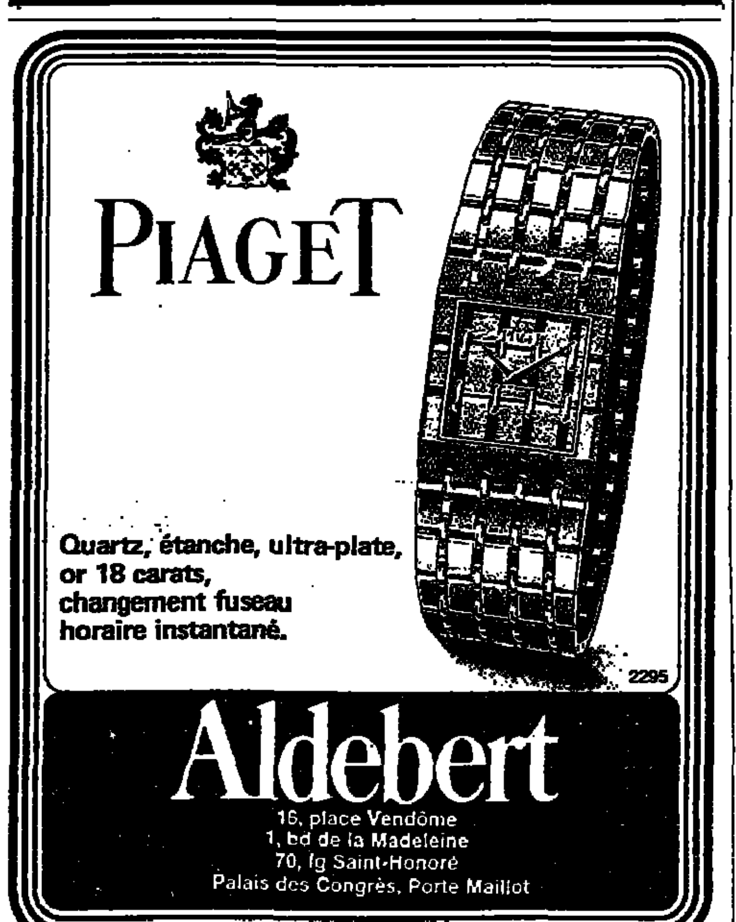
• LE MONDE DES PHILATÉLISTES : douze leçons et un concours

Rares sont ceux qui n'ont pas, un jour ou l'autre, commencé une collection de timbres. Mais rares aussi sont ceux qui l'ont poursuivie de façon méthodique. *Le Monde des philatélistes* a décidé de venir en aide aux philatélistes en herbe, jeunes débutants fascinés par ces vignettes qui leur racontent en images le monde d'hier et d'aujourd'hui, ou retraités soucieux d'occuper leurs nouveaux loisirs. *Le Monde des philatélistes* commence donc dans ce numéro de décembre une série de douze leçons de philatélie.

Dans ce même numéro, les jeunes de moins de seize ans sont invités à participer à un concours de dessins. Thème choisi : l'automobile. Le dessin retenu fera la « une » du *Monde des philatélistes*, qui présentera en même temps le timbre émis prochainement par l'administration postale sur le même sujet.

★ Le numéro : 10,50 F.









A B C D E F G